LES
RELATIONS DIPLOMATIQUES
DE LA FRANCE ET DE LA TURQUIE
AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

LOUIS ROUSSEAU

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

TOME PREMIER

(1700-1716)



PARIS

F. R. DE RUDEVAL, ÉDITEUR

4, RUE ANTOINE DUBOIS (VIe)

1908

Hommage de l'auteur
[illegible]

LES

RELATIONS DIPLOMATIQUES

DE LA FRANCE ET DE LA TURQUIE

AU XVIIIe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR :

L'Effort ottoman (Édition populaire), un vol. in-8°.

Prix : 3 francs



LES
RELATIONS DIPLOMATIQUES
DE LA FRANCE ET DE LA TURQUIE
AU XVIIIe SIÈCLE

PAR

LOUIS ROUSSEAU

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

TOME PREMIER

(1700-1716)

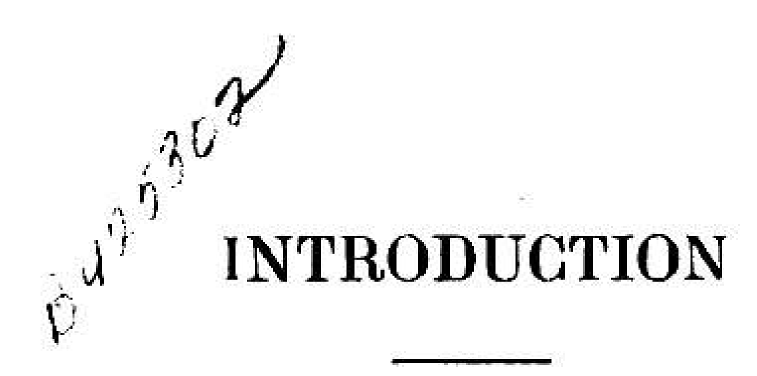


PARIS

F. R. DE RUDEVAL, ÉDITEUR

4, RUE ANTOINE DUBOIS (VIe)

1908



INTRODUCTION

La diplomatie date en Europe de la fin du quinzième siècle. A cette époque, les Etats commencent à entretenir des relations qui deviennent de plus en plus fréquentes. Aux relations éloignées, accidentelles, succèdent ces rapports stables, ces intérêts nécessaires qui forment les liens de la politique actuelle.

Mais un fait entre tous se distingue surtout par son importance, et doit être un instant l'objet de notre étude : la France, la première, se rapproche de la Turquie, alors que pas un État chrétien n'avait encore osé former une telle entreprise, si contraire aux idées existantes.

François Ier, en grand politique, rechercha avec intention l'amitié du sultan Soliman Ier, à l'occasion de la guerre qu'il eut à soutenir contre l'empereur Charles-Quint, lequel aspirait à la monarchie universelle : ses ambassadeurs Jean Frangipani, Antoine de Rincon, Jean de la Forest signèrent de 1525 à 1544 les premiers pactes d'amitié dont les conséquences furent incalculables pour le sort de la France et même de l'Europe.

Quand le vainqueur de Marignan, après la mémorable défaite de Pavie (24 février 1525), eut remis son épée au lieutenant de Charles V, la France semblait perdue dans un avenir prochain. Pas une Cour souveraine n'offrait au Roi l'appui qui semblait nécessaire pour préserver notre patrie du démembrement et maintenir l'ancien équilibre européen.

C'est alors que François Ier, à la vue du danger dont le royaume était menacé, eut l'idée géniale de rechercher l'amitié des Turcs ; sa diplomatie remporta un éclatant succès, car Soliman Ier auquel les historiens ont donné, à juste titre, le nom de « Grand » favorisa généreusement la politique française au moyen d'heureuses diversions.

Dès ce moment, la Turquie se tourne menaçante contre l'Allemagne; l'invasion de la Hongrie suscite les inquiétudes de l'Empereur qui se trouve obligé de mettre sur pied une armée formidable et d'en prendre le commandement : la France peut alors reprendre espoir malgré ses défaites. Et quand la guerre éclate à nouveau, en 1542, à la suite du meurtre de deux ambassadeurs français dans le Milanais, ce même Soliman, en vertu d'un traité avec François Ier, donne l'ordre à son amiral Heireddin Barberousse de se mettre à la disposition du Roi de France. Heireddin Barberousse, qui eut la gloire de vaincre en plusieurs rencon-

tres fameuses le plus grand marin de l'époque, Jean-André Doria, fut un précieux auxiliaire des armées françaises, à la tête de ses vieux soldats d'une valeur déterminée et qu'on appelait communément « les braves d'Alger ».

La conséquence de cette entente avec la Turquie, née des circonstances dans lesquelles on se trouvait, a été de sauver la France de l'ambition de Charles-Quint. Il y a de grandes probabilités que rien de tout cela ne serait arrivé sans l'appui des Turcs. Ainsi s'enchaînent les événements.

Désormais, les deux peuples se rapprochent, négocient, s'entendent, soit pour la paix, soit pour la guerre et forment, à la longue avec les autres nations un système d'équilibre dont l'évolution presque définitive se manifestera au XIX[e] siècle.

L'entente devait être durable entre la France et la Turquie, car elle reposait sur les vrais intérêts des deux puissances contractantes et sur des rapports permanents et fixes.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de tracer les diverses phases d'un accord de plus de trois cents ans entre les deux grands peuples, accord qui s'est prolongé jusqu'à ce jour (nonobstant quelques ruptures passagères), pour le plus grand bien de la paix européenne, et de montrer en détail comment la France dans cette longue période fut sauvée par la Turquie des invasions et sans aucun doute du démembre-

ment que Charles-Quint et Philippe II désiraient avec ardeur. Ce serait, en vérité, de la part d'un Français, un gage de gratitude de rappeler au lecteur bienveillant qu'elle a été, dans son ensemble diplomatique et militaire la grande influence de l'Empire ottoman sur les destinées de la France : mais le champ en est trop vaste.

J'ai le projet de me renfermer dans le XVIIIe siècle : ce premier volume comportera l'étude des relations diplomatiques de 1700 à 1716.

Cette période semble avoir été laissée dans l'oubli par les historiens dont s'honore notre époque contemporaine. Son histoire diplomatique ne fut pas, il est vrai, marquée par des résultats aussi brillants que vers le milieu du même siècle, au moment de la mission du marquis de Villeneuve qui fut, selon l'expression d'Hammer « la plus brillante que signale l'histoire dans les rapports de la France avec le Divan à Constantinople » ; elle a cependant un grand intérêt. Si les Turcs épuisés par de grands efforts et d'irréparables désastres ne purent, pendant la guerre de succession d'Espagne, prêter à nos armes une assistance aussi effective que pendant la guerre d'Augsbourg (1686) où leurs armées imposantes occupèrent les troupes de l'Empereur, ils assistèrent du du moins secrètement nos alliés, entretinrent les craintes de la coalition européenne, et

par suite donnèrent à nos défaites moins de gravité.

Pendant les seize premières années du XVIIIe siècle, les relations diplomatiques se manifestent de la façon suivante : grâce aux efforts soutenus de la diplomatie française, la Turquie exerce dès le début une influence passive mais utile sur les destinées de la France, lancée par la succession d'Espagne dans la plus folle des aventures, elle facilite secrètement l'insurrection de la Hongrie, accorde des secours en vivres et en munitions à Rakoczy, des subsides à Charles XII de Suède, elle autorise la sortie des blés au profit de la France affamée : cette assistance nuit à la coalition, surtout elle empêche la Maison d'Autriche de concentrer toutes ses armées contre la France et d'obtenir à la fin de la guerre, la solution du grave problème qu'elle espérait en faveur de l'Archiduc. Tel fut en grande partie le résultat de l'ambassade du marquis de Ferriol (1700-1710).

Enfin, la Turquie devient pendant quelque temps le gardien de la Pologne, dont la diplomatie française favorisait la politique ; c'est le fait caractéristique de la mission du comte des Alleurs, successeur de M. de Ferriol à Constantinople (1710 à 1716).

Sur ce dernier chef, sans insister sur la constante conformité de doctrines, d'appréciations, de langage, que le lecteur pourra remarquer dans la correspondance officielle échangée, il

n'est pas sans intérêt d'appeler l'attention sur les prévisions que Louis XIV émit au sujet de la Pologne, prévisions trop justifiées par les événements.

Le Grand Roi pensait avec raison que la République slave excitait les convoitises de ses puissants voisins, et selon l'expression de Mignet, il formulait la crainte que « l'Empereur, le Moscovite, l'Electeur de Brandebourg, ne partageassent entre eux les Etats de la Couronne de Pologne. » Comme la bonne entente ne pouvait manquer de s'établir tôt ou tard entre ces trois princes par la force même des choses, et avoir l'inappréciable résultat d'écarter les causes de conflit et de rivalité au moment des partages, la diplomatie française, désireuse de maintenir l'intégrité de la Pologne, se servit de la Turquie pour mettre ce royaume à l'abri d'un accaparement. Son triomphe fut précisément de vaincre l'opiniâtre indécision des ministres de la Porte dans ce temps des négociations avec les Russes (ou Moscovites). Le sultan Ahmed III, l'heureux vainqueur de Pierre le Grand sur les bords du Pruth accepta, à l'instigation de l'envoyé de Suède Poniatowski gagné par le comte des Alleurs à la cause française, que la rédaction des conditions de paix comprit cette clause libératrice : le Tsar s'engageait à ne plus se mêler en aucune façon des affaires de la Pologne ; « le Turc devenait le gardien et protecteur de la liberté polo-

naise » (1). Le représentant du Roi à Constantinople avait donc gagné la partie, mais le traité du Pruth n'était pas hélas ! un arrangement fondé sur de mutuelles et durables concessions ; la France et la Turquie perdirent bientôt l'espoir d'empêcher la plus inique des spoliations ! La Pologne ayant résisté à cette nécessité bienfaisante de l'hérédité monarchique donna finalement naissance à de terribles calamités qui n'ont fini que par sa ruine entière, malgré l'appui de ses amis.

La puissance ottomane subit quelque peu, pendant cette durée de seize années, l'orientation de la politique de Louis XIV et de la Régence, conforme à la tradition. La même époque prépare, comme nous venons de le dire, les succès éclatants de la deuxième partie du XVIIIe siècle. Nous nous bornerons donc à cette intéressante étude dans les prochains chapitres.

Au XVIIIe siècle, la diplomatie française devait jouer un rôle important dans les événements de l'Orient ; elle devait continuer avec la diplomatie ottomane cette amitié séculaire, ces combinaisons durables dirigées d'après des principes fixes. avec cet esprit de suite qui a été comme aujourd'hui le véritable

(1) L'un des historiens les plus distingués de notre époque. M. Albert Vandal, de l'Académie française, a traité ce point de vue d'une façon fort remarquable dans son ouvrage « Une ambassade française en Orient sous Louis XV (1728 à 1741) ».

caractère des deux gouvernements amis (1).

On est véritablement frappé, à cet égard, de la conduite des relations avec les Sultans sous Louis XIV; de même aussi, malgré certaines fautes du début, de la capacité, de l'habileté de la diplomatie française.

Les archives diplomatiques relatives à la Turquie du XVIIIe siècle permettent de reconnaître la supériorité de la diplomatie française sur toutes les autres de l'Europe, à l'exception de la diplomatie hollandaise; mais elles dévoilent aussi la sérieuse activité, l'application aux affaires, l'intelligence dont firent preuve en maintes circonstances les Grands Vizirs de la Porte ottomane, dans leurs mémoires et lettres diplomatiques.

Louis XIV a pu commettre de grandes fautes; il a pu se lancer dans la succession d'Espagne, tomber dans des dépenses excessives pour soutenir une guerre désastreuse, ébranler enfin la fortune du royaume, néanmoins et c'est le fait brillant qui éclate à cette époque mémorable, il a eu le rare mérite, en s'efforçant d'attacher la Turquie à ses propres destinées, de continuer l'œuvre grandiose de ses prédécesseurs: comme le disait si bien Guizot « la puissance de la France, sa prépondérance en Europe, l'abaissement des puissances rivales, en un mot

(1) Ce système de la plus saine politique se perpétue de nos jours : d'éminents diplomates comme LL. EE. Munir Pacha et M. Constans y consacrent avec éclat tous leurs efforts.

l'intérêt politique de l'État, la force de l'État, c'est là le but auquel Louis XIV a constamment tendu. »

C'est donc le désir de puissance et d'agrandissement de la France qui l'a guidé dans sa lutte contre l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre ou la Hollande, et dans ses bons rapports avec l'Empire ottoman. Il eut une fois la faiblesse de rompre avec les Turcs : la bataille de Saint-Gothard gagnée par ses troupes en 1664 sauva les Etats d'Autriche. Mais Louis XIV se repentit de sa générosité en faveur de Léopold Ier et revint, après 1669, à l'ancien système de l'union la plus intime. Plus spécialement, la politique royale s'est manifestée en Orient sous trois aspects : par un accroissement d'influence comme moyen d'affaiblir les puissances rivales, et par le développement du catholicisme et du commerce national. Telle est la triple raison des rapprochements séculaires de la France et de la Turquie. Elle est d'ailleurs confirmée dans toutes les instructions données aux ambassadeurs français près la Porte ottomane : tous sont chargés par le Roi, de ménager les rapports que peuvent avoir avec les intérêts généraux de l'Europe et particulièrement avec ceux de la France « le mouvement ou l'inaction d'une puissance aussi considérable que celle des Turcs », d'assurer la protection du christianisme, et celle du commerce que les nationaux font dans les Etats du Grand Seigneur.

Le développement de la politique française à Constantinople, c'est là la pensée supérieure qui a présidé à la conception de cet essai historique. Pour que le lecteur poursuive la vérité d'un pas sûr à travers le labyrinthe des événements, nous n'avons pas hésité à recourir aux documents présentant une authenticité absolue, principalement aux originaux que la Commission des archives diplomatiques a bien voulu mettre à notre disposition.

Ce volume se divise en deux parties : la première est consacrée à la mission du marquis de Ferriol (1700 à 1710), la seconde à celle du comte des Alleurs (1710 à 1716).

Dans les mêmes chapitres, nous avons traité de la politique générale, et des événements qui se produisirent en Europe et eurent une influence quelconque sur les rapports de la France et de la Turquie.

Il nous a paru nécessaire de ne pas négliger certains détails, certaines anecdotes, sans lesquels tout récit historique manque de coloris et d'intérêt. Ce sont, en effet, de véritables indications pour l'intelligence de la politique et la nature des relations diplomatiques. Elles seules permettent de restituer sous un vrai jour le tableau caractéristique d'une époque. Mais pour que le tableau général reste aussi clair qu'il est possible, nous avons cherché à ne pas tomber dans un excès contraire : un grand écrivain n'a-t-il pas dit que « les petits

faits ne doivent entrer *dans le plan* que lorsqu'ils ont produit des événements considérables ? »

Le mérite de tout historien est de maintenir la proportion entre les faits, de ne pas prendre le moyen pour la cause.

Il ne doit jamais oublier que les grandes causes permettent seules d'expliquer que les petits moyens aient pu produire de grands événements, que le seul but de l'histoire diplomatique est de peindre les rapports et les proportions des choses et des hommes. Il lui faut ensuite une étonnante sûreté de coup d'œil, une profonde pénétration : c'est pourquoi nous solliciterons, à notre égard, toute la bienveillance du lecteur.

Les deux premières éditions de mon récent ouvrage, « l'Effort ottoman » ayant obtenu la faveur des milieux politiques et lettrés, cette certitude et la confiance dans les appréciations sympathiques des maîtres ont vaincu les hésitations dans lesquelles me laissaient mon inexpérience et ma volonté.

A une époque où la Turquie subit sans raison dans la personne de ses nationaux et de son souverain l'hostilité criminelle de la presse européenne, il faut avoir en outre un certain courage d'attirer l'attention sur cette noble nation, et d'éclairer sur ses progrès, sur le degré de son avancement, le public destiné à la juger loyalement sans parti pris.

Il ne faut pas moins de courage, à un autre point de vue, d'essayer de détruire en Europe les idées invétérées sur l'esprit turc au XVIII[e] siècle, sur son action diplomatique méconnue. Dans l'élaboration de timides essais comme « l'Effort ottoman » et « les Relations diplomatiques de la France et de la Turquie au XVIII[e] siècle » que je considérais à bon droit comme difficiles et délicats, les encouragements ne m'ont pas manqué fort heureusement.

Mon grand-père vénéré, M. Charles Rousseau, avocat, s'est créé sur ce point de nouveaux titres à ma reconnaissance ; et il m'est particulièrement doux de lui témoigner publiquement et du fond du cœur cette gratitude pour les marques d'affection ardente et les judicieux conseils qu'il m'a prodigués, lesquels ont le don de fortifier la volonté d'un homme dans le sentier du devoir et de l'honneur.

L. R.



RELATIONS DIPLOMATIQUES
DE LA FRANCE ET DE LA TURQUIE
AU XVIIIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

AMBASSADE DU MARQUIS DE FERRIOL

(1700 A 1710)

I

La fin du XVIIe siècle est marquée en Europe par des faits considérables dans le domaine de la politique extérieure. A l'Occident, le fameux traité de Ryswick, signé en 1697, avec la médiation de la Suède, suspend pour quelques années la rivalité entre la France, parvenue au commencement de sa décadence, et la Ligue puissante organisée par Gillaume III d'Angleterre. En Orient, la Turquie est obligée, malgré les plus héroïques efforts, de renoncer à une lutte dans laquelle le prestige de ses armes vient de sombrer, à Zentha, sur le sol européen : le traité de Carlowitz conclu en 1699, grâce à l'intervention de l'Angleterre et de la Hollande, consacre la paix entre la Sublime Porte d'une part, et de l'autre l'Allemagne, les Moscovites, la Pologne et la République de Venise.

Un épuisement général semble avoir succédé, parmi les nations, à ces guerres allumées par l'ambition dynastique de la France et de la Maison d'Autriche. Cependant, un conflit plus terrible encore surgit, un an à peine après la paix de Carlowitz, et dans l'intervalle de temps qui nous occupe ici, sur les divers points de la monarchie espagnole et des États héréditaires autrichiens, une lutte de géant s'engage, suscitée par la mort de Charles II d'Espagne. La France, tenue de faire face à la plus formidable coalition, tourne au dehors les regards, cherchant un appui capable de garantir le succès de ses armes et de rétablir la tranquillité publique par la diversion d'un allié dont les suites seraient funestes à la Maison d'Autriche. Elle pensa le trouver dans la Turquie avec laquelle elle était attachée depuis deux siècles par des liens d'affection. Sa diplomatie audacieuse et habile poursuivit l'exécution de ce but. Le succès répondit-il à l'effort ? Tel sera l'objet des chapitres suivants.

Quelques mois avant l'ouvertnre de la succession d'Espagne, Louis XIV avait résolu de rappeler à lui son ambassadeur à la Porte, M. de Châteauneuf de Castagnères, et de le remplacer par le marquis de Ferriol, sur la recommandation même du marquis de Torcy, ministre d'État.

La grande expérience des affaires turques que ce diplomate semblait avoir acquise par ses fréquents voyages en Orient, le faisait considérer aux yeux du Roi, comme l'un des plus capables de représenter dignement la France auprès du Sultan régnant, Mustapha II, lequel avait alors comme premier ministre, le Grand Vizir Hussein pacha.

Dans une lettre écrite au Roi, le 29 octobre 1705, pour demander la place vacante de conseiller d'Etat d'épée, M. de Ferriol expose précisément l'état de ses services qui l'avaient signalé dès le début à l'attention du cabinet de Versailles. « J'entrais dans les Mousquetaires en 1669, pour aller en Candie, où je reçus deux blessures en 1672. Votre Majesté me donna une compagnie de cavalerie, et en 1675 elle m'envoya en Hongrie commander un régiment de Tartares et de dragons. J'avais en même temps l'honneur de rendre compte à Votre Majesté des affaires de Hongrie ; enfin, j'ai fait sept campagnes avec les Grands Vizirs ou les Sultans avant d'être ambassadeur. »

Le Roi pouvait compter sur l'expérience de M. de Ferriol.

Quelques semaines avant son départ, le nouvel ambassadeur reçut un mémoire devant servir à son instruction en vue de sa prochaine mission diplomatique. C'était une tradition à la Cour de donner à tous les représentants de la France à l'étranger, des instructions écrites dont ils devaient, dans le silence du cabinet, faire une étude approfondie avant d'entreprendre leur voyage.

Nous croyons utile de faire connaître au lecteur quelques-unes des dispositions de ce document qui méritent d'attirer l'attention comme relatant la conduite à tenir par le marquis de Ferriol auprès de la Porte ottomane.

Le diplomate français doit consacrer tous ses efforts à la stricte exécution des Capitulations, au développement du catholicisme et du commerce, et de la puissance de la France au Levant.



I. — L'ordre lui est donné d'avoir toujours en vue ce qu'il a remarqué que « la principale application de tout ambassadeur doit être de protéger la religion et le commerce dans toute l'étendue de l'Empire ottoman, de veiller à l'observation des Capitulations renouvelées en 1673 ».

Pour rechercher l'origine de ces conventions réglant les droits des sujets chrétiens sur le territoire ottoman, il faut remonter au règne de Louis XI.

Tous les chrétiens jouissent, dès cette époque, de la protection du Roi de France, non seulement pour l'exercice de la religion, mais encore pour celui du commerce national. A maintes reprises, sous l'auspice de nos Rois, les privilèges des religieux, les franchises des marchands français et autres naviguant sous la bannière de France, sont confirmés.

En 1534, François I[er] envoie M. de la Forest, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, comme premier ambassadeur résident à la Porte. Un traité d'amitié conclu l'année suivante renouvelle solennellement les Capitulations précédemment consenties. Les Capitulations de 1576 confirment et complètent les droits accordés par le Grand Seigneur en 1572 et en 1574. Jacques de Germolet négocie, en juillet 1581, de nouvelles conventions: c'est l'époque de Henri III et du sultan Murad III. Enfin les plus fameuses jusqu'à celles de 1676, datent de l'année 1673, durant l'ambassade de M. de Nointel.

Les Turcs sont toujours restés fidèles à ces traités loyalement consentis. Au faîte même de leur puissance, ils n'ont jamais rien entrepris contre eux, à de très rares exceptions. Il y eut, sans doute,

des ambassadeurs qui se crurent obligés, comme le sieur de la Vigne, de faire preuve d'une énergie farouche envers les ministres de la Porte, pour assurer la stricte application des Capitulations, mais les Turcs, à part quelques faux pas qu'il faut imputer en grande partie aux éléments hérétiques de l'Empire, se sont montrés fidèles à la solennité de leurs engagements.

A l'époque de la mission du marquis de Ferriol, une seule nation avait réussi à se soustraire à la protection religieuse du Roi de France, laquelle s'étendait primitivement à tous les chrétiens. De 1530 à 1546, les Vénitiens signèrent deux Capitulations particulières avec la Porte.

Les autres nations européennes devaient suivre plus tard le même exemple avec un entier succès, au milieu du XVIIIe siècle. Dans le but d'implanter leur prépondérance, on vit l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, toutes les grandes puissances, envoyer à Constantinople, des représentants qui diminuèrent d'autant par leur présence, le crédit de l'ambassadeur français Par suite, celui-ci ne pourra plus jouer le rôle qu'il ambitionnait ; il perdra la chance de s'occuper des Religieux appartenant à d'autres nationalités. Les ennemis de la France saisiront même ce changement d'état pour détruire son influence séculaire en Orient, et sous le fallacieux prétexte de se rendre en Terre Sainte, de nombreux religieux catholiques pratiqueront l'espionnage pour préjudicier gravement aux intérêts du Roi, comme le cas se présenta avant la guerre de 1672.

Cependant, le mémoire remis au marquis de Ferriol le prouve, les Rois de France ordonnèrent

toujours à leurs ambassadeurs, d'accorder une entière protection à tous les Religieux, sans exception, qui auraient recours à eux ; en conformité de ce principe généreux, les articles 37 à 43 furent ajoutés en 1679 aux Capitulations de 1673.

Seuls, les citoyens de la République de Venise ne pouvaient bénéficier de la protection royale. La France considérait les Vénitiens avec la plus grande malveillance, au point qu'elle applaudit même aux défaites que les armées turques leur infligèrent en 1698. Si, pour prix de tels désastres, Venise avait obtenu, grâce à ses alliés, la Morée par le traité de Carlowitz, elle offrait déjà des preuves de la précarité de sa puissance ; et en présence de l'Empire ottoman encore formidale, la protection de Louis XIV lui eût été nécessaire sous le rapport politique et religieux. Cependant, la République n'avait aucune chance de solliciter avec succès l'intervention de la diplomatie française, chaque fois surtout que la question religieuse serait en jeu ; la France, en effet, n'avait pas à intervenir en sa faveur, comme ancienne protectrice des chrétiens latins dans le Levant. Pour une nation qui s'était soustraite de la bannière de France, en signant deux Capitulations avec la Porte, ce n'était que justice, à tous les points de vue, de l'abandonner à son propre sort et de lui faire ressentir le contre-coup de sa témérité.

Il faudra uniquement des motifs plus puissants tenant à la politique générale, pour éveiller l'attention de la France et modifier, comme en 1700, son attitude à l'égard de Venise.

Ainsi, d'après les instructions, le représentant du Roi à Constantinople, devait travailler sans relâche



au maintien des prérogatives royales dans le domaine religieux, veiller autant que possible à ce que les Religieux latins ne recherchent que la protection de Sa Majesté et ne prêtent pas l'oreille aux suggestions, aux insinuations malignes, de nature à encourager les défections.

A cet égard, les ennemis du catholicisme mettaient tout en œuvre pour contre-balancer l'influence française.

Le mémoire expose nettement les craintes et les intentions du Roi. Louis XIV constate que la Religion a perdu beaucoup de la liberté dont elle jouissait auparavant, non pas que le Grand Seigneur soit hostile aux chrétiens, mais à son insu, beaucoup de fonctionnaires turcs, guidés par des sentiments d'exaltation ou de cupidité, molestent les adeptes des différentes églises, empêchent sous divers prétextes, que les réparations des Saints-Lieux soient exécutées, malgré les commandements de 1690, et se refusent à rendre la justice chaque fois qu'elle est demandée.

La persécution ouverte ou cachée se manifestait alors sous diverses formes, principalement par l'emprisonnement, la confiscation des biens, la mort. Les hérétiques avaient une grande part de responsabilité dans ces actes contraires à la liberté de conscience. Donnant le spectacle de la bassesse et de la lâcheté, Arméniens ou Grecs schismatiques, réussissaient à corrompre certains pachas pour tyranniser les Latins. Il n'y avait point de sommes auxquelles ne puissent prétendre les rares officiers de la Porte qui s'étaient voués à la haine du nom chrétien.

Cette œuvre d'iniquité ne pouvait sans doute se faire qu'avec le temps : c'était peut-être un moyen de la faire avec succès. En tous cas, il fallait que l'ambassadeur mît à profit toutes les occasions pour arrêter le torrent de persécutions prêt à inonder tout le Levant. M. de Castagnères, malgré tout son crédit, n'eut pas l'énergie que nécessitaient d'aussi graves circonstances : la faiblesse de son caractère encouragea les hérétiques dans leurs attaques. Pendant plusieurs années, sur les divers points de l'Empire, on vit leur criminelle influence s'affermir sur les cadavres des Latins.

Une politique de protection, incessante et ferme s'imposait donc en faveur de la Religion. Le marquis de Ferriol et ses successeurs la dirigèrent avec certitude et solidité, parfois avec bonheur.

Indépendamment de la conduite à adopter contre la persécution, l'ambassadeur devait faciliter les missionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, rétablir les missions de Trébizonde et celles des frontières abandonnées depuis 1680. Sa mission consistait en outre à insister auprès de la Sublime Porte pour la restitution au culte de quelques églises de l'île de Chio : M. de Castagnères n'avait pu obtenir gain de cause à ce sujet, le Grand Seigneur voulant rester maître d'agir conformément à l'intérêt suprême de l'Islamisme.

L'instruction du Roi révèle une faute très préjudiciable au catholicisme, dont se rendaient coupables les missonnaires ; elle précise la conduite à tenir dans ce cas par le marquis de Ferriol.

« Il doit en même temps prendre garde du zèle inconsidéré que quelques missionnaires font quel-

quefois aller trop loin ; et souvent la Religion souffre plus du préjudice par le fait de ces entreprises imprudentes ou de ces demandes faites à contretemps, qu'elle ne retirerait de véritables avantages du succès. »

Enfin, le Roi rappelle à son représentant cette règle pleine de noblesse dont ne doit jamais se départir un diplomate français à l'étranger ; c'est de ne jamais essayer de corrompre à prix d'argent les officiers de la Sublime Porte pour développer en Turquie le catholicisme ou le commerce.

« La considération seule de Sa Majesté doit être le seul motif qui doit obliger les Turcs à lui accorder ce qu'elle demande. » Rien ne fait plus d'honneur à Louis XIV que cette belle remarque adressée à l'ambassadeur. La séduction par l'argent est, certes, un des ressorts les plus dangereux que puisse faire jouer une audace ambitieuse pour réussir parmi les hommes : mais tout cela ne peut manquer d'irriter l'opinion publique ; une telle conduite avilit le prince et la nation.

A la lecture des instructions royales de l'époque, on trouve une âme qui a toujours été la même. L'homme de bien se retrouve dans le Roi. A l'apogée comme au déclin de sa gloire, on jouit réellement du grand homme tout entier.

La diplomatie française subit l'impulsion de ces nobles principes qui exercèrent sur les relations entre peuples une si puissante influence. C'est là la principale cause pour laquelle le prestige moral de la France a tout au moins survécu jusqu'à nos jours en Orient. Au milieu des plus grands changements politiques dans lesquels fut impliqué l'ave-



nir de notre pays, au milieu de la plus grande activité extérieure, les diplomates français, malgré quelques erreurs, méprisèrent les moyens déshonnêtes pour mener à bien leurs négociations. Le lecteur se convaincra aisément, par la suite, que notre opinion se concilie avec les faits de l'histoire.

II. — Au moment où le marquis de Ferriol allait prendre possession de son poste d'ambassadeur à Constantinople, une paix presque générale régnait sur l'Europe.

L'ouverture prochaine de la succession de Charles II dont la mort était attendue d'un moment à l'autre, suscitait chez Louis XIV des craintes légitimes sur l'exécution du testament. Aussi multipliait-il ses négociations avec les Cours souveraines, telle que l'Angleterre, et pensait pouvoir briser par les armes la résistance éventuelle de l'irréductible Maison d'Autriche.

Jamais les chances de l'avenir n'avaient paru à ce moment plus incertaines, et la possibilité d'une tranquillité, plus improbable aux esprits éclairés.

Le Roi dut envisager très certainement, comme l'exposé suivant le démontre, la possibilité d'une rupture avec l'Empereur. Il y avait une raison majeure pour lui d'assurer préventivement par tous les moyens diplomatiques, les prochaines victoires, les hostilités pouvant surgir d'une manière inopinée. Le meilleur moyen devait être de prescrire à l'ambassadeur de France à Constantinople, d'insister surtout auprès de la Porte, sur la nécessité d'une paix durable avec la puissance contre laquelle le Grand Seigneur conservait le plus grand



ressentiment, afin que la Turquie fut en mesure, le cas échéant, de prêter secours à la France.

Nôus avons vu que la République de Venise avait obtenu, en 1699, par traité de paix, la Morée qui constituait l'apanage de la Sultane Validé et des Grands Officiers du Sérail.

Sans aucun doute, le Porte considérait cette paix comme une simple trève, nourrissant l'espoir de reprendre bientôt les territoires perdus, malgré l'insuccès récent de ses armes sur la coalition. Il y avait lieu d'appréhender que l'exécution de ces projets belliqueux amènerait des complications préjudiciables aux grands desseins du Roi. Il sera donc essentiel au marquis de Ferriol, d'après les instructions, de persuader au Grand Vizir que la paix est l'unique salut de la Turquie, car une rupture serait dangereuse pour le moment, et encore plus pour l'avenir, par ses terribles conséquences. En déclarant la guerre aux Vénitiens, dira-t-il, la Porte pourrait peut-être reconquérir les provinces cédées, elle ferait en tout cas, des pertes infiniment plus grandes par la facilité qu'elle donnerait à l'Allemagne de s'agrandir vers l'Orient ; elle serait la victime de tout. Elle augmenterait enfin, au détriment de la France, la puissance de l'Empereur qui convoite les Etats d'Italie soumis à la monarchie d'Espagne.

Tels sont les arguments très fondés que le diplomate français mettra en valeur. Si, nonobstant son activité, une rupture était inévitable, il devra, comme ami commun des deux puissances, offrir ses bons offices et sa médiation pour terminer le différent.

Le fond des instructions royales repose avec insistance sur cette question politique.



Le mémoire contient enfin des ordres formels relatifs à la préséance.

M. de Ferriol devra s'attacher, pour le renom et l'honneur de la France, à la stricte observation des règles suivies par ses prédécesseurs dans le cérémonial des audiences publiques, maintenir la préséance de l'ambassadeur français sur tous ses collègues, conformément à l'esprit des Capitulations octroyées en 1675, éviter autant que possible de se rencontrer dans les cérémonies officielles avec le représentant de l'Empereur, dont le crédit grandissait à la Sublime Porte depuis les dernières victoires.

Cette question du cérémonial devait naître dès l'arrivée du nouvel ambassadeur et donner le prétexte à des discussions stériles de protocole, à des écarts dans lesquels nous verrons la Turquie opposer à l'infatigable activité de la diplomatie française, à son intransigeance, à sa fierté sans cause, une constance aussi infatigable, une douceur impassible, un respect absolu des usages en un temps où les Turcs passaient encore à tort, aux yeux de leurs contemporains, pour des barbares.

M. de Ferriol, principalement éclairé sur l'étendue des dangers qui menaçaient la France, aurait dû chercher au contraire à mériter la continuation de la confiance que la Porte avait marquée à ses prédécesseurs.

Dans de telles conjonctures, il eût fallu écarter les causes de mécontentement qui sont un obstacle constant à une bonne entente ; une conduite sage et mesurée consolidant l'amitié eût été nécessaire, pour tourner les résolutions des Turcs d'une manière favorable à nos intérêts. Pour maintenir l'influence



prépondérante de la France, en Orient, après les succès militaires et diplomatiques de la Maison d'Autriche, confirmés par le traité de Carlowitz, la sagacité, la prudence du cabinet de Versailles, réputé le plus habile de l'univers, auraient dû prévenir par des instructions moins intransigeantes, tout ce qui pût troubler les relations diplomatiques et compromettre l'avenir en aliénant de la France le cœur des Turcs : il perdit ce point de vue que la diplomatie a le devoir de prévenir les événements malheureux.

M. de Ferriol crut, en agitant à tort, la question du cérémonial dans l'incident de l'épée que nous allons relater, saisir un moyen de consolider le prestige du Roi, singulièrement affaibli par son prédécesseur. Cette idée qui semblait appuyée sur la raison, fut fausse en pratique. S'il est tombé dans une erreur partagée par la diplomatie française, je n'accuse ni son courage, ni son intelligence, mais plutôt son inexpérience des choses de Turquie. En matière de politique extérieure, il a tiré sans succès tout le parti possible d'un système de préjugés qui a sombré au XIXe siècle par le vice même de son origine empirique. C'est l'impression qui se dégage des événements suivants : disons même que les ressentiments les plus graves fomentés par le désir de la vengeance auraient pu naître à l'égard de la France si le gouvernement ottoman n'avait fait preuve dans sa conduite, d'une patience admirable, d'une sagesse peu commune pour l'époque.

II

Les vaisseaux du Roi, le *Bizarre* et l'*Asseuré*, amenant le marquis de Ferriol et sa suite, mouillèrent dans le port de Constantinople, le 11 décembre 1699.

Le premier acte de l'ambassadeur fut d'envoyer son drogman chez le Grand Vizir, pour lui annoncer son arrivée et lui demander audience. Maurocordato, le père, conseiller d'Etat et premier interprète de la Porte, vint complimenter le diplomate de la part d'Hussein pacha et fixer au 25 décembre la date de l'audience.

L'entrevue parut à tous très brillante. En présentant la lettre de Sa Majesté, M. de Ferriol fit dire au Grand Vizir par le drogman que « le Roi son maître, avait appris avec plaisir que Sa Hautesse avait confié les principales affaires de l'Empire à un homme aussi éclairé que lui, et qu'il ne doutait pas qu'il ne continuât de tout son pouvoir à entretenir l'union et la correspondance qui étaient établies depuis si longtemps entre les deux Empires. »

Il résulte de cette audience, que l'ambassadeur n'avait eu qu'à se féliciter de l'accueil. Le Grand Vizir s'était conduit à son égard avec une courtoisie parfaite, saisissant toutes les occasions de lui témoigner une sympathie dont il avait le droit d'être satisfait.

Bien que cette réception flatteuse fit bien augurer de l'avenir, le marquis de Ferriol, donnant tout à la violence, comptait suivre rigoureusement les ordres du Roi et faire preuve de la plus grande fermeté dans les questions de cérémonial. Avant l'audience

solennelle qu'il se proposait de demander au Grand-Seigneur, pour la présentation de ses lettres de créance, il avait déclaré à son entourage qu'il voulait être reçu avec un caftan doublé de martre zibeline, insigne honneur que la Porte avait fait aux ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande, à titre de médiateurs, à leur retour des conférences de Carlowitz : il faut dire que le diplomate français ne pouvait à cet égard s'en prévaloir, puisque son prédécesseur n'avait pas reçu cette distinction.

« Il est dangereux, disait-il cependant, de mollir devant les Turcs ; c'est la nation la plus fière avec les humbles et un ambassadeur faible dans les commencements, peut s'assurer de ne l'être que de nom durant son ambassade ». Avec de telles idées, des éventualités fâcheuses étaient à redouter, dès le début de la mission diplomatique.

D'anciens préjugés, nés de l'orgueil et du pouvoir que Louis XIV, dans ses beaux jours, faisait partager à sa diplomatie, attachaient l'idée d'une soumission aveugle et absolue à tout ce qui émanait de la politique royale. M. de Ferriol dut croire, au premier abord, qu'il suffisait d'être, en Turquie, le représentant du Roi de France pour être obéi, mais il s'aperçut par la suite qu'il se faisait une idée fausse de l'apathie du gouvernement et du peuple turc.

Assurément, il est nécessaire à un ambassadeur d'être ferme pour réussir : cette fermeté devient cependant une source de grands maux quand elle s'applique avec exagération et ne sait pas se mesurer selon les circonstances.

Les premières difficultés qui s'élevèrent à l'audience du Sultan, confirmeront le lecteur dans cette

vérité que l'intransigeance en matière de politique extérieure. est la pire des erreurs, surtout quand elle s'applique à tort.

L'ambition immodérée est presque toujours fondée sur l'injustice. Le nouvel ambassadeur fut inexcusable, en soulevant la question du caftan et de l'épée, de n'avoir pas étendu ses vues jusqu'aux principes qui auraient dû diriger ses efforts.

Avant de se faire admettre à l'audience du Grand Seigneur, M. de Ferriol ouvrit d'actives négociations pour régler à son avantage la fameuse question du caftan. Sa Hautesse avait accordé un caftan de martre zibeline aux ambassadeurs *extraordinaires* d'Angleterre et de Hollande en récompense de leur médiation aux conférences de Carlowitz. Elle le refusa à l'ambassadeur *ordinaire* de Louis XIV.

C'était un suprême honneur que le représentant du Roi ne pouvait exiger sans que le refus opposé par la Porte pût être considéré par lui comme une atteinte au caractère dont il était revêtu. De la part du Grand Seigneur, il n'y avait aucune pensée d'humilier l'ambassadeur et de diminuer son prestige. En outre, la prétention d'être reçu avec tous les autres honneurs rendus au comte d'Ottingham, ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, à son départ de Constantinople, était aussi peu fondée, « les Turcs ayant coutume d'user ainsi avec l'ambassadeur d'un grand prince qui venait de conclure un traité de paix avec eux. » Cependant le Grand Seigneur ne voulant pas augmenter les embarras, dès le début, offrit un tempérament par esprit de conciliation. L'ambassadeur recevrait, au moment de la cérémonie, un caftan ordinaire et quelques jours

après une pelisse de martre zibeline. M. de Ferriol se résolut à cette concession plutôt dictée par la prudence qu'imposée par la faiblesse, et il fut avisé que le Sultan lui donnerait audience le 5 janvier 1700.

De l'avis des contemporains, le cérémonial surpassa en magnificence tout ce qu'on avait imaginé jusqu'alors, à l'égard d'un ambassadeur ordinaire près la Porte ottomane. En prodiguant les manifestations les plus enthousiastes, le Gouvernement ottoman entendait ainsi, par un tel acte de condescendance, développer les rapports d'entente et d'amitié et consolider l'alliance séculaire des deux grands peuples.

Le 5 janvier, l'ambassadeur de Ferriol sort du Palais de France à la pointe du jour, avec l'ancien ambassadeur de Châteauneuf de Castagnères, accompagné des gentilshommes de sa maison et de toute la nation française. Le Chiaoux-bachi attendait le cortège sur le port, du côté de Constantinople, avec les Janissaires de la Porte, et soixante chevaux des écuries de Sa Hautesse, destinés aux personnes de la suite, dont deux richement harnachés pour le service des ambassadeurs.

Le cortège s'avance dans l'ordre le plus parfait. Les janissaires, valets de pied, drogmans, les douze gentilshommes du Palais de France, les officiers du Roi ouvrent la marche. Le Chiaoux-bachi, précédé de ses chiaoux, marche devant l'ambassadeur, défense ayant été faite à ce haut dignitaire de se mettre à la droite de l'ambassadeur ; la nation ferme la marche. Dès que le cortège a traversé la première cour du Sérail et pénétré dans la seconde, tout le monde met pied à terre. Et tandis que, selon la

coutume, 4.000 janissaires en signe d'approbation, courent en toute hâte vers les jattes de riz disposées sur le chemin, lesquelles doivent leur servir de repas, le marquis de Ferriol, descendant de cheval, est reçu par huit Capigis qui le précèdent dans la salle du Divan.

L'ambassadeur entre dans la chambre d'audience au moment même où le Grand Vizir, revêtu de ses habits les plus magnifiques, y pénètre par une autre porte. Après les saluts d'usage, M. de Ferriol se met à la place qui lui est désignée, Hussein pacha sur un banc avec trois Vizirs à sa droite, et les deux Cadileskers à sa gauche. La justice rendue, on apporte des bassins à laver à toutes les personnes qui doivent manger aux cinq tables dressées dans la même salle.

L'ambassadeur mangea seul, avec le Grand Vizir.

A toutes les tables furent servis plus de trente plats. Bien que les mets turcs fussent différents de ceux de la cuisine française, le marquis de Ferriol sut donner une preuve de savoir vivre en faisant honneur à presque tous les plats.

A la fin de ce pantagruélesque repas, le Grand Vizir envoya le Telkidgi au Sérail, porteur d'une lettre demandant au Grand Seigneur si l'on introduirait l'ambassadeur. L'officier rapporta une réponse favorable que le Grand Vizir s'empressa de porter à ses lèvres et à son front avant d'en prendre connaissance. Aussitôt, on fit apporter les présents destinés à Sa Hautesse, une grande glace de toute beauté, mesurant 89 pouces de hauteur sur 62 de large, une pièce d'horlogerie admirable pour l'époque (elle marquait outre les heures et les minutes

les degrés du froid et du chaud et les variations des saisons). Il y avait en outre de superbes vestes d'étoffes d'or et du plus beau drap d'Angleterre. Les présents parurent si magnifiques, que le Grand Vizir demanda s'ils étaient de la part du Roi ou de la sienne ; l'ambassadeur répondit qu'ils venaient de sa part.

Le lecteur nous pardonnera la longueur de cette description peut-être superflue : nous avons voulu, tout en faisant un tableau des coutumes et du cérémonial en usage à cette époque, montrer tous les efforts de la Porte pour accueillir l'envoyé du Roi de France avec la plus grande distinction.

Jusqu'au moment de l'entrevue, tout s'était passé avec magnificence et selon le cérémonial établi. Le marquis de Ferriol se glorifiait déjà des honneurs rendus, quand survint l'incident de l'épée par la faute même du Chiaoux-bachi. Cet officier, froissé de ce que l'ambassadeur lui avait refusé la droite pendant la marche, vint dire à Maurocordato que l'ambassadeur portait une épée dissimulée en partie sous le caftan, contrairement aux usages qui défendent de se présenter avec des armes devant le Grand Seigneur. Comme l'officier turc menaçait d'en informer le Grand Vizir, le conseiller d'Etat interprète ne put se dispenser d'en parler à M. de Ferriol, qu'il engagea, avec une douleur peinte sur le visage, à quitter son épée. L'ambassadeur, piqué de cette demande, répondit qu'en portant l'épée, il ne faisait rien qui n'eût été pratiqué par M. de Castagnères, auprès duquel il venait de s'informer, et que l'épée faisant partie de l'habillement français et même la principale, il ne quitterait pas la sienne ». M. de Casta-

gnères fut, en effet, porteur d'une épée, lors de sa première audience chez le Grand Seigneur, mais comme elle était petite et dissimulée sous le caftan, elle ne fut pas aperçue. Au contraire l'épée de M. de Ferriol était une véritable épée de bretteur : elle ne put échapper à l'attention de l'un des officiers turcs.

Dès que la réponse du diplomate français fut parvenue au Grand Vizir, celui-ci poussa l'obligeance jusqu'à proposer à l'ambassadeur que s'il entrait sans épée, le Sultan écrirait une lettre au Roi pour le disculper de cette action d'ailleurs conforme aux usages établis en Turquie, qu'il donnerait même une attestation signée de lui et de tous les Grands de l'Empire pour affirmer que jamais aucun ambassadeur n'avait été vu avec des armes devant Sa Hautesse. M. de Ferriol était trop infatué de ses idées sur cet incident pour ne pas rester inébranlable dans sa résolution. Alors, le plus ancien des Capigis-bachis, le Janissaire aga, les deux Cadileskers, les Vizirs à trois queues et tous les officiers de la Porte vinrent à tour de rôle auprès du diplomate pour essayer de le faire changer d'avis. Ce fut peine perdue.

Il avait été impossible à tous de persuader l'ambassadeur des sentiments du Grand Seigneur.

La version française rapporte que le Grand Vizir eut l'idée d'obtenir par surprise ce qu'il n'avait pu gagner par la persuasion.

Selon la coutume ordinaire, deux Capigis-bachis prirent l'ambassadeur par le bras pour le conduire à la salle d'audience. Or, il en vint un troisième d'une taille de géant, lequel se baissant devant le



marquis de Ferriol, tenta de lui ôter son épée. Ce dernier, enflammé de colère, donna un si rude coup de la main droite et du genou qu'il envoya l'agresseur rouler sur le sol et dit à Maurocordato d'une voix vibrante : « Sommes-nous amis ou ennemis, Est-ce ainsi qu'on viole le droit des gens ! » Voyant revenir vers lui le colosse qu'il avait repoussé, M. de Ferriol ne douta plus un instant, après s'être dégagé des deux autres Capigis-bachis, que les choses ne fussent portées à toute extrémité.

Le moment semblait critique, les janissaires étaient frémissants de colère, quand parut à la porte de l'appartement de Sa Hautesse, le Capigi-aga, ou chef des Eunuques blancs qui fit signe de la main de ne faire aucune violence à M. l'ambassadeur ; et, s'étant approché de lui, il lui dit que s'il voulait quitter l'épée, il serait le bienvenu, mais que s'il persistait à vouloir la porter, il pouvait retourner au Palais de France. M. de Ferriol répondit qu'il ne pouvait ni ne voulait quitter son épée. Retournant alors sur ses pas, il laissa son caftan entre les mains d'un officier de la Porte, ordonnant aux personnes de sa suite d'imiter son exemple.

Après ces pénibles incidents, on aurait pu supposer que le retour ne donnerait lieu à aucune cérémonie. Ces craintes n'étaient pas fondées. Le gouvernement turc donna, à sa manière, une leçon de prudence et de sang-froid au diplomate français. L'ambassadeur trouva près de la grande porte du Sérail, les chevaux du Grand Seigneur, mis à sa disposition ; les Chiaoux et les Janissaires l'accompagnèrent en grand ordre, jusqu'au port, dans le même apparat que précédemment.

Sans infirmer la version française qui impute à Hussein pacha l'acte de violence très condamnable commis sur la personne du représentant de Louis XIV, il semble cependant que les Turcs firent preuve d'une grande modération inconnue jusqu'alors, pour éteindre toute semence de discorde, malgré l'irritation générale provoquée par l'intransigeance du marquis de Ferriol.

Cette question de l'épée, démesurément grossie, capitale entre toutes pour l'ambassadeur et son gouvernement, ne put avoir sur l'heure son dénouement dans de parfaites conditions ; nous n'en verrons la solution satisfaisante qu'à la fin de cette mission diplomatique, après 11 années de discussions stériles !

Irrité de la résistance inattendue de la Porte, M. de Ferriol considérait l'affaire de l'épée comme si importante qu'il demanda au Roi, le 5 février 1700, les pouvoirs étendus pour « tailler en plein drap, négocier ou déclarer la guerre si le Roi veut », de traiter enfin les affaires avec la hauteur nécessaire, contrairement à la mollesse que M. de Castagnères avait montré par ses actes !

Dans de telles circonstances, c'était commettre une grande faute que d'aborder une politique intransigeante. C'était chercher à faire tort aux affaires de France et à rendre par cette indélicatesse diplomatique, la vie de l'ambassadeur insupportable.

L'affront infligé au Grand Seigneur avait eu une portée considérable. Sa Hautesse était venue exprès de Sataldjé bien inutilement, pour donner audience à l'ambassadeur, il avait assemblé sa Cour et sa milice fait préparer un magnifique banquet. Il gourmande



fort son premier ministre de n'avoir pas prévu cet éclat.

Cependant, quelque pénible que fût, dans le moment, l'impression produite par l'attitude de M. de Ferriol, le Sultan ne laissa pas entrevoir dans sa lettre au Roi du 25 janvier 1700, l'indicible émotion causée par l'incident de l'audience.

Loin de montrer un langage courroucé dont les conséquences pouvaient influer d'une manière défavorable sur les relations diplomatiques avec la France, il se préoccupa uniquement de la paix, de faits favorables au maintien, chez les deux peuples, d'une entente sincère et durable, conforme à leurs intérêts respectifs, comme en témoignent les lignes suivantes :

LETTRE DU SULTAN MUSTAPHA II A LOUIS XIV

« Le plus glorieux des majestueux monarques de la croyance du Messie, arbitre de toutes les nations chrétiennes, Seigneur de majesté et d'honneur, possesseur de louange et de gloire, Louis, Empereur de France, notre ami, que vos fins soient comblées de bonheur ! Votre Majesté recevra par cette lettre impériale que mon Vizir, glorifié Conseiller et suprême Ministre, Hussein pacha, plénipotentiaire de la sincérité de mes intentions, qui est l'ornement du monde, celui qui ordonne l'ordre et les constitutions du peuple, qui par ses pénétrantes pensées termine les affaires de l'univers, qui affermit les fondements de l'Empire et de la prospérité, qui établit les colonnes de la Félicité et de la gloire, celui qui perfectionne la réputation du Grand Empire, qui dispose des dignités de la Grande



Monarchie, et la conserve par les amples miséricordes du Roi suprême (que Dieu perpétue sa grandeur et augmente sa puissance), ayant représenté et exposé au pied de notre Sublime Porte l'envoi que Votre Majesté a fait de son ambassadeur de Ferriol, destiné à notre Porte de félicité éternelle, qui est le refuge des grands Empereurs et des grands Rois, pour accomplir et perfectionner les pactes et les conditions de l'union et bonne correspondance qui est établie, confirmée et fortifiée depuis un très long temps entre Votre Majesté et notre Porte de félicité, et le rappel de son prédécesseur votre ambassadeur de Castagnères, ce que ayant parfaitement compris, nous lui avons permis de s'en retourner et vous écrivons cette lettre impériale pour affermir les accords de l'amitié. Ainsi, lorsqu'elle vous sera rendue, Votre Majesté considèrera que la ferme et constante amitié et bonne correspondance, qui existe depuis un très long temps entre les deux Empires, étant encore dorénavant maintenue et observée comme il faut, les articles qui sont insérés dans nos Capitulations seront aussi observés et maintenus pendant tout le temps de notre règne et les accords et pactes de l'amitié étant confirmés et affermis, vos sujets seront maintenus et protégés dans toute l'étendue de l'Empire et ils en retireront toujours dans la suite les mêmes avantages et utilités qu'ils ont retirés jusqu'à ce jour... »

La lettre fut remise par le Grand Vizir à l'ambassadeur, qui la transmit à Versailles, avec une demande de nouveaux ordres.

Le 8 avril, le Roi envoyait une réponse engageant

son représentant à une politique de résistance. Il menaçait même le marquis de Ferriol de lui notifier son congé, s'il ne pouvait obtenir par la persuasion que le Grand Seigneur le reçut avec l'épée. C'était une lourde faute de vouloir avec un déplorable entêtement, forcer la main à la Turquie dans cette question d'étiquette. Pour arriver à un fait décisif, le Roi envisageait tout d'abord un recours aux armes, mais dans la situation présente, un semblable dessein était irréalisable en raison des éventualités d'une grande guerre continentale, qui obligeaient les forces maritimes à rester concentrées sur les côtes françaises.

Il ne faut donc pas savoir outre mesure mauvais gré à l'ambassadeur de s'être plié aux exigences du Roi.

Coûte que coûte, il résolut de vaincre les résistances des Turcs ; mais son courage ne réussit pas à surmonter les obstacles qui s'opposèrent aux désirs de Louis XIV.

Dans l'intervalle qui s'étend entre l'audience au Grand Seigneur et la réception des ordres de la Cour, M. de Ferriol avait mis ce temps à contribution pour veiller aux intérêts religieux et commerciaux de la France, conformément aux instructions reçues au départ.

C'était surtout la question des Lieux Saints qu'il importait de régler au plus tôt. Le moment était peu propice, après l'événement grave qui avait signalé l'arrivée de l'ambassadeur à Constantinople. Ne fallait-il pas prévoir que la Porte, tout en accueillant favorablement les demandes fondées sur la justice, en reculerait l'exécution, y mettrait des délais, des obstacles, pour déplaire à un diplomate

querelleur qui avait déjà souffert quelques avanies des Turcs, sans que ceux-ci fissent preuve d'une contenance menaçante comme nous le verrons ci-après.

Quoi qu'il en soit, M. de Ferriol, considérant que l'autorisation de réparer les Lieux Saints était regardée par le Roi comme inséparable du programme de la politique française en Orient, présenta au Grand Vizir la requête suivante :

« Parmi les points principaux que l'Empereur, mon maître, m'a ordonné de demander à la Porte, la permission de réparer la voûte du Saint-Sépulcre et les autres lieux appartenant à la Terre Sainte, tient le premier rang ; cette permission fut accordée par le Sultan Ahmed, de glorieuse mémoire et depuis renouvelée par Sa Hautesse qui donna un deuxième commandement et ordonna à un de ses officiers d'aller à Jérusalem pour le faire exécuter ; mais la famine qui était fort grande dans le pays et qui avait triplé la dépense de cette réparation, fut cause que l'ordre du Grand Seigneur demeura sans effet ; je supplie présentement Sa Hautesse d'accorder un commandement confirmatif des deux précédents et conforme à l'objet que nous avons entre les mains. Votre Excellence ne saurait faire un plaisir plus sensible à l'Empereur, mon maître, qu'en me procurant la grâce que je demande ».

Dans un autre mémoire, l'ambassadeur réclamait la répression d'une avanie qu'il avait personnellement subie à Constantinople.

L'affaire du canot, qu'il est utile de mentionner ici, fut l'un des nombreux épisodes où se manifesta l'hostilité des officiers de la Porte à l'égard de M. de Ferriol.



L'ambassadeur entraîné par son humeur à froisser les Turcs dans leurs usages et coutumes, rendait inévitablement le plus mauvais service à la France, en faisant abstraction des intérêts de la nation auprès de laquelle il était accrédité ; il s'exposait par contre aux mille petites tyrannies qui mettent en danger, au gré des caprices, l'influence du gouvernement que l'on représente. L'incident du canot est, à ce sujet, piquant et instructif.

M. de Ferriol avait fait construire un canot à la française, orné de fort belles sculptures. A la poupe flottait le pavillon fleurdelisé de France. Un tendelet d'étoffe bleue servait à abriter de la pluie, ou d'un soleil trop ardent. Des rameurs turcs montaient le canot.

Or, le jour de la signature du traité de paix entre la Turquie et les Moscovites, le Grand Vizir cherchant l'occasion de montrer sa mauvaise humeur, fit dire au drogman Fonton que le Capitan pacha ferait couler sans pitié la barque aux étoffes d'or, si elle paraissait une autre fois sur le Bosphore. En même temps, les caiqdjis turcs étaient arrêtés et mis à la rançon de cinquante écus. Ils recevaient, en outre, chacun cent coups de bâton.

Cet incident dépeint les mauvaises dispositions de la Porte à l'égard du représentant de la France. Pour M. de Ferriol, les personnes et les choses étaient en Turquie autant d'obstacles auxquels il se heurtait à chaque pas. Il est indubitable que la conduite des ministres ottomans eût été tout autre si le diplomate français ne s'était pas attaché à enfreindre les usages ; le Grand Vizir aurait même fermé les yeux sur bien des irrégularités, s'il avait pu

compter sur plus de bienveillance et de gratitude.

Les bateleurs attachés au service de l'ambassade étaient musulmans. La religion du Prophète interdisant à ses adeptes de se mettre au service des Chrétiens, il était maladroit de les employer. Cependant, jamais incident pareil à celui du canot, n'était survenu pendant la mission de M. de Castagnères ; l'emploi de domestiques turcs n'avait pas été l'occasion de querelles entre la Porte et l'ambassadeur. Il faut donc admettre que le caractère du nouveau diplomate avaient le don d'indisposer les officiers turcs. Aussi sensibles à la rancune qu'à la reconnaissance, ils eussent épargné toute humiliation, si les caprices et les bizarreries n'avaient été la préoccupation constante de M. de Ferriol, depuis son arrivée à Constantinople.

Dans les circonstances très graves, dans lesquelles la France allait se trouver en Europe, il y avait danger à laisser établir une brouillerie avec les Turcs ; le plan de conduite obligeait, au contraire, la diplomatie française à se rapprocher d'eux.

Les relations se poursuivaient donc en une politique d'intrigues et de froissements réciproques dont il ne pouvait résulter, à la longue, que des conséquences funestes aux intérêts vitaux de la France, sur le point de soutenir le choc de la plus formidable des coalitions européennes.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées sans réponse de la Porte aux demandes présentées. M. de Ferriol jugea à propos de renouveler ses démarches, et, vers la fin de juillet 1700, il envoyait à Hussein pacha un nouveau mémoire concernant l'affaire de l'audience au Grand Seigneur et les réparations des Saints Lieux.

Le Grand Vizir affirma qu'il avait un grand désir d'aboutir à une solution heureuse. Il communiqua presque aussitôt la décision impériale. Sa Hautesse recevrait l'ambassadeur dans sa maison de campagne, à Sataldgé, sans épée, avec des habits à la turque. Bien que conciliante, cette réponse n'offrait aucune chance d'être acceptée par le Roi.

M. de Ferriol annonça à Louis XIV que la Porte restait intransigeante sur cette question, donnant, bien à tort, comme raison de son échec, l'influence grandissante des ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande.

Le Roi entendait être obéi. Dès qu'il eut connaissance de la réponse du Grand Vizir, il s'emporta contre son ambassadeur. L'irritation que provoquait en lui la résistance du gouvernement fut si vive, qu'il menaça le diplomate d'un nouveau rappel, s'il ne pouvait acquérir auprès du Grand Vizir un crédit assez puissant pour obtenir une audience avec l'épée et la veste de martre zibeline ; il exigeait aussi une réparation exemplaire pour la bastonnade infligée aux rameurs turcs du canot, de même qu'un commandement ordonnant le rétablissement des Saints Lieux et la conservation des églises de Chio, dont le Sultan avait ordonné en partie la démolition ou la désaffectation.

En réalité, le langage du Roi accusait une volonté impérieuse d'exiger le respect des Capitulations et du cérémonial, une imperturbable confiance dans sa puissance et dans le rôle qu'il se croyait toujours appelé à jouer dans l'Empire ottoman, comme protecteur de la religion et du commerce.

Mais les instructions royales ne laissent entrevoir



aucune menace coercitive. Dans les conjonctures présentes, l'appréhension de voir s'ouvrir, à bref délai, l'ouverture de la succession d'Espagne, engageait Louis XIV à ne pas irriter la Porte par l'emploi de moyens violents ; car il ne pouvait compromettre en Europe les intérêts dynastiques de la couronne.

Bien que cette politique de résistance révoltât l'orgueil du monarque, Louis XIV cacha son irritation au gouvernement turc.

Sans doute, il prêtera toujours une attention soutenue aux affaires turques, mais sa pensée intime et véritable en 1701 sera de se ménager les plus grandes chances de succès dans le partage de la monarchie espagnole, de concentrer ses forces maritimes sur les côtes françaises, et même, si la tournure des prochains événements l'impose, d'entraîner la Turquie dans ses propres intérêts.

Le système du Roi était fixé, pour la gestion de ses affaires à Constantinople ; il fallait, dans les circonstances actuelles, user de tous les moyens diplomatiques et non recourir aux armes, comme l'aurait souhaité M. de Ferriol.

Dans sa lettre à l'ambassadeur en date du 11 novembre 1700, le Roi fait part de ses préoccupations d'ordre politique dont nous venons de donner un court résumé.

« Depuis quelque temps, la santé du Roi d'Espagne a été réduite à une telle extrémité, que la nouvelle de sa mort était déjà répandue. Mais quoi qu'il vive encore, le péril paraît toujours égal et l'événement prévu par le traité est sur le point d'arriver ; l'Empereur refuse encore de souscrire aux conditions que je lui ai proposées. Cependant les mesures sont prises

de telle manière que si le Roi d'Espagne vient à mourir, je pourrai prévenir ceux qui pourraient s'opposer à l'exécution du traité (1) et me mettre facilement en possession du partage que j'ai réservé pour mon fils, Mes troupes sont sur la frontière d'Espagne, où j'ai envoyé le marquis d'Harcourt pour les commander, j'en ai d'autres du côté du Rhin, j'en ai en Dauphiné, en Provence, enfin, mes vaisseaux sont armés à Toulon, prêts à faire voile au premier ordre et les Hollandais en font amener pour se joindre aux miens et pour entrer dans la Méditerranée.

» Lorsque je le jugerai nécessaire, vous pourrez répandre le bruit de ces dispositions ; si la mort du Roi d'Espagne excite la guerre, j'ai lieu de croire qu'elle ne sera pas longue, et Dieu ayant toujours favorisé la justice de ma cause, j'aurai lieu d'attendre encore de sa divine Providence, de plus grands succès, si quelque jour la mauvaise conduite des Turcs m'obligeait à leur faire ressentir la puissance de mes armes.

» *Il ne convient pas d'employer présentement les menaces.* Mais il est bon qu'examinant davantage ce que je serai en état de faire, ils règlent leur conduite et sur leurs obligations, et sur le péril où ils seront exposés lorsqu'ils y manqueront. »

Comme en témoignent les lignes précédentes, Louis XIV avait pris la résolution de ne pas user de violence envers la Porte, afin de ne pas soulever en Orient, un conflit qui pouvait avoir pour la France

(1) Traité entre la France, l'Angleterre et les Etats-Généraux de Hollande pour un partage de la monarchie d'Espagne.



des conséquences fâcheuses, puisqu'un grand événement (1) dont l'Europe devait, sans aucun doute, subir un ébranlement profond, était sur le point de se produire.

Il est donc permis d'affirmer que la succession d'Espagne a eu, dès le début, une grande influence sur les relations diplomatiques de la France et de la Turquie, Louis XIV se vit à la veille d'une guerre maritime et continentale : les circonstances l'empêchèrent donc d'appuyer par les armes les représentations de son ambassadeur. Que fut-il arrivé en d'autres temps ?

Pour répondre au désir du Roi, M. de Ferriol sollicita une nouvelle audience du Grand Vizir ; elle lui fut accordée.

Dès le début de l'entretien, Hussein pacha demanda à l'ambassadeur quel tort Sa Hautesse avait fait au Roi de France. Des honneurs semblables à ceux de ses prédécesseurs n'avaient-ils pas été accordés au marquis de Ferriol ? Le Grand Vizir affirma que la cérémonie rapportée par M. de Castagnères était inexacte, qu'en tous cas les officiers du Grand Seigneur, les Capigis bachis ne s'étaient pas aperçus qu'il avait une épée dissimulée sous le caftan, que, par suite, un tel artifice ne pouvait donner aucun droit aux successeurs de cet ambassadeur, que chaque fois qu'on avait décidé de changer un usage établi depuis des siècles, il fallait entamer des négociations nouvelles et que l'action de M. de Castagnères avait jeté la diplomatie française dans un si grand embarras, que le Roi était obligé de

(1) La mort de Charles II d'Espagne.



soutenir, à tort, un droit fondé sur un seul exemple.

M. de Ferriol répondit qu'à part l'incident de l'audience, il pouvait se plaindre de l'affaire du canot, du commandement qu'on lui avait refusé pour empêcher la démolition du couvent des Capucins à Chio; il rappela que le pacha de Jérusalem qui avait excité le peuple contre le consul de France et avait chassé celui-ci de la ville, sur son refus de donner cinq bourses d'argent, n'avait pas eu la punition demandée, et qu'en outre, il n'avait pas reçu les semblables honneurs faits à l'ambassadeur d'Allemagne, lors de son départ.

Le Grand Vizir répliqua avec humeur que le comte d'Ottingham avait eu des droits indiscutables à de tels égards, en sa qualité d'hôte du Grand Seigneur et de représentant d'un Empire avec lequel la Turquie avait signé un traité de paix.

Pour l'affaire des Lieux-Saints à laquelle le Roi attachait une haute importance, Hussein pacha expliqua longuement que la loi musulmane défendait au Sultan de donner un commandement pour réparer un temple, à moins qu'il ne fût tombé en ruines ou brûlé, que le Saint Sépulcre subsistait encore.

M. de Ferriol répondit avec justesse que l'effondrement de la voûte pouvait avoir lieu d'un moment à l'autre et tuer beaucoup de Chrétiens. Sur quoi, Hussein pacha, dont on doit reconnaître la modération avec laquelle il conduisit l'entretien, promit d'envoyer un officier de la Porte sur les lieux.

Cependant, ce gouvernement ottoman avait reçu quelques mois auparavant, des attestations signées du Pacha, du Cadi, du Mufti, de plusieurs notabilités de Jérusalem, reconnaissant que la voûte me-



naçait ruine. Il y avait lieu de s'étonner de la réponse dilatoire du Grand Vizir. Mais un second rapport infirmant les déclarations du premier était parvenu à la Sublime Porte, à l'instigation, il est vrai, des Grecs schismatiques, lequels avaient réussi, à prix d'argent, à corrompre les principaux fonctionnaires de la ville. Le devoir d'Hussein pacha était de demander de nouveaux éclaircissements sur cette affaire.

Au reste, le zèle et l'habileté de l'ambassadeur ne purent, sur ce point, obtenir que des espérances vagues et lointaines. A tout considérer, ces réponses étaient à peu près déclinatoires.

Abordant ensuite la question des églises de l'île de Chio, le Grand Vizir affirma que Sa Hautesse considérait Chio comme une île conquise, qu'Elle avait ordonné la confiscation des biens et églises des Chrétiens, pour punir ces derniers d'avoir sollicité l'assistance des Vénitiens dans la précédente guerre, malgré la fidélité qu'ils devaient à l'Empire comme sujets du Grand Seigneur. Frappé de la justesse de cette réplique, M. de Ferriol fit remarquer que beaucoup de Chrétiens français pâtissaient pour les coupables ; il sollicitait en conséquence le libre exercice du culte pour les religieux de la nation. Hussein pacha répondit que cette question serait examinée avec bienveillance.

Quant aux affaires du canot et du pacha de Jérusalem, le ministre turc promit entière satisfaction, par la punition des coupables.

L'audience à laquelle le Kiaia, le Grand Chancelier, le conseiller Maurocordato et le drogman Fonton assistèrent, fut empreinte de la plus grande cordia-



lité. Vers la fin de l'entretien, Hussein pacha, voulant montrer à l'ambassadeur que le gouvernement ottoman ne se désintéressait pas des affaires européennes; s'informa de la succession d'Espagne et des intentions probables de l'Empereur, privé, selon lui, d'une magnifique succession au préjudice de l'Archiduc Charles, son fils.

Ainsi, le Grand Vizir ne perdait pas de vue, dans aucun temps, les demandes du marquis de Ferriol et son attention se portait en outre sur la politique européenne.

La réponse écrite, relative à tous les mémoires, n'était pas encore parvenue après quatre mois d'attente à l'ambassade de France. Hussein pacha avait pourtant promis de présenter aussitôt de nouvelles observations au Grand Seigneur au sujet de quelques détails, et de faire remettre à M. de Ferriol, au plus tard après les fêtes du Baïram, le texte de mémoire ottoman que l'ambassadeur désirait transmettre à Versailles au plus tôt.

Impatienté d'une telle lenteur et désirant enfin pénétrer les mesures que la Porte comptait prendre, le diplomate réclama en termes énergiques, une prompte réponse, vers la fin d'octobre 1700. A vrai dire, il pensait ainsi en imposer à Hussein pacha et donner à ce premier ministre une marque nouvelle de méfiance et d'inconsidération. Le Grand Vizir, dont le sensible épiderme ne supportait aucune atteinte, répondit avec vivacité qu'il ne pouvait donner une réponse à la lettre et à la requête, sous prétexte que le Ramadan (1) n'était pas une époque où l'on

(1) Le Ramadan est le neuvième mois de l'année turque; c'est le carême des Mahométans.



pouvait s'entretenir de grandes affaires, et qu'après out l'ambassadeur était un homme trop impatient, tdans une affaire qui pouvait souffrir quelque délai qu'il n'avait probablement jamais jeuné pour agir avec tant de précipitation !

La réplique du Grand Vizir ne manquait pas d'esprit : elle dissimulait difficilement que sa délicatesse avait été singulièrement blessée par les démarches hautaines du diplomate.

Suivant le conseil qui lui fut donné dans son entourage, M. de Ferriol prit le parti d'attendre le Baïram et la fin des fêtes qui terminent le Ramadan pour renouveler ses demandes, ne voulant pas encourir le reproche que la négociation ait pu échouer pas sa propre faute. Mais il lui en coûtait fort de ne pouvoir faire prévaloir sa volonté personnelle sur celle du Grand Vizir.

Cependant les semaines, les mois se succèdent en vain, les graves questions demeurent toujours incertaines. Le Roi est informé par une lettre datée du 28 décembre 1700, qu'aucune réponse n'était encore parvenue à l'Ambassade depuis le jour de la demande, malgré les plus savantes finesses du marquis de Ferriol pour prévenir un échec.

Il semblait, de prime abord, que la Porte fit preuve de mauvais vouloir en cette matière, Nous croyons au contraire, en dépit de sa lenteur coutumière à l'époque, que le gouvernement turc travaillait à l'élaboration d'un texte fortement motivé sur tous les chefs de demande. Le Sultan avait dans le Grand Vizir un homme modéré, aimant la paix, ne cherchant qu'à la procurer à l'Empire. On pouvait donc présumer que tout serait mis en œuvre pour

dissiper les malentendus et donner satisfaction à la France, si l'ambassadeur daignait remettre les relations sur l'ancien pied d'une communauté d'intérêts et de sentiments. Mais M. de Ferriol jugeait tout autrement la situation ; sa politique était pleine de fautes capitales.

A la Sublime Porte, il existait un intérêt suprême après les récents désastres, un intérêt sacré de maintenir intacte l'amitié séculaire de la France, au moment où la Maison d'Autriche, maîtresse de la Hongrie, venait, par le traité de Carlowitz, de rejeter la Turquie vers l'Est et de préparer, par des agrandissements successifs la perte d'un Empire qui semblait à tous irrémédiable.

Aux yeux des Ottomans éclairés, le sort de la Turquie était intimement lié à celui de la France ; mais le Grand Vizir, volontaire au plus haut point, affectait dans ses actes, malgré la sympathie que lui inspiraient pour notre pays la générosité et la noblesse de caractère national, affectait, dis-je, par des procédés dilatoires, une politique personnelle sans que son amour propre, ses caprices ou ses passions pussent se laisser fléchir par les présents ou les flatteries.

Les lenteurs à répondre aux demandes de l'ambassadeur français, semblaient indiquer que la Sublime Porte voulait observer à l'égard de la France, une attitude de résistance. Les suggestions, les insinuations des ennemis de Louis XIV n'encourageaient-elles pas un pareil système dont les conséquences étaient de laisser les projets du monarque dans la plus grande incertitude ? Le diplomate n'était pas éloigné de le croire ; il ne comptait même plus sur la promesse

que Maurocordato lui avait pourtant faite de lui donner le texte écrit du gouvernement turc, dès que le Grand Vizir aurait conféré sur cet important sujet, avec le Sultan attendu à Constantinople au commencement du mois de mars 1701.

Sa Hautesse était arrivée dans la capitale de l'Empire le 8 mars, mais Hussein pacha fut dans l'impossibilité de l'entretenir aussitôt des affaires françaises. Selon la coutume turque, les trois premiers jours de l'arrivée du Grand Seigneur à Constantinople furent consacrés, en effet, à la prière, à la bénédiction de l'eau bénite et au paiement de la solde des Janissaires.

Pour comble d'infortune, Sa Hautesse partit dans la nuit du troisième jour, pour sa maison de campagne de Sataldjé et fit parvenir un hatchérif au Grand Vizir lui ordonnant de se rendre à Andrinople avec la milice et tous les officiers de la Porte.

L'ambassadeur ne pouvait subir un plus fâcheux contretemps. Assurément, Hussein pacha n'avait pas eu le temps matériel de s'entretenir avec le Grand Seigneur.

M. de Ferriol croyait au contraire que l'éloignement du Sultan Mustapha annonçait une volonté fixe de surseoir à toute réponse écrite.

Il convint toutefois d'aller rendre visite au Grand Chancelier avant de donner une réponse au Roi.

Le Grand Chancelier, d'une humeur plutôt gaie, le paya, dans cette entrevue, de bonnes paroles ; il se conduisit à son égard avec une amabilité parfaite, pérorant pendant plus de cinq heures sur les sujets qui passionnaient son interlocuteur. Il fit valoir qu'il serait délégué très probablement pour recevoir

les réponses du Grand Vizir, et ne douta pas qu'elles fussent agréables au Roi.

Ce dialogue laissa l'ambassadeur dans le même embarras que précédemment.

Cependant, avant de partir pour Andrinople, Hussein pacha réunit un Divan auquel assistèrent le Mufti et les principaux officiers de l'Empire. La discussion porta sur la réponse à faire au Roi.

A cette nouvelle, il ne fut plus possible au diplomate français d'attendre qu'il lui en fût donné communication ; il prit le parti de se rendre auprès du premier ministre, campé à quelques lieues de Constantinople, sous prétexte de lui souhaiter un heureux voyage. M. de Ferriol se flattait, enfin, de triompher de tous les obstacles après tant de mois d'incertitude.

Il pouvait avoir désormais l'assurance de recevoir le mémoire du gouvernement turc, mais c'était une singulière méprise de sa part de croire que la solution serait satisfaisante sur tous les points.

Hussein pacha reçut l'ambassadeur avec bienveillance ; mais l'on ne parla que de banalités, et l'entretien prit fin sans que l'on eût abordé le sujet des réponses. Le Kiaia fut aussi réservé, Comme M. de Ferriol, s'étonnant d'un tel silence, demandait au Reis Effendi quelques explications sur ce sujet, celui-ci manifesta un certain embarras, et pour conclure lui affirma que les réponses discutées en plein Divan étaient prêtes, que le Grand Vizir allait incessamment en donner communication.

Cette politique pleine d'atermoiements révoltait le diplomate ; il ne pouvait dissimuler sa mauvaise humeur pour l'offense faite à sa fierté et s'empor-



tait en invectives, car il craignait de devenir la dupe des Turcs et d'encourir un nouveau blâme du cabinet de Versailles, lequel était impatient de recevoir le mémoire de la Sublime Porte.

En présence des résultats infructueux qui se manifestaient, M. de Ferriol eût voulu, de la part du Roi, plus de fermeté. Son seul désir eût été de provoquer un conflit armé pour briser la résistance. S'il avait perçu la situation exacte de la politique européenne, s'il avait possédé la souplesse de caractère qui convenait en de pareilles circonstances à un diplomate français dont la responsabilité était si lourde, il aurait réitéré ses instances avec calme et différé les moyens violents ; l'histoire ne lui reprocherait pas une grande faute. En prodiguant les manifestations les plus conciliatrices, en se souciant avant tout, dès le début, de rechercher et de cultiver l'amitié des Turcs, l'ambassadeur aurait eu vraisemblablement gain de cause, et il aurait peut-être réussi à provoquer l'intervention de la puissance ottomane en faveur de la France, au moment de la guerre de la succession d'Espagne. Il est dans les probabilités que ses efforts ne seraient pas restés sans effet.

Tandis que le marquis de Ferriol attendait le dénouement des affaires d'ordre protocolaire et religieux, qui lui paraissait encore incertain, il apprenait par les dépêches de la Cour, la mort de Charles II d'Espagne, survenue le 1er novembre 1700, puis la déclaration de guerre faite à Louis XIV par l'Empereur d'Allemagne et ses alliés, au nombre desquels figuraient de puissants Etats de l'Europe : le Grand Roi avait eu le tort de rompre avec l'Angle-

terre et la Hollande, tant était demesurée l'ambition de cet esprit dominateur, avide d'ébranler les fondements de l'équilibre européen. Tel était l'état des choses au milieu de l'année 1701.

L'ambassadeur reconnut aussitôt l'utilité d'une diversion des Turcs en Hongrie qui gênât les opérations militaires de l'Empereur Léopold Ier obligé de lutter en Italie. Dès cette époque, il ne manqua pas d'éclairer la Sublime Porte sur les conséquences d'une guerre qui pouvait la couvrir de gloire et de lauriers. Pour tout dire, il comptait d'abord profiter de ces conjonctures pour fléchir la résistance du gouvernement à lui accorder les demandes précitées. Que ne fit-il pas auprès des officiers de la Porte pour leur faire sentir la puissance de Louis XIV ! Il insistait sur l'acceptation par le monarque du testament du feu roi Charles II, sur les ressources de la France, sur ses forces navales concentrées dans la Méditerranée, singulièrement accrues par son alliance avec l'Espagne ; il dévoilait enfin les avantages d'un acquiescement complet aux volontés du Roi dont on ne devait pas provoquer le ressentiment.

Les réponses restaient toujours vagues ; et comme les ministres du Divan le berçaient sans cesse, à l'entendre, des plus belles illusions, il n'en fallait pas davantage pour susciter sa colère.

Chaque fois cependant que le gouvernement turc recevait une demande urgente, lui paraissant juste pour le bien du commerce et de la religion, il s'empressait d'y faire droit : c'est ce qui faisait un jour arracher cette boutade à M. de Ferriol : « Les ministres de la Porte sont si sujets à leurs caprices, que



souvent ils accordent des choses très difficiles et ils refusent les plus justes et celles qui sont de la moindre importance. »

Bien que les affaires de l'audience et des Saints-Lieux traînassent en longueur, le marquis de Ferriol ne pouvait en effet manquer de reconnaître bon gré, mal gré, que le Grand Vizir saisissait parfois l'occasion de donner satisfaction à des demandes équitables et modérées.

La diplomatie française trouvait là comme une compensation aux récents échecs. L'ambassadeur obtint ainsi de la Sublime Porte un commandement pour réduire la douane de Durazzo à 3 o/o que la cupidité des douaniers avait mise depuis quelques années à 10 o/o ; grâce à son intervention, les officiers coupables d'avoir tyrannisé les patrons de plusieurs barques françaises et perçu des droits contrairement aux ordres du Grand Seigneur, furent châtiés sévèrement.

Il faut reconnaître, il est vrai, l'activité avec laquelle M. de Ferriol conformant sa conduite aux devoirs de sa conscience, défendait les intérêts commerciaux de la France au Levant.

Ses efforts s'étaient manifestés au lendemain de son départ pour la Turquie et l'avaient obligé à une grande avance de fonds : il n'est donc pas surprenant qu'il ait pu demander, à juste titre, dans sa lettre aux députés du Commerce de Marseille en date du 26 juin 1700, le paiement des appointements à partir du 12 décembre 1699 (époque du dernier paiement qui fut effectué entre les mains de M. de Castagnères) en raison du bien qu'il avait prodigué au commerce comme ambassadeur dans toutes



les Échelles où il fit escale, de Toulon à Constantinople.

Mais si importantes que fussent les faveurs accordées par la Porte au commerce français, ce n'était pas sans peine que M. de Ferriol, pressé par les remontrances de la Cour, jugeait de l'inutilité de ses efforts dans les autres affaires toujours en suspens.

Comme nous l'avons dit précédemment, l'affaire de l'audience n'avait pas encore reçu le 15 mars 1701, la solution qu'elle comportait, et bien que le Reis Effendi eût promis d'en reparler au Grand Vizir et de donner une réponse au bout de quelques jours, elle était de nature à inspirer au diplomate français les plus grandes inquiétudes sur la durée de la négociation. Le Roi n'allait-il pas lui reprocher sa mollesse et son incurie ? « Les Turcs, écrivait-il, pour excuser ces lenteurs, diffèrent leur décision non par négligence ou paresse, mais peut-être ils attendent quelque chose d'heureux du bénéfice du temps ». M. de Ferriol envisageait sans doute la guerre de succession.

A cette époque, s'il était de l'essence même de l'esprit turc d'agir avec trop de circonspection, le fait est que la Sublime Porte faisait preuve de bien peu de célérité dans ses relations avec la France, soit qu'elle fût absorbée par d'autres affaires d'ordre intérieur, et principalement par les ferments de révolte qui se propageaient dans les milices, soit qu'elle ne voulût pas se prononcer par une réponse dont la France ne serait peut-être pas contente, avant de connaître les premières nouvelles de la guerre entreprise par les États euro-



péens contre Louis XIV, décidé à assurer pour l'avenir et par la force des armes, la couronne d'Espagne au duc d'Anjou.

A ce point de vue, il y a toute certitude que la Porte suivait avec une grande attention les événements dont l'Europe offrait le spectacle depuis l'ouverture de la succession d'Espagne. Les représentants étrangers, hostiles à la politique de Louis XIV, engageaient le Grand Vizir à une conduite de résistance en affirmant que le Roi serait de longtemps dans l'impossibilité de soutenir, par des moyens coercitifs, les prétentions de son ambassadeur. Hussein pacha prît-il ombrage de telles insinuations ? M. de Ferriol affirmait que les ministres du Divan voulaient composer le plus longtemps possible avec les procédés dilatoires afin d'augmenter ou de restreindre selon les conjonctures, l'étendue de leurs concessions en tant que compatibles avec l'esprit des lois de l'État. Si leur attitude avait eu pour base de tels principes, elle eût été vicieuse évidemment au point de vue politique. Au milieu même des circonstances favorables où la Turquie pouvait se trouver vis-à-vis de la France, gênée par une guerre continentale, c'eût été vouloir profiter des hostilités survenues entre l'Europe et Louis XIV sous prétexte d'user de représailles envers l'ambassadeur. Quelles que fussent ses intentions premières, la Porte eut conscience que l'incertitude et les lenteurs dans les négociations avec la France étaient contraires au caractère d'une grande puissance ; et le lendemain même du jour où M. de Ferriol désespérait de transmettre à Versailles la réponse écrite du Grand Vizir aux diverses requêtes présentées depuis plus d'un an, le document

turc si attendu, parvenait enfin à l'ambassade, le 15 avril 1701.

Le drogman Fonton mit plus d'une journée à l'interpréter, tant le texte conçu en termes savants présentait de difficultés. L'ambassadeur, après avoir pris connaissance du mémoire avec la plus grande attention, crut de sa dignité d'y répondre sur le champ. Le Reis Effendi et Maurocordato parurent surpris de cette réponse immédiate au mémoire du gouvernement turc, d'autant plus qu'elle n'ouvrait en particulier aucun chemin pour terminer l'incident de l'audience. Fonton déclara que les instances de l'ambassadeur se renouvelleraient tant que le Grand Vizir userait d'intransigeance. Le Reis assura sous serment, qu'Hussein pacha était animé des meilleures intentions, mais que « le Mufti gâtait tout par son obstination », qu'il ne désespérait cependant pas de l'amener à de meilleurs sentiments sur la question des Saints-Lieux et des Églises de Chio, que toutefois la Porte resterait inflexible sur la question de l'audience. Le Reis ajouta qu'il pousserait, dans ce but, ses supplications jusqu'à se prosterner aux pieds du Mufti. Et Maurocordato se joignant au lieutenant du Grand Vizir, promit d'employer ses bons offices afin de hâter une solution qui fût également honorable aux deux parties. Fonton formula avec toute la clarté possible, les prétentions dernières de l'ambassadeur, exposant que le Roi se serait peut-être laissé fléchir sur le chapitre de l'audience, si la Porte avait accordé les quatre derniers articles. Le Reis Effendi affirma qu'il ne manquerait pas d'insister auprès du Grand Vizir, de plaider la cause de la France, et il engagea

même le drogman à se rendre à Andrinople pour recevoir les dernières réponses positives que le marquis de Ferriol avait un si vif désir de communiquer au cabinet de Versailles. Et comme l'officier, tout à ses préparatifs de départ négligeait, à la fin de l'entretien, de reprendre des mains de l'interprête français, l'original du mémoire dont la copie avait été remise à l'ambassadeur, Fonton, sans se soucier de le rendre, s'empressa de l'apporter à M. de Ferriol.

Le document turc précise l'origine et le principe de la crise, et tout en rejetant sur M. de Ferriol l'entière responsabilité, répond avec fermeté à toutes les demandes. C'est en somme le résumé des divers entretiens qui eurent lieu entre le diplomate français et Hussein pacha. Le lecteur y trouvera une peinture curieuse de l'esprit turc au XVIII[e] siècle.

MÉMOIRE DU GRAND VIZIR A L'AMBASSADEUR DE FERRIOL

« Nous sommes pleinement informés de toutes les affaires que vous nous avez fait savoir. Il n'y a rien de plns certain ni de plus évident que les capitulations, traités de paix et d'alliance contractés entre la Sublime Porte et Monarchie qui doit durer éternellement de Très Puissant, Très Excellent, Très Magnifique, Très Vaillant et Invincible Empereur des Ottomans, mon Maître, l'appui de la Religion musulmane, (dont Dieu perpétue la puissance et l'Empire) et les Rois, ses amis, ont toujours été gardés, protégés, respectés et maintenus inviolablement, et que, tant que de la part de ces princes les conditions portées par les dits traités de paix ont été exactement observées, il n'est arrivé du côté de

cette Sublime Porte aucune entreprise contraire aux devoirs de l'amitié et de la bonne intelligence.

» Cela se voit plus particulièrement dans la paix établie entre les Empereurs de France et la Porte depuis près de deux cents ans, laquelle ayant toujours été depuis son commencement affermie de plus en plus par un zèle plein d'estime et de considération réciproque de l'un et de l'autre parti. Et l'intention sacrée de très magnifique Empereur, mon maître aussi majestueux que le Ciel, étant portée à la continuation de cette ancienne alliance, il est évident que pendant le temps heureux de son Empire, tous les devoirs d'une sincère union ont été remplis, et toutes les maximes d'une ferme paix et d'une bonne correspondance ont été religieusement pratiquées et observées. Sur ce fondement qui est très certain, l'ambassadeur de l'Empereur de France, résidant ci-devant à la Porte de Félicité, étant retourné à la Cour, et nous vous ayant nommé et établi ambassadeur en sa place, à votre arrivée, l'on s'est acquitté de la cérémonie de congratulations et des compliments ordinaires en ces occasions, conformément à la louable coutume de cet Empire et suivant l'ancien usage des Ottomans. Vous êtes venu vers nous et lorsque vous avez désiré avoir audience, les cérémonies établies depuis l'ancien temps jusqu'à présent ont été aussi observées.

» On fit requête aux Etriers impériaux, Illuminateurs du Monde, vous futes appelé à l'auguste Divan pour être admis à frotter votre face auprès du Trône Impérial qui est le centre du bonheur, et tant en notre audience qu'en tout ce qui regarde le cérémonial, vous savez bien vous-même que l'on



n'a pas manqué à votre égard à aucune des circonstances et témoignages de respect, d'honneur et de considération. Seulement lorsque vous êtes venu et avez voulu innover et mettre en usage une nouvelle maxime non jamais encore entreprise par aucun ambassadeur et contraire aux constitutions cérémoniales des Rois ottomans, les deux Seigneurs qui se tiennent devant la Porte fermée, ainsi que le Capi-agassi ou Grand Chambellan, le Capigilev Kiaïassi ou Capitaine des Huissiers de la Chambre ; le Tchaouch bachi ou Capitaine des Exempts de la Porte ; le Yénitchery agassi ou l'aga général des Janissaires ; les agas et généraux des Spahis, Cavaliers et Arquebusiers, les Capigis bachis ou Capitaines des Gardes du Trône royal, ainsi que tous les Seigneurs du Divan, grands et petits, nobles et autres, vinrent vous rendre témoignage avec des expressions pleines d'amitié et de civilité que dans aucune occasion qu'il puisse être, qui que ce soit n'a jamais été admis à la présence auguste de mon Empereur en la *manière nouvelle* que vous entreprenez d'établir, la règle ancienne et inviolable des constitutions inébranlables et indérogeables du cérémonial ottoman étant qu'aucune personne d'épée ni de robe ne doit jamais entrer avec quelque arme que ce soit dans le Divan sacré ; ce qui, étant indubitable, il était impossible que vous fussiez admis à la présence auguste de l'Empereur en cette manière, les statuts, règlements et maximes établis dans tous les règnes précédents au sujet de l'accueil de ceux qui rendent visite sont fermes et stables, immuables et inébranlables. Elles sont exemptes et hors des atteintes du changement et de l'altération. C'est ce



qui vous fut dit par eux, et en même temps ils se rendirent tous auprès de moi pour me dire unanimement la même chose. Et en conséquence de l'ancienne amitié qui est entre nous, vous savez que je n'ai pas laissé échapper une minute sans vous informer de tout ce qui se passait à ce sujet, excepté qu'outre les autres manières désagréables de votre prédécesseur, il vous a porté, par de faibles raisonnements auxquels vous vous êtes arrêté, dans une catastrophe aussi extraordinaire, que celui-ci a trouvé à propos de faire différer votre audience à un autre temps.

» Tellement qu'après vous être rendu auprès de la Porte sacrée pendant que Sa Hautesse, le Très Excellent, Très Magnifique et Très Puissant Empereur aussi majestueux que le Ciel, ce Roi des Rois, de très haute puissance, était avec félicité et grande majesté dans le désir et l'attente de recevoir la lettre et les bonnes nouvelles que vous lui apportiez de la part de l'Empereur de France, vous qui étiez occupé de votre pensée, loin de remettre la lettre dont vous étiez chargé, avez mieux aimé sortir et vous retirer.

» Ce qui étant ainsi, lequel des deux partis a commis une incongruité, ou nous de ne pas permettre l'entrée à l'audience sacrée en un état et manière nouvelle, contraire aux anciens statuts et à l'usage perpétuel de notre cérémonial, ou vous d'abandonner une si haute et si illustre audience par une prétention litigieuse, dont vous ne pouviez faire voir d'exemple dans les temps précédents.

» Cependant, l'amitié, l'union, le concours et la bonne intelligence établis et maintenus depuis si



longtemps ont été conservés et protégés de la part de Sa Hautesse nonobstant tout cela, comme elles étaient auparavant, la Sublime Porte accompagnée de bonheur étant toujours ouverte pour l'accueil de ceux qui lui rendent visite et aux ambassadeurs qui y viennent. Et comme il n'est pas juste de déroger à aucune des coutumes et des statuts de l'ancien cérémonial de l'Empire ottoman, il est notoire aussi que ce n'est pas une chose décente aux amis de ce même Empire d'en proposer le changement, et nous renvoyons cette affaire à l'équité de votre bon sens et jugement ordinaire et réflexion que les Rois et Princes dont l'Etat est bien réglé se sont faits une seconde nature et habitude d'observer régulièrement les anciennes maximes établies dans leur Empire sans s'en départir jamais.

» A l'égard du deuxième article qui concerne les caiqdjis ou bateleurs qui ont été maltraités par le Bostangi bachi, il n'y a point de réponse à vous rendre, puisqu'il est loisible de corriger les sujets de l'Etat suivant que l'on juge à propos de le faire sans que personne ait droit d'y trouver à redire. Cependant, pour vous faire plaisir, nous voulons bien nous expliquer encore davantage avec vous, et vous dire que ce n'est pas l'usage de ce pays que des Mahométans servent de domestiques à des Chrétiens ; c'est que ces mêmes bateleurs ayant ci-devant introduit certaines nouvelles maximes ils avaient déjà été repris du Bostangi bachi ; mais, afin de vous contenter encore par des manières honnêtes et obligeantes en cette occasion, nous avons présenté requête à ce sujet aux Etriers augustes de Sa Hautesse, et cet officier a été déposé de sa charge.

» Pour ce qui est du troisième article qui regarde le rétablissement de l'église qui a été démolie dans l'île de Chio, vous savez que l'essieu des affaires de la haute monarchie des Ottomans et la base du bon ordre et de florissante police de l'Etat, étant fondés sur les maximes du droit inébranlable qui est soutenu par les causes de la véritable religion, cette affaire avait été portée au Tribunal de Son Eminence, le Très Gracieux et Excellent Seigneur le Grand Mufti de la loi, qui sait faire la distinction de ce qui est licite d'avec ce qui est illicite, lequel, consulté à ce sujet, aurait donné pour réponse que cela n'était permis par la loi en façon quelconque. Cela suppose: Comment pourrions-nous permettre une chose contraire aux maximes du droit musulman qui est l'essieu sur lequel roulent le bon ordre et la police de l'Empire et la religion mahométane. — L'île de Chio étant un pays nouvellement reconquis, les biens de ceux qui, pendant la guerre, ont été d'intelligence avec les ennemis et qui, ensuite, ont abandonné leurs possessions pour prendre la fuite, ont été donnés à d'autres, suivant les maximes de la loi, et ainsi l'on ne peut pas, malgré ces mêmes maximes, les ôter des mains de ceux à qui elles ont été données. Principalement, il a été reconnu et avéré par une tradition successive et par les témoignages de vénérables Docteurs et de plusieurs Grands Vizirs que ceux d'entre les habitants de Chio qui suivent le rite latin ont toujours été liés d'intelligence avec les ennemis de notre Religion et traîtres de l'Etat et à la monarchie ottomane. En conséquence de quoi a été autrefois fulminé un ordre suprême de la main sacrée de l'Empereur portant défense expresse aux



sectateurs de la dite Eglise de faire l'exercice de leur rit en la dite île.

» Et ainsi, outre que c'est une vérité connue des Empereurs sages et judicieux, qu'apporter du changement dans les règlements concernant le bon ordre établi pour empêcher, dans la suite, la possibilité de pareilles trahisons est chose préjudiciable à l'Etat, la facilité ou la difficulté d'accorder cet article dépend des conjonctures et de la situation des affaires de l'Empire ottoman.

» Sur la quatrième proposition, qui est la permission de rebâtir le dôme de l'Eglise de la Résurrection (ou du Saint-Sépulcre de Jérusalem), je vous dirai qu'il y a déjà quelque temps que, sur un faux exposé portant qu'il avait un extrême besoin d'être réparé, il avait été expédié un commandement pour son rétablissement, mais que, depuis ce temps, les Docteurs, les gens de loi et de plume, les experts et gens de piété de Jérusalem ayant représenté et assuré que le dôme n'avait pas besoin d'être rebâti, cette affaire a été délaissée, conformément aux conclusions desdits gens de loi, et jusqu'à propos d'être différée à un autre temps. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, depuis que l'on sollicite pour rebâtir ce Dôme, il s'est déjà passé treize ans, et qu'il se trouve dans le même état qu'il était, et ne menace point ruine. Mais puisque vous-même représentez et faites savoir le besoin extrême où il est d'être rétabli, on a, derechef, nommé des experts de confiance pour y aller faire une visite juridique : et la vérité du fait ne sera pas plutôt parvenue par leur rapport fidèle à la connaissance de la Sublime Porte, qu'il sera procédé, conformément aux règlements et maximes du droit

musulman, à ce qui sera convenable et nécessaire au sanctuaire de toute la chrétienté qui se trouve sous la protection de l'Empire des Ottomans.

» Mais comme cet article n'est pas du nombre des conditions et capitulations portées dans l'auguste traité de paix qui subsiste entre les deux Empires dans toute sa force et rigueur, vous voyez bien qu'il doit être mis dans le rang des nouvelles grâces que vous avez demandées.

» Le cinquième article regarde l'affaire du Consul de Jérusalem. Lorsque ce Consul se fut rendu en la dite ville, il fit voir certaines manières indécentes qui le rendirent suspect et firent juger mal de lui. Ce qui fut cause que les Docteurs, gens de loi et de plume, ainsi que tous les grands et petits de cette Sainte Ville écrivirent à la Porte un mémoire en forme de requête, craignant que les manières de ce Consul ne causassent du désordre et du refroidissement. Mais comme vous avez donné des mémoires touchant cette affaire tout d'une autre manière, on a déposé le pacha de Jérusalem et même dégradé de son rang et dignité.

» Cela étant ainsi, la parfaite justice, l'équité et l'entière bonté et clémence qui se trouvent dans la personne auguste de Très Excellent, Très magnifique et Très Puissant Empereur notre maître, qui est l'appui du Musulmanisme, étant aussi claires que le jour, et l'amitié, la paix, l'alliance et la bonne intelligence établies depuis si longtemps avec les Empereurs de France étant arrivées au point d'exciter la jalousie des amis et des ennemis, non seulement les conditions de l'alliance portées par les augustes traités de paix et toutes les circonstances d'une parfaite union et bonne



correspondance ont été régulièrement observées, mais même les demandes que vous avez faites, à savoir, celles qui sont conformes au droit porté par la loi aux anciens usages et coutumes de cet Empire, et qui peuvent servir à affermir et étreindre davantage les nœuds de l'alliance indissoluble des deux Empires ne vous ont point été refusés.

» Il est donc juste et raisonnable de dire que les demandes et instances des choses qui peuvent porter préjudice au bon ordre et à la police de cette monarchie n'étant point conformes à l'amitié réciproque ni à l'honneur et à la situation des affaires de l'un et de l'autre Empire, le refus d'y donner satisfaction ne doit point causer de refroidissement ni de rupture. »

Les déclarations formelles contenues dans ce mémoire ne mettaient pas fin au différend ; car elles s'accordaient mal avec le caractère despotique et fier du ministre français.

Les satisfactions obtenues semblèrent si minimes à M. de Ferriol, directement menacé en cas d'insuccès, d'une nouvelle disgrâce par le Roi, qu'il songea à faire une dernière tentative. Il accuelllit avec empressement le conseil du Reis Effendi et chargea le drogman Fonton de se rendre immédiatement à Andrinople auprès du Grand Vizir pour engager ce dernier à condescendre à de nouvelles concessions. En même temps, il informait la Cour de Versailles de sa détermination et de ses nouvelles espérances.

Les dernières dispositions des Turcs à l'égard de la France allaient être connues.



III

Quand on étudie les relations diplomatiques de la France et de la Turquie, il est instructif et nécessaire de considérer les causes qui les ont rendues si fréquentes et parfois si peu cordiales, de voir si ces causes tiennent à la constitution, à la religion, aux personnes, si elles viennent de la France ou de l'Empire ottoman, si la tension des rapports que nous constatons en ce siècle doit être imputée pour le tout à la diplomatie française, ou à l'influence de certains ministres turcs sur l'esprit du Grand Seigneur. Il s'agit enfin, pour se former un jugement précis, de combiner ces causes avec les mœurs du XVIIIe siècle, avec l'esprit de cette époque, parce que les mœurs et les opinions dominantes influent considérablement chez un peuple sur les négociations et les événements subséquents.

Ces rapprochements, superflus en apparence, permettent de juger les hommes dans les diverses situations politiques, d'apprécier surtout le degré de vitalité d'une nation, de pressentir enfin tout ce qui peut lui advenir d'heureux ou de malheureux.

On ne saurait nier que M. de Ferriol dont le seul désir était d'imposer despotiquement ses volontés à la Porte, ait eu précisément le tort, par son attitude étrange, de ne pas comprendre l'esprit des Ottomans ; il ignora ou feignit d'ignorer leur attachement aux coutumes des ancêtres, leur respect le plus absolu pour les prescriptions de la loi du Prophète défendant d'enfreindre certains principes. Il



eut envers les Turcs trop de fierté et s'attira inévitablement bien des humiliations et des échecs.

On a cependant la preuve que sa politique aurait eu plus de faveur s'il n'avait pas eu à supporter, dans l'ensemble de ses négociations, l'opposition systématique du Mufti, lequel avait conçu contre les Chrétiens une haine vigoureuse.

Tenons compte de la position difficile où l'avait placé le Roi ; M. de Ferriol vivait à Constantinople dans un temps où le fanatisme « cette folie religieuse, sombre et muette » dont parle Voltaire, régnait encore chez les ministres turcs, augmentant ainsi les obstacles que l'intérêt ou la jalousie élevait contre le succès de ses démarches auprès du Divan.

Il convenait de placer ici de semblables observations pour faciliter au lecteur un aperçu aussi fidèle que possible, de la situation politique et diplomatique.

Hussein pacha et les principaux officiers de la Porte pouvaient avoir les meilleures intentions pour la France et user de leur autorité auprès du Grand Seigneur, dans les limites admises par la loi, les mauvaises dispositions de Mufti dont l'influence était alors prépondérante comme docteur de la religion musulmane, venaient entraver toutes les tentatives de conciliation qui auraient pu mettre fin au différend. Le Mufti tout-puissant ne cachait pas son inimitié envers la France et le catholicisme.

Dès lors, il était à prévoir que la Sublime Porte ne prendrait aucune disposition conforme aux désirs de l'ambassadeur tant que cet ennemi fanatique du nom chrétien se maintiendrait dans sa charge suprême.

En envoyant le drogman Fonton à Andrinople, M. de Ferriol n'allait-il pas au devant d'un simple refus ?

Dès son arrivée, le 4 avril, l'interprète de l'ambassade vint faire part au Grand Vizir des ordres qu'il avait reçus ; et bien que les chances de conciliation lui parussent à peu près évanouies, il présenta un mémoire renouvelant les précédentes prétentions de son chef hiérarchique.

MÉMOIRE DU DROGMAN FONTON AU GRAND VIZIR

« Lorsque Mgr l'Ambassadeur de France, mon maître, a eu l'honneur d'écrire à Votre Grandeur pour lui faire savoir que son premier secrétaire qu'il avait envoyé en France porter les réponses de la Porte, était de retour à Constantinople et qu'il lui avait rapporté de nouveaux ordres contenant les intentions de l'Empereur de France, son maître, Son Excellence m'a ordonné en même temps de vous les expliquer, et elle les a mis par écrit ainsi que vous me l'avez ordonné. Savoir : que Mgr l'Ambassadeur ayant fait tout ce qui avait dépendu de lui, pour trouver des expédients propres à terminer les différends, à concilier les intérêts communs, et pour engager l'Empereur de France son maître à se relâcher de l'épée que son ambassadeur doit prendre à l'audience du Grand Seigneur, ses bons désirs avaient été toutefois rendus inutiles parce que d'un côté la chose était très considérable et que de l'autre, l'Empereur de France avait reçu avec déplaisir la nouvelle que la Porte lui avait refusé le rétablissement de quelques églises à Chio, qu'elle avait différé, sous divers prétextes, la réponse à la voûte des



Saints-Lieux, qu'elle n'avait pas voulu promettre de donner à son ambassadeur la veste fourrée de martre zibeline, ainsi qu'elle a été donnée à l'ambassadeur extraordinaire de l'Empereur; qu'enfin, elle s'était attachée à persécuter les catholiques de cet Empire qui sont de la même croyance que l'Empereur de France, et qui avaient toujours été protégés des Grands Seigneurs à la recommandation de Sa Majesté, qu'ainsi Elle n'avait pas cru pouvoir se relâcher d'une prérogative aussi considérable que celle de l'épée, dans le temps que la Porte en usait de la sorte et peut-être, Seigneur, si elle eût accordé les choses ci-dessus mentionnées, Sa Majesté aurait pu se relâcher de l'épée en ordonnant à son ambassadeur de prendre audience du Grand Seigneur avec des habits turcs.

» Cependant, il doit paraître bien dur à un prince aussi puissant et aussi glorieux que l'Empereur de France, que son ambassadeur soit obligé de quitter son épée, le principal ornement de son habit, et de paraître devant le Grand Seigneur comme ferait un de ses propres sujets.

» Comme Votre Grandeur est aussi persuadée que Son Excellence, que l'intérêt commun des deux Empires est de vivre dans une bonne intelligence, si Votre Grandeur désire mettre fin aux différends passés, Elle aura la bonté de faire savoir ses intentions à Mgr l'Ambassadeur afin qu'il voit si elles sont conformes à ses ordres, ou qu'il puisse en rendre compte à l'Empereur, son maître, pour attendre de savoir qu'elles seront ses dernières volontés.

» Son Excellence fera de sa part de nouveaux



efforts pour pacifier les choses. Votre Grandeur pourrait, de la sorte, considérer que ce que Mgr l'Ambassadeur demande n'est, à probablement parler, qu'une bagatelle pour la Porte, en comparaison de l'épée qu'on peut dire une affaire qui regarde directement la personne du Grand Seigneur, et qui a fait beaucoup de bruit dans tout le monde. Ainsi Sa Hautesse ayant ce qu'elle pouvait désirer touchant l'épée, la Porte ne devrait pas s'obstiner à refuser le reste quand ce ne serait même que pour affermir une amitié qui dure depuis si longtemps. Votre Grandeur y fera réflexion ».

Il résulte de ce mémoire conçu en termes modérés, que l'ambassadeur abandonnait, sur les ordres venus du Cabinet de Versailles, l'attitude intransigeante qu'il avait montrée jusqu'à ce jour, au sujet de l'épée, dans l'espérance que le gouvernement ottoman accorderait les autres demandes.

Ce retour à la modération, à la patience, ne venait plus à son heure malheureusement. Le Sultan Mustapha prêtant l'oreille aux suggestions et aux insinuations fanatiques du Mufti, n'était pas disposé à écouter les propositions conciliantes de son Vizir.

Pour le Mufti, le prétexte de faire la guerre à la religion était tout trouvé ; ce chef tout puissant de la loi mahométane ne prétendait-il pas que les soulèvements militaires au sujet desquels Sa Hautesse concevait les plus grandes appréhensions, étaient occasionnés dans l'Empire par les haines religieuses des chrétiens ?

C'était un coup porté à Hussein pacha pour le jeter hors des affaires : une disgrâce était inévitable,



puisque l'état politique des provinces prouvait au Sultan Mustapha que son premier ministre n'avait pas la fermeté et l'adresse nécessaires pour assurer l'ordre public.

Par voie de conséquence, les négociations ne pouvaient aller au but désiré par l'ambassadeur français.

A ce moment même, sur divers points du territoire ottoman, il y avait des foyers de mécontentement qui soufflaient la révolte contre le Grand Seigneur. Des insurrections se manifestaient, difficilement réprimées par les troupes fidèles. A la fureur de ces troubles, les Arméniens et les Grecs schismatiques suscitaient les persécutions contre les catholiques.

Indépendamment des circonstances politiques si propices à bouleverser l'Etat, ces hérétiques se préoccupaient sans cesse des moyens d'extirper le catholicisme de l'Asie Mineure. Aussi, n'ignorant pas que la corruption et l'argent sont les plus grands moyens de réussir, ils distribuaient des sommes colossales aux fonctionnaires besoigneux des provinces pour arrêter ou tout au moins contenir la religion dans son essor : cet état de choses présentait déjà une extrême gravité.

En outre, coïncidence malheureuse, une nouvelle troublante parvenait à Constantinople. La caravane de la Mecque formée chaque année à grands frais par le Grand Seigneur, venait d'être pillée par les Arabes ; Bassora et Babylone menaçaient même de tomber entre les mains de ces brigands audacieux.

Tant de désordres étaient de nature à indisposer le Sultan contre tous, particulièrement contre la



France; et le Mufti, toujours tout puissant, savait profiter d'une faveur de plus en plus prépondérante pour exciter dans le Sérail la haine contre les catholiques en insinuant tout le danger qu'il y aurait pour la sécurité de l'Empire à entrer dans les vues et les desseins de M. de Ferriol.

A vrai dire, la Porte montrait pour les affaires françaises, une grande indifférenee, préoccupée qu'elle était avant tout de la crise intérieure.

« La haine du Mufti contre nous, écrivait l'ambassadeur au Roi, sa faveur auprès du Grand Seigneur, la part qu'il a dans les affaires, l'espérance des ministres de la Porte que Votre Majesté sera bientôt engagée dans une grande guerre et l'incertitude où est le Grand Vizir des réponses qu'Elle fera à son mémoire, sont cause qu'on nous donne peu de satisfaction dans les choses qui ne sont pas précisément déclarées dans nos capitulations et qui regardent la Religion. »

Ainsi, tout semblait devoir déjouer l'attente de M. de Ferriol. En réalité, si la Porte différait le règlement des questions relatées dans le mémoire du drogman Fonton, elle s'inquiétait, ne voulant pas courir vers plusieurs buts à la fois, de préparer une campagne contre les Arabes insurgés, et d'engager des pourparlers avec les tribus sur le territoire desquelles la prochaine caravane de la Mecque devait passer.

Seul, le Grand Vizir ne se désintéressait pas de la politique extérieure. En habile diplomate, Hussein pacha, sans se soucier à l'origine du résultat funeste où pouvait le conduire l'inimitié du Mufti, comptait agir selon les circonstances avec la France, déjà



fortement engagée dans la guerre de succession d'Espaghe.

Il avait saisi cependant que la gravité de la situation politique intérieure pouvait provoquer sa disgrâce. Il ne lui convenait donc pas d'entamer la lutte avec l'absolutisme du Sultan et la jalousie du chef de la religion mahométane ; c'est une des raisons pour lesquelles il évita de donner trop vite une réponse à l'envoyé français dans l'unique dessein de concilier momentanément son propre intérêt avec les dispositions présentes du Grand Seigneur.

La position de la Porte à l'égard de l'ambassadeur devenait pourtant de plus en plus difficile ; Fonton renouvelait sans cesse ses instances pour obtenir satisfaction ; on lui opposait toujours des réponses évasives.

Après six mois d'attente, il parut qu'il y avait peu à espérer de ce côté là. Ces prévisions furent justifiées par les événements.

Hussein pacha transmit seulement le 25 octobre 1701, la réponse si impatiemment attendue par notre diplomatie. Sa Hautesse refusait toujours l'épée au côté, déclarant que « pour en convenir on s'en remet à la discrétion qui est fondée sur la bonne direction pour le gouvernement d'un Etat. »

La déposition du Bostangi bachi, de même que la dégradation du pacha de Jérusalem étaient confirmées. Les articles relatifs au retablissement des Eglises de Chio et aux réparations des Lieux Saints étaient maintenus en termes d'autant plus exprès que la persécution grandissante des Arméniens provoquait de nouveaux troubles dans l'Empire.

Ainsi, au milieu des intrigues et des tracasseries,



l'activité de M. de Ferriol aboutissait, à part quelques commandements obtenus en faveur du commerce, aux plus maigres résultats.

Après deux années de mission diplomatique, tout restait en suspens comme au premier jour.

L'incertitude d'une paix ou d'une guerre générale européenne et la prépondérance du Mufti arrêtaient en partie les décisions de la Porte.

Le cabinet de Versailles, loin de se faire illusion, prévoyait le succès des négociations comme si peu probable que tout en reconnaissant le mérite et les services de l'ambassadeur en matière religieuse et commerciale, il entendait adopter auprès du Divan une ligne de conduite toute différente.

Les instructions précédentes seront maintenues chaque fois qu'elles seront susceptibles d'une application, mais la mission du marquis de Ferriol suivra une orientation nouvelle en rapport avec les circonstances.

La France est entrée dans l'une des plus graves et plus douloureuses phases de son histoire : nous voulons parler de cette guerre de succession d'Espagne. L'Électeur de Bavière et le maréchal de Villars ont remporté d'importants succès, sur le théâtre des opérations militaires. Mais la question suivante se posait déjà : les armées de Louis XIV pourront-elles, toujours, résister victorieusement aux alliés dont le nombre s'accroît et menace d'englober presque tous les États de l'Europe ?

Le problème à résoudre par la diplomatie française, en Orient, va être précisément celui d'envelopper la Turquie dans notre politique, de la gagner à notre propre cause, afin d'amener cette puissance

à opérer du côté des États de l'Empereur d'Allemagne une diversion favorable à nos armes.

Nous verrons bientôt si la mission diplomatique produisit les fruits qu'en attendait le Roi.

IV

Les documents relatifs à la correspondance échangée donnent de précieux éclaircissements sur la conduite que l'ambassadeur de France suivit désormais à Constantinople.

Dès le commencement des hostilités, M. de Ferriol avait supputé les précieux avantages d'une alliance avec la Porte et il reconnaissait en outre, que dans les conjonctures présentes, jamais époque n'avait été plus opportune pour les Turcs, de prendre sur l'Empereur la revanche désirée.

Sur les confins des États héréditaires, la nation hongroise s'était soulevée, mécontente de n'avoir pas obtenu le rétablissement des privilèges sur lesquels elle comptait depuis que le traité de Carlowitz avait assuré la Transylvanie et la Hongrie sous le joug de la Maison d'Autriche.

Les mécontents, ayant à leur tête le prince Rakoczy, tenaient la campagne ; ils étaient décidés à reconquérir leur indépendance nationale ; et le succès semblait d'autant plus probable que l'Empereur ne pouvait leur opposer que peu de troupes, la plupart des garnisons ayant été envoyées en Italie.

C'était pour les Turcs le moment d'agir directement en Hongrie.

« Il leur serait facile, écrivait l'ambassadeur français, de rétablir leur réputation, sans exposer leur

Empire aux malheurs qu'ils ont essuyés pendant la dernière guerre. Je ne prétends point leur conseiller de la recommencer ; je crois même qu'on tenterait inutilement de leur en faire voir les avantages, mais ils en trouveraient certainement s'ils pouvaient se déterminer seulement à faire faire à leurs troupes quelques mouvements en Hongrie. »

Cette diversion fut l'objet principal de la correspondance du diplomate avec le département des affaires étrangères. Louis XIV désireux d'assurer par les armes le partage de la succession espagnole envisageait aussi et mieux que tout autre, les suprêmes avantages qu'il retirerait dans le conflit, d'une opération militaire des Turcs en Hongrie. « L'Empereur se verrait dans un grand embarras s'il était obligé par quelques mouvements des Turcs de renvoyer en Hongrie toutes les troupes qu'il en a tirées quoique le nombre des mécontents y soit plus grand que jamais. » (Lettre du 25 mai 1702).

Il s'agissait pour Ferriol de se gagner les faveurs des principaux ministres de la Porte. Mais comment y parvenir ?

Depuis que l'influence du Mufti était devenue prépondérante, le Grand Vizir pensait moins aux grandes affaires qu'à sa propre conservation, cherchant à conjurer l'orage, à parer les coups des ennemis qui ne pouvaient supporter son pouvoir. Sa qualité de premier ministre suffisait d'ailleurs à le rendre odieux.

Le Mufti convoitait ce poste suprême pour l'un de ses parents. Pour parvenir à ses fins et s'assurer d'un prétendu délit qui conduisît Hussein pacha à sa perte, il employait sans scrupule l'espionnage, les



délations du Sérail, les interprétations absurdes ou malignes des pourparlers avec l'ambassadeur français.

Déjà les premiers effets de cette haine irréductible se manifestaient : on apprit la déposition du Kiaia et du Grand Ecuyer, parent du Grand Vizir.

En de semblables conjonctures, M. de Ferriol pouvait-il travailler efficacement à la réalisation des projets que le Roi lui avait dictés ? A maintes reprises, il essaya de se concilier les bonnes grâces des officiers de la Porte, de capter leur confiance : ce fut peine perdue.

Toutes les affaires intéressant même la religion et l'éternelle question de l'audience demeuraient dans l'incertitude.

Le diplomate jugeait avec raison que les négociations d'alliance ne présenteraient aucune sûreté pour l'avenir, tant que le premier ministre turc se maintiendrait au pouvoir. Ceci l'inquiétait par dessus tout.

Enfin il put espérer pour Hussein pacha une disgrâce prochaine, quand il apprit que Sa Hautesse avait envoyé à son Vizir une veste doublée d'hermine avec un hatchérif de confirmation : faveur chimérique « inventée par la politique turque pour endormir ses ministres et pénétrer leurs sentiments. »

M. de Ferriol paraissait dans la plus grande inquiétude au sujet de ses démarches, ne pouvant obtenir qu'à la dérobée un instant de conversation avec le Grand Vizir, qui se savait trop observé de ses ennemis.

Dans l'attente d'une nouvelle tournure des événements à la faveur d'un changement de ministre, le diplomate français se vit obligé de s'occuper unique-



ment d'affaires intéressant le commerce et la religion.

Il eut une correspondance très amicale et très suivie avec le Capitan pacha et les gouverneurs de provinces, les seuls fonctionnaires qui fussent alors bien en Cour, à cause de leur complaisance versatile envers le Mufti.

Celui-ci mettait alors à profit, dans les questions religieuses, son influence considérable pour égarer l'esprit du Grand Seigneur. Grâce à ses machinations, le patriarche Ephraïm fut remplacé par Anédick.

Ce prêtre schismatique « animé contre les catholiques par le désir du butin et par le fanatisme de la religion », donna tant de sujets de plaintes, que M. de Ferriol dut en faire plusieurs fois l'observation à Hussein pacha et au Grand Chancelier. Mais nous avons vu que ceux-ci cherchaient à soustraire leur tête au danger imminent dont ils étaient menacés ; c'est pourquoi, aux sollicitations de l'ambassadeur ils répondaient invariablement : « le Mufti est le maître ». C'était déclarer que la haine seule déciderait bientôt de cette lutte cachée.

L'animosité que le Mufti ne prenait aucune peine de voiler, fut poussée au plus haut point vers la fin du mois d'août 1702. Et, le 15 septembre 1702, l'infortuné Vizir, déposé de sa charge, prenait le chemin de l'exil.

Il ne put sauver ni sa fortune ni ses chevaux magnifiques : tout fut confisqué au profit du Grand Seigneur. Il se retira dans une maison de campagne à Sataldgé, où il mourut quelques semaines après, d'un abcès au côté droit.



La place échut à Altaban Mustapha pacha, le vainqueur des Arabes sous les murs de Babylone.

Objet de la haine du peuple, créature du Mufti, le nouveau Vizir avait la réputation d'être féroce et avide.

M. de Ferriol s'en émeut, il augure mal des prochaines négociations, d'autant plus que la situation intérieure de l'Empire s'aggrave de jour en jour.

Les troupes sont mécontentes de ne pas recevoir les arriérés de leur solde. Beaucoup de soldats, au lieu d'en prendre gaiement leur parti, se mutinent, se payent eux-mêmes en commettant partout d'affreux brigandages comme à Babylone où les Janissaires dévastent le couvent des Capucins français.

A peine ces mouvements de rébellion locale sont-ils apaisés dans les provinces, les Turcs manifestent leur mécontentement contre les Vénitiens auxquels ils ne pardonnent pas d'avoir obtenu par traité la Morée, qui enrichissait les trésors du Sérail en enrichissant les particuliers. Ils semblent, au dire du marquis de Ferriol, vouloir attendre que la guerre générale soit allumée dans toute l'Europe pour envahir la presqu'île. Mais le diplomate français connaît le parti autrement avantageux que l'on peut tirer des forces ottomanes, car il perçoit les symptômes alarmants que présage de plus en plus pour la France, l'attitude de la coalition.

C'est pourquoi il engage Altaban pacha à ne pas se lancer dans une voie aussi tentante que périlleuse qui affecterait dans la suite la politique française ; et il a la satisfaction de voir que la Porte se décide fermement, grâce à ses conseils, à différer une rupture avec la République de Venise.

La grande préoccupation de M. de Ferriol et de la Cour de Versailles (elle éclate dans la correspondance échangée), était au contraire d'armer les Turcs contre un ennemi moins vulnérable, contre l'Empereur, afin de susciter de graves embarras aux armées coalisées.

Les instructions de Louis XIV sont péremptoires à cet égard. Cependant, on constate dans une lettre adressée à l'ambassadeur, en date du 13 novembre 1702, que le Roi doute d'une intervention immédiate des Turcs en raison de la situation politique de la Turquie. Il a pu apprendre que le nouveau Vizir est enclin à la guerre, aucune modification ne se produira, à son avis, pour la raison bien simple que « le pouvoir du Mufti est toujours illimité et que les forces de l'Empire ne sont pas encore réorganisées ».

L'opinion du Roi était justifiée. M. de Ferriol souhaitait néanmoins qu'Altaban pacha profitât de la situation de l'Europe pour exécuter contre l'Empereur de vastes desseins de revanche avec chances de succès.

Certes, la Morée était une proie facile dans les circonstances actuelles.

A la fin de 1702, le gros des troupes vénitiennes se maintenait sur le territoire d'Italie dans la crainte que les opérations militaires exécutées par l'Empereur et le Roi de France en Lombardie fissent essuyer un jour des pertes graves à la République ; il y avait tout lieu de supposer que les Vénitiens, en cas de représailles des Turcs, préféreraient abandonner leurs conquêtes sur mer que de laisser leur pays exposé. Sans doute, ils observaient une stricte



neutralité dans la guerre actuelle, mais en réalité ils souhaitaient secrètement la victoire des Impériaux.

Bien que Louis XIV fût désireux de voir la puissance de Venise à jamais diminuée, il engagea néanmoins le marquis de Ferriol à insister, comme précédemment, auprès du Grand Vizir sur les grands avantages que la Turquie retirerait en attaquant de préférence l'Empereur du côté de la Hongrie.

Une telle diversion n'était-elle pas de nature à satisfaire à la fois le Grand Seigneur et le cabinet de Versailles ?

L'ambassadeur tiendra à la Porte le langage suivant : aucun moment n'est plus propice pour ouvrir des hostilités. Les Hongrois sont, d'une part, nettement hostiles à l'Empereur, ils rêvent, selon toute vraisemblance, de faire cause commune avec les Turcs depuis le début de l'insurrection (ceci était très contestable). D'autre part, les meilleures troupes impériales se trouvent en Italie ; le corps d'occupation de Hongrie comprend des garnisons qui sont trop disséminées et trop faibles pour résister, tandis qu'à l'opposé, non loin des Etats héréditaires, des contingents nouveaux viennent grossir de jour en jour l'imposante armée que commande l'Electeur de Bavière, l'heureux vainqueur des Impériaux au siège d'Ulm.

Tels étaient les arguments dont l'ambassadeur devait tirer profit.

Le Roi avait jugé que ces nouvelles, habilement divulguées, détermineraient bientôt la Sublime Porte, malgré la prépondérance au Sérail du parti de la guerre et les insinuations des ambassadeurs d'An-

gleterre et de Hollande : ceux-ci cherchaient toutes les occasions de ruiner entièrement le crédit et l'influence de leur collègue en vantant les avantages remportés par la coalition en Pays-Bas, pour diminuer l'éclat de nos succès : mais leurs démarches ne faisaient que peu d'impression à la Porte.

Malheureusement, il ne dépendait pas de la diplomatie française de provoquer chez les Turcs des mouvements en Hongrie. Malgré la promptitude apportée par le représentant du Roi à l'exécution des ordres, au lendemain de la déposition d'Hussein pacha, la situation politique ne permettait d'entrer dans aucune négociation particulière avec le gouvernement turc : le nouveau Grand Vizir, occupé uniquement à rechercher les trésors de son prédécesseur, ne se déclarait pas encore disposé pour donner audience.

M. de Ferriol n'avait pas négligé l'envoi préalable de présents dans le dessein de se ménager un accueil favorable qui hâtât la nomination de l'officier chargé de recevoir les communications relatives aux divers mémoires : le premier ministre persistait toujours dans son refus absolu.

Le 26 décembre 1702, cependant, on se décida à désigner le Reis Effendi, par l'entremise duquel devaient être présentées les ouvertures de l'ambassadeur.

Le diplomate français se méprenant alors sur les goûts belliqueux d'Altaban pacha, espère dès ce moment, qu'il parviendra, par ses confidences, à engager les Turcs dans une diversion que le cabinet de Versailles considère de plus en plus comme le meilleur moyen de modifier en faveur de la France, la



balance des forces entre elle et l'empire d'Allemagne sur le théâtre de la guerre.

Sur ces entrefaites, un facteur nouveau dans la politique turque surgit inopinément : ce qui put donner des raisons de croire que l'on se montrerait, à la Porte, encore plus réservé avec M. de Ferriol. Les Tartares venaient d'envoyer à Constantinople, une députation pour solliciter l'intervention du Grand Seigneur contre le Tsar, lequel faisait de grands préparatifs dans le but certain d'attaquer la Crimée.

La puissance des Moscovites, née d'hier, dont la Turquie devait subir au XVIII[e] siècle les redoutables atteintes, cherchait, en effet, à étendre ses frontières jusqu'à la Mer Noire, afin d'assurer dans l'avenir un débouché sûr à son commerce. Le Tsar Pierre I[er] avait entrepris l'édification d'une ville dénommée Pétropolis, près de la péninsule de Crimée, au gué du Boristhène. Son armée était rassemblée dans le voisinage. Un corps d'observation campait près de la frontière.

De tels mouvements portaient à juste titre ombrage aux Tartares, enserrés de toutes parts par un ennemi entreprenant ; ils présentaient un grave danger pour leur indépendance.

Le gouvernement turc, loin de rechercher, depuis la paix de Carlowitz, de nouvelles expéditions militaires, était d'accord pour maintenir avec les Etats voisins, le respect des trêves consenties, bien que les agissements moscovites lui inspirassent les plus vives inquiétudes. Il s'ingénia donc à arranger les choses.

Aux Tartares il reproche avec acrimonie de vou-



loir troubler la paix de l'Empire ; et les députés du Kan s'en retournent sans avoir obtenu gain de cause. Toutefois, dans le dessein de calmer leur irritation, on donne l'ordre de vérifier si la ville désignée est réellement bâtie sur le territoire d'Empire. Un officier de la Porte est désigné à cet effet pour procéder à une enquête sur les lieux. A son retour, la guerre serait déclarée si le Tsar s'obstinait à violer le territoire ottoman. Cette affairede Tartarie devait demeurer en suspens pendant de longues années, les Turcs étant décidés à ne pas répondre aux provocations de Pierre le Grand. Il faut attendre le règne du sultan Ahmed III et l'année 1711 pour assister à une tardive revanche des Turcs sur les Moscovites.

Quoi qu'il en soit, les démarches des Tartares avaient avorté et le marquis de Ferriol avait ce pressentiment que le refus du Grand Seigneur serait peut-être de nature à éloigner du prince, le cœur de ces peuplades. C'était même les pousser à la rébellion, car en demandant la guerre, elles ne cherchaient pas seulement à arrêter les progrès de l'ambition moscovite, elles songeaient principalement à satisfaire leurs habitudes séculaires. Les Tartares ne vivant que de rapines et de butin, les incursions seules fournissaient un aliment à leur subsistance et à leur avidité.

Les affaires de Crimée avaient attiré toute l'attention de l'ambassadeur. Elles étaient en opposition absolue avec les intérêts de la France, du moment que la Turquie se refusait à une action directe contre le Tsar. Les instructions du Roi prescrivirent alors d'encourager les Turcs à tenter une diversion du côté de l'Allemagne ; M. de Ferriol dut agir en ce sens.



Or celui-ci constate à la fin de janvier 1703, que la Porte entreprend de grands préparatifs de guerre : des levées en masse sont ordonnées en Turquie d'Europe et dans les provinces asiatiques. Le diplomate est persuadé que ces troupes importantes sont destinées à contenir les Tartares dans l'obéissance, à en réprimer les mouvements séditieux, si les affaires des Moscovites ne s'arrangent pas selon leurs désirs. Quels embarras cette répression pouvait susciter à la politique française ! Les difficultés n'allaient-elles pas surgir encore plus grandes ? Il était à présumer que la Porte, obligée de faire face à ce soulèvement imminent, se refuserait à faire le jeu de la France en Hongrie. Il fallait donc à tout prix prévenir ce conflit : l'ambassadeur insinue que les troubles de Tartarie sont préjudiciables à la sécurité de l'Empire, que le remède à une telle situation réside dans la déposition du Kan. Ces conseils entraient dans les sentiments du Grand Seigneur ; le prince dépose Guiraï, Kan des Tartares, le remplace sur le trône par le sultan Galga ; en même temps il envoie en Tartarie des émissaires chargés de prêcher partout le calme.

Le marquis de Ferriol annonce à Louis XIV ce succès diplomatique et se vante, dès lors, de faire servir contre l'Empereur les troupes turques assemblées à grands frais. Quelle va être sa tactique ?

Nous l'avons vu précédemment, le drogman Fonton avait obtenu à Andrinople, de maigres résultats dans ses négociations. L'ambassadeur jugea à propos de le rappeler et d'envoyer à sa place le secrétaire Blondel, lequel chargé d'une instruction générale, devait persuader la Porte de tourner ses

armes contre l'Allemagne. Le diplomate fondait sur ce voyage le plus grand espoir, il présumait même que l'arrivée de l'envoyé français éveillerait les inquiétudes de Léopold Ier, en l'obligeant à regarnir les frontières de Hongrie et de Transylvanie avec une partie des troupes envoyées en Italie. « Nous ouvrirons les yeux aux Turcs sur leurs intérêts qui sont les nôtres, autant qu'il sera possible, et je donnerai toutes sortes d'attentions à cette grande affaire. » Evidemment, la Turquie n'avait pas une plus belle occasion de se dédommager de ses pertes. La Hongrie dépourvue de troupes, formait une proie facile à un ennemi entreprenant. L'Empereur ne pourrait sans aucun doute faire face à des hostilités qui seraient transportées dans cette province, alors surtout que l'armée impériale d'Italie était réduite au tiers de son effectif par les combats et les maladies : cette situation présentait de réels avantages.

Mais il existait à Andrinople un tel état de choses, les passions se déchaînaient parmi les officiers du Sérail dans une proportion si effrayante, qu'il devait être difficile à la diplomatie française, malgré l'optimisme du représentant du Roi, de profiter des conjonctures favorables pour amener les Turcs à de grands mouvements militaires. Le marquis de Ferriol comptait sur l'empressement du Grand Vizir dont il connaissait le caractère belliqueux. Mais celui-ci était en mésintelligence manifeste avec le Grand Mufti, partisan de la paix. Les deux hommes ne faisaient que s'accuser l'un l'autre, ils se provoquaient publiquement, se défendant contre leurs entreprises réciproques ; un éclat était inévitable. La faveur et l'habileté, ces deux grands ressorts du

succès, l'emportèrent enfin chez le Mufti. Altaban pacha fut étranglé sans autre forme de procès et le Grand chancelier Méhemet pacha prit sa place.

Le nouveau Vizir était homme éclairé dans les capitulations, versé dans les affaires de la politique et dans les lois de l'Empire. De mœurs pacifiques, ennemi d'une guerre même utile aux intérêts nationaux, il était en contradiction absolue avec les idées de son prédécesseur. Cela explique la raison pour laquelle Altaban pacha s'était attiré la haine du Mufti qui le fit tomber du pouvoir où l'avait élevé la confiance du Sultan. L'ancien Vizir devançant sans doute les désirs de M. de Ferriol, devait porter la guerre en Hongrie ; déjà il s'apprêtait, parait-il, à sortir ses queues de cheval et à se mettre en campagne à la tête des troupes. Mais le Mufti, dans la crainte qu'Altaban pacha ne demandât au Grand Seigneur sa déposition ou son exil, réussit à prévenir les desseins de son ennemi et à obtenir un hatcherif pour le faire mourir.

Cependant la levée des troupes se continuait, quoique avec lenteur. Le nouveau Grand Vizir, plus doux, plus accommodant, s'efforçait d'arranger l'affaire des Tartares et des Moscovites sans se prononcer pour une diversion du côté de la Hongrie, au grand mécontentement du diplomate français, lequel connaissait pourtant l'épuisement des finances, la désorganisation de l'Etat, le mécontentement du peuple et la pusillanimité des conseillers intimes du Grand Seigneur.

Quelle que fut la situation, le marquis de Ferriol résolut, dans des circonstances pareilles, de ne pas retarder plus longtemps le départ de son secrétaire

Blondel pour Andrinople. Le but était de faire au premier ministre les mêmes propositions qu'à Altaban pacha, à l'exception de quelques particularités auxquelles l'envoyé devait rester fidèle, étant donnée la différence de caractère de Mehemet pacha dont il ne fallait pas froisser la susceptibilité. D'autres instructions étaient données à Blondel sur les mesures propres à régler l'interminable affaire de l'audience et à garantir l'exécution des capitulations au point de vue commercial et religieux.

Le départ, remis à la fin des fêtes du Baïram, eut lieu le 24 février 1703. Blondel fit son entrée à Andrinople le 5 mai et, dès le lendemain, il sollicitait une audience du Grand Vizir. Celui-ci le reçut au bout de quelques jours. Après les compliments d'usage, Mehemet pacha fit part à l'envoyé français qu'il désignerait un officier de la Porte pour traiter avec lui ; il lui promit que les questions soumises seraient étudiées avec bienveillance. Tout se borna là.

Blondel remit les lettres dont il était porteur, avec un très riche présent d'étoffes et d'horlogerie.

Le conseiller d'Etat Maurocordato, chargé d'écouter les propositions de l'ambassadeur, eut de nombreux entretiens avec le secrétaire, mais le résultat des conférences vint justifier ce que l'on pouvait attendre de la conduite incertaine et tortueuse d'un gouvernement dont le principe était alors de refuser le plus longtemps possible une chose juste, dès qu'elle semblait inutile à ses propres intérêts.

Au sujet de l'audience, l'interprète de la Porte déclara que les précédents Vizirs n'avaient pu terminer cette affaire. mais que le nouveau Grand Vizir travaillerait de son mieux à accommoder le diffé-



rend à la satisfaction des deux Empereurs. Passant à la question des Saints-Lieux, Blondel représenta avec fermeté combien étaient vives les insistances du Roi pour obtenir la réparation de la voûte du Saint-Sépulcre et la restitution des églises latines de Chio. Il en vint à signaler des irrégularités graves qui s'étaient passées aux Echelles, contrairement aux capitulations, comme les quatre mille piastres prises illégalement par le pacha de Gaza à des marchands français, et les bijoux dont Altaban Mustapha, ancien pacha de Babylone, et plus tard Grand Vizir, s'était emparé au préjudice d'un sieur Lucas. De plus, le couvent des Capucins de Babylone avait été saccagé et brûlé par les Janissaires ; la nécessité s'imposait de rebâtir au plus tôt, aux frais du gouvernement turc, cette maison qui appartenait depuis 150 ans aux R. P. Capucins. Blondel adjura le Grand Vizir, au nom du Roi, de donner satisfaction à toutes les demandes et d'assurer à la France l'exécution des capitulations impériales. Maurocordato prit bonne note de ces réclamations, promettant d'en rendre compte aussitôt au premier ministre.

L'envoyé profita de l'entretien pour aborder, conformément aux ordres reçus, la politique internationale. L'Electeur de Bavière, insinua-t-il à l'interprète de la Porte, est au centre de l'Allemagne avec quarante mille hommes ; l'armée du Roi, commandée par le maréchal de Villars, est en route pour opérer sa jonction avec la première, dans le dessein d'entrer dans les Etats héréditaires, tandis que cinquante mille hommes vont agir sur le Rhin. Et comme Maurocordato demandait d'où provenaient ces nouvelles, Blondel répondit qu'elles venaient d'être

apportées par un bâtiment arrivé en douze jours, de France. Le conseiller d'Etat se fit apporter une carte pour reconnaître la position d'Ulm qui venait d'être conquise par les Français et que l'on disait être le point de concentration des armées ; il aborda ensuite les affaires de l'Empereur et des Vénitiens, car elles intéressaient tout particulièrement le gouvernement turc. Blondel essaya de convaincre son interlocuteur de la nécessité qui s'imposait à la Porte de profiter des circonstances actuelles. Les meilleures troupes de l'Empereur ne sont-elles pas affaiblies ? Ne vont-elles pas être obligées de quitter l'Italie et de repasser en Allemagne ? Les Vénitiens restent encore spectateurs impartiaux de la lutte, mais, en vue des éventualités, ils ont rassemblé toutes leurs troupes sur le territoire de la République. La Morée est dégarnie, elle s'offre avantageusement aux coups des Turcs. Cependant la plus belle occasion de réparer les pertes de la dernière guerre est du côté de la Hongrie, alors que les alliés de l'Empereur, Anglais et Hollandais, ne pourront lui venir en aide d'ici longtemps, une armée française de cent mille hommes tenant victorieusement la campagne dans les Flandres ! Blondel expose ensuite les fautes passées de la Turquie ; il indique les moyens d'y remédier et laisse entendre, en terminant, à Maurocordato, que l'on pourrait peut-être trouver un terrain d'entente pour accommoder l'affaire de l'audience. Les réponses de Blondel semblèrent faire une impression profonde sur le conseiller d'Etat ; celui-ci, au moment de prendre congé, assura que l'honneur du Grand Vizir était engagé à solutionner au mieux les difficultés pendantes et en particulier



l'incident de l'audience ; qu'à cet égard, le Roi ne pouvait, il est vrai, obliger en conscience le Grand Seigneur à changer le cérémonial, que l'épée de M. de Castagnères fut une véritable surprise, mais qu'enfin il entretiendrait Mehemet pacha de toutes les propositions françaises.

Depuis cette journée du 10 mars, l'envoyé français eut l'occasion de revoir plusieurs fois Maurocordato sans que celui-ci parlât des affaires discutées précédemment, mais il ne s'en émut pas, pensant que le Grand Vizir voulait prendre tout le temps nécessaire pour la réflexion. Le 5 avril, l'interprète de la Porte fit dire à Blondel que le Kiaia du Grand Vizir l'attendait pour lui remettre une lettre en réponse à celle de M. de Ferriol. Dès qu'il l'eut en sa possession, le drogman Fonton en fit la traduction et le secrétaire partit le lendemain pour Constantinople.

Les intentions du gouvernement turc étaient ainsi définies :

« Le Grand Seigneur, en considération de l'ancienne amitié et bonne correspondance qu'il y a entre la Sublime Porte et l'Empereur de France, son ancien ami, a toujours fait exécuter et observer, dans l'étendue de son vaste Empire, tous les accords et points des importantes capitulations, l'on n'y a rien omis, et s'il plaît à Dieu, il est sûr qu'à l'avenir ils le seront de même, mais l'ambassadeur n'ayant pas consigné, selon l'ancienne coutume, la lettre de créance qu'il avait apportée par ci-devant pour Sa Hautesse, sait bien qu'aujourd'hui sa dignité n'étant pas manifeste et connue, il n'a pas le pouvoir entier de traiter ; cependant, toutes les affaires qu'il représentera conformément aux Capitulations,



seront toujours recommandées selon qu'elles le requièrent. »

Telles étaient les propres termes de la lettre du Grand Vizir. Les mêmes difficultés qu'aux premiers jours de la mission diplomatique se reproduisaient au détriment des intérêts français.

En employant ce procédé dilatoire, la Porte voulait-elle contraindre l'ambassadeur à prendre l'audience au gré du Grand Seigneur, ou cacher son impuissance, sa faiblesse à renouveler contre l'Empereur une guerre qui aurait servi à merveille les opérations militaires des généraux de Louis XIV en Italie ? On peut admettre ces deux raisons.

Cependant, le 8 avril, cette communication officielle était remise par Blondel à M. de Ferriol. Elle ne contenait rien de décisif. L'ambassadeur ordonna au secrétaire de retourner à Andrinople, le chargeant d'une nouvelle lettre, où il affirmait en termes énergiques que sa qualité était dûment prouvée par les deux précédents vizirats, qu'il s'étonnait, en conséquence, de ne recevoir aucune réponse positive, soit sur la question de l'audience, soit sur les autres affaires. Il pensait, à vrai dire, que le riche présent de Louis XIV, remis le 10 mars dernier, engagerait le Grand Vizir à accepter les quatre tempéraments suivants : le premier pourrait être de prendre l'audience en habits turcs et de recevoir la veste de martre zibeline ainsi qu'elle fut accordée à M. d'Ottingham, ambassadeur de l'Empereur ; le deuxième serait d'être admis en habits turcs et avec le caftan *ordinaire* si le Grand Seigneur voulait accorder la réparation de la voûte et le rétablissement des églises de Chio ; le troisième,

à prendre l'audience dans le même costume sans caftan. En ce cas, Sa Hautesse pourrait donner audience dans une maison de campagne ou sous la tente, pendant une partie de chasse, ou à Constantinople. Enfin le quatrième tempérament, serait de la prendre en habit à la française avec l'épée, comme fit M. de Castagnères.

Quand Blondel eut l'occasion de revoir à nouveau Maurocordato, il commença par affirmer que l'ambassadeur avait à cœur d'accommoder l'incident de l'audience.

En ce qui concerne les pouvoirs contestés au représentant du Roi, il dépeignit sa surprise qu'après avoir traité pendant quatre années tant d'affaires importantes avec les Vizirs, le marquis de Ferriol vît ses pouvoirs contestés par la Porte, sous le prétexte que sa qualité n'était pas manifeste. M. de Castagnères l'avait installé à Constantinople comme successeur, sans opposition du sultan Mustapha ; et la lettre de créance remise au Grand Vizir Hussein pacha établissait nettement sa qualité d'ambassadeur. Sur ces observations, Maurocordato répondit à Blondet qu'il en reparlerait au Grand Vizir, que celui-ci n'avait pas l'intention de disputer la qualité d'ambassadeur à M. de Ferriol, que cependant il fallait qu'il remit la lettre de créance entre les mains du Grand Seigneur pour la perfection de ce caractère d'ambassadeur, et pour la négociation des affaires qui ne pouvaient pas se traiter sans la participation de Sa Hautesse.

Le 25 avril, le Grand Vizir apparemment convaincu par la réponse de M. de Ferriol, fit dire par Maurocordato à l'envoyé français, que la Porte



acceptait l'une des quatre alternatives proposées pour l'audience.

« Mais, ajouta l'interprète ottoman, il ne pourra être donné de réponse décisive sur cette importante question, qu'après discussion en plein Divan ; il faudra ensuite prendre un moment favorable pour faire agréer les résolutions du Divan au Grand Seigneur ».

Se persuadant, à cette nouvelle, que le délai annoncé ne serait pas de trop longue durée, M. de Ferriol jugea opportun de demander à Mehemet pacha un passeport en faveur de son secrétaire, qui permettât à ce dernier de porter sans retard les réponses à Versailles, aussitôt qu'il les aurait reçues.

Pour hâter son départ, Blondel vint demander au commencement de mai les réponses attendues, ajoutant que, sur l'assurance exprimée par Maurocordato que la Porte accepterait l'une des quatre alternatives proposées pour mettre fin à l'incident de l'audience, l'ambassadeur lui avait ordonné de partir en France, cependant que le drogman Fonton demanderait les dernières résolutions du Divan relatives aux affaires secondaires.

Maurocordato s'en fut aussitôt chez le Grand Vizir, mais ce ministre, au milieu du désordre qui annonçait la chute du Sultan Mustapha, ne pensait plus qu'aux affaires intérieures de l'État.

La fortune semblait donc vouloir se jouer des bonnes dispositions du cabinet de Versailles en un moment où il n'y avait plus, dans le gouvernement turc, l'ombre d'une politique fixe.

C'est sans doute un malheur d'avoir à parler ici des écarts de la diplomatie turque, mais ce malheur



est inhérent à l'histoire : en relatant les actions des gouvernements on est obligé, en conscience, de relater leurs vices et leurs erreurs pour être fidèle à la vérité.

Dans de telles circonstances, au lieu de renoncer, pour l'avenir, à tant de misérables discussions, la Porte fit dire à Blondel, en lui accordant son passeport, que le Sultan ne changerait rien au cérémonial. « Mais, s'écria l'envoyé français, cela n'est pas une réponse positive ! Elle est, en tous cas, très différente de celle qu'on m'avait fait espérer depuis dix jours ». Maurocordato répondit que le Grand Vizir ne pouvait, après mûre réflexion, avoir égard aux tempéraments proposés de changer le cérémonial. Et comme Blondel, sans se laisser déconcerter, arguait que le cérémonial ne serait pas changé en autorisant la réparation de la voûte de Jérusalem déjà accordée précédemment, ni en restituant les églises de Chio, l'interprète réitéra que le Grand Seigneur ne pouvait se résoudre à acheter une chose que les ambassadeurs devaient demander avec instance et s'estimer honorés quand on la leur accordait. Blondel répliqua que Sa Hautesse pouvait tout au moins, sans changer le cérémonial, donner à M. de Ferriol une veste de martre zibeline comme à l'ambassadeur d'Allemagne. « S'il venait à présent un ambassadeur de l'Empereur à la Porte, s'exclama Maurocordato, le Grand Seigneur ne lui donnerait pas une veste de martre zibeline. Il ne la donnerait qu'à un ambassadeur venant, après une paix faite, ratifier un traité. La Porte ne changera donc rien aux règles du cérémonial dont tous les régistres font foi ». S'il y avait une part de vérité

dans ce raisonnement, c'était, à coup sûr, une faute impardonnable de la part du Grand Vizir de se refuser à admettre l'une des alternatives proposées par M. de Ferriol, puisqu'il les avait admises en principe dix jours auparavant.

Quoique Blondel fût outré de cette communication, il demanda à Maurocordato quelles étaient les intentions de la Porte au sujet des autres affaires. L'interprète conseiller d'Etat répondit qu'à l'égard des articles qui regardent la réparation de la voûte du Saint-Sépulcre et la restitution des églises de Chio, le Grand Vizir n'avait pas voulu s'expliquer à ce sujet, qu'il ne le ferait sans doute pas, tant que l'affaire de l'audience ne serait pas terminée, mais que le premier ministre, (le secrétaire avait pu le reconnaître depuis son arrivée à Andrinople), avait donné des ordres pour l'exacte observation des capitulations, pour la protection du commerce français et de la religion.

Persuadé que l'affaire de l'audience n'aurait pas désormais de prompte solution, le marquis de Ferriol se détermina à faire partir Blondel afin d'exposer clairement au cabinet de Versailles les dispositions présentes de la Porte ; il laissa à Fonton le soin d'achever les affaires commencées,

L'ambassadeur comptait, d'un jour à l'autre, sur des conjonctures qui pouvaient modifier favorablement la face des choses, mais il ne cachait pas son irritation contre Mehemet pacha, lequel avait trompé ses espérances dans le rôle qu'il comptait faire jouer à la Turquie sur le grand théâtre de l'Europe.

Malgré la difficulté des négociations diplomati-



ques que présente cette époque, malgré l'influence néfaste de Mufti, il faut reconnaître que la mission du sieur Blondel porta ses fruits dans l'ordre commercial et religieux. De nombreux commandements avantageant le commerce national furent accordés par le Grand Seigneur, et, pendant plusieurs mois, la liberté de conscience ne rencontra, dans les provinces, ni obstacle ni opposition.

Partout, de l'aveu même de l'ambassadeur, se manifestait ce libre exercice de la religion. « La liberté est si grande pour nos églises que tout le monde avoue qu'il n'y en aurait pas davantage dans un peuple latin..... Les R. P. Jésuites ont fait, à Pâques, la procession de sainte Anne au milieu de Galata, portant la Croix, la bannière et les reliques de sainte Anne, alors qu'auparavant, on ne faisait cette cérémonie que dans l'enceinte de la maison..... On n'a rien vu de plus remarquable depuis que les Turcs sont maîtres de Constantinople, que ce qui s'est passé à l'enterrement de la princesse Tekely. Elle mourut à Nicomède, auprès du prince son époux ; on apporta par mes soins, ajoute M. de Ferriol, son corps à Galata, pour être enterré suivant son intention, dans l'église des R. P. Jésuites. Mgr l'Archevêque, revêtu de ses habits pontificaux, à la tête de tous les Religieux et du Clergé, fut recevoir le corps à la marine, qui était à plus de deux milles de l'église ; on se mit d'abord à chanter, la nation et toute ma maison accompagnaient le convoi avec de gros flambeaux de cire blanche à la main, il passa au milieu de plusieurs places pleines de Turcs qui gardaient un grand respect ; les fenêtres et les rues étaient remplies d'une si grande quantité de monde,

qu'on eût dit que tout Constantinople y était. » Lettre du 2 mai 1703.

Cette belle page écrite par un diplomate peu suspect de partialité, confond les détracteurs de la Turquie qu'ils accusent d'intolérance et de fanatisme. Alors même que des persécutions suscitées par les hérétiques ou par quelques gouverneurs de province se seraient produites, elles seraient loin d'atteindre l'intensité que rapportent certains récits historiques ; elles ne peuvent, en tous cas, se comparer aux atrocités dont les Espagnols marquèrent leur route dans le nouveau monde épouvanté, lesquels, de l'aveu de Barthélemi de Las Casas, le défenseur courageux des infortunés Indiens, immolèrent en quarante ans, près de dix millions de victimes sacrifiées à l'avidité et à la vengeance d'une nation européenne aujourd'hui déchue !...

Indépendamment des avantages commerciaux et religieux obtenus pendant la mission du secrétaire d'ambassade Blondel, M. de Ferriol réussit à faire confirmer un privilège dont peu de lecteurs soupçonnent peut-être l'existence à l'époque, « le plus beau privilège que nos marchands français puissent avoir, et qui les distingue de toutes les autres nations, le port du fez et du turban qui sont cause qu'on respecte les Français et qu'on a mille considérations pour eux, dans un temps où l'on voit tous les jours charger de coups de bâtons Grecs. Coptes et autres chrétiens, parce qu'il ne leur est pas permis de porter le fez. »

A son arrivée à Versailles, Blondel fit connaître au Roi les démarches tentées pour obtenir satisfaction dans les diverses affaires présentées à l'assen-



timent de la Porte. Louis XIV reconnut sans surprise que les Turcs ne se laissaient pas émouvoir par les embarras que l'Empereur rencontrait pour soutenir la guerre, bien que la Hongrie fût dégarnie de troupes et que le prince Rakoczy tînt la campagne à la tête du parti soulevé contre le joug allemand.

. Dans sa lettre en date du 6 août 1703, il réitéra cependant au marquis de Ferriol qu'une diversion immédiate pouvait être une cause de sérieux avantages pour les Turcs; ceux-ci n'avaient à craindre en Hongrie le choc d'aucune armée considérable.

D'autre part, les succès de l'Electeur de Bavière, la marche envahissante du maréchal de Villars tenant en respect sur les bords du Danube l'armée impériale commandée par le prince Louis de Bade, donnaient déjà de grandes inquiétudes à l'Europe; et les ambassadeurs des puissances alliées, tourmentés par cette pensée que le Turquie ne prît une part effective au conflit, considéraient un mouvement militaire des Turcs comme un événement si fâcheux, qu'ils vantaient, à Constantinople, pour les en détourner, la puissance formidable de la coalition, capable à elle seule, d'envahir, d'après eux, toute la monarchie d'Espagne et de remporter une victoire décisive sur les armées de Louis XIV. C'était le moment d'agir.

« L'état des affaires de l'Europe, mandait le Roi à son ambassadeur, devrait inviter les Turcs à prendre plus de part qu'ils n'en ont encore à ce qui se passe. Je vous laisse le soin de juger si l'incident de l'audience vous met hors d'état de profiter des moyens que vous auriez de conférer avec les ministres de la Porte... Vous agirez au mieux de mes inté-



rêts, si vous croyez l'audience nécessaire, mais que celle-ci n'ait rien de contraire à l'honneur et au caractère dont vous êtes revêtu... Je considère même que la complaisance que vous pouvez avoir présentement à l'égard des Turcs, donnera un nouveau sujet d'inquiétude à mes ennemis, et il serait à souhaiter que dans le même temps, vous puissiez faire en sorte que les Turcs fassent quelques mouvements du côté de la Hongrie ». Telles sont les dispositions nouvelles du Roi.

La politique triomphe de ses scrupules. Préférant les intérêts de la France à l'intérêt de sa gloire, il accorde à l'ambassadeur la permission de se départir de cette intransigeance habituelle qui eut tant de désastreux effets dans l'affaire de l'audience, s'il peut réaliser par là les espérances d'un profit certain, tout en augmentant son influence à Constantinople. Et fidèle à ce même principe, Louis XIV accueille avec faveur le projet de Blondel, suivant lequel on pouvait, moyennant une pension de cinq à six cents livres, engager le conseiller Maurocordato dans la politique française et porter le Grand Vizir à opérer une diversion du côté de la Hongrie : c'était comme nous le verrons, s'illusionner sur les sentiments belliqueux et versatiles des officiers de la Porte. L'ambassadeur devait rencontrer chez eux une résistance invincible.

L'expérience avait d'ailleurs démontré au diplomate français, qu'il était d'une sage politique de ne pas brusquer les affaires avec le gouvernement turc. Le 11 juin 1703, le Roi était informé par M. de Ferriol, du nouveau retard apporté par le Grand Vizir dans la réponse aux propositions faites par le



secrétaire Blondel avant son départ pour la France. Mais convenait-il de vouloir forcer la volonté du premier ministre ? Mehemet pacha n'aimait pas qu'on fut importun.

Des démarches trop réitérées n'allaient-elles pas, à la longue, réveiller son animosité ? La nécessité s'imposait à la diplomatie française de ne pas montrer par trop d'empressement que l'ambassadeur de France était en état de prendre l'audience du Sultan à telles conditions que ce prince pourrait lui imposer. Engager la Turquie à faire droit à toutes les demandes, l'amener, selon la volonté de Louis XIV, à opérer une énergique diversion du côté de la Hongrie, c'était conclure que des insistances trop vives seraient de nature à diminuer les chances de succès. Ce fut pour éviter ce danger, que le marquis de Ferriol abandonna les mesures vigoureuses et se résolut désormais à tirer le Grand Vizir de son incertitude quand l'occasion semblerait favorable.

A cette époque, le Grand Vizir Méhemet pacha était moins occupé des intérêts de la France que de ceux de l'Empire. Les mouvements militaires des Moscovites l'inquiétaient de plus en plus, mais ce n'était pas la guerre en elle-même qui tentait son ambition d'homme politique. D'un caractère aussi pacifique que l'intègre Hussein pacha, son but était, avant tout, de contribuer à la tranquillité et à la prospérité de l'Empire. Cherchant à guérir dans la paix les malheurs de la Turquie, il se refusait en conséquence à déclarer la guerre au Tsar qui continuait à édifier, sur les confins de la Crimée, une grande ville que les Tartares considéraient comme une menace pour leur avenir. Cependant il fallait calmer l'insu-



bordination ou le mécontentement de ces peuplades et provoquer en même temps chez les Moscovites des craintes de répression ; c'est pourquoi le Vizir fit paraître en Mer Noire une flotte importante.

Les préparatifs de cette expédition avaient absorbé toute l'attention de Mehemet pacha ; d'autres occupations d'ordre intérieur vinrent l'empêcher de prendre une part active aux négociations pendantes avec la France. Nous venons de dire que les efforts de ce premier ministre tendaient à accroître la richesse de l'Empire : en effet, on vit avec étonnement le Grand Vizir travailler à l'établissement de nombreuses manufactures de draps fins et d'étoffes de soie, alors que ses compatriotes n'étaient pas assez éclairés pour comprendre combien les innovations industrielles sont utiles à la prospérité d'un Etat. En créant ces manufactures, Mehemet pacha voulait que la Turquie arrivât peu à peu à se passer des importations étrangères, des draps de France et d'Angleterre. Il préparait la fortune d'une nation qui ne devait d'ailleurs se former économiquement qu'à la fin du XIXe siècle, beaucoup plus tard que les autres. Partant de cette idée toute simple qu'il faut réveiller les arts et les encourager à la production, il défendit la sortie des soies, des laines et du coton, de toutes les matières premières qui étaient susceptibles d'être mises en œuvre dans l'Empire ottoman. Si son activité se porta vers les arts qui augmentent la valeur des matières en leur donnant des formes nouvelles, elle ne négligea pas non plus le commerce qui produit le même effet. Un tel programme économique était assurément grandiose, trop grandiose même pour l'époque, en raison des obstacles infinis

que lui suscitait sa position. Soit ignorance ou parti pris, le Sultan, principalement, n'accordait pas à son premier ministre tout l'appui nécessaire, et les officiers de la Porte, donnant comme prétexte que le système protectionniste inauguré par Mehemet pacha priverait le Sérail d'une partie des sommes venant de la Chrétienté, cherchaient à déjouer les projets du réformateur, qui vivait dans un siècle où l'on n'était pas assez sage pour l'apprécier.

Malgré toutes les difficultés, le Grand Vizir préparait de loin les voies au grand relèvement économique de l'Empire. Tout ce qui regarde les lois, le commerce, les finances et l'utilité de la Turquie, absorbait son activité. Mais comment, en un jour, réformer cet Etat où se dévoilaient tant d'abus et de préjugés ?

Les affaires européennes passaient au second plan, car il avait à cœur de panser les plaies de l'Empire, d'assurer le bonheur matériel du peuple turc. C'est pourquoi son activité inquiéta parfois les intérêts commerciaux des étrangers. Quelques semaines avant la déposition du Sultan Mustapha, il rouvrit en effet les pourparlers interrompus avec le drogman Fonton, chargé de remplacer Blondel à Andrinople; mais au lieu de reprendre les négociations diplomatiques sur les questions précédemment soumises, il aborda uniquement la question d'exportation des blés, et se plaignit amèrement par l'entremise de son Kiaia, de la quantité de bâtiments qui venaient charger du blé à destination de la France. Les exportations incessantes menaçant la Turquie de la disette, il prévint Fonton que Sa Hautesse serait obligée d'y mettre bon ordre à l'avenir.

Informé de cette détermination, M. de Ferriol résolut de maintenir au moyen de libéralités adroitement répandues dans l'entourage du Vizir, l'autorisation accordée depuis huit ans aux sujets du Grand Seigneur de vendre leur blé aux étrangers.

En essayant de capter la faveur des Turcs avec de l'argent, l'ambassadeur suivait une politique fausse aux yeux de la morale et de la justice, il n'en procurait pas moins à la France, pour la durée de la guerre de succession, les résultats qu'elle en devait recueillir, en des circonstances aussi graves.

Les évènements conspiraient cependant au succès des pourparlers. M. de Ferriol avait pu obtenir certains avantages en faveur du commerce, mais son orgueil s'offusquait par ailleurs de l'inutilité de ses efforts, car il lui était toujours impossible de prévoir à quel moment la Porte daignerait, selon le désir exprimé par Louis XIV, s'engager en Hongrie dans une guerre qui obligerait l'Empereur à partager ses forces : ce qui eût assuré le triomphe immédiat de la France. En raison des symptômes alarmants que présentait la situation intérieure de l'Empire menacé d'un jour à l'autre d'une révolution, les relations de l'ambassade avec les ministres turcs, quoique améliorées, n'offraient pas ce caractère de fermeté et de solidité que la diplomatie française aurait désiré. Elles devinrent même de plus en plus rares, bien que Fonton employât tous les moyens en son pouvoir pour s'opposer à cette apathie de l'autorité gouvernementale, à cette répulsion pour toute idée de guerre. C'est que les intrigues du Sérail annihilaient les meilleures volontés. Les grands officiers de la Porte avaient le pressentiment que leurs pou-



voirs toucheraient à leur fin, le jour peu éloigné où la révolution éclaterait. Aussi, pour sauver les dehors, ils affectaient une politique de résistance dans leurs rapports avec l'ambassade. Leur conduite était, à vrai dire, impérieusement dictée par la loi de leur propre conservation. Seul, Mehemet pacha, si l'Empire eût été dans l'heureuse position d'une monarchie bien consolidée, aurait pu faire concourir toutes les occasions aux grands desseins de Louis XIV, mais pacifique avant tout, il voulait, comme le démontrent ses réponses à Blondel et ses réticences, profiter jusqu'au dernier jour de l'abondance que lui procurait sa haute situation, et du repos qu'il semblait avoir donné à l'Empire par le traité de Carlowitz, comme plénipotentiaire. Il soutenait en outre depuis peu une sourde lutte contre le Mufti, qui cherchait à le renverser pour mettre à sa place Ali pacha.

Tout indiquait donc que les ouvertures de la diplomatie française en vue d'une diversion du côté de la Hongrie seraient inutiles, tant que la crise gouvernementale n'aboutirait pas à la création d'un nouvel ordre de choses. Ce grand changement devait s'opérer au bout de peu de temps ; il fut l'ouvrage des nécessités et des circonstances.

V

Le grave événement attendu depuis longtemps venait de se produire ; il semblait devoir fixer momentanément le sort de la Turquie.

Le 23 juillet 1703, Mustapha II est déposé, et l'Europe apprend avec étonnement que les milices

révoltées ont placé sur le trône d'Osman le Sultan Ahmed III.

Jamais révolution ne s'était abattue avec plus de violence sur l'Empire.

Deux cent mille hommes en armes se trouvaient réunis à Constantinople, vers la fin de juin, réclamant à grands cris le retour du Grand Seigneur dans la capitale que la loi musulmane lui interdisait de quitter en temps de paix. Une frénésie presque féroce animait contre le pouvoir constitué toutes les couches de la nation, car chacun, à divers titres, était mécontent du Souverain et de ses ministres. Au milieu de cette agitation militaire qui précédait toujours la chute des Empereurs en Turquie, la révolte couvait lentement, répandant en secret ses poisons et ses fureurs. Et c'est dans les rangs de l'armée que se cachait le principal foyer de conspiration : les milices, le corps des janissaires ayant perdu, en effet, cette discipline et cette fierté qui firent la gloire des anciennes légions ottomanes, se livraient à tous les abus, à tous les excès du fanatisme musulman et par suite facilitaient la désorganisation. En même temps que l'armée, le peuple de Constantinople concentrait la vengeance et les projets qu'il mûrissait contre le Grand Seigneur, parce que l'éloignement du prince et de la Cour portait le plus grand préjudice au commerce local et au travail. Enfin, la classe éclairée des gens de loi, à la vue des charges de l'Empire dispensées aux enfants du Mufti, et à ses parents, s'irritait de l'injustice qui lui était faite, elle ne cachait pas sa haine contre la Sultane Validé qui avait engagé le Sultan à quitter la ville. Ainsi, la plupart enhardis par leurs prin-



cipes avancés conspiraient contre le gouvernement auquel personne ne pardonnait pas en outre d'avoir conclu des traités désavantageux avec les Impériaux, les Vénitiens et surtout avec les Polonais. Ceux-ci avaient acquis, sans coup férir, Caminieck avec ses mosquées, contrairement à la loi musulmane défendant de livrer une ville d'Empire sans qu'elle ait été prise par l'ennemi.

Le 1er juillet 1703, toutes les factions étaient d'accord pour déchainer la guerre civile, si le Sultan refusait de rentrer sur l'heure à Constantinople. L'insurrection commenca par la milice à laquelle incombait la garde des munitions de guerre ; aux révoltés se joignirent les Janissaires, les Bostangis, enfin le peuple de Stamboul et de Galata. Les rebelles ayant nommé leurs officiers et un nouveau Mufti, députèrent à Andrinople soixante-dix personnes pour prier le Grand Seigneur de revenir dans la capitale, sous peine d'être déposé dans les quatre jours. Les mauvais traitements infligés dès leur arrivée aux envoyés des rebelles, excitèrent l'indignation générale. La révolte dura sept jours, elle aboutit à la déposition du Sultan et du Grand Vizir ; le Mufti fut mis à mort, et le 30 juillet 1703, Ahmed III, frère de Mustapha II, était appelé au trône par la volonté du peuple.

Ce nouveau règne pouvait être fertile en avantages pour la France. Louis XIV comptait plus que jamais sur l'activité du marquis de Ferriol.

Par sa lettre en date du 16 octobre 1703, le Roi invitait vivement l'ambassadeur à ne pas interrompre la correspondance avec la Porte.

Les événements de la guerre de succession d'Espa-

gne engageaient d'ailleurs la diplomatie française à se montrer, dans les relations, persévérante et empressée.

Dans le but de se ménager un allié séculaire qui n'attendit que le signal pour agir, son rôle était d'aplanir les difficultés nombreuses qui avaient signalé les trois dernières années du Sultan Mustapha. Or, pour renouer d'amicales relations et gagner la confiance de la Porte il ne se trouvait pas de meilleur prétexte que l'avènement du nouveau prince. Les instructions royales prescrivent à M. de Ferriol d'agir par d'adroites négociations et sans perdre de vue cependant qu'il devra faire preuve d'une grande prudence dans son attitude conciliatrice : tout au plus lui sera-t-il permis de consentir à recevoir audience au gré du Sultan, afin de se concilier la faveur de la Porte.

On ne pouvait, à la vérité, espérer le succès qu'en montrant à la Turquie un respect absolu des lois musulmanes et des usages, et en usant d'adresse dans les négociations auprès d'un gouvernement expert dans l'art de dissimuler et de feindre, habitué à douter de la bonne foi d'autrui, parce qu'il craignait toujours d'être la dupe des plus grands témoignages d'attachement.

Le changement politique qui s'était opéré en Turquie donnait, d'autre part, à Louis XIV les plus belles espérances sur la gloire qui pouvait rejaillir sur l'Empire. « Si le nouveau Sultan, écrivait-il à M. de Ferriol, veut signaler le commencement de son gouvernement par une action d'éclat, c'est de marcher vers la Hongrie. » La Turquie ne pouvait vraisemblablement rester en paix ; il lui fallait enta-

mer les hostilités avec une puissance étrangère pour occuper les esprits séditieux.

Comme les intérêts de la France se conciliaient parfaitement avec ceux de la Turquie, l'ambassadeur qu'animait la même ardeur pour le bien public, y borna tous ses soins et tous ses désirs.

Il se flatta, à l'origine, de pénétrer les sentiments belliqueux de la Porte. Un fait nouveau semblait, en effet, lui faciliter la tâche en servant en même temps les desseins de sa diplomatie.

L'un des premiers actes du Grand Seigneur avait été de changer les membres de son gouvernement, et d'appeler au Grand Vizirat, Ahmed pacha, auquel le Sultan devait son élévation. Dans le même temps, M. de Ferriol, qui suivait les événements avec la plus grande attention, se souvint qu'il avait entretenu jadis d'excellentes relations avec le Caïmacan de Constantinople, Assan pacha, personnage influent de la Porte, ami intime du Grand Vizir. Il résolut de le faire servir aux intérêts de la France, et vint le trouver, croyant avoir conservé comme par le passé la confiance de ce haut fonctionnaire. Dans le cours de l'entrevue, le diplomate lui fit entendre qu'il devait non seulement s'instruire des affaires de l'Etat, mais encore des affaires européennes, afin d'acquérir par son savoir une influence incontestée dans les Conseils ; qu'ainsi, il se permettrait de lui dire que l'Empire ne jouirait pas longtemps d'une paix intérieure sans une guerre étrangère, laquelle servirait à étouffer la révolte. Il serait dangereux, lui insinua-t-il, que la Turquie restât dans la situation présente. Les divers partis n'ont-ils pas pris goût à la rébellion, en raison des succès obte-

nus, des avantages reçus ? Le peuple n'est-il pas perverti, et suivant une voie contraire à la soumission, n'a-t-il pas acclamé les chefs du mouvement insurrectionnel ? Dès lors, la guerre civile ne va-t-elle pas rester à l'état latent ? D'un jour à l'autre, les combats, les incendies, les assassinats se multiplieront ; les rebelles, dont les passions semblent apaisées en apparence, attaqueront demain les ministres, puis le Souverain. Il faut donc que le Grand Seigneur emploie la masse des perturbateurs contre l'étranger, pour s'assurer un règne paisible et travailler à la grandeur de l'Empire ottoman.

Sur quelle nation les Turcs devront-ils diriger leurs premiers efforts ? Et M. de Ferriol, cachant les desseins du Roi, exposa qu'une guerre avec les Moscovites ne serait pas assez importante ; l'Empire ne recueillerait aucun avantage d'un tel conflit, la frontière étant de ce côté en bon ordre. Une guerre contre les Polonais serait aussi inopportune ; sans doute, Caminieck fut livrée à l'ennemi sans avoir été attaquée, mais cette ville n'est d'aucune utilité pour les Turcs, car elle ne sert, comme lieu d'entrepôt, qu'à favoriser les Tartares dans leurs courses sur les terres de Crimée et de Pologne. Les Tartares profiteraient donc uniquement d'une guerre entreprise dans un pays froid où les Turcs n'ont aucun intérêt à pousser leurs conquêtes.

La Turquie pourrait enfin rouvrir les hostilités contre la République de Venise. Mais cette guerre sera toujours facile le jour où le Grand Seigneur s'y déterminera. Quel est alors le parti le plus avantageux ?

Une rupture avec l'Empereur d'Allemagne est



seule, entre toutes, capable de tenir longtemps en haleine les esprits tourmentés et de rendre en même temps à l'Empire les territoires perdus.

L'ambassadeur développe alors devant le Grand Vizir, les raisons qui mettent la Porte dans la nécessité d'attaquer la Maison d'Autriche du côté de la Hongrie. Jamais les Turcs n'ont eu une meilleure occasion de rétablir leur puissance. Les victoires des Français et de l'Electeur de Bavière qui portent la guerre jusque dans les Etats héréditaires paraissent justifier les espérances du Roi, lesquelles sont de réduire l'Empereur à la dernière limite de la résistance.

Les troupes impériales d'Italie qui ont remporté de si grands avantages en Hongrie dans la précédente guerre, sont très affaiblies, presque anéanties. Le reste ne sera jamais en état de retourner en Allemagne, d'atteindre même le Rhin où, sans les forces des Anglais et Hollandais, toutes les places du grand fleuve seraient depuis longtemps occupées par les garnisons françaises. Le maréchal de Villars et l'Electeur de Bavière augmentent la série de leurs exploits et bientôt le duc de Vendôme opèrera avec eux sa jonction. Par suite, ces trois armées, une fois réunies, porteront le théâtre de la guerre jusqu'en Bohême et en Autriche. Les faibles garnisons que possède l'Empereur en Hongrie et en Transylvanie ne pourront donc pas résister aux armées turques.

Ainsi, une invasion par la frontière hongroise, sera, au plus haut point, avantageuse et glorieuse. Les Turcs répareront facilement leurs pertes récentes, avec d'autant plus de facilité que le prince Rakoczy, ennemi juré de l'Empereur qui le frustra de



ses biens, semble les y inviter. On peut même prévoir que les Transylvanistes recevront les Turcs à bras ouverts, qu'ils paieront tribut au Grand Seigneur, car ils ne peuvent souffrir plus longtemps d'être tributaires des Allemands, depuis le traité de Carlowitz.

Assan pacha remercia M. de Ferriol et lui déclara qu'il profiterait de ses conseils s'il entrait selon toute vraisemblance dans le conseil des ministres. Mais l'arrivée prochaine du Grand Seigneur lui faisait entrevoir certaines craintes, elle pouvait le faire tomber dans la même disgrâce qu'il avait essuyée une précédente fois et ne lui donnait encore aucune certitude d'être maintenu dans son emploi. Le Caïmacan ajouta en outre que le Grand Vizir qui avait mis le Sultan Ahmed sur le trône avait plus d'influence que lui, que le Grand Seigneur, prince fier et volontaire, semblait vouloir gouverner par lui-même en Empereur qui craignait de retourner dans la prison dont il se rappelait encore le chemin, mais que si le ministère était à nouveau changé et qu'il y prît place, il s'empresserait d'entretenir le Vizir de toutes les confidences que l'ambassadeur venait de lui faire et de les appuyer avec énergie. Il pria donc M. de Ferriol de le venir voir souvent, afin qu'il le mît au courant des affaires de l'Empire.

Le diplomate français, sans préjuger outre mesure l'importance de ses démarches, comprit que pour atteindre le but proposé, il lui fallait porter son activité vers d'autres personnalités.

Il connaissait assez les Turcs pour savoir que les chefs des Janissaires attachés à la garde personnelle du Sultan avaient, surtout depuis les récents événe-



ments, une influence considérable sur les décisions regardant la paix ou la guerre : il résolut d'attendre l'arrivée du Sultan et de la garde.

Le 17 août 1703, Ahmed III fit son entrée à Constantinople, et suivant l'antique usage, ceignit le sabre d'Osman à la mosquée de Youp.

Les Janissaires étaient à peine depuis quatre jours à Constantinople, que M. de Ferriol trouva le moyen de parler à quelques-uns de leurs officiers pour les engager à demander la guerre au Grand Seigneur ; ceux-ci accueillirent cette proposition avec faveur. Le diplomate français en présuma, comme sa lettre écrite au Roi le 18 septembre 1703 en fait foi, que les Janissaires dont l'effervescence n'était pas calmée depuis la dernière révolution, donneraient encore le premier mouvement à toutes les affaires et exigeraient sous peu l'entrée en campagne si le Sultan ne se déterminait pas lui-même à l'ordonner et ne voulait pas se la laisser imposer par la milice au préjudice de son autorité souveraine.

Mais le Sultan Ahmed était un prince qui n'admettait aucune atteinte à sa puissance. Obéissant à l'impérieux devoir de rétablir l'ordre dans l'Empire, il prit, aussitôt arrivé, une attitude ferme et fière devant la rébellion qui courait sourdement dans les rangs de l'armée, tant son caractère se refusait à être le jouet de la soldatesque indisciplinée qui pourtant l'avait fait monter sur le trône.

Mais ce feu de révolte ne pouvait s'éteindre qu'avec le temps, et il était urgent pour le prince de calmer au plus tôt, par une guerre étrangère, l'effervescence générale. On remarquera d'ailleurs qu'il est nécessaire en général à un gouvernement nouveau,



entouré de motifs de haine, de tenter au dehors de grandes choses pour détourner l'attention publique. Comme il lui est d'ordinaire impossible de procurer la tranquillité aux citoyens, il doit y suppléer par la guerre qui rend momentanément la multitude heureuse et occupée.

Cependant l'émotion que l'ambassadeur avait soulevée par ses démarches et de nombreux présents parmi les officiers de la Porte et particulièrement chez le nouveau grand chancelier Bekir Effendi, ami des Français, avait engagé le gouvernement turc à fixer à une date prochaine le premier Divan où les affaires étrangères seraient discutées.

Cette politique de la diplomatie française consistant alors à distribuer de l'argent parmi les mécontents et les fonctionnaires pour servir les intérêts nationaux manquait de générosité, de franchise et de noblesse, mais elle s'explique en partie par les circonstances où la France se trouvait à la fin de 1703, au moment même où les chances de paix diminuaient de plus en plus.

M. de Ferriol avoue avoir répandu de fortes sommes autour de lui et contribué à la grande révolution. Il n'eut probablement pas agi de la sorte si le Sultan Mustapha et ses ministres n'eussent été opposés à toute guerre étrangère. Il fallait donc profiter du mécontentement pour hâter l'avènement d'un nouveau règne qui pouvait procurer à la France d'appréciables avantages dans la guerre de succession. Mais c'était de la part du diplomate français, une singulière audace de croire qu'en attirant les pires malheurs sur l'Empire par un changement de gouvernement, il garantirait à la France tous les



avantages qu'une diversion des armées turques aurait pu lui assurer. L'ambassadeur se fit illusion sur les motifs secrets du nouveau gouvernement.

Dans le temps où s'était opéré l'avènement du Sultan Ahmed, il était facile à un esprit pénétrant de prévoir que la guerre, si l'influence de la diplomatie française prévalait, n'aurait pas lieu avant l'année suivante, en raison de la saison avancée.

Toutefois, M. de Ferriol travaillait lui-même à accréditer dans l'opinion publique la nécessité de la guerre et avec d'autant plus de facilité que la sédition se propageait malgré l'énergie du Grand Seigneur, dans les rangs de la milice, laquelle réclamait l'arriéré de sa solde ; ce qui démontrait l'urgence d'une guerre étrangère, puisque l'argent était difficile à trouver, les Turcs ne connaissant pas encore l'art de contracter des emprunts. Ahmed III en était même arrivé à donner provisoirement des gages pour payer les troupes.

Bien que l'effervescence fût en partie calmée par cet expédient extraordinaire, Sa Hautesse devait craindre que la solde ne servît un jour de prétexte pour le précipiter du trône sur lequel Elle n'était pas encore bien affermie.

M. de Ferriol répudiant alors ses anciennes erreurs, ne négligea rien pour aplanir les difficultés avec la Porte : l'école du malheur avait développé en lui ces heureuses dispositions.

Or, le 10 octobre 1703, le Grand Vizir voulant profiter de la bienveillance qui lui était témoignée, fit connaître qu'il serait heureux de recevoir l'ambassadeur en audience *publique*. M. de Ferriol cherchait à effacer le mauvais succès de ses anciennes



entreprises : il annonça qu'il était déjà ancien ambassadeur et que par suite, il se contenterait d'une audience *privée*. La principale raison était évidemment de ne pas réveiller la querelle du caftan qui avait suscité tant d'embarras ; et l'ambassadeur ne pouvait, en conscience, accepter un caftan ordinaire du Grand Vizir, alors qu'il avait demandé précédemment au Grand Seigneur une veste doublée de martre zibeline. Conformément au désir exprimé par le diplomate français, l'entrevue privée eut lieu le même jour.

Le Grand Vizir demanda au marquis de Ferriol s'il n'avait pas reçu des nouvelles de Hongrie, car la Porte avait lieu de se plaindre du prince Rakoczy qui n'avait pas encore fait connaître ses intentions. Cette entrée en matière était pour le représentant du Roi une perspective encourageante. Il répondit qu'il s'étonnait que le gouvernement ottoman ne fût pas au courant des mouvements de Rakoczy et il se plaignit amèrement, dans ce colloque, des articles du traité de Carlowitz sur lesquels Assan pacha se basait pour soutenir l'obligation de la Sublime Porte de n'entretenir ni commerce ni intelligences avec les rebelles de Hongrie, sous quelque prétexte que ce fut.

M. de Ferriol ne craignit pas d'avancer que deux raisons expliquaient tout d'abord le silence du prince : que les Turcs avaient peut-être pris, par le récent traité, des engagements secrets avec les Impériaux et qu'en infligeant au prince Tekely malgré les services rendus, les mauvais traitements et l'exil, ils ôtaient à Rakoczy tout espoir de secours et de protection ; que dès lors, le chef hongrois, propre

gendre du prince Tekely, pouvait craindre un pareil sort, puisqu'on avait en Turquie de si faibles égards pour les anciens serviteurs !

Le Grand Vizir, singulièrement embarrassé, feignit de ne pas comprendre, et passant tout à coup à la guerre de succession d'Espagne, s'informa de la situation générale.

Sur ce sujet, le marquis de Ferriol exposa que l'Empereur d'Allemagne avait tiré ses meilleures troupes de Hongrie où les garnisons étaient réduites à un très petit nombre, que le Roi son maître était victorieux sur tous les points du théâtre de la guerre. Et comme Ahmed pacha l'interrompait pour lui dire que les Anglais et Hollandais publiaient, au contraire, une série de grandes victoires gagnées par la coalition, l'ambassadeur affirma que c'était leur coutume, comme à la Cour de Vienne, de répandre à Constantinople de faux bruits. Leurs mensonges n'étaient-ils pas évidents ? Le Roi était toujours victorieux, puisque après trois années de campagne, l'Empereur et ses alliés n'avaient encore pris aucun pouce de territoire de la monarchie d'Espagne, grâce aux éclatants succès de l'Electeur de Bavière sur le Rhin et sur le Danube ! Le diplomate ne manqua pas alors d'ajouter que de tous les grands princes, seul le Grand Seigneur était en paix ; qu'il y avait lieu d'espérer de lui une activité guerrière, prompte et conforme à sa gloire ! Sans doute, il était nécessaire de s'occuper des affaires intérieures, mais un grand prince assisté de sages ministres devait songer à plusieurs choses à la fois et profiter de la situation actuelle, sous peine de donner des preuves humiliantes de dépendance et de nullité militaire !



Les conseils du marquis de Ferriol ne concordaient pas malheureusement avec les dernières dispositions du Grand Vizir, car ils allaient à l'encontre des sentiments du Sultan, désireux de ramener avant tout la tranquillité dans l'État, avant de songer au dehors à de nouvelles conquêtes.

Cependant Ahmed pacha assura qu'il travaillerait à la grandeur de l'Empire, et au moment où se terminait l'entretien, il eut le soin de dire à l'ambassadeur que Sa Hautesse écrirait au Roi pour lui faire part de son avènement au trône, que peut-être même Elle enverrait un ambassadeur en France et aux diverses Cours souveraines de l'Europe.

La crainte qu'inspira sans doute au diplomate l'envoi d'un ambassadeur ottoman qui commenterait à Versailles son humeur acariate et ses actes, obtiendrait dans les autres Etats des renseignements précis sur la guerre, engagea M. de Ferriol à répondre avec insistance que cette mission extraordinaire serait inutile, contraire aux usages, que l'empereur Soliman avait toujours remis aux ambassadeurs européens, les lettres destinées aux princes de la chrétienté.

Après cette première entrevue, M. de Ferriol ne douta plus un seul instant des obstacles qui s'élèveraient encore contre la politique française ; toutefois sans perdre jamais le but de vue, il augmenta les présents dans l'entourage du Sultan Ahmet.

Il comptait sur Assan pacha, nouvellement Vizir de route. C'était un homme très éclairé, animé des meilleures intentions pour la France. Ce personnage influent souhaitait ardemment la guerre contre l'Empereur, mais il fit partager à l'ambassadeur



son opinion que le Grand Seigneur ne rouvrirait les hostilités contre l'Allemagne que le jour où il aurait rétabli son autorité et calmé les esprits séditieux. En principe, Assan pacha approuvait les idées du diplomate sur l'opportunité d'une prompte diversion du côté de la Hongrie ; il affirmait même que si les autres ministres entraient dans les desseins de la diplomatie française, le Sultan se déterminerait bientôt à la guerre et qu'aucune ne conviendrait mieux que celle qui serait dirigée contre l'Empereur.

L'activité de M. de Ferriol s'exerçait en même temps par ailleurs. A plusieurs reprises, il eut des intelligences avec de hauts fonctionnaires, et dans ses entretiens avec le Janissaire aga, le Mufti et plusieurs autres grands officiers, il insista sur la nécessité d'une rupture ; mais chacun d'eux, sans éconduire l'ambassadeur, remettait l'étude de la question après les premiers Divans.

Ainsi, on voit M. de Ferriol, naturellement ardent et impétueux, travailler sans cesse par des voies indirectes et réitérées aux changements qu'il souhaitait chez les Turcs pour inquiéter à bref délai la Maison d'Autriche sur ses frontières.

La fin de l'année 1704 est toute absorbée par ces occupations sans que le résultat justifie encore les espérances qui font honneur à la sagacité politique de l'ambassadeur.

L'appui des armées turques pouvait procurer à la France une force entraînante et de rapides succès : la Turquie eût opposé un contre-poids à la puissance des alliés, mais elle était le jouet de l'incertitude.

Au commencement de 1705, l'Europe est toujours en guerre, et à mesure que les hostilités se prolon-



gent, les chances de paix s'éloignent davantage malgré l'épuisement des troupes de l'Empereur. A la Cour de Vienne, on s'inquiète déjà de la rebellion qui se propage en Hongrie ; les dangers qu'elle présage de ce côté nécessitent même le départ du prince de Savoie. Le but est d'arrêter à la tête d'un fort contingent les partis hongrois qui viennent de passer dans l'île de Schutt sans rencontrer de résistance, les secours du prince de Bade n'ayant pu accourir assez tôt du lac de Constance, arrêtés par l'armée de l'Électeur de Bavière maîtresse de l'importante place d'Augsbourg.

Tout indique à ce moment que les progrès du prince Rakoczy augmentent à mesure que s'affaiblissent les forces impériales.

Il n'y avait donc pas d'occasion plus favorable pour les Turcs de jouer à nouveau un grand rôle sur le théâtre de l'Europe.

Le Roi entretenait sans cesse le marquis de Ferriol des événements de la guerre, et ce dernier devait en tirer profit à Constantinople moins pour augmenter la gloire du trône que pour améliorer la situation de la France.

Aux yeux de Louis XIV, une offensive des Turcs en Hongrie était un moyen d'écraser l'Empereur et de rétablir la paix européenne. « Il semble, écrit-il à son ambassadeur, qu'on ne peut employer de meilleurs raisons pour engager le Grand Seigneur à recommencer la guerre que de lui expliquer clairement la situation présente des affaires de l'Europe.

« Il est de son intérêt d'occuper les milices en Hongrie : les Turcs ne peuvent avoir une meilleure occasion de la faire avec gloire.



« Le Grand Seigneur ne règnera véritablement que lorsque ses milices seront éloignées de Constantinople et hors d'état de prendre part aux révolutions qu'elles ont causé jusqu'à présent. »

Une diversion des Turcs du côté de la Hongrie est le but secret, le prétexte ostensible des instructions royales. Comme les premières difficultés de l'ambassadeur avec la Porte ont dérangé les calculs de la politique de Louis XIV, le Roi invite le marquis de Ferriol à terminer le différend relatif à l'audience du Grand Seigneur, afin de ne donner dans les circonstances présentes aucun sujet de plainte au gouvernement turc ; et pour parer aux frais que nécessitent les succès des négociations, il ouvre un crédit de dix mille écus destiné à dissiper les mauvaises dispositions des principaux officiers de la Porte à l'égard de son représentant.

Mais la tâche devient de plus en plus difficile. Tous les ambassadeurs, jaloux de l'ascendant du diplomate français, emploient alors leurs efforts pour lui faire perdre toutes ses prérogatives ; ils font même des offres considérables de nature à l'empêcher d'user de ses privilèges, au mépris des capitulations qui règlent la préséance en faveur des ambassadeurs du Roi.

Fort heureusement pour la suprématie de la France, le grand vizir Ahmet pacha est déposé. Assan pacha, caïmacan de Constantinople, beau-frère et favori du Grand Seigneur, celui même dont M. de Ferriol avait su gagner depuis plusieurs années l'amitié et la confiance, est appelé au poste suprême.

Et tandis que les ministres de Hollande et d'Angleterre profitent à nouveau de ce changement de



gouvernement pour diminuer le prestige séculaire de l'ambassadeur français, le nouveau Vizir résiste aux pressantes sollicitations de cette ligue en assurant à ce dernier que le rang de préséance sera conservé.

M. de Ferriol obtint cette satisfaction morale. Mais les changements qui venaient de s'opérer à la Porte apportaient un retard à la solution des affaires françaises ; il fallait entamer de nouvelles négociations avec la perspective nouvelle de cérémonies et de présents dispendieux.

Sur ce dernier point, les présents offerts aux quatre Grands Vizirs Altaban, Ramy Mehemet, Ahmet et Assan, atteignirent bientôt la somme de 20.000 livres!

Les circonstances ne servaient pas la diplomatie française ; le malheur même des temps ne pouvait lui donner des espérances de succès.

Avant de se lancer dans une guerre hasardeuse, le Sultan Ahmed s'efforçait en effet de consolider son autorité dans l'Empire où se maintenait un ferment de mécontentement.

Les milices auxquelles le prince devait en partie son élévation au trône avaient juré sur le Coran, au commencement des troubles de Constantinople, de ne pas permettre qu'on fît un seul outrage aux auteurs de la conspiration. Sans se laisser effrayer par un tel serment, le Sultan envoyait en exil le Grand Vizir, le Janissaire aga et les nombreux officiers qui avaient contribué à la déposition du Sultan Mustapha : il ne craignait rien.

Le Grand Seigneur était un caractère fier et dominateur : il n'ignorait pas que l'armée avait des préférences marquées pour le prince Ibrahim, son cousin germain, mais comme il entendait ne pas être



immolé au caprice populaire, il s'inquiétait, supprimant autour de lui, par la mort ou l'exil, tous ceux qui avaient trempé dans la révolution.

La politique du Grand Seigneur triomphait aussi de ses scrupules pour détruire les factions l'une par l'autre. Il rétablissait dans leurs emplois ou comblait de dignités les créatures du Sultan Mustapha. C'est ainsi que l'ancien Vizir Remy Mehemed pacha, sorti de sa retraite, reçut le gouvernement de Chypre. Cette nomination montra toute la puissance que la Porte reconnaissait encore à la France ; car Mehemed pacha crut devoir demander un passeport à M. de Ferriol pour se rendre à Chypre. Abdoulha, pacha de la Canée, sollicita la même faveur, ce qui fit dire au diplomate : « Il est surprenant que les premiers de l'Empire demandent un passeport à l'ambassadeur de France, pour passer de la capitale aux lieux où ils doivent commander ». Cette influence de la France s'arrêtait il est vrai, aux marches du trône; le Grand Seigneur se refusait encore à entrer dans les vues et dans les desseins de la diplomatie française.

Dans un tel état de choses, la France pouvait-elle compter, sous ce règne, sur une assistance qui excluait tout secours en troupes et en argent ?

Le zèle et les présents de l'ambassadeur eurent cependant raison dans une bien faible mesure, des dispositions bienveillantes du gouvernement ottoman. Dès les premiers mois de l'année 1704, M. de Ferriol signale en effet au Roi que quelques troupes des confins ont passé sans commission parmi les rangs hongrois, du côté de Belgrade et de Temeswar. Il prévoit même à sa grande satisfaction, que les



contingents de la frontière viendront se joindre plus nombreux au parti du prince Rakoczy si on lui accorde assez de secours en argent pour gagner à la cause française les principaux officiers de la Porte.

Ces mouvements timides sur la frontière donnèrent de l'ombrage au cabinet de Vienne qui transmit d'énergiques réclamations à la Porte ; mais celle-ci faisant mine d'ignorer une semblable diversion, se défendit de tout projet contre l'Empereur, car elle n'était nullement disposée à rompre officiellement le traité de Carlowitz. En même temps, le Sultan Ahmed, pour ne point aigrir davantage les Allemands contre lui, chercha avec empressement les moyens de calmer les défiances ; les conseils de M. de Ferriol prévalurent et un ambassadeur fut envoyé auprès de tous les princes chrétiens des Etats frontières pour annoncer l'avènement du Grand Seigneur au trône et formuler des protestations d'inaltérable amitié ; en poussant le Sultan à agir ainsi, le diplomate réussit cependant à le détourner d'en envoyer aux autres puissances, conformément aux ordres du Roi.

Il est intéressant de donner au lecteur la traduction de la lettre écrite par le Sultan Ahmed à Louis XIV.

« Le plus glorieux des majestueux Monarques de la croyance de Jésus, choisi entre les princes de la religion du Messie, arbitre de toutes les nations chrétiennes, Seigneur de majesté et d'honneur, possesseur de louange et de gloire, Louis, Empereur de France, notre ami, que vos fins soient comblés de bonheur et de bon succès !

« Votre Majesté verra, par ce signe impérial, que



par la bénédiction et les grâces éminentes du prophète Mohammed Mustapha qui préside dans les cieux, l'ami et choisi de Dieu, le plus glorieux des enfants d'Adam qui est le souhait des choses créées du monde, Notre Majesté impériale est parvenue sur l'éminent trône de l'Empire et de la haute Monarchie et que nous y sommes monté et y avons été confirmé le mercredi neuvième jour de la lune de Robuïl-aker, de cette présente année mil cent quinze ; ainsi les prières se font à notre nom impérial, dans toutes les chaires des Saintes Mosquées qui sont dans notre Empire, lesquelles sont les lieux où tous les fidèles s'assemblent et où les Musulmans font leurs prières, et les monnaies sont marquées à notre glorieux nom dans les lieux innombrables où elles se battent, et nos commandements sont exécutés dans tous les pays de notre vaste empire ; ainsi les ténèbres de l'injustice et de l'iniquité et de l'oppression sont dissipées par les rayons de lumière du soleil de la justice et de l'équité.

« Et comme c'est l'ancienne coutume de nos très nobles prédécesseurs de faire part de l'agréable nouvelle de notre avènement sur le trône aux honorables princes qui sont dans une sincère amitié et bonne correspondance avec notre illustre et très auguste famille et principalement en considération des traités et accords maintenus depuis l'heureux temps de nos glorieux ancêtres jusqu'à présent. Nous écrivons cette lettre impériale à Votre Majesté, pour lui faire part de l'agréable nouvelle de notre assomption sur le trône, laquelle lettre lui est envoyée par l'entremise de votre

ambassadeur qui réside présentement à notre porte de félicité ; nous ne doutons pas que lorsqu'elle vous sera parvenue, en vertu des forts et permanents traités qui sont depuis longtemps avec notre illustre et inébranlable famille, Votre Majesté ne témoigne une joie infinie de notre couronnement, convenable à l'amitié, et qu'elle ne le fasse savoir aux gouverneurs et aux principaux seigneurs de votre royaume ; et les forts traités et vénérables accords qui ont été faits avec nos ancêtres de glorieuse mémoire, seront aussi confirmés et observés dans notre heureux temps, et tant qu'il ne sera rien fait de la part de Votre Majesté qui soit contraire à la paix, il ne sera, non plus, en aucune façon, rien fait de la part de Notre Majesté impériale, qui y soit aussi contraire. Il n'y a pas de doute que l'observation, comme il faut, de la vénérable amitié et bonne correspondance qui existent entre les deux Empires depuis ce traité, ne soit le motif de repos des sujets de part et d'autre,... Salut !...

« Écrit dans le milieu de la lune de Robuïl-aker de l'an 1115 de l'hégire, à Andrinople la bien gardée, lieu de prospérité et de félicité. »

En faisant parvenir cette lettre au Roi, le marquis de Ferriol annonce, à cette même date, que les victoires des armées françaises sur le Rhin, ont consterné à Constantinople les ennemis du Roi et réjoui les Turcs.

Il lui semble même que le Porte ait ordonné de grands préparatifs de guerre, car une certaine activité se manifeste à la fonderie de canons, et les arsenaux se remplissent de munitions de guerre. Des ordres ont



été donnés aux princes de Valachie et de Moldavie de lever des chevaux nécessaires à l'artillerie et des troupes. Le bruit court que ces armements regardent la Hongrie ou la Moravie; d'aucuns soutiennent que le Grand Seigneur veut se mettre en état de tourner les armes du côté qui conviendra le mieux à ses intérêts. Ce mystère, selon l'opinion de l'ambassadeur, peut durer longtemps, car des commandements n'ont pas encore été envoyés en Asie pour la marche des Pachas et des Janissaires; c'est l'indice d'une paix relative.

Assurément, les Turcs semblaient cacher leurs projets et vouloir agir selon les événements. Mais le diplomate avait de nouveau l'espoir d'arriver à ses fins dans une politique où il fallait de l'habileté et du temps. Et il croyait être d'autant plus sûr tôt ou tard d'une heureuse solution que le grand trésorier Aly pacha auquel il demandait un jour quelles étaient les intentions de la Porte au sujet des préparatifs de guerre lui répondit: « Vous ne devez pas en être fâché, quand ils ne feraient que donner de l'ombrage aux Allemands et animer les Hongrois! » Ces confidences rassuraient l'ambassadeur sur l'avenir.

Vers le milieu de février 1704, les Turcs continuaient leurs préparatifs de guerre avec diligence, mais ils n'avaient garde de révéler encore leurs desseins.

Justement alarmé de n'avoir pu, jusqu'alors, en pénétrer la nature, M. de Ferriol prit le parti de revoir le grand trésorier après les cérémonies du Baïram, et de demander audience au Grand Vizir, afin d'annoncer à Versailles quelques nouvelles positives. Il pensait qu'un moment d'entretien lui suffi-

rait cette fois pour connaître les intentions secrètes de la Porte. Il voulait aussi en terminer avec l'incident de l'audience au Grand Seigneur. Cette affaire de pure cérémonie pouvait se traiter directement avec le Grand Vizir lequel étant le lieutenant général de l'Empire avait le droit de donner aux ministres étrangers les audiences comme les princes le font ailleurs.

Il est vrai de dire que cet incident n'avait jamais interrompu les négociations avec la Porte ; depuis l'avènement et le retour du Grand Seigneur à Constantinople, les Vizirs Ahmet et Assan pacha avaient prodigué au marquis de Ferriol de nombreuses marques d'amitié, et accordé dans leurs audiences les plus grands honneurs.

« Il est bon cependant, écrit l'ambassadeur, de terminer cet incident, car il ne conviendrait pas que le seul ambassadeur de France ne voit pas le Grand Seigneur et il le fera avec tout l'avantage qu'il lui sera possible, dès qu'il aura reçu du Roi la réponse à la lettre du Grand Seigneur. »

Cette réponse lui parvint en août 1704.

Mais l'affaire de l'audience était devenue secondaire pour Louis XIV. Le Roi avait son attention éveillée par l'influence prépondérante du Grand Vizir qu'il voulait faire concourir à ses vues. Dans ses dépêches diplomatiques, il indique uniquement les différentes mesures que M. de Ferriol doit prendre pour amener une offensive qu'il attend des Turcs en Hongrie.

A l'ambassadeur qui s'étonne que le prince Rakoczy n'ait encore envoyé aucun émissaire à la Porte pour demander des secours, le monarque, instruit par



ailleurs des affaires hongroises, répond au diplomate qu'il ne faut pas s'étonner outre mesure de la conduite du chef hongrois ; on lui a rendu compte que le prince possède assez de partisans pour lutter avantageusement contre les troupes que lui oppose l'Empereur d'Allemagne ; la rebellion augmente même. Le soulèvement général de la Hongrie et de la Transylvanie est attendu d'un jour à l'autre, depuis que Léopold Ier a menacé le prince d'appeler les Turcs et de partager avec eux la Hongrie, si les mécontents n'acceptent pas ses propositions de paix.

Cette diplomatie allemande réduite à des tels expédients permet de juger de la faiblesse de l'Empire à ce moment, et de la faible opposition que les armées turques auraient rencontrée sur leur passage si elles avaient envahi la Hongrie.

Le Roi insiste toujours auprès de son ambassadeur pour qu'il expose tous les avantages d'une diversion, car les troupes de l'Empereur sont disséminées en Allemagne, et si affaiblies qu'elles ne pourront, malgré les renforts des princes alliés, empêcher la jonction des importants secours envoyés à l'Electeur de Bavière.

La situation semble au Roi des plus favorables. « Le duc de Savoie ne retire aucun fruit de son alliance avec l'Empereur et de son infidélité à mon égard, que de voir ses Etats ruinés par mes troupes. La nation espagnole paraît plus zélée et plus fidèle que jamais à son roi légitime..... Il sera difficile aux ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande de cacher à la Porte la vérité de ces succès, quoiqu'ils soient forts pour altérer la vérité... Maintenant que

le Sultan est affermi sur le trône et débarrassé des chefs des mécontents, il devrait entreprendre une guerre utile à sa gloire et au bien de son Empire guerrier... »

Telles sont les préoccupations de Louis XIV ; et dans le but de donner aux négociations une marche parallèle qui soit conforme à ses vues et à celles du prince Rakoczy, il envoie auprès de ce dernier le comte des Alleurs, chargé d'entretenir en outre avec le marquis de Ferriol une étroite correspondance.

En même temps que l'ambassadeur de France était informé de ces dispositions, il recevait la réponse du Roi au Grand Seigneur, dont nous donnons ici la traduction :

« Très haut, très excellent, très puissant, très magnanime et invincible Prince, le Grand Seigneur des Musulmans, Sultan Ahmed, en qui tout honneur et vertu abondent, notre très cher et parfait ami, Dieu veuille augmenter votre Grandeur et Hautesse aux fins très heureuses !

« L'annonce de votre élévation au trône de vos ancêtres nous a été d'autant plus agréable que nous voyons par la lettre que Votre Hautesse nous écrit pour nous en donner part, le désir qu'Elle a d'entretenir les alliances établies depuis un si grand nombre d'années entre notre Empire et celui dont Votre Hautesse vient de prendre le gouvernement. La joie que nous avons de cet événement est telle que vous la devez attendre d'un allié tel que nous, disposé à donner des marques éclatantes du véritable désir que nous avons d'observer ponctuellement les traités. La parole de Votre Hautesse est un engagement certain de l'envie qu'elle a d'accomplir aussi de



sa part les articles des mêmes traités. Ainsi nous sommes persuadés que le sieur de Ferriol, notre ambassadeur, obtiendra d'Elle, sans peine, ce qu'on diffère d'accorder depuis quelques années à ses instances pressantes, au sujet de la réparation des Saints-Lieux de Jérusalem et de la restitution de quelques églises catholiques de l'Ile de Chio. Nous assurerons Votre Hautesse que nous n'avons d'autre désir que celui de veiller sans cesse au maintien de parfaite correspondance entre notre Empire et le vôtre, afin que nos sujets et les vôtres jouissent longtemps de la félicité que cette union doit leur procurer. Nous prions Dieu qu'il augmente les jours de Votre Hautesse et les remplisse de toute prospérité avec fin très heureuse. » (Lettre du 11 juin 1704.)

Avant même la réception de cette lettre, nous l'avons reconnu, M. de Ferriol avait montré une activité en rapport avec les circonstances.

Dès la fin du mois de février 1704, il s'était inquiété plus que jamais des moyens susceptibles de vaincre les hésitations des Turcs. Ses démarches auprès du Grand Vizir n'avaient abouti jusqu'alors à aucun résultat. Il trouva tout naturel de puiser ses arguments dans les bonnes nouvelles qui lui parvenaient du théâtre de la guerre.

Le 24 mars, il élabore un mémoire que Fonton devra développer à la Porte, sur la nécessité d'une urgente diversion du côté de la Hongrie.

Le drogman devra dire au Grand Vizir que le moment de renouveler la guerre en Hongrie est venu, alors que l'Electeur de Bavière est aux portes de Vienne. Il en exposera les raisons : « Il y a deux

rois d'Espagne. Le sort des armes doit décider qui sera maître de la Monarchie, ce qui sera long. Et nous avons des engagements avec l'Electeur de Bavière, et l'Electeur avec nous, par lesquels on doit peut-être lui mettre la couronne impériale sur la tête; ce qui serait encore longtemps à discussion. Pendant ce temps, le Grand Seigneur peut non seulement réparer toutes les pertes de la dernière guerre, mais encore se rendre maître de la meilleure partie de la Hongrie. Le Grand Seigneur peut agir sans qu'il paraisse rompre les derniers traités auxquels il n'est pas obligé, parce que les Hongrois se sont généralement révoltés et que l'Empereur ne s'est pas trouvé en état de conserver ses conquêtes. Il est naturel aux Turcs de rentrer dans un pays qu'une autre puissance occupe et qui leur a ci-devant appartenu ; et il doit être indifférent à l'Empereur qui le possède, des Turcs ou du prince Rakoczy s'il ne peut en être le maître. Quelques places sur la frontière sont bien encore aux mains de l'Empereur, mais Rakoczy s'en emparera tôt ou tard. Le prince ne demande qu'à délivrer sa patrie des Allemands et à reconnaître la protection du Grand Seigneur. Si la dernière guerre de Hongrie n'a pas été heureuse aux Turcs, il ne faut pas l'imputer à ce que la trêve n'a pas été respectée avant l'expiration (ainsi que quelques superstitieux l'ont dit) puisque les Vénitiens qui l'ont rompue auparavant n'ont pas laissé que de conquérir la Morée et s'emparer de la Dalmatie. Le destin seul décide des avantages, et le destin offre aux Turcs des moyens de se dédommager par une partie de la dépouille de la Maison d'Autriche. »

Indépendamment du mémoire dont le drogman Fonton devait faire lecture aux divers ministres de la Porte, l'ambassadeur s'efforçait au même moment d'augmenter par lui-même les chances de son succès. Dans le cours d'un entretien avec le Grand Vizir qui lui prodigua toutes sortes de démonstrations d'amitié, en présence du Grand Chancelier, de Kiaya et de l'interprète Maurocordato fils, M. de Ferriol insista avec détails sur les victoires du Roi, ajoutant qu'outre la prise de Landau et l'heureuse journée de Spire, l'Electeur de Bavière avait pris Augsbourg et Nassau. Le Grand Vizir parut étonné de ces éclatantes victoires, il insinua que l'intention de l'Electeur serait peut-être de continuer sa marche et d'assiéger Vienne où se retirerait l'Empereur, M. de Ferriol répondit que l'Empereur serait, sans aucun doute, obligé de prendre un parti aussi extraordinaire, si le Grand Seigneur voulait renouveler la guerre en Hongrie. « Mais, s'écria le Grand Vizir, peut-être que l'Empereur abandonnera ses prétentions en Espagne et fera une prompte paix aux conditions que la France voudra lui prescrire? » M. de Ferriol demanda si c'était l'unique raison qui arrêtait le Grand Vizir, et il lui prouva très clairement que l'hostilité ne pourrait durer longtemps; que Sa Hautesse devait agir sans retard pour recouvrer, par une diversion du côté de la Hongrie, sa prépondérance en Europe.

Le Vizir, dans l'impuissance de manifester une volonté qu'il ne pouvait faire prévaloir sur celle du Sultan, ne répondit pas, mais passant aux nouvelles de Hongrie, il demanda au diplomate des renseignements sur les troupes de Rakoczy.



L'ambassadeur assura que l'assistance de la Porte pouvait augmenter les succès de l'insurrection, comme il l'avait d'ailleurs dit dans le mémoire présenté au gouvernement par Fonton.

A son avis, le Sultan était libre de ne pas renouveler la guerre ; mais au moins était-il nécessaire d'envoyer un grand corps de troupes sur la frontière pour parer à toutes les éventualités. Le Grand Vizir répartit que des ordres seraient immédiatement donnés d'envoyer dix mille hommes à Belgrade et à Temeswar, pour augmenter les garnisons.

Bref, l'entretien dura plus de deux heures sans que le ministre turc voulût dévoiler à l'ambassadeur les intentions exactes de la Porte, à l'égard de la paix ou de la guerre.

La France ne pouvait donc pas compter encore sur une diversion immédiate des Turcs, pour contrebalancer les efforts de la coalition. Quelque perspicace que fut M. de Ferriol, un voile impénétrable cachait à ses yeux les projets que le gouvernement ottoman semblait mûrir dans le silence. Tout conspirait à l'insuccès de ses négociations, en vue desquelles il avait employé l'intrigue et les présents.

Hardi dans son dessein, actif et entreprenant, l'ambassadeur renouvela cependant, d'une autre manière, ses pressantes sollicitations. Et deux jours après l'audience, il envoya Fonton chez le Grand Vizir, sous prétexte de demander un passeport en faveur du sieur Michel, secrétaire de l'ambassade, et de quelques officiers qui devaient passer auprès du prince Rakoczy. C'était en réalité pour commenter au premier ministre turc le mémoire dont nous avons parlé précédemment.

Cette lecture fit une grande impression sur l'esprit d'Ahmed pacha.

Il faut dire que le ministre approuvait les arguments de notre diplomate, mais la crainte de déplaire à son maître l'empêchait de se prononcer ouvertement contre l'Empereur. Or, le Sultan régnant était foncièrement partisan de la paix : les choses n'allaient pas bien en Europe, il voulait avant d'agir, attendre l'issue de la lutte gigantesque entreprise par Louis XIV.

En de telles conjonctures, il faut reconnaître d'ailleurs, que le Grand Seigneur, par un heureux mélange d'activité et de prudence, se montrait dans la diplomatie à l'unisson des évènements. Fait remarquable chez ce prince, il prévoyait que des hostilités contre l'Empereur Léopold exposeraient l'Empire ottoman à un nouvel affaiblissement de sa puissance militaire, quel que fut le vainqueur de la guerre de succession. On ne peut disconvenir que l'influence des ministres fut presque toujours nulle sur sa volonté.

Cependant, le Grand Vizir jouissait d'une autorité incontestée. Il entra en partie dans les vues de l'ambassadeur et s'empressa d'accorder le passeport demandé ; il promit aussi de donner des ordres pour que le prince de Valachie fit passer le secrétaire Michel et les officiers en Transylvanie, avec toute la sûreté possible.

Quant à la correspondance de lettres échangées entre l'ambassade et le prince Rakoczy, le Vizir avait manifesté le désir d'en être le correspondant ; en conséquence, des ordres furent donnés aux pachas de Temeswar et de Belgrade de les recevoir et de les



faire parvenir à Constantinople par courrier exprès. C'était de la part du premier ministre turc, donner à la France une garantie de son amitié par les avantages qu'il accordait à notre diplomatie dans ses rapports avec la Hongrie révoltée.

Ces heureux résultats allaient-ils, à la longue, se multiplier sous l'impulsion que M. de Ferriol leur donnerait et décider le Grand Seigneur à rompre avec les lenteurs, les faux-fuyants, les artifices et à se déclarer ouvertement contre l'Empereur ? Il était à prévoir, dans les circonstances délicates où se trouvait la Turquie, que le Sultan persisterait encore dans ses sentiments pacifiques.

Quoiqu'il en soit, l'ambassadeur constate que les préparatifs de guerre se continuent chez les Turcs, mais il rencontre les plus grandes difficultés pour pénétrer le but de ces armements. Il lui est même impossible d'apprendre au Roi de quel côté la Porte tournera ses armes ? Les ministres turcs s'en tiennent sur ce sujet à une extrême réserve, obéissant évidemment à des ordres rigoureux.

Par surcroit d'infortune, le grand trésorier Assan pacha, qui était au courant des vues de l'ambassadeur et résolu à coopérer à leur succès, est déposé de sa charge, puis appelé au poste de beylerbey de Romélie. Le diplomate français ne pouvait donc plus compter sur un ami à Constantinople ; il trouvait même humiliant de se retrouver ainsi dans l'isolement par suite de ce départ.

Nous savons déjà que cet officier de la Porte était entièrement dévoué aux intérêts du Roi.

La veille de sa déposition, Assan pacha avait eu un entretien de trois heures avec le diplomate, et il avait

formellement promis d'informer le Grand Vizir (dont il paraissait être le bras droit) et le Conseil des ministres, sur toutes les affaires que nous venons d'exposer : ses sentiments francophiles hâtèrent son changement.

La France perdait donc à Constantinople un partisan d'une campagne en Hongrie ; Assan pacha n'était plus à portée d'influer sur les décisions du gouvernement, malgré les rapports qu'il devait avoir avec le comte des Alleurs.

Néanmoins, M. de Ferriol songeait qu'il n'y avait pas de temps à perdre ; il renouvelait ses démarches, poursuivant avec une persévérante confiance une politique dont l'issue ne devait pas hélas lui être favorable.

Le 25 avril 1704, il fut reçu en audience par Ahmed pacha auquel il dépeignit la situation de l'Europe. M. de Ferriol raconta que l'Electeur de Bavière, maître de Passau et de Lintz, n'était plus qu'à trente lieues de Vienne, et que le prince Rakoczy, après avoir conquis les principales places de la basse Hongrie, s'apprêtait à faire le siège d'Essek, forteresse coupant la communication de Bude avec Peterwaradin. Et comme l'ambassadeur ajoutait qu'il était à croire que le Sultan coopèrerait à la prise de cette place, le Grand Vizir répondit que cette prise sera chose facile, la Hongrie étant démunie des troupes allemandes, que le Grand Seigneur faisait toutefois beaucoup de difficultés pour rompre les traités, mais qu'il comptait bientôt reprendre un jour tous les territoires cédés, et à une époque où l'Empereur ne serait ptus en état de les défendre.

L'ambassadeur, peu satisfait d'une réponse aussi vague, répliqua que de tels sentiments étaient généreux mais peu politiques, qu'on donnait quelquefois la main à un ennemi qui n'avait de l'eau que jusqu'à la ceinture, mais qui ne le ménagerait plus lorsqu'il en aurait jusqu'à la bouche. qu'il n'était plus question que de voir en quel état se trouvait l'Empereur, que dans la dernière guerre il s'était allié avec les Polonais, Moscovites et Vénitiens et qu'il tirait alors des secours considérables d'Allemagne, Or aujourd'hui, la Porte ne devrait plus le ménager, puisqu'il est affaibli et presque sans secours.

M. de Ferriol réitéra avec une vive instance qu'il ne fallait pas laisser échapper les conjonctures présentes qui permettraient au Sultan de réparer les pertes de la dernière guerre,

Le Grand Vizir, sans dévoiler de quel côté la Porte tournerait ses vues, répondit que le sort en déciderait : c'était garder une prudente réserve.

Passant aussitôt aux affaires de Hongrie, il demanda pourquoi les troupes du prince Rakoczy approchaient de l'Allemagne.

L'ambassadeur répliqua que le prince obéissait à trois raisons, qu'il voulait opérer sa jonction avec l'Electeur de Bavière, serrer de plus près les armées de l'Empereur Léopold en les attaquant dans les Etats héréditaires et enfin donner une marque évidente de respect envers le Grand Seigneur, qui n'avait pas voulu causer d'inquiétude aux mécontents de Hongrie par le maintien de ses troupes loin de la frontière !

Le ministre turc parut sensible à cette conduite dont le diplomate cherchait, par des insinuations



flatteuses, à tirer profit pour les intérêts de la France. Il déclara que les émissaires de Rakoczy seraient bien reçus, et manifestant à nouveau son désir d'être le correspondant des lettres de Ferriol, il ajouta que le Grand Seigneur donnerait l'ordre à Ibrahim Effendi de revenir de Belgrade où cet ambassadeur chargé de notifier l'avènement au trône était immobilisé depuis trois mois, à cause des mécontents de Hongrie qui occupaient les passages.

Cette nouvelle eut le don de réjouir M. de Ferriol, car elle paraissait justifier les espérances du Roi. Ahmed pacha semblait s'être laissé fléchir par la force des arguments ; dans son généreux enthousiasme, le Vizir avait remis lui-même à l'ambassadeur, comme marque de bienveillance, un hatcherif du Grand Seigneur confirmant les Pères de la Terre Sainte dans la possession des Saints-Lieux, faveur que le Sultan Mustapha n'avait pas accordée.

Les faibles concessions obtenues étaient pour le marquis de Ferriol la récompense de son activité : elles auguraient bien de l'avenir, malgré la difficulté de l'entreprise.

Le secrétaire Michel, d'autre part, s'était empressé, dès son arrivée auprès de Rakoczy, d'assurer le prince des excellentes intentions de la Porte et de l'engager à entreprendre avec elle des négociations suivies.

Le projet favori, l'idée dominante de la diplomatie française allait-elle se réaliser ?

Le Grand Seigneur avait ramené la paix au dedans et réglé momentanément, sur les faux renseignements de ses ministres, l'affaire des Moscovites. Les



milices étaient animées du désir de combattre à nouveau les Impériaux : il y avait donc lieu de prévoir l'ouverture des hostilités.

Au début, les mouvements des troupes turques que nous avons signalé près de la frontière éveillèrent les inquiétudes de l'Empereur ; et son résident Dalman vint se plaindre à la Porte que, contrairement au traité de Carlowitz, on avait trouvé sur les champs de bataille hongrois des corps de soldats turcs, et fait de nombreux prisonniers de cette nationalité.

Le Grand Vizir répondit qu'aucun sujet turc n'avait été trouvé porteur d'une commission, que dès lors cette réclamation n'était pas fondée. C'était de la part du gouvernement turc éluder toutes les difficultés diplomatiques, et conserver secrètement sa liberté d'action. Il était, à la vérité, dangereux pour lui, de laisser établir avec la Cour de Vienne, un refroidissement qui pût dégénérer en brouillerie : mais cette crainte satisfaisait M. de Ferriol et il avait l'espoir de voir les événements tourner à l'avantage de la France.

Il faut en convenir cependant, la Porte montrait dès ce moment, qu'elle était capable de prendre un vif intérêt aux affaires de Hongrie. En juin 1704, elle donna des ordres aux pachas de Belgrade et de Temeswar de faire passer à Constantinople les émissaires du prince Rakoczy. Elle autorisa enfin le baron Andrassy, porteur d'un paquet de lettres pour l'ambassade de France, à se rendre auprès de M. de Ferriol.

Les nouvelles apportées par l'envoyé hongrois devaient sans doute avoir une certaine importance,

car Ahmed pacha ne possédant pas la clef du chiffre, pria M. de Ferriol de faire une traduction des lettres apportées.

Le document fut remis par Fonton au Kiaya du Grand Vizir : celui-ci déclara que les nouvelles étaient si importantes, qu'il était nécessaire d'en informer le Grand Seigneur et de retarder le retour du baron Andrassy, lequel serait chargé de remettre à Rakoczy les décisions de la Porte.

Dans ce mémoire, étaient rapportés les événements de Hongrie, les projets et les besoins des révoltés. Le prince Rakoczy exposait principalement que son unique dessein était de livrer bataille aux Allemands ; mais dans la crainte que les troupes de l'Empereur refusassent le combat et fissent traîner la guerre en longueur, il suppliait le Sultan de lui accorder un secours de 12.000 hommes.

Il usait d'ailleurs dans sa lettre d'un expédient que le secrétaire Michel lui avait conseillé pour obtenir l'appui demandé. Comme la Porte s'ingéniait, en effet, à ne pas rompre ouvertement avec l'Empereur d'Allemagne, Rakoczy développa cette idée que le Sultan pourrait envoyer aux pachas de Belgrade et de Temeswar l'ordre secret de faire passer 12.000 hommes parmi les Hongrois, que ceux-ci paraîtraient n'y avoir passé que par l'appât du butin et sans permission, qu'ainsi l'Empereur se garderait bien de s'en plaindre pour ne pas s'attirer une nouvelle querelle au moment même où les troupes françaises s'approchaient de Vienne. Le prince, disposé malgré lui à tous les sacrifices en faveur de sa cause, déclarait en outre à la Sublime Porte que les Hongrois passeraient sous la protection impériale

et paieraient tribut, dès que la victoire serait décisive.

Le 16 juillet 1704, M. de Ferriol voulant pénétrer l'effet que la dépêche du prince avait pu faire tant sur le Grand Seigneur que sur le gouvernement, profita d'une audience pour demander au Grand Vizir quand le baron Andrassy pourrait repartir. « Quand il voudra, puisqu'il n'a pas été envoyé à moi directement, répondit-il. »

En étudiant, en effet, la forme dans laquelle avait été fait le mémoire, Ahmed pacha s'était aperçu, à son grand étonnement, que le prince Rakoczy n'avait pas écrit directement au Grand Seigneur, qu'il l'avait fait par l'entremise de l'ambassadeur parce que celui-ci se rendait très souvent à la Porte et prenait le plus grand intérêt aux affaires de Hongrie; enfin il remarquait que M. de Ferriol attendait la réponse du gouvernement ottoman pour transmettre la sienne à Rakoczy et renvoyer le gentilhomme hongrois.

Cette attitude déplut fort au Grand Vizir. Le premier ministre ne put s'empêcher d'en laisser échapper des plaintes amères ; et c'est en vain que l'ambassadeur essaya de faire prévaloir ses assurances et ses protestations ; le gouvernement ottoman, tout en continuant, par sympathie pour la France, à accorder quelques secours en nature aux Hongrois, suivit désormais contre toute attente une impulsion contraire aux vues, aux projets de la diplomatie française : son but fut de jouer dans la lutte le rôle d'un spectateur paisible.

Le Grand Vizir annonça à M. de Ferriol que le prince Rakoczy auquel le Sultan n'accordait pas sa



confiance, ne pouvait être considéré que comme un chef de parti et non comme un prince légitime, qu'il ne méritait aucun secours.

Pour le moment, la Porte entendait se conformer au traité de Carlowitz, en respecter tous les articles tant que la trève consentie ne serait pas expirée et que l'Empereur ne donnerait aucun sujet de plainte. Les embarras de Léopold Ier devaient-ils équitablement être une cause de rupture et autoriser l'envoi de troupes turques en Hongrie? Ne serait-ce pas un acte contraire à la dignité de Sa Hautesse? Le Grand Vizir affirmait d'ailleurs que la Porte n'avait jamais assisté de prince chrétien depuis la fondation de l'Empire ottoman, si ce n'est François Ier. M. de Ferriol, que ce trait d'histoire avait piqué au vif, répondit qu'il n'ignorait pas les secours de jadis, *mais que la politique et l'intérêt devaient seuls en décider de la paix ou de la guerre*. Et l'ambassadeur rappela, comme un légitime sujet de rupture, l'acte de piraterie commis le 12 mars 1704, à Durazzo, où les corsaires de Segna, sujets de l'Empereur, capturèrent en plein jour, deux bâtiments français, dans un port où il y avait une garnison turque, un gouverneur du Grand Seigneur!

Le premier ministre parut en convenir; mais il fit sagement observer que pour l'insolence d'un corsaire, on ne pouvait rompre la paix : justice serait d'abord demandée avant d'en venir à cette extrémité.

M. de Ferriol voulut provoquer des mesures rigoureuses de la part du Grand Vizir en insinuant qu'il pouvait emprisonner le résident de l'Empereur et l'envoyer aux galères pour l'acte de piraterie commis à Durazzo : « Je ne l'ai pas fait par respect pour



l'autorité du Grand Seigneur, mais je ne dois pas être victime de ce respect, et j'exige une réponse satisfaisante avant trois mois ».

Il est très apparent, à cette époque, que toutes les ouvertures du diplomate français furent impuissantes à susciter chez les Turcs un sentiment d'animosité contre l'Empire d'Allemagne.

Cette politique supposait, chez le marquis de Ferriol, plus d'aptitude au calcul que d'élévation d'âme, mais elle était impérieusement dictée par les événements, par cet unique désir de concourir à l'affaiblissement de la Maison d'Autriche.

Le Grand Vizir avait promis de régler diplomatiquement l'affaire de Durazzo : c'était une satisfaction. Dans l'attente du résultat, l'ambassadeur se préoccupait toujours des affaires de Hongrie. Il demanda, quelques jours plus tard, si la Porte aurait tout au moins quelque considération pour Rakoczy dans le cas où le prince parviendrait à chasser les Allemands de ce territoire. « Sans aucun doute, s'écria le Vizir, pourvu qu'il se contienne dans le devoir, et vive en bon voisin. Nous ne comptons pas reprendre les pays que nous avons cédés par le dernier traité, tant que durera la trêve ; il nous est donc indifférent que tel ou tel prince les possède, l'Empereur, le prince Rakoczy ou un autre... »

« Le prince peut-il envoyer des ambassadeurs à la Porte, demanda M. de Ferriol qui se voyait déçu dans son attente ». « Qui en doute, répartit le Grand Vizir, je ne dis pas pour cela, qu'il en envoie ou n'en envoie pas, mais qu'il soit assuré que le Grand Seigneur n'ouvrira pas d'hostilités contre l'Empereur, avec

lequel a été signé un traité, car c'est un principe à la Porte de ne pas profiter de la faiblesse présente des armées impériales pour donner du secours au Prince Rakoczy, *quoi qu'il lui fût plus agréable de le voir un jour maître de la Hongrie et de Transylvanie que les Allemands.* »

Le lecteur peut juger par ce langage de la sévérité des maximes que le gouvernement ottoman professait en public, conformément d'ailleurs à ses intérêts immédiats. On ne saurait rencontrer nulle part une volonté plus arrêtée.

La Sublime Porte était cependant animée des meilleures intentions vis-à-vis de la France, et dans le précédent entretien, le Grand Vizir avait même dit à l'ambassadeur : « Nous souhaitons que les Français voient la fin de tous les Allemands. Combien avons-nous désiré, dans les dernières guerres, que nos généraux pussent se joindre aux généraux français. »

« Pour le présent, nous avons les mains liées, mais nous ferons cependant sur nos frontières, tout ce qui sera en notre pouvoir pour favoriser secrètement les Hongrois ; les passages seront ouverts pour les lettres, pour les courriers et pour les ambassadeurs de Rakoczy, et vous reconnaîtrez par les premières lettres que vous recevrez de votre secrétaire Michel, combien de confiniaires turcs ont passé à son service ; vous en serez surpris : il y en a plus que vous ne pensez ».

M. de Ferriol, d'un caractère plutôt méfiant depuis les récents échecs, ajoutait peu de foi aux déclarations du Grand Vizir, il doutait de paroles aussi généreuses, se persuadant que les Turcs se refu-

saient à une guerre dans la crainte que l'Empereur attaqué ne fît la paix avec la France et ne dirigeât ensuite sur eux toutes ses forces réunies. Sans admettre outre mesure, comme l'ambassadeur le déclara, que les desseins secrets de la Porte se cachaient sous un masque de mensonge, il faut reconnaître dans la politique turque une série d'incertitudes et de contradictions. Souvent, les actions et le langage concordaient mal ensemble. Le gouvernement entendait d'une part respecter la neutralité, et il autorisait tacitement de timides mouvements militaires à la frontière hongroise. Cette conduite était fausse. C'était faire preuve en diplomatie de principes équivoques susceptibles d'irriter tous les partis, amis et ennemis, à une époque où les relations étaient en Europe des plus orageuses.

On a facilement constaté en examinant la position respective de la Turquie à l'égard de l'Europe, que M. de Ferriol fit toujours erreur sur les véritables intentions du Divan.

Il méconnut en effet le grand motif qui empêchait la Porte de se laisser emporter dans un tourbillon de projets avantageux pour la France mais fort opposés à l'intérêt de l'Empire. La Turquie était, à cette période de l'histoire, sans ressources, divisée au dedans par les partis séditieux, menacée au dehors par l'attaque de voisins puissants, et sa plus grande inquiétude venait de l'ambition des Moscovites.

Le Tsar méditait d'envahir la Pologne, sur l'invitation du Roi de Pologne abandonné par ses sujets. Or une invasion de ce territoire devait être une première atteinte à la sécurité de l'Empire? C'était en



réalité le germe d'une guerre future, alors même que les Moscovites protesteraient de leurs intentions pacifiques. Le jour où les troupes du Tsar entreraient en Pologne, on ne devait plus compter sur rien. Ces tristes éventualités causaient déjà une indicible émotion.

En cherchant une rupture avec l'Empereur d'Allemagne, le gouvernement turc affaiblissait donc sa puissance militaire tout en servant les intérêts du Tsar, et il pouvait craindre un jour de trouver un abîme dont il n'aurait pu mesurer la profondeur, au moment où la Turquie était encore épuisée par les récents désastres.

Ainsi, l'heure n'était pas venue pour la Porte de faire un pas de plus et de se déclarer ouvertement contre la Maison d'Autriche, comme auxiliaire de la France ; mais les mouvements militaires des Moscovites avaient montré plus que jamais, selon l'expérience de tous les temps, la nécessité de la paix *armée* et des ordres avaient été donnés au Kan des Tartares, de se tenir prêt au premier signal, à marcher avec ses troupes au secours des Polonais : ceux-ci avaient écrit à Constantinople que l'assistance de la Turquie pourrait seule contrecarrer la politique ambitieuse du Tsar, et ils rappelaient à juste titre ce dicton populaire: « lorsque la maison du voisin brûle, on doit craindre pour la sienne. »

Quelle que fut la gravité des circonstances, le Grand Vizir, d'accord avec ses promesses, remit à M. de Ferriol plusieurs commandements autorisant le passage en Hongrie des courriers d'ambassade, entre autres du sieur Brüe chargé de rejoindre à



Belgrade le comte des Alleurs que le Roi avait mis à la disposition du prince Rakoczy.

C'étaient cependant les seuls avantages auxquels le ministre avait voulu souscrire, bien que les demandes du prince hongrois fussent devenues de plus en plus pressantes. « Pour vaincre, écrivait le secrétaire Michel à l'ambassadeur, le prince Rakoczy doit être assisté du Grand Seigneur, sinon il ne viendra jamais à bout de ses desseins, avec ses quatre mille hommes de troupes, mal armés, mal équipés ».

Le prince rêvait, semble-t-il, de donner aux Hongrois l'indépendance nationale qu'ils avaient perdue, mais le succès dépendait d'une alliance étroite avec les Turcs. Il aurait fallu leur compenser tout au moins par un faible tribut ou par l'acceptation d'une suzeraineté nominale, la perte des territoires qui auraient été pris à l'Empereur. Tels n'étaient pas cependant les desseins de Rakoczy. Il voulait des secours, mais se refusait à retrocéder à la Porte les places dont se seraient emparés les mécontents de Hongrie. La contradiction était complète dans ses rapports avec la Turquie. Sans s'en douter, il faisait l'impossible pour amener la défiance du gouvernement turc et au lieu de négocier directement avec le Grand Vizir, il continuait à procéder par la voie de l'ambassade de France.

Aussi, quand M. de Ferriol vint à la Porte, le 12 août 1704, réitérer les demandes de secours en faveur de Rakoczy, il reçut cette réponse du Grand Vizir : « Il n'a pas encore commencé à les demander et je n'ai vu de sa part ni lettres ni ambassadeur. » Le premier ministre turc indiquait par là que les instances de la France étaient insuffisantes



pour obtenir l'envoi de troupes à destination de la Hongrie.

Tout au plus le Grand Seigneur permettait *tacitement* que des confiniaires turcs passassent sans commission dans les rangs des Hongrois. Il convenait de se demander, par cette autorisation, si la Turquie serait un jour disposée à sortir de sa réserve et à se jeter dans les grandes querelles de l'Europe.

Les dispositions de la Sublime Porte semblaient douteuses ; nous l'avons déjà dit. Mais la diplomatie ne perdait aucune occasion de les rendre favorables aux intérêts de la France, surtout au lendemain de la bataille Hochstedt du 13 août 1704 qui fut si funeste à la grandeur de Louis XIV.

M. de Ferriol s'était empressé de faire connaître au prince Rakoczy l'attitude de la Sublime Porte.

Tandis que le diplomate insistait auprès de ce prince pour l'envoi d'un ambassadeur à Constantinople, comme l'idée en avait été suggérée par le premier ministre turc, le comte des Alleurs négociait, dès son arrivée, avec Assan pacha, beylerbey de Romélie, autrefois Grand Trésorier.

Les pourparlers, conduits avec beaucoup d'habileté, aboutirent le 21 août 1704, à la signature de l'engagement suivant : « Le sujet de cet écrit est que, selon les révolutions des siècles, l'Empire ottoman dont les fondements sont immuables, étant un Empire héréditaire, et l'Empereur d'Allemagne ayant pris quelques places et palanques qui sont sur les frontières d'Allemagne, la guerre avait été à cause de cela, continuée longtemps, et ensuite il a paru qu'il était bien à tous de se reposer quelque temps de part et d'autre, la paix a été conclue pour vingt-



cinq ans par l'entremise des princes de la Religion du Messie, le Roi d'Angleterre et la République de Hollande. Cependant, préparant des deux côtés les choses nécessaires et six années s'étant déjà écoulées du terme de 25 ans, et de jour en jour le temps de la guerre approchant, le fils de Rakoczy, de nation hongroise, s'est élevé, a groupé auprès de lui beaucoup de troupes, a ravagé le pays du Tsar d'Allemagne, ami de cet Empire, et ayant commencé à faire des entreprises sur les places et palanques qui ont été prises sur cet Empire et qui doivent rentrer entre les mains des Musulmans par la bonté infinie de Dieu, lesquelles places et palanques ont été laissées en dépôt jusqu'au temps marqué, la Sublime Porte m'ayant gratifié son esclave du gouvernement de la Romélie et commandé d'aller aux frontières de Temeswar et de Belgrade avec les troupes régulières de Romélie et qui ne devaient servir qu'au temps marqué, le Serasker Pierre, comte des Alleurs, Serasker de l'Empereur de France (que la fin se termine en bien !), ancien ami de la Sublime Porte, s'en allant par ordre auprès du fils de Rakoczy nous est venu voir à la plaine de Monastir et après avoir parlé ensemble, l'un et l'autre de la part de la puissance représentée, nous sommes convenus et demeurés d'accord que toutes les places qui ont été prises sur ce Sublime Empire par le Tsar d'Allemagne, après que le fils de Rakoczy les aura reprises, seront rendues et remises par ce dernier avec leurs sujets pour être réunies à cet Empire aux illustres Vizirs et gouverneurs de Temeswar et de Belgrade suivant le département où elles se trouveront. Et c'est aux trois conditions suivantes :



1° Que les places que le fils de Rakoczy remettra à la Porte ne pourront plus être données aux Allemands ;

2° Qu'il gardera entre ses mains les places qu'il aura prises aux Allemands jusqu'à ce qu'il en ait pris d'autres ;

3° Que si le fils de Rakoczy était battu par les Allemands et qu'il eût besoin de prendre des quartiers d'hiver sur ces frontières, il lui sera remis pour prendre son quartier d'hiver, une des places qu'il aura prises sur les Allemands et qu'il aura remises à la Sublime Porte. Et tant qu'il restera de cette manière dans l'amitié, on ne lui fera point la guerre, et s'il fait quelque chose de contraire, lorsqu'on lui fera la guerre, on est convenu et d'accord qu'on ne pourra pas le protéger de la part de l'Empereur de France en disant que le fils de Rakoczy est français ou qu'il est dépendant de la France, ni qu'on ne fera rien de contraire à la paix. De cette manière, le susdit Pierre comte des Alleurs ayant écrit une lettre à l'ambassadeur de France, résidant à l'heureuse Porte, pour servir d'engagement à la dite Sublime Porte, j'ai, en conséquence, des ordres qui m'ont été donnés, remis le présent écrit pour lui servir d'engagement ».

M. des Alleurs se faisait illusion sur les desseins du prince Rakoczy, de même que sur la valeur de cet engagement consenti sans l'autorisation de l'ambassadeur de France et du chef hongrois. Ce dernier devait considérer cet écrit comme une simple stipulation d'amitié sans aucune portée politique. Il faut dire, en effet, que Rakoczy était un mélange singulier de l'aventurier spéculatif et politique. L'intérêt



personnel le guidait autant que le patriotisme. C'est ainsi que le 1er septembre 1704, à l'insu de M. des Alleurs et du gouvernement turc, une trêve fut signée avec l'Empereur d'Allemagne et des négociations s'engagèrent relativement à la possession de la Transylvanie.

Dans la pensée du prince, le rébellion n'était donc qu'un moyen, la principauté était le but,

Quant à la France, malgré toute l'activité de sa diplomatie, elle ne parvenait pas à susciter les pires embarras à l'Empereur du côté de la Hongrie, alors qu'elle en avait le plus grand besoin pour relever en Allemagne le succès de ses armes.

Les atermoiements réitérés que la Turquie opposait aux demandes de M. de Ferriol, ajoutaient à la déception du cabinet de Versailles. Cette tactique de la Porte, rebelle à toute idée de guerre, faisait l'objet des préoccupations constantes de Louis XIV.

La lettre du Roi en date du 30 novembre 1704, trahit précisément sa déconvenue, mais elle montre à n'en point douter la persistance de ses desseins politiques auprès d'un gouvernement qui refusait de s'engager dans une lutte en vue de laquelle l'ambassadeur avait fait entendre les appels les plus véhéments.

« Tous les préparatifs étaient faits au commencement du printemps, de sorte qu'il semblait que la Porte ne songeât qu'à commencer bientôt la guerre, que les magasins et les arsenaux étaient remplis et que les troubles de Constantinople étaient pacifiés : il y avait lieu de croire que les Turcs profiteraient de l'occasion favorable que leur donnaient les troubles de Hongrie. Déjà, même, suivant vos lettres, le



Grand Vizir refusait d'admettre à son audience le Résident de l'Empereur, et les plaintes que faisait le résident, du secours qu'il prétendait que les Turcs donnaient secrètement aux mécontents de Hongrie n'étaient pas écoutées...

« Mais j'ai vu par vos lettres suivantes que ces dispositions favorables pour le prince Rakoczy n'ont pas eu toutes les suites que j'avais lieu d'attendre. J'ai remarqué que le Grand Vizir a cherché prétexte de se plaindre de sa conduite à l'égard de la Porte, et il paraît qu'il n'a pas été fâché de trouver quelque raison pour ne le pas aider... Toutefois, les facilités qu'il a laissées en même temps à ce prince de faire passer son courrier, la permission d'envoyer un ambassadeur à la Porte, marquent assez que les Turcs n'étaient pas fâchés des embarras qu'il causait à l'Empereur. »

Dans sa lettre, le Roi exprime très nettement un optimisme modéré ; mais au fond, quel ne devait pas être son mécontentement de voir le peu de pénétration que la Sublime Porte montrait en vue de ses propres intérêts !

Jusqu'à ce moment, la diplomatie française était demeurée impuissante à changer l'attitude du Divan, chez lequel la prudence l'emportait toujours, et elle n'avait même pu réussir à modifier l'étrange conduite du prince Rakoczy, qui n'acordait aucune attention aux conseils du comte des Alleurs ; ce qui avait décidé le Roi à diminuer momentanément les secours donnés au chef hongrois, malgré les instances du secrétaire Michel envoyé à la Cour par ce prince.

Cependant Louis XIV comptait décider la Porte

à prendre tôt ou tard l'offensive en Hongrie. La nouvelle méthode qu'il employa fut d'entrer dans les dispositions des ministres avec lesquels l'ambassadeur négociait, de flatter leur amour-propre afin de gagner leur confiance ; c'est pourquoi il engagea M. de Ferriol à terminer immédiatement l'affaire de l'audience.

La situation européenne était trop critique pour que l'on ne saisît pas tous les moyens d'influer sur la volonté du Sultan en gagnant l'amitié de ses conseillers.

L'ambassadeur comprit aussi que l'inflexibilité augmentait les exigences de tous ; et bien que la chose ne lui convînt guère, il reprit le cours de ses pourparlers, touchant l'affaire de l'audience. Il fallait un prétexte pour demander une entrevue ; le Grand Vizir ne déféra au désir de M. de Ferriol que le 14 septembre 1904, quand il apprit qu'une lettre du Roi annonçant la naissance du duc de Bretagne, devait lui être remise. Dans le cours de la conversation, le diplomate français ayant déclaré qu'il était prêt à s'entendre sur le chapitre de l'audience, le premier ministre répondit que « cet incident s'accommoderait à la satisfaction des deux Empereurs, qu'il prendrait l'occasion d'en parler à Sa Hautesse et qu'il pouvait être en repos de ce côté. » Sur ces paroles bienveillantes, il continua à parler du Roi avec le plus grand respect en déclarant que la lettre du monarque serait un acheminement pour finir l'affaire de l'audience, tant il était assuré de trouver dans l'ambassadeur la meilleure bonne volonté. » M. de Ferriol aurait voulu en savoir davantage ; il ne put obtenir rien de positif.

Ce langage poli, ces belles promesses n'amenaient aucune solution. En même temps que l'incident de l'audience restait en suspens, il était impossible à l'ambassadeur de faire intervenir la Porte dans les affaires de Hongrie. Le plus grand obstacle venait de la part du Grand Seigneur qui craignait que la France n'entrainât l'Empire dans des complications dont profiteraient les nations voisines.

M. de Ferriol comptait cependant sur les bonnes dispositions du Grand Vizir à l'égard de la France, il comptait surtout sur le bénéfice du temps. Mais les desseins du diplomate français étaient prématurés et chimériques. Le 28 septembre 1904, un événement inattendu vint le surprendre, bouleverser son plan et anéantir ses combinaisons : Assan pacha fut déposé et remplacé au Grand Vizirat par Calaylikos pacha.

VI

Dès lors, l'ambassadeur ne se dissimula plus qu'il rencontrerait à nouveau, par ce changement de ministre, une opposition à tous les projets qu'il avait charge d'exécuter. Au lendemain même de cette nomination, il eut un grand démêlé avec le nouveau Grand Vizir, à l'occasion de la fête donnée au Palais de France en l'honneur de la naissance du duc de Bretagne. M. de Ferriol perdit dans cette occasion le sentiment de la mesure, après s'être promis de ne plus susciter de querelle, il froissa les Turcs dans leur amour-propre, et faillit réveiller la haine et les craintes conçues contre la France, à la grande joie de ses ennemis.



La narration suivante dépeindra tout ce que la conduite du diplomate français eut de blessant pour la Porte ottomane.

Calaylicos pacha avait autorisé la célébration de cette fête en l'honneur du duc de Bretagne, mais il avait interdit à M. de Ferriol de faire tirer des feux d'artifices qui pouvaient incommoder les sultanes au Sérail.

Or, vers la fin du banquet auquel l'ambassadeur de Venise, la nation et les ordres religieux avaient été conviés, on illumina le palais de France. Cette illumination superbe s''étendait à dessein tout le long de l'orangerie pour rehausser l'éclat de la fête aux yeux des Turcs. Il y avait à peine une heure que l'embrasement du palais était général, le Bostangy bachi, suivi de trois cents hommes armés, vint sur l'ordre du Grand Vizir prier M. de Ferriol de faire éteindre toutes les lampes allumées dans le jardin, le Grand Seigneur n'ayant pas donné de permission pour une semblable illumination.

L'ambassadeur perdit à ce moment le sentiment de la modération. Il déclara à l'officier turc que le Roi pouvait, seul, régler la magnificence d'un ambassadeur, que la permission était très ample et qu'après tout il aurait dû mettre plutôt le palais de France en cendres pour que l'illumination répondit au sujet. Et il menaça Bostangy bachi de le tuer s'il essayait d'entrer de force à l'ambassade.

L'officier turc, plus circonspect, s'en alla prévenir le Grand Vizir, lequel courroucé envoya un renfort de 500 hommes. Alors, l'ambassadeur réitéra aux officiers de la Porte son intention formelle de ne pas obéir aux ordres du Sultan et de répondre par la

force à toute insolence. Ceci dit, il rassembla tout son monde dans le palais de France, et chacun armé de pied en cape, attendit l'attaque des Turcs.

Cependant, les négociations se prolongeaient sans aucun succès avec l'envoyé du Grand Vizir, homme fort aimable et très modéré dans ses paroles ; et l'on pouvait s'attendre des deux côtés aux pires conséquences, car l'obstination de M. de Ferriol n'ouvrait aucun issue pacifique. Fort heureusement dans le même moment, le vent et la pluie se mettant de la partie éteignirent la plupart des lampes : il était alors dix heures du soir. La fête touchait à sa fin : soldats et invités quittèrent le palais.

On ne peut pardonner au diplomate la conduite intransigeante dont il fit preuve dans cette aventure. Il est sorti de la modération que commandait la situation présente. Son orgueil s'est égaré à nouveau dans une lutte ouverte avec la Porte. Sa plus grande faute fut d'indisposer le Grand Vizir au moment même où Sa Hautesse conférait à celui-ci la première charge de l'Empire.

M. de Ferriol aurait dû, plus que jamais, ne pas froisser la susceptibilité des Turcs. La prudence lui conseillait de s'attacher Calaylicos pacha, de le gagner à la cause française. Rien n'atténue son manque de clairvoyance que les ennemis de la France s'efforcèrent de mettre à profit par la suite.

Tous les ambassadeurs, satisfaits de ce démêlé qui s'était ébruité rapidement, crurent tout d'abord avoir saisi l'occasion d'enlever à leur collègue français le premier rang qu'il possédait par privilège dans la première audience au nouveau Grand

Vizir. L'hostilité personnelle se mêlait chez eux à la rivalité diplomatique.

L'ambassadeur de Moscovie, principalement, parut le plus empressé : sa jalousie hautaine subissait avec peine le prestige du représentant de la France. Il fit appel à la ruse, et se rendit chez le premier ministre ; il lui annonça qu'il venait de recevoir du Tsar, son maître, des lettres qu'il y avait urgence à communiquer sur-le-champ. L'ambassadeur d'Angleterre, de son côté, montra la plus grande diligence en donnant les mêmes raisons.

Mais avant de s'abandonner à un tel espoir, avant de chercher à ravir à la France les privilèges que confirmaient les capitulations ratifiées par les Sultans ottomans, et de compromettre ses intérêts par des moyens odieux dont la perfide Albion est encore coutumière de nos jours, ne convenait-il pas à ces diplomates étrangers de se demander si dans l'état où se trouvaient les relations de la Porte avec l'ambassade de France, le Grand Vizir était disposé à entrer dans leurs vues ?

La loyauté du premier ministre turc anéantit les espérances des résidents de Moscovie et d'Angleterre ; leur demande fut rejetée avec indignation.

Calaylicos pacha affirma que pas un ambassadeur ne pourrait être admis à l'audience avant le représentant du Roi de France, quelque importantes que fussent les affaires à traiter, à moins que ce dernier déclara ne pas vouloir la prendre.

Cette réponse était un bel exemple de loyauté et de caractère : le gouvernement ottoman entendait rester fidèle aux usages établis, malgré la fâcheuse



impression produite à Constantinople par la conduite de l'ambassadeur.

La résolution du Grand Vizir d'observer les capitulations ne pouvait que disposer le marquis de Ferriol à l'entrevue qu'il désirait pour féliciter ce ministre.

L'audience eut lieu le 8 octobre. Calaylicos pacha reçut l'ambassadeur avec amabilité, après l'avoir fait attendre un grand quart d'heure ; s'expliquant avec beaucoup de bon sens et sans détour, il manifesta sa volonté de respecter les capitulations, de fortifier l'amitié entre la Turquie et la France ; et bien que son amour-propre eût été froissé par la récente attitude de Ferriol à son égard, il poussa la complaisance envers le diplomate jusqu'à donner des ordres nécessaires au pacha de Belgrade pour faciliter le libre passage de M. des Alleurs auprès du prince Rakoczy.

C'était une preuve évidente des bonnes dispositions de la Sublime Porte. M. des Alleurs avait tout d'abord rencontré les plus grandes facilités dans sa route vers Belgrade. Malgré les instructions trop vagues venues de Constantinople, le gouverneur turc, ami de la France, avait pris sur lui la responsabilité de le faire passer jusqu'à Temeswar. De cette époque, date l'engagement d'Assan pacha et du comte des Alleurs, dont nous avons parlé précédemment.

Le pacha de Temeswar au contraire était plutôt hostile aux Français ; le désastre d'Hochstœdt si funeste aux armées de Louis XIV l'avait mis en émoi. Devant les velléités de victoire décisive qui se manifestaient du côté de l'Empereur, il commençait à



craindre de trop s'avancer, se jugeant mieux éclairé que personne sur les intérêts immédiats de la Turquie parce qu'il voyait à la frontière même les choses de plus près. C'est ainsi qu'il retardait le départ de M. des Alleurs, dans l'attente de nouveaux ordres de la Porte.

L'ambassadeur s'en était plaint au cabinet de Versailles. Ce retard était une affaire de trop grande conséquence pour ne pas déplaire au Roi. « Il est étonnant, écrivait-il à M. de Ferriol, que pendant que les envoyés de Hollande et d'Angleterre passent librement sur les terres des Turcs, même les courriers de l'Empereur, un officier général de mon armée soit regardé comme suspect. » Cette situation fut, il est vrai, modifiée dès l'avènement du nouveau Vizir, à la satisfaction de notre diplomatie.

Les ennemis de la France constatèrent avec déplaisir que les récentes avanies de M. de Ferriol à l'adresse de Calaylicos pacha n'avaient nullement diminué le prestige séculaire de la puissance française à Constantinople. La situation était telle, que tous recherchèrent l'amitié de l'ambassadeur pour en tirer profit. Ce fut, en effet, ce qui advint quelques jours après l'audience du Grand Vizir, quand la nouvelle parvint de la capture par les Maltais de bateaux grecs richement chargés. Ces navires avaient été conduits à Malte et les matelots grecs mis à la chaîne.

En cette occasion, M. de Ferriol infligea aux Grecs cette dure leçon, qu'il leur sera jamais permis de compter sur la protection de la France pour avoir mis en danger sa fortune et sa puissance.

Au patriarche qui s'était plaint de la prise de



corsaires maltais et demandait assistance, l'ambassadeur du Roi répondit en termes sévères qu'il traiterait tous les Grecs avec la plus grande indifférence. N'avaient-ils pas donné cinq cents bourses au Grand Vizir Assan Pacha pour l'empêcher d'accorder les deux églises latines de Chio que M. de Ferriol était sur le point d'obtenir ? Le patriarche lui-même, au lieu d'arrêter ce déchaînement de haine contre les Latins, n'avait-il pas excité ses coreligionnaires ? M. de Ferriol pouvait donc concevoir une grande irritation et refuser son appui.

Il est certain que l'influence morale de la France se maintenait entière, au point que le pape Clément XI, confiant dans les succès de l'ambassadeur, poussait même celui-ci à demander des choses impossibles dans le genre de celles-ci :

Le Saint-Père désirait voir assurer à Chio le séjour de l'évêque Justiniany : mais il fallait à l'avance obtenir au moins une église, en sa faveur, à moins de donner de nouvelles armes aux Grecs de l'île et renouveler contre les Latins la série des persécutions. Clément XI demandait aussi un commandement irrévocable pour l'archevêque de Ninive, nommé au patriarcat de Syrie : mais il ignorait que l'obtention d'un bérat du Grand Seigneur devait précéder la nomination d'un archevêque : « C'est Sa Hautesse qui donne cette dignité. Rome peut ensuite expédier ses bulles... Si les Turcs savaient que le Patriarche est nommé, il serait exposé à la mort ! »

Toutes les démarches tentées par les étrangers auprès de M. de Ferriol n'aboutissaient donc pas, à leur avantage, à de grands résultats ; elles étaient cependant l'indice de la situation privilégiée dont



le diplomate français jouissait à la Sublime Porte malgré ses fautes.

En échange de cette considération, le gouvernement ottoman avait le droit de compter sur les bons offices de la France. Il mit à contribution les services de l'ambassadeur dans une circonstance particulière où M. de Ferriol sut se montrer empressé et eut ainsi le mérite d'accroître à nouveau son prestige.

Lors de l'avènement du Sultan Ahmed, un certain Issouf bey, fils de Suleiman pacha, avait été député à Alger pour annoncer cette grande nouvelle. Mais par suite d'une tempête, le vaisseau qui portait Issouf fut jeté sur les côtes de Sicile et s'échoua ; l'envoyé turc et les personnages de sa suite aussitôt capturés tombèrent en esclavage. Quelque temps après, Issouf bey ayant affirmé aux corsaires avec maintes protestations qu'il était ambassadeur du Grand Seigneur bénéficia d'un meilleur traitement, et la liberté lui fut offerte à condition qu'il prouvât sa qualité d'ambassadeur. C'est alors que le Grand Vizir vint demander à M. de Ferriol une attestation justifiant cette qualité. Celui-ci, considérant cette demande inopinée comme un succès de sa diplomatie, s'empressa d'y faire un accueil bienveillant.

L'ambassadeur français pouvait dès lors espérer les conséquences les plus heureuses d'un acte qui donnait en tous points satisfaction au Grand Vizir, ami intime du Suleiman pacha. L'idée lui vint d'en tirer profit pour les affaires de Hongrie : le moment semblait opportun.

Le diplomate se détermina tout d'abord à faire de nouvelles instances auprès du Vizir en vue de la



restitution des bâtiments français que les Seignans avaient pris dans le port de Durazzo. Il comptait bien par là pousser la Porte à une guerre contre l'Empereur ; mais les événements lui prouvèrent que l'exécution d'un tel projet était encore prématurée.

Quelques mois auparavant, le gouvernement turc cédant aux insinuations de M. de Ferriol qui considérait la prise des vaisseaux comme un *casus belli* pour les Turcs, avait pourtant ouvert à cet effet des négociations avec Dalman, résident de l'Empereur à Constantinople. Le Grand Vizir, en particulier, avait dit le 23 novembre 1704 à ce dernier, que les bâtiments devaient être restitués dans le plus bref délai, que c'était même une faveur si Sa Hautesse ne demandait pas une punition pour les corsaires en raison de cette violation de souveraineté du Grand Seigneur. Dans le but de laisser traîner l'affaire en longueur, Dalman s'était empressé de répondre qu'il avait écrit plusieurs fois à la Cour de Vienne, et que l'ambassadeur envoyé par le Sultan rapporterait sans aucun doute une réponse satisfaisante. Les choses en restèrent là.

De tout ceci, il résultait bien clairement que le Divan se refusait à porter des coups décisifs dans la guerre de succession d'Espagne ; malgré les grandes chances de succès que l'ambassadeur du Roi s'ingéniait vainement à dévoiler, le Sultan Ahmed cherchait avant tout à compléter paisiblement son œuvre de pacification. Son but était de relever la Turquie de ses ruines encore fumantes de la dernière guerre avec l'Empereur d'Allemagne. Cette pacification était le point essentiel à ce moment.

Il faut dire que M. de Ferriol reconnaissait



lui-même le profond désarroi politique et religieux qui régnait en Turquie depuis les dernières défaites. L'hostilité latente dont les Latins étaient menacés de la part des Grecs schismatiques inquiétait surtout le diplomate. Et tous ses efforts tendaient à l'éteindre, au milieu des occupations d'ordre diplomatique qui absorbaient une grande partie de son activité.

Le 10 décembre 1704, tandis qu'il s'efforce par des démarches habiles d'engager les Turcs à faire une diversion, il apprend que le patriarche des Arméniens Anedik, ennemi juré de la France et du catholicisme, est de retour à Constantinople après un exil d'une année à Tripoli de Syrie. Cette nouvelle lui présage de nouvelles persécutions ; il craint que les troubles occasionnés par ce patriarche ne viennent entraver ses négociations avec le gouvernement turc. On remarque très bien dans sa lettre au comte de Pontchartrain l'inquiétude qui le tourmentait alors : « Anedik, ce patriarche des Arméniens, que j'avais fait exiler à Bratados, écueil situé non loin de Tripoli de Syrie, est revenu après un an de prison. Il a offert quatre cents bourses aux officiers du Grand Vizir, et il a été fait de nouveau patriarche. Il s'est joint avec les Grecs, et je prévois un renouvellement terrible de la persécution contre les Latins. Les Grecs et les Arméniens mettent toute leur confiance dans leur argent qu'ils répandent ici en abondance, et ils rient de toutes mes menaces.

« J'ai tâché de les ramener par la douceur : je n'y ai pas réussi. J'ai cru devoir employer des moyens plus forts ; les bourses qu'ils donnent aux Turcs l'ont emporté ; il n'y a plus qu'un seul remède, qui serait de faire saisir leur personne et leurs effets

par les Maltais et par les autres ennemis de cet Empire... Les Grecs et les Arméniens sont nés pour le bâton ; c'est ainsi que les Turcs les gouvernent, et il n'y a aucune espérance d'en venir à bout autrement... Le patriarche des Grecs, que j'ai souvent incité à vivre en paix avec les Latins par un principe de charité ne garde plus de mesure, et il a dit ces jours passés à quelques-uns de ses archevêques, qu'il fallait effacer de cet Empire jusqu'au nom latin, qu'il viendrait à bout de tout auprès des Turcs avec de l'argent...

« Pour moi, je ferai tous mes efforts pour arrêter la persécution autant qu'il me sera possible, mais je n'ai ni force pour punir les Grecs, ni argent pour gagner les Turcs, et si Sa Sainteté ne se sert pas de moyens violents, on verra une persécution plus fâcheuse que du temps du précédent Mufti et peut-être la Religion éteinte de cet Empire. » (16 décembre 1704).

Évidemment M. de Ferriol faisait preuve d'exagération, mais sa lettre justifiait les craintes que lui inspiraient les Grecs schismatiques. L'ambassadeur percevait qu'une paix profonde était nécessaire plus que jamais sur toute l'étendue du territoire, pour assurer l'exécution de ses desseins. Or, Anedik était un terrible adversaire ; son retour annonçait de nouveaux troubles. Pour comble d'infortune, le Grand Vizir Calaylicos avec lequel le diplomate français entretenait des relations de plus en plus favorables aux intérêts de la France, était déposé le 27 décembre 1704 par le Sultan, irrité que son premier ministre ne lui rendît pas chaque jour un compte exact de la situation politique et



intérieure de l'Empire : le bruit courait même que ce ministre avait le dessein de susciter une seconde révolution contre le monarque, et de lancer ensuite l'Empire dans une nouvelle guerre.

Le capitan pacha Mehemed lui succéda. C'était un homme de peu d'expérience sur lequel le diplomate français ne pouvait guère compter.

Les espérances de M. de Ferriol s'évanouissaient ainsi par la déposition de Calaylicos. Tant d'efforts étaient, de son propre aveu, sur le point d'atteindre le but. L'ancien Grand Vizir, cédant à ses instances, allait décider le Divan à soutenir les Hongrois révoltés, quand l'ordre lui parvint de partir à Lemnos pour l'exil.

La crainte de voir la Turquie lancée dans une nouvelle guerre, à l'instigation de cet homme énergique, fut probablement l'une des raisons qui déterminèrent le Grand Seigneur à le déposer.

VII

Le changement de premier ministre à la Porte contribuait à dérouter la diplomatie française. En traversant inopinément les négociations en cours, il nécessitait de nouvelles ouvertures avec Méhemet pacha. C'était encore l'imprévu. Les deux diplomates allaient-ils s'accorder sur tous les points, ou se contrarier à leur commun préjudice?

Dès la première audience, M. de Ferriol eut conscience que les affaires n'iraient pas sans de grandes difficultés, bien que la courtoisie du Grand Vizir fût excessive envers lui.

L'ambassadeur ayant demandé la réparation de



la voûte du Saint Sépulcre, Méhemet pacha l'assura qu'il soumettrait la demande à l'approbation du Grand Seigneur.

En ce qui regardait le retour d'Anedik auquel le Roi avait fait infliger le châtiment de l'exil, pour avoir ouvert en 1703 une lettre que Louis XIV écrivait à son représentant, le Grand Vizir répondit à M. de Ferriol qui déclarait ne pouvoir supporter que ce prêtre fût patriarche : « Sa Hautesse ne l'aurait pas rétabli dans sa dignité, si l'ambassadeur avait formulé sa plainte avant qu'il eût eu le caftan, mais dans deux mois, il lui fera faire la pénitence de toutes ses fautes ».

M. de Ferriol rappela ensuite l'affaire des corsaires de Durazzo. Comme il demandait communication de la réponse faite par l'Empereur à ce sujet, le Grand Vizir répartit que l'ambassadeur Ibrahim aga était revenu de Vienne, que Léopold Ier avait désavoué les Seignans, et laissé aux Turcs le soin de les châtier.

Toutes ces réponses déjouaient les plans du diplomate, et il était à prévoir que le changement de Grand Vizir ne donnerait pas aux affaires une nouvelle orientation.

Méhemet pacha avait bien accordé de nouveaux commandements pour le passage de M. des Alleurs et de plusieurs officiers français en Hongrie ; la nouvelle de cette permission avait fait grand bruit à la Cour de Vienne, mais c'était une coopération bien minime par rapport aux entreprises de la France contre la Maison d'Autriche.

La diplomatie française ne comptait plus désormais sur une diversion des Turcs du côté de la



Hongrie, surtout depuis l'arrivée du nouveau ministre au pouvoir.

M. de Ferriol jugeait ainsi la situation générale à Constantinople.

« Les affaires de la religion sont dans une tranquillité parfaite, nos marchands font le commerce dans toutes les Échelles sans aucune avanie, les passages de Hongrie sont ouverts pour les courriers, pour l'argent et pour les officiers envoyés... Avec toutes ces bonnes dispositions, il ne faut pas se flatter que les Turcs déclarent la guerre à l'Empereur, ils se ressouviennent encore des malheurs de la dernière, et les fréquents changements de Vizirs empêchent qu'on ne prenne aucune résolution sur les affaires étrangères. La guerre demande une longue suite de préparatifs qu'un Vizir de trois mois ne saurait faire, et lorsqu'il arrive que les préparatifs sont commencés, il vient un autre Vizir qui suit ordinairement une voie toute différente de son prédécesseur et qui défait dans un jour tout ce qu'il avait pu faire durant son ministère avec beaucoup de soin et de dépenses... Ainsi, nous devons nous contenter pour le présent, de toutes les facilités que la Porte nous donne pour secourir la prince Rakoczy, de l'assurance que ses ambassadeurs seront ici reçus comme ceux des autres couronnes et qu'on ne lui demandera aucun compte de tout ce qu'il fait en Hongrie et en Transylvanie, ni de ses conquêtes, qu'on lui donnera même, en payant, toutes les munitions de bouche et de guerre dont il aura besoin, et qu'on dissimulera sur les confiniaires Turcs et les Tartares qui passeront à son service. Il est certain que le prince et



les Hongrois n'en demandent pas davantage, et qu'ils seraient bien fâchés de voir entrer les Turcs en Hongrie, ce qui les ferait passer d'un esclavage à l'autre. Le point est de savoir si le prince et les Hongrois ne se flattent pas, et s'ils peuvent venir à leur fin par leurs propres forces, et s'affranchir de la servitude des Allemands ».

Ce langage motivé par les changements successifs de Vizir marquait bien l'impuissance de l'ambassadeur à se faire écouter par les ministres du Grand Seigneur ; la Turquie se dérobait aux desseins de notre diplomatie, se refusant à faire cause commune avec la France contre l'Empereur.

Le Roi reconnaissait lui-même le préjudice causé par la déposition de Calaylicos, et formulait à nouveau des doutes sur le succès des négociations entreprises jusqu'à ce jour.

« Les changements arrivés à la Porte, écrivait-il le 21 mai 1705, ne me permettent pas de porter un jugement certain sur les résolutions que le Grand Seigneur pourra prendre dans une conjoncture dont il aurait pu profiter pour réparer facilement les pertes que l'Empire ottoman a faites sous ses prédécesseurs. On craignait, à Vienne, le caractère entreprenant du Grand Vizir Calaylicos, et l'on était persuadé que connaissant la nécessité d'occuper les troupes turques, il trouverait bientôt des prétextes à déclarer la guerre qu'il croyait pouvoir faire avec avantage, pendant que les mécontents d'Hongrie la faisaient de leur côté avec des succès continuels. La déposition dont vous me rendez compte semble avoir apaisé la Cour de Vienne. Les fréquents change-

ments que le Grand Seigneur fait dans les principales charges de son Empire n'ont servi jusqu'à présent qu'à mettre plus de confusion dans les affaires, et plus il croit trouver son repos et sa sûreté en exerçant ses vengeances, plus les troubles augmentent et pourront enfin produire une nouvelle révolution s'il ne trouve les moyens d'occuper les milices de l'Empire ottoman toujours inquiètes et prêtes à exercer la guerre dans leur pays, quand elles ne la font pas contre les étrangers.

« C'était principalement sur ce fondement qu'on jugeait que le Grand Seigneur attaquerait bientôt ou les Moscovites, ou les Vénitiens, ou l'Empereur. Mais je vois par vos lettres qu'il y a tant d'irrésolution dans tous ses projets qu'on ne peut véritablement savoir le parti qu'il prendra. Au reste, je n'oublie rien pour secourir puissamment le prince Rakoczy et j'ai encore augmenté les assistances que je lui ai données depuis la guerre, pour le mettre en état de soutenir son entreprise et de rétablir l'entière liberté des peuples de Hongrie. »

Bien que les ouvertures relatives aux affaires de Hongrie dont l'ambassadeur était chargé auprès du gouvernement turc n'eussent aucun succès, Louis XIV considérait, dans les conjonctures présentes, comme une nécessité de soutenir le prince Rakoczy pour susciter, quoi qu'il en coûte, des embarras à l'Empereur en attendant le jour incertain où la Porte prendrait une décision dans un sens conforme aux ordres que le monarque transmettait à M. de Ferriol en termes pressants. Qu'on ne s'y méprenne pas, c'était moins l'indépendance des Hongrois que le succès des opérations militaires des généraux français en



Europe que le Roi souhaitait ardemment. Et comme la puissance ottomane pouvait être un facteur important dans le conflit actuel, il y avait lieu pour le cabinet de Versailles de pousser le Grand Seigneur à une diversion ; les affaires d'Orient conservaient donc le plus grand intérêt.

L'issue de la guerre de succession d'Espagne guidait seule Louis XIV dans les instructions données à son ambassadeur à Constantinople : il est d'ailleurs aisé d'en juger par la lettre du 14 septembre 1705 : « Les Turcs pourront se repentir longtemps d'avoir laissé perdre les occasions favorables que la guerre excitée dans toute l'Europe leur fournissait. J'ai lieu de croire que je la terminerai indépendamment de la diversion qu'ils auraient pu faire des forces de mes ennemis... Je comprends que si le gouvernement des Turcs était aussi fort qu'il l'a été autrefois, vous profiteriez de cet événement (le Roi fait allusion à quelques succès brillants du duc de Vendôme en Italie sur l'armée du prince Eugène), pour les engager à prendre part aux affaires publiques. Mais ce que l'on peut attendre présentement est d'obtenir au moins qu'ils ne trahissent pas celles d'Hongrie, et que la Porte n'ait point d'égard aux instances que l'Empereur continuera de faire pour empêcher que le prince Rakoczy ne retire des États du Grand Seigneur les secours dont il aura besoin. »

Forcé de s'en tenir à la volonté irréductible du Grand Seigneur, le Roi estimait qu'il n'y avait point de petits avantages négligeables, dans les circonstances actuelles ; et il essayait d'obtenir, à défaut d'une diversion, des facilités en faveur du prince



hongrois, de nature à gêner les opérations de l'Empereur en Allemagne.

Mais pour parvenir à un tel but, il s'agissait de maintenir avec les grands de l'Empire les meilleures relations. Aussi, depuis le changement de Vizir, M. de Ferriol ne laissait pas de se préoccuper de l'attitude du gouvernement ottoman.

Un incident d'ordre commercial vint à survenir; il pouvait donner lieu à une querelle particulière d'une extrême gravité. Avant d'agir dans le sens indiqué par le Roi pour les affaires de Hongrie, le diplomate français résolut d'apaiser ce conflit commercial qui menaçait de détruire la bonne entente avec les officiers de la Porte et de porter une atteinte sérieuse au commerce européen.

Méhemet pacha avait rencontré, dès son arrivée au pouvoir, des ennemis très puissants parmi lesquels on remarquait le Kizler aga et le Vizir de banque Osman pacha; tous leurs efforts tendaient à le perdre dans l'esprit du Sultan.

Irrité, le Grand Vizir résolut de faire déposer le Kizler aga; il en parla à Sa Hautesse mais ne put réussir. A cette nouvelle, le Kizler aga usa par esprit de vengeance d'un expédient qui devait, au grand détriment du commerce international, le mettre au-dessus de ses ennemis ou le conduire au précipice.

En 1645, les Sultans avaient établi un droit d'entrée sur toutes les marchandises des Turcs et des étrangers. C'était le droit de Mézéterie. Les marchands payaient 3 o/o à la douane, et 1 1/2 o/o à la Mezeterie. Ce dernier produit revenait à l'une des principales mosquées de Constantinople dont le



Kizler aga était protecteur. Vers la fin du XVII[e] siècle, en présence de la décadence du commerce, la Mezeterie fut réduite à fort peu de chose.

Prévoyant que l'augmentation nouvelle de ce droit au profit de la Mosquée mettrait le Grand Vizir en mauvaise posture vis-à-vis des ambassadeurs et amènerait peut-être sa perte, le Kizler aga renouvela cette ancienne prétention, et obtint du Grand Seigneur un hatchérif remettant le tarif sur l'ancien pied.

M. de Ferriol avait le droit d'en demander l'annulation au Grand Vizir, car c'était une infraction aux précédents accords avec la Turquie. Mehemet pacha transmit la réclamation de l'ambassadeur au Sultan, mais celui-ci répondit par une fin de non recevoir, le Kizler aga ayant déclaré dans le Sérail que le Grand Vizir était d'entente avec de Ferriol, qu'il prenait plutôt l'intérêt des Infidèles et de la religion du Messie que ceux de l'Islamisme. En réalité, la gratification que le Sultan Ahmed accordait à la Mosquée par le relèvement du droit allait dans la bourse du Juif, fermier de la Mézéterie ; le Kizler aga et les autres officiers, ennemis du Grand Vizir, y avaient aussi leur part. Méhemet pacha était donc en mauvaise posture et pouvait déjà concevoir par cet échec une déposition prochaine.

La situation présentait un caractère autrement grave pour les nations chrétiennes ayant des intérêts au Levant, car le maintien de ce nouveau droit, sans protestations énergiques des ambassadeurs européens à Constantinople, pouvait faire revivre plusieurs anciens droits depuis longtemps abolis ! Pour la première fois, l'entente fut complète entre

les ambassadeurs d'Angleterre, de Hollande et M. de Ferriol.

Celui-ci s'en réjouit. Il avait hâte de régler au plus tôt cette affaire commerciale afin de travailler par ailleurs au règlement des grandes questions diplomatiques.

Il proposa un expédient au Grand Vizir : les nations prendront la Mézéterie et comme le Grand Seigneur a voulu gratifier la Mosquée de deux charges d'argent égales à 5000 livres, et non le Juif fermier de la Mezeterie, les nations augmenteront le revenu de la Mosquée de deux charges.

Le premier ministre craignait pour lui-même : il se montra plus accommodant qu'il ne l'avait été auparavant : « après avoir baisé cent fois les pieds de Sa Hautesse, Mehemet pacha obtint enfin que cette proposition fût acceptée, à la considération de M. de Ferriol. » Le 11 août 1705, le Grand Seigneur donna un troisième hatcherif qui laissait à l'ambassadeur la disposition de la Mézéterie aussi longtemps qu'il serait dans l'Empire, avec le choix de mettre un fermier à sa convenance.

C'était un grand succès pour la diplomatie française. Très préoccupé des affaires européennes, l'ambassadeur voulut aussitôt mettre à profit une influence grandissante en décidant la Porte à faire quelque chose de plus en faveur de la France.

Les récents échecs lui avaient fait connaître les intentions du gouvernement à l'égard des affaires de Hongrie et de la succession d'Espagne, mais il avait conscience que la réserve dans laquelle se contenait en grande partie le gouvernement turc provenait de la fausse politique du prince Rakoczy.



L'obstination du chef hongrois à ne pas vouloir envoyer d'ambassadeur à la Porte inspirait chez les Turcs beaucoup de méfiance et de mécontentement, au détriment de la politique française. C'était adopter une conduite imprudente.

N'écoutant que ses intérêts, M. de Ferriol confia au prince avec la plus grande franchise qu'il était nécessaire d'envoyer un ambassadeur qui pût traiter directement avec le Grand Vizir. Soit que Rakoczy voulût satisfaire le représentant du Roi, soit qu'il reconnût l'envoi d'un ambassadeur comme le seul moyen d'obtenir des secours, puisqu'il n'avait pu conclure un accommodement avec le duc de Marlborough, médiateur de l'Empereur, il accepta de faire partir le sieur Hornath. Satisfait de cette résolution tardive, M. de Ferriol fit alors de nouvelles et pressantes démarches auprès du Vizir pour que l'envoyé hongrois fût reçu à la Porte comme ambassadeur du prince de Transylvanie, affirmant que rien n'était plus heureux que de voir un prince qui voulait remettre la Turquie en possession des droits qu'elle avait eus pendant cent ans sur la Transylvanie, sans tirer l'épée. L'invite était habile, et l'ambassadeur fut impatient d'en connaître le résultat. Mais le gouvernement hésitait toujours dans la crainte de trop s'engager par un acquiescement à une proposition qui flattait cependant son amour propre ; il se demandait surtout quel accueil la Cour de Vienne ferait à ce projet.

Toutefois, avant de se prononcer, Mehemet pacha fit demander en communication au marquis de Ferriol la Charte du Roi de Hongrie André II, afin de rechercher si la Porte pouvait sans porter

officiellement atteinte au traité de Carlowitz recevoir les députés hongrois dans la qualité demandée. Grâce aux instances de l'ambassadeur, le prince Rakoczy obtint enfin, le 25 novembre, que ses députés fussent traités comme ambassadeurs du prince de Transylvanie.

Il s'agissait désormais de savoir si les desseins du prince tendraient à obtenir de la Porte des secours secrets ou l'envoi d'une armée à la frontière. M. de Ferriol ne doutait plus, à force de réitérer les mêmes propositions, que l'intérêt de la France finît par prévaloir pour aboutir à une campagne décisive en Hongrie contre les armées de l'Empereur.

Le prince n'eut garde cependant de suivre les idées du diplomate français : à l'étonnement de tous, ses instructions prescrivirent au conseiller des finances Papay d'engager le Grand Seigneur à déclarer la guerre aux Moscovites, dans l'espoir que le Roi de Suède se trouverait par cette diversion en état de lui donner quelque assistance. L'envoyé hongrois devait en outre demander à la Porte dix mille Albanais qui seraient entretenus aux frais de la Turquie ; en échange de ce service, un tribut de trente mille écus était offert pour la Transylvanie. Mais cette seconde proposition était ridicule, car l'entretien de dix mille Albanais aurait coûté plus d'un million au Trésor impérial. Manifestement, Rakoczy continuait son ancienne politique, malgré les sollicitations contraires de l'ambassadeur de France.

Il avouait même qu'il serait singulièrement fâché de voir entrer en Hongrie les armées du Grand Seigneur. Voulant donner la liberté à sa patrie et conserver pour son avantage personnel la posses-



sion de la Transylvanie, sous la suzeraineté ottomane, il considérait que l'intervention des Turcs ne donnerait à la Hongrie qu'un nouveau maître. C'est pourquoi le prince Rakoczy, sans se soucier des grands avantages que la France pouvait retirer d'une diversion des Turcs, tint à profiter de la tension des rapports entre les Moscovites et la Porte pour éclairer cette dernière sur l'utilité d'une campagne contre le Tsar. Mais les démarches du prince avaient-elles bien des chances de réussir auprès du Divan ? Pouvaient-elles aussi recevoir un appui favorable de la part de M. de Ferriol ?

Le premier moment de surprise passé, l'ambassadeur français comprit que le plan de Rakoczy pouvait se concilier avec les desseins de la France. L'intervention armée des Turcs en Hongrie avait été, dans le principe, considérée comme le seul moyen d'arrêter les succès de la coalition. Néanmoins la proposition hongroise destinée à engager la Turquie dans un conflit contre le Tsar lui sembla, après mûre réflexion, de la plus haute importance pour les intérêts de la France, dès qu'il eut connaissance des éclatantes victoires remportées en Pologne par Charles XII de Suède.

Dès lors, comme nous le verrons bientôt, il n'abandonnera pas, sur les ordres reçues de Versailles, le plan qui consistait à favoriser coûte que coûte les affaires de Hongrie, mais en même temps il fera, de concert avec les envoyés de Rakoczy les plus grands efforts pour persuader au Grand Vizir que la guerre contre les Moscovites est l'unique salut de l'Empire ottoman.

Les Turcs ne pardonnaient pas à Pierre le Grand



la possession d'Azov, de ce premier débouché des Moscovites sur la Mer Noire dont ils avaient dû faire l'abandon par le traité de Carlowitz. Depuis 1699 les troupes du Tsar violaient sans cesse la frontière, et l'ambitieux monarque sans se soucier des réclamations de la Porte continuait à édifier en pleine Crimée, sur le territoire d'Empire, deux forteresses Caminka et Pétropolis. Le Sultan Ahmed avait donc de justes motifs d'ouvrir les hostilités contre les Moscovites. Mais allait-il en saisir l'occasion ?

Les derniers événements prouvaient combien Rakoczy et M. de Ferriol avaient raison de tourner de ce côté les préoccupations des Turcs. Jamais rupture ne semblait plus propice. C'était l'époque, en effet, où le Tsar était aux prises avec l'invincible Charles XII, qui suscitait par ses victoires l'étonnement général de l'Europe. Survienne le triomphe final de l'armée suédoise sur les forces polonaises et moscovites, la France et la Turquie étaient sauvées, l'une de la coalition européenne, l'autre de l'ambition du Tsar !

M. Alfred Rambaud fait un tableau très net de la situation de l'Europe, alors que le jeune souverain atteignait sur le continent le plus haut degré de sa puissance : « Etabli dans son camp, sous les murs de Leipzig, il faisait trembler l'Europe. Il avait traversé la Silésie, sans daigner en demander l'autorisation à l'Empereur Joseph : méprisant les protestations de la diète de Ratisbone, il accueillait les plaintes des protestants de cette province, persécutés par l'Autriche, et apparaissait aux mécontents de Hongrie, comme le grand redresseur de torts.



« On était précisément au moment le plus critique de la guerre de succession d'Espagne. La France, vaincue à Hochstœdt, à Ramilies, tournait les yeux vers la Suède victorieuse ; l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, le Brandebourg, le Hanovre, toutes les puissances lancées à l'assaut de nos frontières, tremblaient que la coalition ne fût prise à revers par l'invincible armée suédoise.

« La Suède n'était-elle pas l'alliée de la France, depuis Gustave-Adolphe et les Oxenstiern ?... Le sort du monde, semblait entre les mains du jeune vainqueur.

« S'il tournait à l'ouest, s'il faisait valoir ses propres griefs, et ceux du protestantisme contre l'Autriche, la France était sauvée. » (*Histoire de Russie*).

En avril 1707, les victoires de Charles XII rendaient la situation encore plus critique pour la coalition. Mais le sujet nous oblige à ne pas anticiper sur les événements.

A l'arrivée des députés hongrois à Constantinople, vers la fin de l'année 1705, il était évident qu'une guerre des Turcs dirigée contre les Moscovites pouvait faciliter la marche en avant du Roi de Suède et avoir en même temps une influence heureuse sur les opérations militaires de la France en Allemagne.

M. de Ferriol résolut d'assurer le plein succès des négociations relatives à la Hongrie et à la Moscovie.

Il composa tout d'abord un mémoire que les envoyés hongrois Papay et Hornath présentèrent, le 13 mars 1706, à la Sublime Porte. Ce fut le premier acte d'hostilité de l'ambassadeur français contre le Tsar :

« Le monde entier connaît avec quelle prudence et



quelle sagesse, la Porte a toujours gouverné les grands et riches Etats qu'elle possède en Europe, en Asie et en Afrique. Ce serait une témérité à nous, de prétendre lui donner des conseils. Cependant, l'état où se trouve aujourd'hui la Hongrie nous fait prendre la liberté de lui représenter ce que nos faibles lumières peuvent nous inspirer, dans la confiance qu'elle regardera nos propositions, avec sa bonté ordinaire, et que nous osons dire, que méritent notre zèle et notre attachement.

« L'Empereur d'Allemagne a été depuis longtemps le tyran de la Hongrie ; son intention est d'en faire un royaume héréditaire, d'électif qu'il a toujours été et d'en soumettre les peuples, d'une manière qu'il puisse en disposer à sa volonté, afin de s'en servir un jour pour les conquêtes qu'il médite contre cet empire.

« Pour venir plus facilement à ses fins, il a fait un traité et une alliance étroite avec le Tsar de Moscovie ; la guerre, à la vérité, dont il est présentement occupé par la monarchie d'Espagne semble suspendre ses vastes desseins ; d'un autre côté, le Tsar de Moscovie, qui a embrassé en Pologne le parti du roi saxon, paraît éloigné de renouveler la guerre contre la Porte ; mais à considérer toutes ses démarches, il aspire à la monarchie d'Orient, il exerce et discipline ses troupes contre le Roi de Suède pour les employer après un semblable apprentissage contre cet Empire. Tout l'incite à cette guerre ; l'affection des Grecs et des peuples de Valachie et de Moldavie qui sont de sa religion, et le désir de satisfaire son ambition par une injuste conquête.

« Il est donc à craindre qu'après la trêve finie l'Em-



pereur d'Allemagne n'attaque cet Empire par l'Occident, dans le temps que le Tsar l'attaquera par le Nord, qu'ils ne préviennent même ce temps-là et qu'avec leurs forces unies ils ne l'accablent.

« On dira peut-être que le traité de Carlowitz met cet Empire à couvert d'entreprises de l'Empereur d'Allemagne, et les forteresses que les Turcs ont faites sur les frontières de Moscovie, de celles du Tsar ? Pourquoi donc l'Empereur traite-il les Hongrois avec tant de rigueur, n'est-ce pas pour les soumettre et pour les employer contre cet Empire, comme ses sujets naturels ; et pourquoi le Tsar a-t-il envoyé 200 prêtres grecs en Circassie, pour convertir ces peuples à sa religion, si ce n'est pas pour se faire une entrée par leur pays dans la Mer Noire ! Lorsqu'il aura une fois attaché les Circassiens à son parti, il lui sera facile d'en faire autant des Mingreliens ; alors laissant les forteresses que les Turcs ont faites en Crimée sur le Bosphore cimmerien, il prendra la mer Noire par son extrémité, et se rendra maître des ports et des passages, et sans aucun obstacle, il viendra aux bouches de Constantinople ; dans ce temps là, le mal sera irréparable ; on peut dire qu'il n'est pas encore impossible au Tsar de venir dans la mer Noire du côté du Boristhène. Par conséquent, il faut l'attaquer présentement qu'il est occupé contre le Roi de Suède, il faut reprendre Azov, et les autres forteresses qu'il a construites sur un terrain qui peut-être ne lui appartient pas, et l'éloigner du pays de Circassie, par où il prétend se faire un chemin pour entrer dans la mer Noire. Les forts de Crimée ne sont pas encore achevés, les limites avec le Tsar ne sont pas encore toutes réglées. La Porte



pourrait donc au printemps envoyer une flotte considérable dans la mer Noire, et une grosse armée sur les frontières de Moscovie ; elle pourrait aussi assembler un corps de Tartares, et toutes les forces agiraient à la fois, sur les disputes qui surviendraient dans le dernier règlement. Cependant, pour agir avec plus de fondement, il serait à propos de faire un traité avec le Roi de Suède par le canal du prince de Rakoczy, par lequel on conviendrait que les partis ne mettraient point bas les armes, que d'un commun consentement, et que les Hongrois ne soient rétablis dans tous leurs privilèges ; à quoi ils seraient puissamment aidés par le Roi de Suède et par le nouveau Roi de Pologne, Stanislas, qui se trouverait en état d'assister le prince Rakoczy et les Hongrois par la diversion que la Porte ferait des forces du Tsar de Moscovie.

« Si ce projet est important pour les intérêts de la Porte, il ne peut aussi souffrir aucun retardement ».

Tel était le mémoire de M. de Ferriol que les envoyés du prince Rakoczy accompagnaient de leurs prières pour la réalisation de leurs desseins. Ils ne séparaient pas, en effet, ces projets ambitieux de l'espoir d'être soutenus par la Turquie, au prix de manœuvres habilement combinées avec l'ambassadeur de France. Évidemment, tous se berçaient d'illusions, car le moment où le sultan Ahmed devait déclarer la guerre aux Moscovites n'était pas encore arrivé.

Cependant, M. de Ferriol prévoit à ce moment même que le choc violent de la coalition peut écraser la France épuisée, que des catastrophes nouvelles sont prochaines à cause de l'impéritie de généraux

incapables de lutter avec succès contre des tacticiens aussi expérimentés que le prince Eugène de Savoie et le duc de Marlborough. Déjà les alliés menacent la frontière de la France ; pour créer les plus graves embarras à l'Empereur et mettre un terme aux succès de la coalition, il faut donc, à tout prix, engager les Turcs, malgré leur réserve désespérante. à opérer des mouvements en Hongrie ou en Moscovie, il faut s'assurer du secours de Charles XII : l'occasion semble favorable. Ceci constitue le programme de M. de Ferriol.

Nous nous trouvons dès maintenant en présence de documents officiels plus nombreux, d'une correspondance privée plus active, grâce auxquels nous pouvons suivre dans ses détails le développement des négociations diplomatiques.

Parmi les Français qui se trouvaient à Constantinople en 1705, plusieurs portaient une attention soutenue aux affaires d'Orient ; ils reconnaissaient la nécessité d'une diversion des Turcs, mais contrairement à la pensée dominante de la diplomatie française, dans le doute que la Porte pût devenir un instrument utile aux desseins de la France, ils préconisaient la chute de l'Empire ottoman, comme en témoigne le mémoire qui fut remis par l'un d'eux au marquis de Ferriol. Ce document est assez curieux : l'ambassadeur l'adressa au cabinet de Versailles au mois d'avril 1705.

« On m'a ici présenté un mémoire que j'ai l'honneur de vous envoyer, mandait-il, au comte de Pontchartrain :

« Dans quel temps, la Porte est-elle entrée dans les intérêts de la France? Lui a-t-on vu déclarer la



guerre à quelque puissance pour une diversion en sa faveur ? On n'en rapportera qu'un seul exemple qui est très éloigné des temps présents. Quels secours les Turcs donnent-ils à la France pour les affaires de Hongrie ? le simple passage des lettres, de quelque argent et de quelques officiers. Encore quelle mesure ne garde-t-on pas, et toutes les fois que la chose est arrivée, n'a-t-on pas dit que ce sera pour la dernière, qu'il y a des traités avec l'Empereur qu'on ne veut pas rompre ; et n'a-t-on pas ajouté que ces grâces ne sont accordées qu'à la seule considération de l'ambassadeur ? L'amitié des Turcs est inutile pour les affaires du Roi : si le Grand Seigneur vient de révoquer par deux hatchérifs le privilège que ses prédécesseurs avaient accordé aux nations étrangères parmi lesquelles la française tient le premier rang, si la Porte a refusé malgré les instances de Sa Majesté la réparation de la voûte du Saint-Sépulcre et le rétablissement de quelques églises de Chio, pourquoi s'attacher à cette amitié ? Pour moi, je ne comprends pas la politique des Turcs qui ont tant de raisons de ménager la France, et qui la ménagent si peu. On ne s'est servi jusqu'ici que de menaces. Les Turcs s'imaginent que ce sera toujours de même pour les ramener aux termes où ils doivent être. Il faut employer la force et leur faire sentir la pesanteur du bras de Sa Majesté. Voyons présentement si leur inimitié ne pourrait pas être profitable à la France.

« Les deux principales maisons de l'Europe sont celles de Bourbon et d'Autriche. Elles ont toujours été rivales, par conséquent ennemies. Ce sont les deux grandes roues qui font mouvoir toutes les



autres, le voisinage de ces deux puissances est la cause de leurs querelles. On a dit souvent qu'elles aspiraient toutes deux à ce qu'on appelle la monarchie universelle.

« Il semble que la Maison de Bourbon ne saurait s'étendre. Elle est resserrée par les mers, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin ; elle a toujours un nombre infini d'ennemis à combattre que l'Empereur a le secret de réunir. La Maison d'Autriche, au contraire, a les plus beaux pays du monde derrière elle, et situés sous un climat heureux. Ils s'étendent jusqu'à Constantinople. L'Empereur peut aisément la conquérir. Pourquoi la France s'attache-t-elle à tenir cet ennemi voisin ? Pourquoi même ne lui en favorise-t-elle pas le moyen ? Ses conquêtes feraient son affaiblissement, car pour les conserver, il faudrait dépeupler une partie des pays héréditaires. De sorte, que la France éloignerait d'un côté son plus grand ennemi et l'affaiblierait en lui donnant les moyens de s'agrandir.

« La Maison de France est devenue plus puissante, et supérieure à celle d'Autriche sous le règne heureux de Sa Majesté ; mais le défunt Empereur a trouvé un si grand nombre d'alliés qu'il a rendu la balance en quelque manière égale. Si la France veut faire des conquêtes, quelles difficultés ! Combien de sang à répandre ! Que l'Empereur s'éloigne, tout devient facile ; qu'il passe, s'il le peut, en Asie, ses amis le quitteront, sa puissance leur deviendra suspecte, et il n'aura plus les mêmes vues sur le Rhin. Au contraire, toutes ses pensées se porteront à la conquête de Constantinople. Il sera plus tenté de la possession de plusieurs grandes provinces en

Orient que de la conservation de quelques villes sur sur le Rhin.

« D'ailleurs, l'Empereur ne saurait s'approcher de Constantinople, que le Tsar ne se déclare contre les Turcs et ne fasse des conquêtes de son côté, et c'est à désirer qu'ils joignent leurs États pour leur donner occasion de brouillerie et de guerre. Il ne faut pas croire qu'ils soient jamais d'accord et que le Tsar veuille que Constantinople changeant de maître tombe dans d'autre mains que les siennes.

« D'autre part, le nouvel Empereur est un prince ambitieux qui aime la gloire ; il pourra aisément en acquérir contre les Turcs, au lieu qu'il expose sa propre réputation contre la France ; il a déjà perdu une bonne partie de la Hongrie, le reste est en danger. Pourquoi donc ne prendra-t-il pas un parti utile et glorieux pour en quitter un très incertain : il le prendra d'autant plus volontiers, s'il est assuré que la France au lieu de s'y opposer y donnera la main ; si l'avantage de l'Empereur se trouve dans ce projet, celui de la France paraît incomparablement plus grand puisqu'elle éloignera son ennemi et l'affaibliera en l'agrandissant. Il n'y a que l'amitié des Turcs à perdre avec lesquels on a trouvé jusqu'à présent ni honneur ni profit que soit.

« ... On m'opposera peut-être que le commerce peut en souffrir. Ce ne serait tout au plus que celui de Constantinople qui est si peu de chose qu'à peine on voit venir deux ou trois bâtiments encore à demi chargés, car pour celui des autres Échelles il pourrait n'être pas interrompu.

« Et ne trouverait-on pas les mêmes facilités que



les Vénitiens ont eues dans la dernière guerre, quand ils trafiquaient sous d'autres bannières ?

« Mais à tout considérer quelle comparaison y a-t-il à faire d'un si petit intérêt avec celui qui a été proposé ci-devant. »

Notre impartialité nous faisait un devoir de divulguer au lecteur les idées spéculatives de certains idéologues de l'époque, de ces faiseurs de projets trop peu généreux du bien de la Turquie. Il est vrai de dire que parmi les diplomates français très peu étaient disposés à adhérer aux propositions de ces rêveurs politiques.

Au milieu des circonstances critiques qui menaçaient l'avenir de notre pays, il n'y avait, d'après M. de Ferriol, que deux partis à prendre ; lancer la Turquie contre le Tsar de Moscovie, ou bien en cas de refus, continuer à endormir ses scrupules et la décider, au nom des intérêts vitaux de la France vaincue, à soutenir par les armes les mécontents de Hongrie. Nous allons rechercher si la Porte fut enfin touchée par les arguments de l'ambassadeur.

Il s'agissait tout d'abord, de concert avec les députés hongrois, d'arrêter la marche des Allemands qui avaient forcé les passages de Transylvanie le 10 mars 1705 ; ils pouvaient pénétrer, d'un jour à l'autre, dans cette province, voisine des Etats du Grand Seigneur et y prendre leurs quartiers d'hiver. Cette éventualité était la grande préoccupation de Rakoczy : M. de Ferriol se chargea de faire à ce sujet les plus pressantes démarches auprès du Divan, et le 17 décembre 1705, il écrivit au Grand Vizir la lettre suivante :

« L'armée allemande, ayant forcé les passages de



Transylvanie, ainsi que votre Excellence me l'a fait savoir, peut aisément entrer dans cette province et porter des munitions de guerre et quelques autres secours à Cybin, mais il est à considérer que toute la Transylvanie étant soutenue, et le prince Rakoczy s'y trouvant avec une partie des forces de Hongrie, il sera impossible aux Allemands d'y subsister, si le prince de Valachie ne leur fournit pas des vivres ; ils ont compté sur ce secours lorsqu'ils ont attaqué le passage de Zino ; c'est ce qui me fait supplier Votre Excellence d'envoyer incessamment des ordres très sévères au prince de Valachie pour lui défendre que les Valaques ne portent des vivres en Transylvanie sous quelque prétexte que ce puisse être, et de ne pas souffrir que les Allemands viennent en prendre en Valachie. Il est certain que les Allemands vont entrer en Transylvanie dans une saison très avancée et où les neiges doivent bientôt tomber. Le prince Rakoczy y étant avec des forces considérables, les Allemands ne pourront s'écarter pour chercher quelque subsistance ; et s'ils n'ont pas le secours de la Valachie, sur lesquels ils ont fondé leurs espérances, ils mourront tous infailliblement de faim et de misère. J'estime même que leur retraite sera difficile de sorte que si Votre Excellence donne les ordres que je lui demande, il en reviendra un grand avantage à cet Empire dont les Allemands sont les ennemis naturels ; mais il est nécessaire que les ordres soient clairs et nullement sujets à quelque interprétation de la part du prince de Valachie et qu'ils lui soient envoyés en toute diligence. »

A la fin du mois de mars 1706, le Grand Vizir n'avait pas encore fait connaître sa réponse.



Les réclamations du prince hongrois étaient pourtant fondées : le prince de Valachie tout dévoué aux intérêts de l'Empereur d'Allemagne dont il recevait secrètement des subsides avait même réussi à faire déposer le prince de Moldavie à la demande du cabinet de Vienne, et ce prince, craignant les persécutions de son ennemi, avait du se réfugier à Constantinople, au palais de France.

La nouvelle de cette déposition avait produit une telle inquiétude dans les rangs des mécontents, que M. de Ferriol s'était empressé, le 31 mai 1706, de demander au Roi une lettre pour le Grand Vizir, par laquelle on inviterait ce dernier à déposer le prince de Valachie, puisque sa sympathie pour les Allemands était funeste aux affaires de Hongrie.

Entre temps, les mémoires composés par l'ambassadeur français et présentés à la Porte par les deux envoyés de Rakoczy, faisaient l'objet d'une attention soutenue de la part du Grand Vizir; or, le crédit du premier ministre auprès du Grand Seigneur semblait rétabli, bien que le Kizler aga lui portât une haine farouche depuis l'affaire de la Mézéterie qui s'était réglée contre son gré. Cet examen minutieux des propositions donnait quelque espoir à M. de Ferriol : le diplomate essaya, autant qu'il put, d'activer le marche des négociations. « Je verrai, dit-il, le Grand Vizir au premier jour, et je tâcherai de donner la dernière main à cet ouvrage; j'y prévois de grandes difficultés, mais non pas insurmontables et nous emploierons toutes sortes de moyens pour réveiller les Turcs et pour les tirer de leur assoupissement. » Les bonnes dispositions de Mehemet pacha étaient, pour lui, d'un assez bon augure. « Je

suis persuadé, écrivait-il au marquis de Torcy, dans sa dépêche du 15 mars 1706, que je trouverai en lui les meilleures dispositions, mais il n'est pas le maître. Le Grand Seigneur seul décidera, et ses favoris qui trouvent leurs avantages dans la continuation de la paix qu'on peut dire très préjudiciablees aux intérêts de cet Empire. »

C'est avec raison que l'ambassadeur se préoccupait de l'issue de ses pourparlers avec le Grand Vizir. Voulant l'entretenir premièrement des affaires de Moscovie, il demanda audience : l'entrevue eut lieu le 10 avril suivant.

M. de Ferriol annonça aussitôt à Méhemet pacha que les deux envoyés de Rakoczy désiraient une réponse à leurs mémoires, c'est-à-dire protection et quelques secours. « Quels secours, répartit le Grand Vizir qui ne voulait pas outrepasser les ordres du Sultan ? »

« Les lettres, les courriers et les officiers français passent librement en même temps que les draps, les armes et les vivres nécessaires.

« Pour les troupes, le Grand Seigneur *ne peut en donner*, car la Porte en viendrait à une guerre avec l'Empereur, ce qu'elle ne peut entreprendre sans un sujet légitime de guerre : le traité de Carlowitz subsiste. Les vœux des Turcs sont pour le prince Rakoczy, mais leur neutralité est obligatoire. »

A cette réponse, M. de Ferriol se plaignit amèrement du prince de Valachie lequel en Transylvanie, quoique sujet et tributaire de la Porte, accordait de puissants secours aux Allemands en vivres, armes et chevaux, à l'encontre des ordres du Sultan. Une telle assistance montrait l'extrême partialité de ce

prince : les mémoires présentés par les envoyés hongrois en signalaient le danger en termes véhéments.

M. de Ferriol en vint ensuite aux affaires de Moscovie. Mais l'entretien démontra qu'il n'y avait pas encore lieu d'espérer des troupes de secours en faveur du prince Rakoczy. Le diplomate supputant que le Sultan Ahmed était animé malgré tout des meilleures dispositions pour le prince et les Hongrois, insinua à Mehemet pacha que la Sublime Porte pouvait les aider d'une autre manière. « Comment cela, dit le Grand Vizir » ? « En déclarant la guerre au Tsar de Moscovie, et j'ajoutai, écrit le diplomate, que les limites n'étant pas encore réglées, on ne pouvait pas dire que la Porte fût en paix avec les Moscovites. » Le premier ministre demanda quel bénéfice la Turquie en retirerait : le marquis de Ferriol répondit que le Tsar était en guerre avec le Roi de Suède dont les troupes campaient au milieu de la Pologne. Or, si le Grand Seigneur déclarait la guerre au Tsar, ce prince ne serait-il pas obligé d'envoyer une partie de ses forces du côté d'Azov ? Le Roi Charles XII de Suède étant alors supérieur en Pologne établirait sans difficulté le roi Stanislas sur le trône et pourrait, par suite, envoyer des secours à la Hongrie avec laquelle il vit en fort bonne intelligence. Le Grand Vizir, sans paraître surpris de cette proposition, répondit à l'ambassadeur français : « Le Tsar est un prince inquiet, un peu fou ; il court le monde, mais il trouvera son malheur. » « Oui, le Tsar est un prince inquiet, qui court le monde, qui a construit trois grandes forteresses, Kaminka, Petropolis et Azov, entre le Boristhène

et le Tanaïs, pour empêcher les incursions des Tartares, mais ce que Votre Excellence appelle inquiétude est une politique et une ambition qui coûteront cher un jour à cet Empire ! Et comme Mehemet pacha, en entendant ces paroles prophétiques, affirmait que la Turquie avait en Crimée des forts capables d'arrêter la marche des armées moscovites, l'ambassadeur répartit que d'autres chemins existaient pour parvenir jusqu'à la Mer Noire. Le pays des Circasses n'était-il pas ouvert? Le Tsar y avait envoyé des prêtres de l'orthodoxie pour gagner les habitants à sa cause. Il était donc nécessaire que le Grand Vizir, considéré par M. de Ferriol comme un ministre éclairé, aimant la gloire de son maître et l'intérêt de l'Empire, réfléchît profondément sur l'opportunité d'une guerre avec les Moscovites, de crainte qu'on ne lui en demandât un jour un compte sévère. Mehemet pacha parut troublé par cette réplique, « et il me représenta, dit le diplomate, qu'avec l'autorité que le Grand Seigneur lui avait laissée, il n'était pas le maître de renouveler la guerre contre les intentions de Sa Hautesse ». « Sans doute, répliqua de Ferriol, et je ne suis pas assez injuste pour demander à Votre Excellence une chose au delà de son pouvoir, mais Elle peut en parler au Grand Seigneur. »

Si l'impulsion de l'ambassadeur avait été complaisamment subie par la Porte ottomane, les mesures militaires auraient été rapidement prises, la guerre contre le Tsar se serait déclarée, mais les officiers de la Porte plus dévoués à leurs propres intérêts qu'à ceux de la patrie, cachaient au Sultan les infractions incessantes commises aux traités par le Tsar : notre

diplomatie restait toujours impuissante et les mémoires des députés hongrois ne parvenaient pas à vaincre l'opposition du Divan. L'ambassadeur constatait à la fin de mars 1706 que les Turcs ne faisaient aucuns préparatifs extraordinaires pour renouveler la guerre ; l'ordre de mettre en campagne les armées ottomanes n'était pas encore donné. Il est vrai que l'ambassadeur français conservait toutefois quelque espoir, car selon lui, le Grand Seigneur pouvait rassembler rapidement 40.000 hommes d'Albanie et de Roumélie, et les masser en peu de temps sur les confins de Moscovie.

Tandis que M. de Ferriol employait auprès de la Porte récalcitrante les arguments les plus clairs, le chef des bombardiers turcs, l'Italien Galop, instruit par l'ambassadeur des desseins secrets que la France poursuivait en Orient mettait dans ce but son esprit à contribution ; il présenta un jour une énigme à Mehemet pacha pour engager les Turcs dans une guerre contre les Moscovites :

> Très haut, très équitable Empereur, le refuge du monde, que votre Empire turc dure jusqu'au jour du jugement, et que Dieu préserve du mal votre auguste personne ! Ainsi soit-il.
>
> Moi, très grande et très belle esclave, qui aime infiniment mon mari, je n'en suis pas regardée et il ne se contente pas de m'abandonner à ses domestiques, il veut encore me vendre aux Infidèles qui sont dans votre voisinage. Je supplie très humblement votre auguste miséricorde de comprendre ma peine et de m'adonner à mon mari et de me mettre en sûreté contre ses domestiques et nos voisins. L'ordre et le commandement sont du très puissant Empereur.
>
> (La grande et très belle sultane, c'est la Crimée qui parle) !

La diplomatie française pouvait-elle espérer le succès par un aussi faible moyen ? M. de Ferriol n'était qu'à demi rassuré.



« J'emploie, disait-il, des raisons plus claires que l'énigme, qui toucheraient les Turcs s'ils étaient capables d'une bonne résolution. »

L'idée de l'Italien montre néanmoins les efforts, le zèle et l'invention déployés à Constantinople par l'ambassadeur et son entourage.

Cependant les députés hongrois entraînés par l'ambition chimérique du prince Rakoczy continuaient l'envoi de leurs propositions à la Porte.

Le 21 avril, le Grand Vizir et le Mufti approuvèrent un dernier mémoire qu'ils trouvèrent remplis de raisons solides. Mais ils n'avaient pas daigné transmettre leur réponse. M. de Ferriol pressentait que la Turquie était encore loin d'un conflit par l'opposition irréductible du Grand Seigneur à entrer en campagne contre le Tsar. « Il semble cependant, écrivait-il au Roi, que les Turcs commencent à se réveiller et que les mémoires qu'on leur a présentés ont fait quelque impression sur eux, et qu'ils sont persuadés que leur Empire qui s'est augmenté par la guerre ne peut se soutenir que par les armes, et qu'ils seront par là délivrés des troupes mutinées qui ne cessent d'agir contre l'autorité du Grand Seigneur et le bien de ses sujets. »

Malheureusement pour le succès des négociations pendantes, le marquis de Ferriol apprit, le 2 mai 1706, la chute du Grand Vizir, à laquelle il ne s'attendait pas. Tout conspirait donc à l'insuccès de ses desseins ; et il s'effrayait que la confiance du Sultan Ahmed ait élevé au Grand Vizirat Aly pacha, ancien Vizir de banque. « C'est un homme sans expérience, il ne manque pas d'esprit, mais il est superbe, avare et colère, et nous trouverons chez



lui une grande différence avec le Vizir déposé ; je le verrai au premier jour et je reprendrai les affaires que j'avais commencées. » (Lettre du 6 mai 1706.)

Le changement de premier ministre permettait de supposer que la Porte poursuivrait la même politique : elle accorderait toute l'assistance consentie jusqu'à ce jour aux mécontents de Hongrie, mais sans leur fournir de troupes régulières. Il était aussi d'une trop claire évidence qu'elle ne modifierait pas tout d'un coup ses plans à l'égard du Tsar de Moscovie.

L'ambassadeur vit Aly pacha, pour la première fois, le 30 mai 1706. Il s'empressa de démontrer au Grand Vizir tout ce qu'il y avait de juste dans les espérances que les Hongrois fondaient sur la Turquie.

L'hostilité du ministre turc se dépeint au vif dans le compte rendu suivant adressé au Roi par Ferriol. « Je lui dis que le prince Rakoczy demandait la protection de la Porte et quelques secours, que les pachas des frontières ne permissent pas aux Allemands qui sont en Transylvanie de passer sur les terres du Grand Seigneur pour secourir les villes de la basse Hongrie, et que ses envoyés à la Porte puissent traiter ses affaires avec le Grand Vizir. Aly pacha répondit que je demandais trois choses impossibles, que la Porte ayant un traité nouvellement conclu avec l'Empereur devait lui donner des secours contre ses ennemis, qu'il ne voyait pas d'inconvénient de laisser passer des troupes amies sur les terres de cet Empire et que son prédécesseur n'ayant pas vu les envoyés hongrois il ne pouvait pas les voir non plus. Je répliquai que j'étais surpris

de la manière dont il entrait dans mes propositions, que la Porte ayant un traité avec l'Empereur n'était pas sujette de ce premier, et que par le dit traité, elle n'était pas obligée de regarder les ennemis de l'Empereur comme les siens, que si la chose était ainsi, elle devait encore nous faire la guerre, que les Hongrois n'étaient pas les sujets de l'Empereur, qu'ils l'avaient reconnu pour Roi à de certaines conditions, lesquelles violées par l'Empereur les dégageaient de leur serment de fidélité ; qu'ainsi la Porte ne devait consulter que son intérêt dans cette occasion et examiner s'il lui convenait que l'Empereur se rendît maître absolu de la Hongrie, que pour les troupes allemandes qui sont en Transylvanie prêtes à passer sur les terres du Grand Seigneur pour aller à Peterwaradin et de là à Bude qui était aux abois, le Grand Seigneur n'y pouvait pas consentir sans une atteinte considérable à sa souveraineté ; que ces troupes allemandes pouvaient occasionner des désordres sur les terres de Sa Hautesse ou s'emparer du pays et qu'on ne trouverait pas dans le traité de Carlowitz que la Porte se fût obligée de donner passage aux Allemands sur les terres de Temeswar, qu'à l'égard des envoyés hongrois ils avaient présenté au Grand Vizir, déposé leurs lettres de créance, et qu'il était sur le point de les admettre à son audience dans le temps qu'il avait été changé, que le prince Rakoczy enverrait à ses envoyés de nouvelles lettres de créance sitôt qu'il aurait connaissance de sa nouvelle dignité, que la Porte était plus ancienne que le traité de Carlowitz, qu'elle avait ce nom de Porte parce que toutes les nations y étaient également reçues et que si les Hongrois toujours fidèles à la

Porte et recherchant sa protection se trouvaient exclus de ce privilège, il fallait que la Porte quittât son nom, que c'était d'ailleurs au Grand Vizir chargé du gouvernement de l'Empire d'examiner si les propositions des Hongrois convenaient aux intérêts du Grand Seigneur et de les renvoyer si elles étaient contraires. »

Le Grand Vizir parut embarrassé, mais son intention était de ne pas se départir d'une certaine réserve en raison de ses hautes fonctions. Il assura l'ambassadeur qu'il réfléchirait, et que sous peu de jours, il donnerait une réponse. Et comme Aly pacha demandait si les Allemands se trouvaient déjà sur les terres du Grand Seigneur :

« Non, mais ils ont demandé la permission d'y passer, répondit M. de Ferriol, ils ont même publié partout après l'affaire de Zibo que le parti de Rakoczy avait été détruit et que le prince s'était enfui en Allemagne. Or, une telle nouvelle est manifestement fausse, puisque leurs troupes ont sollicité un passage sur les terres du Grand Seigneur. » Le premier ministre dissimulant ses sentiments déclara qu'il prenait bonne note des propositions de l'ambassadeur ; il mit même sur le compte de sa nouvelle entrée au ministère le retard apporté dans les négociations actuellement en cours.

M. de Ferriol ne se méprenait pas sur la pensée d'Aly pacha. La face des choses semblait changée depuis le départ du Grand Vizir Mehemet, lequel avait emporté dans l'exil tous les regrets du diplomate. Le succès n'échapperait peut-être pas à M. de Ferriol, mais il ne pouvait l'espérer sous un pareil ministère. Ses inquiétudes se dévoilent dans

la dépêche qu'il écrivait, le 1er juin 1706, au marquis de Torcy : « J'ai vu aujourd'hui le Grand Vizir. Quelle différence il y a de lui à son prédécesseur ; je prévois que les ambassadeurs auront à souffrir s'il dure longtemps... C'est une chose étonnante qu'un homme de la sorte gouverne trente royaumes ! »

De fait, non seulement le Grand Vizir ne voulait rien entendre qui pût favoriser les desseins de la diplomatie française, mais il donnait à la politique turque une tournure nouvelle qui allait directement à l'encontre des intérêts de la nation.

L'avarice et la dureté d'Aly pacha mécontentaient la populace, la milice, les grands, les étrangers. Au lieu de s'attacher dès le début, à tout ce qui regarde la gloire du Grand Seigneur et la bonne entente avec les princes signataires des capitulations, il s'occupait de mesquineries, de réformes dans les habits, et faisant le jeu des hérétiques favorisait tacitement la persécution contre les chrétiens ; il prenait même part à des controverses théologiques, malgré son ignorance « comme s'il était un docteur assez éclairé de la religion chrétienne pour faire la différence des sectes... Il se déclarait pour les hérétiques ; son avarice y avait une grande part. »

La nomination de ce nouveau Vizir dont chacun souhaitait la déposition avait donc bouleversé les projets de l'ambassadeur : celui-ci se trouvait déçu dans ses espérances.

A la fin d'août 1706, les affaires sont encore en suspens, et tandis que le Sérail est un champ de bataille où toutes les passions se déchaînent, arrêtant le développement des plans de l'ambassadeur, par surcroît d'infortune les nouvelles du comte



des Alleurs et du prince Rakoczy se font de plus en plus rares et entravent la marche des négociations. M. de Ferriol s'étonne d'un silence qui préjudicie de toutes manières aux intérêts du Roi, dans les tristes circonstances où se trouvait précisément la France. « Je ne sais qui peut bien lui avoir inspiré ce silence, écrit-il au marquis de Torcy, le 1er septembre 1706, mais je considère la diversion de Hongrie trop utile aux intérêts du Roi pour passer sur toutes sortes de considérations quand il s'agira de le contenir. »

Il devait sans aucun doute en coûter à l'amour-propre du diplomate de transmettre à Versailles de si mauvaises nouvelles sur la politique hongroise et les débuts d'Aly pacha au ministère.

Mais le Roi reconnaissait la difficulté des négociations ; et tout en communiquant à M. de Ferriol ses instructions il rendait hommage à l'activité, à la fermeté de son représentant :

« Ce que vous écrivez du caractère du ministre, de la conduite qu'il tient, de son peu de capacité et de la haine qu'il s'est attirée, ne permet pas de s'en promettre un bon gouvernement, ni de compter sur la durée de son élévation. Aussi vous devez borner présentement toute votre attention à procurer au prince Rakoczy et à ceux de son parti tous les secours et toutes les facilités que vous pourrez obtenir, soit en portant les ministres de la Porte à les leur accorder, soit en agissant par les voies secrètes que vous aurez pour obtenir des commandements particuliers de la frontière,.. Ce que le Grand Vizir vous a dit dans l'audience que vous avez prise de lui après son élévation sur l'obligation



des Turcs d'accorder aux Impériaux les secours et les passages qu'il croit devoir refuser aux Hongrois marquerait une extrême partialité et son avanie donnerait lieu de le soupçonner. Mais ce que vous avez écrit par toutes vos lettres marque clairement son ignorance et le peu de connaissance qu'il a des maximes du gouvernement qui lui est confié ; au reste, vous lui avez dit tout ce qui peut être capable de le détromper, et vous ne pouviez lui parler avec plus de solidité que vous avez fait pour lui faire connaître l'intérêt de la Porte et ses engagements à cet égard. » (6 octobre 1707)

Les négociations avec les Turcs devenaient ainsi de plus en plus délicates. Ceux-ci craignaient toujours de se compromettre aux yeux de l'Empereur qu'inquiétait déjà depuis plusieurs mois le séjour des envoyés hongrois à Constantinople. Malgré toute son habileté, M. de Ferriol ne pouvait les décider à faire diversion, surtout au moment où la coalition semblait triomphante depuis les victoires d'Hochstœdt, de Ramilies et de Turin.

La France avait trahi elle-même le secret de sa faiblesse dans ces rencontres mémorables. Elle avait le plus besoin de susciter les inquiétudes de la Cour de Vienne, à l'opposé du théâtre des grandes opérations militaires, c'est-à-dire en Hongrie ; telle était la raison de la précédente lettre du Roi à l'ambassadeur, tel était aussi le motif des crédits permanents accordés au prince Rakoczy malgré les dépenses écrasantes que nécessitait la guerre de succession d'Espagne.

La Porte jugeait sans aucun doute que l'heure de la revanche n'était pas encore venue, car c'était pour

11.



la Grand Vizir une question de principe de se refuser à entrer avec le diplomate français dans un échange d'idées susceptible de modifier la situation européenne.

Par peur de la guerre, le premier ministre faisait traîner en longueur les négociations que M. de Ferriol dirigeait avec tant de ténacité. Pour mieux augmenter les dissentiments, Aly pacha qui surveillait avec une sollicitude jalouse les persécutions des Grecs contre les Latins dénonça au Grand Seigneur tous les efforts tentés par l'ambassadeur pour protéger le religion.

C'est ainsi que l'affaire du patriarche schismatique Anedik vint augmenter, dans le courant de septembre 1706 les difficultés, et préoccuper sérieusement notre diplomatie, tant nos adversaires s'ingéniaient à nous susciter des embarras aux dépens de l'honneur et du catholicisme. Les habiles manœuvres de l'ambassadeur parvinrent seules à conjurer le mal. Anedik, « ce tyran des Latins, celui qui trafiquait de notre religion et qui prêchait dans ses églises qu'il valait mieux se faire Grec que Romain, ce patriarche arménien qui s'était abandonné à toutes sortes de crimes et d'abominations », avait été jeté en prison quelques mois après son retour d'exil. M. de Ferriol réussit enfin, au mois de juillet 1706 à corrompre le chiaoux, chargé de la personne du patriarche, et fit partir celui-ci secrètement en France pour recevoir la juste punition de ses iniquités.

L'ambassadeur insistait beaucoup pour que l'on n'en parlât point, et qu'il fût impossible à cet ennemi juré de la France d'écrire en Turquie, « car les Turcs qui me l'ont déjà demandé ne manqueraient pas de

me faire une affaire. » (Lettre au Roi 16 juillet 1706)

Les craintes, manifestées par un homme aussi clairvoyant que M. de Ferriol se justifièrent par la suite. Cédant aux instigations des hérétiques, le Grand Vizir voulut rendre l'ambassadeur, responsable de la personne d'Anedik. Comme les intérêts de la France exigeaient que l'on recherchât coûte que coûte l'amitié de la Turquie, afin de pallier à l'inconstance du gouvernement et à la haine du Grand Vizir, le marquis de Ferriol écrivit à ce dernier plus de vingt lettres sur le cas d'Anedik pour arranger l'affaire, laquelle manquait de mettre en danger la bonne entente : les petits intérêts devaient céder aux plus grands. Et c'est pourquoi il fut convenu, le 1er septembre 1706, avec Aly pacha que l'ambassadeur supplierait Sa Majesté de faire sortir Anedik de la prison de Messine et de lui permettre de retourner à Constantinople.

En réalité, M. de Ferriol ne se faisait aucun scrupule de ne pas tenir sa promesse, car il était important pour le repos des catholiques que le prêtre schismatique ne revînt jamais en Turquie... Mais ne fallait-il pas leurrer le gouvernement turc par un jeu diplomatique fait de feintes et d'expédients pour maintenir la cordialité des relations ?

Le Grand Vizir ayant encore appris, le 15 septembre 1706, qu'Anedik était enfermé dans les prisons de l'Office à Messine, demanda à l'ambassadeur s'il avait fait droit aux réclamations de la Porte ; celui-ci affirma qu'il n'avait pas encore eu l'occasion d'écrire en France, mais qu'il remettrait la requête d'élargissement au capitaine français Guyon qui devait bientôt mettre à la voile, qu'ainsi il ne doutait pas qu'Anedik

ne fût renvoyé, si dans le temps que les lettres arriveraient, le Roi d'Espagne était encore maître des royaumes de Naples et de Sicile. Aly pacha répondit en riant qu'il n'en fallait pas douter, ni que M. de Ferriol ne reçût de bonnes nouvelles par les premiers courriers... Au fond, la diplomatie française comptait sur le bénéfice du temps, pour empêcher le retour en Turquie de cet ennemi de la France et de la religion qui avait fomenté les troubles par ses prédications et ses agents. Son éloignement avait déjà produit d'heureux effets : la persécution des Arméniens latins s'était apaisée et les hérétiques avaient dépensé en pure perte de l'argent autour d'eux.

D'ailleurs, le gouvernement de Versailles avait décidé de donner une réponse négative. « Il vous est impossible, écrivait le marquis de Torcy, comme vous le savez, de satisfaire aux demandes du Grand Vizir au sujet d'Anedik ; il n'est plus en état qu'on puisse le renvoyer vivant à Constantinople. » (15 février 1707.)

Les bonnes paroles pleines de promesses dont M. de Ferriol avait gratifié Aly pacha à ce sujet semblèrent aplanir les difficultés : le diplomate put alors reprendre les négociations avec un nouveau courage.

Les victoires réitérées de la coalition sur les armées du Roi avaient, à cette époque, mis en émoi le cabinet de Versailles. L'avenir de la France était en jeu ; il s'agissait donc de redoubler de sollicitations auprès du gouvernement turc pour entraîner la Turquie dans une guerre dès le printemps prochain.

Dans un tel état de choses, l'ambassadeur eut, le 14 janvier, une longue entrevue avec le Grand Vizir



« lequel lui prodigua les plus grandes marques d'honneur et de distinction ». Loin de vanter cette fois-ci les victoires du Roi, le marquis de Ferriol argua très adroitement que la guerre de succession d'Espagne semblait au contraire après six années de lutte être favorable aux ennemis de la France ; que le commencement de la campagne avait d'abord tourné à l'avantage des armées françaises ; mais que les temps étaient changés : et la levée du siège de Turin, la défaite de Ramilies, la perte prochaine de toute la monarchie d'Espagne, étaient des événements trop graves pour que le Grand Seigneur ne fît réflexion, et ne jugeât s'il y avait intérêt à laisser ainsi s'agrandir démesurément la puissance de l'Empereur d'Allemagne.

M. de Ferriol pensait que ce tableau ferait une certaine impression sur l'esprit d'Aly pacha. Mais, comment se faire écouter d'un ministre qui s'opposait à des vues belliqueuses ! Le Grand Vizir répondit que les traités ne seraient pas transgressés car la loi musulmane ne permettait pas de manquer à la parole donnée, sans une cause légitime.

A cette noble réplique, le diplomate eut l'impardonnable faute, dans la mauvaise humeur que lui causait sa déception, de s'écarter des principes de justice, en faisant prévaloir que la première loi était pour le salut des peuples « *que nous étions plutôt hommes que religieux*, et que s'il était permis à des particuliers de vivre sans vues, il était honteux à un grand prince et à un grand ministre de ne pas prévoir les choses de trente ans. » M. de Ferriol ajouta que si les troupes françaises n'étaient pas entrées en Allemagne lorsque les Impériaux étaient aux



portes de Sofia, les Turcs ne posséderaient pas à l'heure qu'il était un pied de terre en Europe.....

Le Grand Roi devait juger sévèrement, dans sa lettre en date du 15 février 1707, ce langage peu conforme à l'honneur et à la dignité d'un représentant de la France : « quoique vous connaissez l'utilité de cette diversion pour le bien de mon service, vous devez prendre garde aux maximes que vous employez pour persuader les Turcs de recommencer la guerre. Il ne convient guère de donner lieu de dire avec fondement que les Infidèles soutiennent que leur loi ne leur permet pas de manquer à leurs engagements sans une cause légitime, que mon ambassadeur dise que les prétextes suffisent et qu'il faut songer qu'on est homme avant que de remplir les obligations de la loi. Outre l'avantage que l'on donne par de tels principes à la nation turque, on ne persuade pas des gens qui se piquent d'inexactitude dans l'observation de leur parole et qui, d'ailleurs, sont bien aises d'avoir ce prétexte pour excuser le désir qu'ils ont de demeurer en repos... ».

Les prétextes réprouvés par le Roi, que l'ambassadeur avait invoqués dans le précédent entretien pour décider le Grand Vizir à déclarer la guerre, parurent d'ailleurs exercer sur l'esprit du ministre turc la plus grande indifférence. C'est que la Porte inclinait de plus en plus vers cette idée que la rupture du traité de Carlowitz susciterait dans l'Empire des calamités et des troubles sans fin ; aucun argument n'était assez fort pour la faire changer d'avis. Aussi, lorsque M. de Ferriol en vint à la demande de secours en faveur du prince Rakoczy, le Grand Vizir se retrancha derrière les traités pour les refuser ; et comme la

présence de quelques officiers turcs dans les rangs hongrois pouvait servir de matière à de nouveaux débats, il mit fin à l'entretien en ajoutant ces mots : « nous reparlerons de ces matières entre nous et nous ferons nos représentations à Sa Hautesse de nos sentiments, sur quoi Elle décidera. »

La déception de l'ambassadeur fut portée à son comble : tant d'efforts restaient stériles.

Tout dépendait du Grand Seigneur ; or le prince soucieux de la tranquillité de son Empire concevait que les guerres ne donnent jamais de grands résultats, que même les avantages obtenus se font toujours payer trop cher.

Après de tels insuccès de la diplomatie française, il n'y avait donc plus de raison pour M. de Ferriol de poursuivre l'œuvre inachevée de ses prétentions dont l'exécution eût favorisé les desseins de la France, puisque l'obstination de la Porte semblait rendre la tâche impossible.

L'ambassadeur français qu'animait une persévérance extraordinaire, se crut cependant en mesure de spéculer, par ailleurs, sur les embarras de la Turquie, et sans renoncer le moins du monde au projet entrevu depuis son arrivée à Constantinople, il essaya de provoquer par sa diplomatie secrète un soulèvement formidable sur les frontières de Crimée, pour amener les Turcs à une puissante diversion : il en avait déjà posé les jalons lors de l'incident de frontière de Moscovie.

VIII

Pour apprécier toute l'habileté diplomatique du marquis de Ferriol, il faut nous reporter au milieu de l'année 1706. A ce moment, l'ambassadeur s'était rendu à l'évidence que ses démarches n'aboutiraient pas, qu'il aurait par lui-même les plus grandes difficultés à invoquer avec succès les trop justes raisons de faire la guerre à l'Empereur. Il ne conservait même plus d'espoir, quand il apprit que le Kan des Tartares venait d'envoyer des émissaires à Constantinople avec ordre de décider le Grand Seigneur à une guerre contre le Tsar de Moscovie. Cette étrange nouvelle fit disparaître en lui le découragement auquel il était en proie, et il n'imagina rien de mieux que d'engager les Tartares dans les intérêts de Rakoczy en faveur de la France. C'est le troisième épisode de la politique française en Orient, survenu pendant la guerre de succession d'Espagne pour faire échec à la coalition.

Dans le but de gagner l'amitié du Kan des Tartares, rapporte un mémoire de l'époque, le marquis de Ferriol lui fit parvenir de fort beaux présents vers le mois de juillet 1706 ; il lui écrivit une lettre conçue en termes très pressants, conforme aux aspirations de ce prince qui, pour les raisons exposées dans un chapitre précédent, ne cherchait que l'occasion d'entrer en campagne.

Les conjonctures étaient, d'ailleurs, assez favorables pour parvenir au but. Il existait au service du Kan un chirurgien français nommé Ferrand, natif de Valorbe, auprès d'Antibes, « garçon adroit, insi-

nuant, sage, bien fait, habile dans sa profession, et qui était médecin du feu Kan des Tartares, père de celui d'aujourd'hui. »

Ce médecin étant venu à Constantinople pour affaires particulières, l'ambassadeur profita de son passage : il lui expliqua verbalement ses intentions et le renvoya en Tartarie avec de nouveaux cadeaux. En même temps, il lui adjoignit un Jésuite qui devait travailler avec son compatriote aux intérêts de la France et de la religion. Chirurgien et missionnaire réussirent dans leur mission auprès du Kan ; les Tartares s'étant soulevés contre les Moscovites demandèrent au Sultan l'autorisation d'ouvrir les hostilités, sans lesquelles ils ne pouvaient subsister. Si cette autorisation venait à être accordée, M. de Ferriol gagnait la partie contre la coalition tout entière.

La députation tartare envoyée à Constantinople en octobre 1706 s'en était retournée avec cette réponse que le sultan Ahmed, tout en approuvant les raisons des députés, priait ceux-ci d'attendre de prochains ordres pour entrer en campagne. Il semblait donc que cette réponse dût présager dans l'avenir un heureux résultat.

A la même époque, le Kan de Tartarie s'était empressé de prouver toute son amitié à l'ambassadeur en renvoyant le médecin Ferrand porteur d'une lettre exprimant « la parfaite disposition où il est de faire ce qui lui est agréable » ; le diplomate français apprit, d'autre part, avec satisfaction que le père Jésuite avait été autorisé à exercer librement toutes les fonctions religieuses sur le territoire de Crimée.

M. de Ferriol avait, sans nul doute, agi très habi-



lement dans la mesure des intérêts français de manière à décider les Tartares à faire le jeu de la France, que la Porte s'ingéniait par finesse ou entêtement à démasquer toutes les fois que l'ambassadeur et les envoyés de Rakoczy parlaient en faveur d'une diversion du côté de la Hongrie ou de la Moscovie.

Comme les Tartares laissaient à M. de Ferriol le soin d'apprécier l'opportunité d'une guerre, celui-ci jugea nécessaire d'en informer aussitôt le cabinet de Versailles, « ne voulant pas trop engager les négociations de ce côté, qu'il n'ait reçu les ordres du Roi », et l'approbation du prince Rakoczy. « Il dépend du Roi et du prince de faire une puissante diversion, si l'on veut, en Pologne ou en Hongrie, *par le moyen des Tartares*, mais il faut des ordres rapides et des subsides, car sans appui et sans présents, il est impossible de faire agir les Tartares et les Turcs. »

IX

Nous sommes arrivés à la fin de cette année 1706 que l'intelligence du texte nous avait obligés à remonter pour faire un court résumé des négociations entreprises par l'ambassadeur de France avec le Kan des Tartares.

La dernière entrevue qu'avait eu M. de Ferriol avec le Grand Vizir avait prouvé l'inutilité des efforts tentés en vue d'une diversion du côté de la Hongrie. Il ne restait donc plus, à titre de compensation, qu'à provoquer ce soulèvement des Tartares contre le Tsar de Moscovie.



Les hostilités étaient sur le point d'éclater avec l'approbation presque certaine du Sultan puisque le Kan n'attendait que l'ordre de l'ambassadeur de France : celui-ci s'empressa d'en informer le Roi.

Dans sa lettre en date du 15 décembre 1706, M. de Ferriol impute tout d'abord l'insuccès de ses dernières démarches relatives à la Hongrie à l'état d'esprit du gouvernement turc. « Le Grand Vizir et les autres officiers n'osent demander à Sa Hautesse le renouvellement d'une guerre qu'ils désireraient de crainte de l'offenser en lui faisant une proposition contraire à ses inclinations *qu'il n'a pas encore déclarées*. D'une autre part, les gens de loi qui ont à Constantinople un grand crédit sont amateurs de repos, ne regardent que le présent et veulent jouir tranquillement de leurs revenus et de leur considération au lieu de s'exposer aux fatigues et aux dangers de la guerre où ils sont sujets comme les autres quand le Grand Seigneur marche en campagne, de sorte que voyant que je ne pouvais rien avancer avec les personnes qui ont la principale autorité et qui gouvernent, *j'ai cru qu'il fallait me servir du Kan des Tartares*, de quelques pachas de ma connaissance qui soutiennent la guerre, et remuer les milices de ce peuple, c'est pourquoi je travaille par les mémoires que j'ai répandus de tous côtés et par les liaisons que je me suis faites avec le Kan et les pachas dont j'ai parlé. »

Effectivement, M. de Ferriol emploie à partir de ce moment toute son activité aux affaires de Tartarie, il réclame des secours et des ordres les concernant. Continuant en outre à se ménager de puissantes



amitiés à la Porte au moyen de riches présents, il engage dans ses intérêts l'interprète Maurocordato père, qui fut cause du mauvais accueil fait à l'internonce de l'Empereur, Guarienty ; et c'est la raison pour laquelle l'ambassadeur demandait au Roi une pension qui maintînt l'interprète dans son parti, bien qu'il n'eût pas le même crédit que du temps d'Hussein pacha, « mais il est consulté par le Grand Vizir dans toutes les affaires étrangères et la Porte ne peut se passer de lui. Il m'a paru très sensible à la parole que je lui ai donnée que je rendrai compte à Votre Majesté de ses bonnes intentions et du désir qu'il a de lui plaire et de s'attacher à ses intérêts ».

Tandis que le diplomate français cherchait à profiter de ses bonnes relations avec le Kan et avec quelques personnages turcs influents pour susciter une diversion, que faisaient donc les envoyés du prince Rakoczy à Constantinople ?

Une première question qui préoccupait sérieusement l'ambassadeur était de savoir le motif pour lequel le chef hongrois gardait envers lui, depuis deux mois, un silence prolongé.

Comme Rakoczy avait refusé définitivement de payer un tribut à la Turquie pour la Transylvanie, ce qui lui eût attiré la faveur du Grand Seigneur, le diplomate français en avait induit ou que le comte des Alleurs « lui avait changé peut-être le cœur », ou que ce prince voulait par ce refus garder toute sa liberté d'indépendance afin de pouvoir faire la paix avec l'Empereur dès qu'il en trouverait l'occasion, avantageuse à sa gloire et à ses intérêts. Et M. de Ferriol, d'accord avec la réalité des faits, opinait « que ce prince craint que les Turcs s'ils venaient à se joindre



à lui ne se rendissent maîtres absolus de la Hongrie. »

Les prévisions de l'ambassadeur étaient fondées, ses informations exactes ; c'est pourquoi, M. de Ferriol, préoccupé avant tout du danger que la pensée dominante de Rakoczy pouvait faire courir à ses desseins, proposa sans cesse à la Porte dans ses diverses entrevues et par des mémoires, de faire la guerre aux Allemands sur le territoire hongrois afin que « Turcs et Hongrois y trouvassent leur compte sans se brouiller ensemble : ce qui se peut faire, en faisant agir leurs armées séparément, celle des Hongrois au delà du Danube et celle des Turcs en deçà. »

Quoi qu'il en soit, le prince Rakoczy essayait de parvenir au but qu'il s'était proposé, sans passer par le canal de l'ambassade ; il demandait directement des subsides au Roi et sollicitait même l'envoi des fonds par la voie de Dantzig, celle de Constantinople lui paraissant trop longue ; c'était du moins le motif allégué.

De leur côté, les envoyés hongrois continuaient en vain la série de leurs démarches auprès du Grand Vizir. C'est ainsi que recourant encore à M. de Ferriol pour la rédaction de leurs requêtes, ils présentèrent au mois de décembre 1706 un mémoire sur lequel ils se faisaient encore illusion : c'était l'exposé des motifs pour déclarer la guerre à l'Empereur et la manière de l'attaquer. L'ambassadeur était déjà fixé sur l'inutilité d'un tel document ; la communication en fut pourtant faite dans le moment où il travaillait exclusivement à l'affaire de Tartarie.

« Il est évident que les intérêts de cet empire sont tirés avec ceux de la France par plusieurs rai-



sons, mais principalement parce qu'il y a entre les Etats de ces deux puissances la Maison d'Autriche qui commande à une partie de l'Allemagne et qui est également ennemie des Turcs et des Français.

« Cette liaison d'intérêts établie, il ne convient pas à l'une des deux nations de laisser accabler l'autre, et la Porte ne doit pas regarder avec indifférence les grands avantages que les Allemands ont remportés cette année contre la France, et les progrès qu'ils ont faits presque de tous côtés. Il est de la prudence d'en arrêter le cours par une déclaration de guerre tandis que les forces de la France ne sont pas entièrement épuisées, que le parti des Hongrois subsiste et que *le Roi de Suède est entré en Saxe pour le ravager*.

« Si l'on perd cette conjoncture, on ne la retrouvera jamais ; il est difficile que la France puisse se relever de ses pertes à cause du grand nombre de ses ennemis, si elle n'est secourue par quelque diversion, que les Hongrois contiennent le tsar Pierre si la Porte ne leur donne quelques marques de bienveillance, et que le Roi de Suède demeure en Allemagne, si la démarche qu'il a faite n'est d'aucune utililé à la France et que les Turcs ne soient pas envieux.

« Il faut donc déclarer la guerre à l'Empereur d'Allemagne pour l'empêcher d'accabler la France, et qu'il ne vienne ensuite attaquer cet Empire avec des armées victorieuses, quels que puissent être les succès de la guerre, il est toujours glorieux de n'attendre pas le dernier coup de ses ennemis, sans avoir employé les diligences nécessaires pour l'éviter, et la politique veut qu'on la prévienne.

« Si déclarant la guerre à l'Empereur, il faut re-

connaître le Prince Rakoczy, prince de Transylvanie et de la Haute Hongrie et le laisser agir avec toutes ses forces de l'autre côté du Danube, tandis que les Turcs attaqueront cette partie de la Hongrie qui est en deçà, c'est-à-dire près de Peterwaradin, Essek, Bude, Albe royale et toutes les villes qui étaient autrefois sous la dénomination des Turcs, et le rendez-vous des deux armées sera en Autriche ou devant Vienne.

« Mais si ce dessein est important, il mérite encore une grande diligence et l'on ne doit pas l'arrêter sur quelques obstacles ; on passe sur plusieurs considérations quand il s'agit du salut des peuples, et la Porte ne peut pas ignorer que les Allemands ne soient les ennemis naturels de cet Empire d'autant plus dangereux qu'ils sont remplis d'orgueil et d'artifices. »

M. de Ferriol prévoyait par ses insuccès réitérés que la démarche tentée par les envoyés hongrois serait illusoire, un pur acte de folie. Il les avait prévenus d'un échec certain. Pour lui, le grand acte qui, seul, pouvait en décidant les Turcs favoriser les intérêts de la France, n'était autre que le soulèvement des Tartares, dont il avait soumis le principe au cabinet de Versailles : la réponse était attendue avec impatience.

Dès que Louis XIV eût exprimé tout le contentement que la nouvelle du succès diplomatique de Tartarie lui avait procuré, l'ambassadeur n'hésita plus ; redoublant alors d'attentions auprès du Kan, il augmenta les présents, sauf à les supprimer le jour où il aura obtenu le triomphe de sa diplomatie !



D'ailleurs, la situation des affaires prenait de tous côtés une tournure favorable, après tant d'oscillations contraires. Sur toute l'Europe s'appesantissait depuis quelque temps la main victorieuse de Charles XII. Le roi de Pologne Frédéric-Auguste II, était dépossédé de son trône, poursuivi jusque dans ses états de Saxe, le Tsar de Moscovie menacé au cœur de son empire par l'invincible armée suédoise ; le Roi de Suède semblait le maître.

La Turquie pouvait donc reprendre courage, appréhender moins fort l'ambition, les désirs belliqueux de Pierre le Grand. L'éventualité d'une prochaine guerre contre les Moscovites se manifestait déjà par la communication que la Sublime Porte fit un jour à l'ambassadeur du Tsar d'avoir à éloigner sous trois mois de la frontière turque, les armées moscovites dont le séjour prolongé était une offense au Grand Seigneur. On reconnaissait cependant que les Turcs voulaient être sûrs de ne s'engager qu'à bon escient avant de découvrir leurs desseins ; mais l'ambassadeur comptait sur ses propres intrigues.

Dès le mois d'avril 1707, le Vizir du Kan des Tartares est à Constantinople, il entame des négociations, après avoir promis à M. de Ferriol d'agir d'un commun accord avec lui. Il renouvelle sa demande, insiste en vue d'une déclaration de guerre aux Moscovites, la déclarant d'autant plus nécessaire que les Tartares ne peuvent plus vivre sans faire des incursions en pays ennemi ; la majeure partie des Polonais est prête à faire cause commune pour attaquer le Tsar en même temps, les Suédois victorieux doivent les seconder. Il semble impossible,



de son propre aveu, que d'un moment à l'autre la guerre ne vienne pas à éclater! Le moment est venu d'agir pour satisfaire les tribus tartares.

La décision du Sultan attendue plusieurs semaines fut ajournée jusqu'au départ du Grand Vizir de Tartarie. Mais quelques jours après, un brusque changement s'opérait: le Kan était déposé et le Grand Seigneur élevait sur le trône le sultan Galga, qui vivait dans l'exil à Rhodes.

X

La déposition du Kan des Tartares jeta tout d'abord M. de Ferriol dans la consternation. Sa seule pensée avait été de provoquer une guerre violente à l'extrémité de l'Europe pour éveiller l'inquiétude des ennemis de la France : son espoir s'était changé en déception. Un tel échec lui prouvait qu'il s'était aveuglé sur son projet qu'il avait considéré, dès le principe, comme une compensation à ses précédents déboires diplomatiques. En refusant à nouveau d'être l'instrument utile aux desseins de la France, après avoir montré les meilleures dispositions pour la guerre, la Sublime Porte obéissait-elle par cette oscillation nouvelle dans sa politique aux conseils de la prudence, de la sagesse ou à un sentiment injustifié de pusillanimité! Quelle pouvait être sa pensée secrète? L'Ambassadeur crut enfin la deviner : dans sa lettre au marquis de Torcy, du 21 avril 1707, il déclara que le Kan de Tartarie fut disgracié « pour avoir proposé trop vivement la guerre par son Vizir : il s'appuyait sur des propositions si solides qu'il fallait ou la faire ou le déposer ; le Grand Vizir n'a



pas hésité et il a fait passé le Kan dans l'esprit du Grand Seigneur pour un prince inquiet... »

La vérité, c'est que des événements graves venaient de se produire dans le Nord de l'Europe, justifiant en partie la politique réservée de la Turquie : la situation devenait singulièrement embarrassante.

C'est le moment où Charles XII de Suède, dans l'ivresse de la victoire, suscite par sa marche conquérante l'inquiétude générale de l'Europe ; ses armées jusqu'alors invincibles, maîtresses de la Pologne et de la Saxe sont campées près des États héréditaires, prêtes à se porter peut-être au secours de la Hongrie insurgée ou de la France agonisante...

Les souverains tremblent pour leur couronne et le sort de leurs sujets. Frédéric-Auguste II est à la discrétion du souverain suédois qui lui imposa le traité d'Altranstadt (1706) par lequel il renoncait à la Pologne au profit de Stanislas Leczinski ; l'Électeur de Brandebourg signe un traité de paix perpétuelle, et le nouvel empereur d'Allemagne Joseph I[er] (1) craignant de subir les contre-coups de la haine que Charles XII ressentait pour le Tsar et pour les ennemis du protestantisme s'empresse de souscrire à ses conditions ; il accorde, en avril 1707, sous l'empire d'une folle inquiétude, une centaine d'églises aux protestants de Bohême et de Silésie de même religion que les Suédois, renvoie un chambellan dont le jeune Roi avait à se plaindre, livre aux avant-postes cinq cents réfugiés moscovites

(1) Joseph I[er] était monté sur le trône à la mort de son père Léopold I[er], survenue le 5 mai 1705.



et donne enfin l'ordre de revenir en Allemagne, à quatre cents officiers allemands mis à la disposition du Tsar, quelques mois auparavant.

Malgré toutes ces concessions, comme on était à l'époque la plus critique de la guerre de succession d'Espagne, l'ambition de Charles XII pouvait se donner un libre cours du côté de l'Ouest et jeter une perturbation grave dans l'exécution des plans militaires de la coalition contre la France.

Que firent alors les alliés ? Ils envoyèrent le duc de Marlborough au camp du Roi de Suède, dans le but de sonder les intentions du prince et de modifier au besoin leurs desseins. Voltaire rapporte l'entrevue du général anglais : « Marlborough qui avait, par une longue habitude, acquis l'art de démêler les hommes et de pénétrer des rapports qui sont entre leurs pensées, leurs actions, leurs gestes, leurs discours, étudia attentivement le Roi. Et lui parlant de la guerre en général, il crut apercevoir dans Charles XII une aversion naturelle pour la France ; il remarqua qu'il se plaisait à parler des conquêtes des alliés. Il lui prononça le nom du Tsar, et vit que les yeux du Roi s'allumaient toujours à ce nom... ; il aperçut de plus sur une table une carte de Moscovie. Il ne lui en fallut pas davantage pour juger que le véritable dessein du Roi de Suède et sa seule ambition étaient de détroner le Tsar, après le Roi de Pologne... » Le général anglais se félicita de constater que le jeune monarque « ne voyait plus qu'un ennemi, le Tsar de Moscovie. » Joseph I[er] pouvait reprendre espoir !

La Porte, d'autre part, avait reçu des informations si précises sur les projets du Roi de Suède, qu'elle



avait modifié subitement sa ligne de conduite. Certes, une invasion des troupes suédoises en Hongrie eût été inquiétante pour la sécurité de l'Empire d'Allemagne ; elle eût causé au principal ennemi de la France de graves embarras, et permis au sultan Ahmed d'agir avec assurance contre le Tsar. Cette diversion qui pouvait sauver et la France et la Suède se trouvant écartée, il en restait que l'éventualité certaine d'une campagne en territoire moscovite où devait sombrer la fortune de Charles XII. Mais la position des armées suédoises et les intentions de son Roi rendaient illusoire pour le printemps 1707 le commencement de cette campagne. Les troupes du Tsar aguerries, bien commandées, n'ayant pas à craindre pendant plusieurs mois l'imminence d'un danger, avaient dès lors toutes les chances de résister avec succès aux attaques des bandes tartares, alors que la Turquie n'était pas relevée de ses désastres, et que la Suède n'avait pas encore établi définitivement son hégémonie sur les Moscovites.

Ces tristes prévisions décidèrent le Grand Seigneur : il refusa définitivement aux Tartares l'autorisation de faire la guerre aux Moscovites ; le Kan fut déposé. Le sultan Ahmed persistera dans cette voie pacifique jusqu'en 1711 ; il aura pour guide invariable et constant ce principe de prudence qu'il valait mieux conserver la paix à l'Empire ottoman, tant que la lutte entre Charles XII et Pierre le Grand n'aurait pas au moins dévoilé de quel côté se tournera la faveur des armes.

XI

La Porte ottomane venait donc de laisser échapper l'occasion d'un conflit avec le Tsar ; la déposition du Kan de Tartarie avait montré son désir de vivre en bonne intelligence avec ses voisins. Un nouvel événement fit connaître son attitude nettement pacifique que M. de Ferriol était impuissant désormais à modifier : l'affaire de Keskemet rapprochée de l'échec des négociations tartares nous donnera une idée exacte des sentiments du gouvernement turc pour la paix ou la guerre.

Quelques marchands turcs partis de Belgrade avec des passeports réguliers se proposaient d'aller en Hongrie. Comptant sur la bonne foi du traité de Carlowitz ils passèrent à Zeghedin où ils prirent un passeport signé du gouverneur allemand ; ils payèrent en outre les droits de douane pour leur marchandise. Dans le même temps, tandis que les marchands se dirigeaient vers Keskemet, un contingent d'Allemands prenait la même direction. A leur vue, les Turcs vont à leur rencontre, ils leur montrent les passeports signés du gouverneur impérial et les acquits des droits de douane ; le commandant leur promet qu'il ne sera fait aucun mal. Mais dans la nuit le bourg de Keskemet est attaqué par les Impériaux ; le parti hongrois se retire à la faveur de l'obscurité. Au point du jour il ne reste que les enfants, les femmes, les vieillards et les marchands turcs. Au mépris de la parole donnée, la plupart sont passés au fil de l'épée. (30 avril 1707.)

Les pachas de Belgrade et de Temeswar informés

de cette grave nouvelle dépêchèrent aussitôt un courrier à Constantinople. Une députation de marchands vint même trouver le Grand Vizir pour lui demander justice.

M. de Ferriol qui n'avait pu réaliser ses desseins considéra l'affaire de Keskemet comme très avantageuse aux intérêts du prince Rakoczy. Il résolut de faire un nouvel effort.

Mais il reconnut bien vite par le compte rendu des conférences du Grand Vizir avec le résident d'Allemagne, que le gouvernement se préoccupait avant tout de régler l'affaire à l'amiable de crainte de s'engager dans des embarras inextricables. Il n'y avait de la part de la diplomatie turque ni bassesse, ni lâcheté; elle se contenait simplement dans une prudente réserve, parce qu'elle jugeait l'avenir comme chargé de menaces les plus funestes, aux deux extrémités de l'Europe.

Tandis qu'à Constantinople le gouvernement turc travaillait officiellement à l'apaisement, les pachas de Belgrade et de Temeswar se raillaient au contraire à une politique de représailles envers les Allemands.

L'événement de Keskemet les avaient tellement irrités qu'il recherchèrent toutes les occasions de rendre les plus grands services au prince Rakoczy. C'est ainsi qu'ils facilitèrent le passage des courriers, des munitions de guerre et de toute nature en faveur des mécontents. A l'instigation de M. de Ferriol, Ibrahim, pacha de Belgrade, prit même sous sa responsabilité dans les premiers jours de juin 1707 de promettre au prince un corps de troupes s'il voulait assiéger Arad et Zeghédin. Malheureusement



cette offre n'avait aucune chance d'être acceptée, car le prince était toujours hanté par la crainte que les troupes ottomanes, après avoir coopéré à la prise de ces deux places, ne prétendissent y maintenir une garnison.

L'ambassadeur avait mandé à Louis XIV l'insuccès de ses démarches ; mais le monarque ne cessait de lui prodiguer les plus grands encouragements.

Il lui cachait même la gravité de la situation européenne pour ne pas diminuer son énergie :

« Je vous engage, écrit le Roi, à la date du 21 novembre 1707, à travailler toujours aux affaires de Hongrie et à soutenir cette diversion. Au reste vous savez, d'ailleurs, que les événements de la dernière campagne n'ont pas encore changé la face des affaires de l'Europe. Les projets de mes ennemis ont échoué de tous côtés. Toutefois, ils paraissent s'opiniâtrer plus que jamais à continuer la guerre. Les desseins du Roi de Suède ont causé quelque temps assez d'inquiétude à la ligue. Mais elle s'est dissipée depuis que ce prince a forcé l'Empereur d'accepter des conditions dures pour se délivrer des malheurs qu'il craignait, de l'entrée et du séjour des Suédois dans ses pays héréditaires. Il a suffi au Roi de Suède de se montrer pour obtenir ce qu'il souhaitait. S'il a réussi aussi facilement dans ses desseins, cet exemple fait voir combien aurait été encore plus aisé aux Turcs de faire trembler cette Cour, dans un temps où les forces de l'Empire sont dispersées de tous côtés. On devrait avoir quelque inquiétude à la Porte de les voir présentement établis dans le royaume de Naples, et l'augmentation de la puissance des ennemis naturels de l'Empire ottoman dans



le voisinage des États du Grand Seigneur ne doit pas s'y regarder avec indifférence. »

Ce document est la manifestation de l'esprit diplomatique qui prévalait en ce moment à la Cour de Versailles. Sa lecture nous dévoile les inquiétudes, en même temps que les desseins du Grand Roi. Dans son opinion, une diversion des Turcs du côté de la Hongrie pouvait modifier la situation.

Mais si nous voulons dégager des événements de l'époque une analyse aussi exacte que possible, il faut rapprocher des aspirations de la diplomatie française, les inquiétudes qui agitaient alors la Porte ottomane ; la vue de ce Tsar dont elle redoutait l'ambition et craignait de faire le jeu par une rupture du traité de Carlowitz ou par des mouvements militaires aux confins de la Pologne et de Moscovie. C'était l'opinion dominante des ministres du Sultan ; ce qui faisait dire à M. de Ferriol dans une lettre au marquis de Torcy du 14 novembre 1707 :

« Il ne faut s'attendre à aucun renouvellement de guerre de la part des Turcs tant que le gouvernement d'aujourd'hui subsistera. »

Néanmoins, fallait-il se désintéresser de la Hongrie, tandis que l'armée du Roi de Suède était en Pologne, que les mécontents tenaient toujours la campagne ?

Le Roi ne pouvait prendre un tel parti ; le 21 novembre 1707, il engagea au contraire son représentant à ne pas perdre de vue les affaires de la Hongrie, malgré l'inertie continuelle du Divan.

M. de Ferriol considérait la réponse du Roi comme une marque de sollicitude et de confiance. Il n'hésita plus désormais à porter sur le sujet pré-



cité la plus grande attention ; la série des événements suivants vont en donner la preuve.

Au commencement de l'année 1708, la situation des mécontents hongrois était des plus précaires : la faute incombait au prince Rakoczy. Inattentif aux conseils du comte des Alleurs attaché à son service, indifférent aux facilités et aux subsides qui lui étaient accordés pour le succès des opérations, par le cabinet de Versailles et les pachas confiniaires, il voulait en toutes occasions agir à sa guise : il commettait ainsi les plus lourdes fautes. Nous en avons cité plusieurs exemples : d'autres sont aussi caractéristiques.

L'ambassadeur que le prince avait envoyé en Pologne ne fit pas autre chose que de s'attirer l'inimitié de Charles XII et du Roi Stanislas. M. des Alleurs entrevoyait déjà avec inquiétude que cette fausse politique hâterait la défaite irrémédiable de l'insurrection.

Dans l'ordre commercial, Rakoczy perdit sa réputation de droiture auprès des Turcs qu'il aurait dû satisfaire ; c'était chez les négociants un mécontentement général surtout depuis l'affaire de Keskemet où tant de marchands avaient été indignement dépouillés par les Impériaux.

Ces mauvaises dispositions trouvaient leur justification dans les actes répréhensibles dont le prince se rendait coupable très fréquemment, et le comte des Alleurs se rendait parfaitement compte que ce manque de scrupule et de solvabilité portait une grave atteinte aux intérêts du prétendant.

Il envisageait ainsi la situation dans sa lettre écrite le 25 janver 1708, au marquis de Ferriol.



« Les marchands de draps de Salonique (avec lesquels Rakoczy a signé des contrats de fournitures) risquent aussi un pareil traitement (qu'à Keskemet) et ce mauvais ordre qu'on trouve pour toutes les affaires du royaume met les Hongrois à deux doigts de leur perte, au lieu que s'il y avait de la règle, elles seraient en fort bon état : toutes mes remontrances n'ont servi qu'à me faire cacher avec soin la discorde où je les vois présentement.

« A mesure que les Suédois avancent dans la Pologne, les Moscovites se retirent dn côté de Smolensk : s'ils ne font pas leur paix avant la campagne prochaine, ils auront de la peine à garantir les États du Tsar d'une grande irruption parce que le Roi de Suède a une puissante armée.

« Si l'Empereur et le Roi de Suède n'ont pas de nouvelles difficultés pour l'exécution du traité qu'ils ont conclu, la campagne prochaine pourra décider de la guerre de Hongrie, le peu de précautions qu'on prend ici pour la continuer ne pouvant garantir les Hongrois de leur perte, et sans l'aide d'un incident étranger qui empêche l'Empereur de faire agir des forces de ce côté-ci. »

Malgré la conduite fâcheuse de Rakoczy, MM. des Alleurs et de Ferriol s'efforçaient de porter remède à une situation si peu brillante.

Tandis que le premier réunissait avec bien des difficultés à solutionner l'affaire des marchands de Salonique en faveur desquels Assan, pacha de la ville, avait écrit, pour qu'il fut fait justice à raison des marchandises livrées, le second essayait de tirer profit de l'irritation suscitée chez les pachas de Belgrade et de Tesmeswar par l'acte de Keskemet, la

complicité de ces gouverneurs pouvant, en effet, causer à peu de frais de sérieux embarras à l'Empereur Joseph Ier.

La question des prises de Durazzo n'avait pas encore été résolue à la satisfaction de la France ; le diplomate jugea bon de la rappeler, alors que l'affaire de Keskemet dont la solution devait avoir lieu à Belgrade, restait encore litigieuse. Au mois de mars 1708, il ordonna au drogman Brüe, porteur d'une lettre de change pour Rakoczy, de s'arrêter à Belgrade et de s'entretenir avec Ibrahim pacha, sincère ami de la France. Dès son arrivée, l'interprète français ayant interrogé le gouverneur sur l'acte des corsaires de Durazzo, celui-ci l'assura qu'il ferait son devoir, et qu'il demanderait satisfaction à la Cour de Vienne.

Ibrahim était bien disposé envers la France : il s'empressa d'adresser la lettre suivante à M. de Ferriol, en témoignage de la sincère amitié qu'il ressentait pour l'ambassadeur :

« Au glorieux parmi les princes de la Religion du Messie, notre très cher et très honorable ami, l'ambassadeur de l'Empereur de France à la Porte, en vous offrant avec honneur des saluts d'amitié et de bienveillance, vous saurez que j'ai reçu des mains de votre drogman Brüe la très estimée lettre que vous m'avez envoyée ci-devant par laquelle j'ai vu la marque d'amitié qu'elle contenait et les autres choses... Votre susdit drogman étant resté ici quelque temps pour les occurrences des affaires, votre ami a reçu pendant son séjour, une lettre de la Porte touchant les affaires qui regardent le prince Rakoczy. Votre drogman s'en retournant présente-



ment auprès de Votre Excellence, je lui écris cette cette lettre d'amitié ; après que, par la grâce de Dieu, vous l'aurez reçue et que par le récit de votre drogman, vous aurez été pleinement informé de l'affaire, je vous serai obligé de ne me point tirer de votre cœur, de me continuer votre amitié et de vouloir bien me faire part des affaires qui méritent d'être reçues. Au reste le salut soit sur celui qui suit la voie du salut ! » (Lettre du 1er juin 1708)

Le drogman de l'ambassade avait reçu l'ordre de rester quelques jours à Belgrade, afin de s'assurer de la tournure que prendrait l'affaire de Keskemet, il devait au besoin attiser le mécontentement contre l'Empereur.

Sur ce dernier point, les intrigues et les efforts de M. de Ferriol semblaient avoir facilité à l'avance la tâche de l'envoyé : les haines s'étaient accumulées à Constantinople contre les Impériaux, avant même le départ de Brüe. Le diplomate français avait réussi, en effet, au mois de février 1708, à faire refuser, à la Sublime Porte, les satisfactions proposées par Joseph Ier pour le règlement de l'affaire. Le résident Dalman ayant offert une indemnité de cent quarante bourses, l'ambassadeur insinua au Grand Vizir que cette somme n'était pas suffisante « pour réparer une si grande injustice, d'autant plus que les marchands turcs avaient perdu dans cette occasion sept à huit cents bourses et cinquante-trois des leurs dans la tuerie de Keskemet. »

Il rappela enfin l'exemple de Charles XII de Suède, auquel il avait suffi de se présenter sur les frontières de Silésie pour obtenir de l'Empereur toutes sortes de satisfactions. Le premier ministre trouva l'insi-



nuation de M. de Ferriol fort judicieuse : il ordonna que ces 140 bourses restassent entre les mains du représentant de l'Empereur, et il délégua Ibrahim pacha pour terminer l'incident.

M. de Ferriol avait fait échouer cette tentative d'arrangement. Il s'en félicita. Un tel résultat n'était il pas de nature à altérer les bonnes relations de l'Empereur et du Sultan ? Et c'est dans le but de hâter, si possible, une rupture qu'il dépêcha son drogman à Belgrade, avec ordre de pousser le pacha « à donner des marques de son ressentiment aux Impériaux. »

La tâche de Brüe fut relativement facile. Dès le début, Assan pacha parut fort attaché à la pensée de poursuivre avec énergie la fin de l'affaire de Keskemet. Il était, d'ailleurs, encouragé dans cette voie par les marchands dépouillés qui suppliaient instamment le pacha de demander justice, et d'arrêter jusqu'au paiement de l'indemnité l'interprète de l'Empereur, Lakowitz, nouvellement arrivé à Belgrade en vue du règlement du litige. L'envoyé allemand ne put aboutir à une solution par suite de la disposition hostile des esprits ; et, après avoir été maintenu plusieurs jours en prison, il se fit accorder la permission de retourner à Vienne, espérant pouvoir rapporter aussitôt une réponse favorable de l'Empereur : mais cette affaire devait en rester là quelque temps. Désorienté, M. de Ferriol n'avait pas hésité, cependant, nous l'avons vu, à susciter de nouvelles difficultés à l'Allemagne par l'incident de Durazzo qui était toujours en suspens ; et il comptait sur la fermeté d'Ibrahim pacha, chargé par ordre de la Porte, du règlement des deux affai-

res. La partie n'était certainement pas gagnée, car le gouvernement turc pouvait prendre à la dernière heure une attitude toute autre que celle du gouverneur Ibrahim, désireux de compliquer l'incident et de le transformer en une affaire très grave : M. de Ferriol ramenait toutefois ses espérances à cette idée capitale.

Dès que les nouvelles favorables lui parvinrent de Belgrade, il s'empressa de revoir le Grand Vizir pour lui reparler de l'affaire de Durazzo avec sa franchise ordinaire. Dans l'occasion il tenta de piquer l'amour propre du premier ministre : « Je prie Votre Excellence de se ressouvenir de l'affaire de Durazzo qui traîne en longueur ; il y va de la gloire du Grand Seigneur de la terminer. Les Allemands sont prompts à offenser et lents pour la réparation, s'ils n'y sont forcés : l'exemple du Roi de Suède le prouve assez. Fatigué des artifices de la Cour de Vienne pour l'amuser, il n'a fait que se présenter en Silésie pour obtenir de l'Empereur toutes les satisfactions qu'il désirait ; la Porte doit considérer une nation amie de cet Empire qui a toujours les armes à la main contre l'Empereur et qui demande justice. »

Le Grand Vizir voulut peut-être dissimuler sur le moment l'impuissance à laquelle le Grand Seigneur l'avait condamné tant que l'issue de la guerre déclarée par Charles XII de Suède au Tsar de Moscovie serait incertaine ; il répondit que s'il n'apprenait pas par les premiers courriers d'Ibrahim, pacha de Belgrade, que cette affaire était finie, ou en état de l'être, il prendrait son parti. Cependant le ministre ne cacha pas sa mauvaise humeur contre les Allemands ; mais M. de Ferriol était forte-

ment convaincu, intimement persuadé que toutes ces paroles tendaient à fortifier chez l'ambassadeur de vagues espérances. D'ailleurs la solution des affaires de Durazzo et de Keskemet n'arrivait pas encore : le gouvernement turc montrait toujours une conduite incertaine et timide. L'objet principal, c'était la paix ; et il s'agissait pour la sécurité de l'Etat ottoman de ménager l'Empereur, ce voisin redoutable, qui venait de conclure un pacte de paix avec le Roi de Suède et de remporter de nouveaux succès sur la France, épuisée par six années de guerre. L'ardeur de l'ambassadeur se brisait donc contre cette force d'inertie spéciale au gouvernement turc à ce moment. Les chances de l'avenir en faveur de la guerre de Hongrie paraissaient si incertaines, la possibilité d'une rupture de la Porte avec l'Empereur si improbable malgré les légitimes sujets de guerre, que le Grand Vizir affirmait dans sa correspondance officielle avec les gouverneurs de province la ferme intention de respecter la neutralité la plus stricte envers l'Allemagne, au moment même où il témoignait une antipathie visible à l'égard du représentant de l'Empereur, sous l'influence des tristes souvenirs de Durazzo et de Keskemet. C'est dans l'intention de ne provoquer aucunes difficultés diplomatiques avec la Cour de Vienne que revenant sur ses promesses, il adressait en mai 1708 au pacha de Belgrade la lettre suivante :

« Vous aurez sans doute ouï dire qu'il a y ici depuis longtemps, des envoyés du prince Rakoczy ; il demande qu'il lui soit permis d'envoyer ses ambassadeurs à la Porte en qualité de prince de Transylvanie. Il est vrai qu'il y a des exemples de pareilles

choses et que la Porte en a reçu autrefois. Mais comme le prince Rakoczy n'est pas maître de Cibin et des autres places de Transylvanie, la réception de ses ambassadeurs serait contraire aux traités.

« Comme vous êtes sur la frontière et que ce prince se trouve voisin de cet Empire, nous vous renverrons les dits envoyés parce qu'il vous sera plus facile de traiter les affaires de leur prince avec eux, vous écouterez leurs propositions, vous finirez en gouverneur absolu ce que vous pourrez faire et vous renverrez le reste à la Porte, vous éviterez tous sujets de plainte, n'étant à Belgrade que pour affermir les affaires ; mais vous permettrez, suivant ce qui a été arrêté ici, toutes les espèces de secours au prince Rakoczy qui ne vous paraîtront pas contraires à la loi, et vous lui en ferez espérer de plus grands pour ne pas lui couper le fil de ses prétentions ».

Ainsi le Grand Vizir entend ne pas se compromettre, il profitera seulement des circonstances ; et tout en formant en secret des vœux pour le succès de Rakoczy, il s'efforcera, dans le cas où les événements tourneraient contre le prince, de rester dans la plus stricte neutralité.

XII

A ces circonstances fâcheuses pour les intérêts de la France vinrent s'ajouter des difficultés d'ordre privé qui jetèrent pendant quelques semaines la diplomatie française dans une redoutable crise. M. de Ferriol reprit en effet subitement une attitude hostile à l'égard du gouvernement turc : ce revirement défavorable qu'il faut attribuer à la maladie



nerveuse dont le diplomate commençait à subir les fortes atteintes, mit notre prestige dans une situation critique, alors que la France avait le plus grand besoin de l'appui de la Turquie, étant menacée par l'invasion étrangère et par la famine. Ce fut encore, comme au début de la mission diplomatique du marquis de Ferriol, la question d'étiquette qui déchaîna de part et d'autre la mauvaise humeur.

Au commencement du mois de mars 1708, l'ambassadeur s'était trouvé en désaccord complet avec le Capitan pacha, sous prétexte que cet officier général, d'un caractère assez rude par lui-même, n'accordait pas aux navires naviguant sous la bannière de France toute la protection nécessaire : plusieurs capitaines de bâtiments français avaient été molestés dans l'Archipel. Or, des amis communs comprenant qu'une telle mésintelligence faisait le jeu des ennemis du Roi, entreprirent de les accorder : il fut enfin convenu que l'ambassadeur ferait une visite de politesse au Capitan pacha.

Mais celui-ci s'inspirant de tous les usages relatifs à la question de cérémonial voulut, au moment de l'entrevue, offrir à M. de Ferriol un caftan comme marque de distinction et donner ainsi à la démarche de son visiteur un caractère officiel.

L'ambassadeur vit-il dans cet acte un trait de supériorité de la part du Capitan pacha, se crut-il froissé au moment même où il sollicitait du Grand Seigneur un caftan doublé de martre zibeline qui ne lui avait pas encore été remis en audience publique ? Quoiqu'il en soit, le représentant de Louis XIV refusa. Une telle conduite, au point de vue diplomatique, avait son importance : il y avait

nécessité impérieuse de rechercher au contraire tous les moyens de développer la bonne entente avec les membres du gouvernement auprès duquel l'ambassadeur était accrédité. Le Capitan pacha considéra le refus comme un affront : il déclara que désormais il ne pouvait plus y avoir de commerce entre lui et l'ambassadeur. De cette situation nouvelle surgirent deux graves incidents qui dévoilèrent tous les ressentiments de la Porte à l'égard de M. de Ferriol.

Le Grand Vizir, dès qu'il eut connaissance du manque d'égards infligé à l'amiral turc, parut affecter un caractère agressif à titre de représailles.

Ce fut le chirurgien de l'ambassadeur qui en pâtit le premier. Ce dernier donnant, dans le moment, ses soins à un aga de Stamboul avait été appelé subitement auprès du malade. Comme il s'y rendait *à cheval*, ce qui était pour un chrétien une infraction aux usages établis, le Grand Vizir qui passait fortuitement l'aperçut, le fit appréhender et envoyer aux galères, après l'avoir fait battre de cent coups de bâtons. C'était sans aucun doute une atteinte aux capitulations, puisqu'à la rigueur l'ambassadeur avait seul le droit d'infliger en l'occurence un châtiment ; cet incident démontre bien toute l'exaspération que M. de Ferriol avait soulevée contre lui et ses compatriotes.

Quelques semaines après, vers la fin de juillet 1708, l'ambassadeur s'aveuglant sur son prestige, provoqua dans une seconde occasion l'animosité du premier ministre de la Porte. Une contestation s'était élevée entre l'ambassadeur de Hollande et le Grand Vizir au sujet d'une maison que le pre-



mier occupait près du canal (endroit que les chrétiens ne devaient pas habiter). M. de Ferriol ne s'avisa-t-il pas de prendre part à la querelle en faveur du diplomate, au lieu de remplir paisiblement sa mission !

Le résident de Hollande lui en fut, il est vrai, reconnaissant comme nous le constaterons par la suite, mais l'essentiel, dans les circonstances présentes, eût été plutôt de rester à l'écart, de calmer les susceptibilités des Turcs par de meilleures dispositions, d'avoir en un mot une politique conforme aux intérêts de la France.

Malgré les nouvelles fautes et la bizarrerie de M. de Ferriol, les officiers de la Porte conservaient pour la France un fonds d'amitié. On ne pouvait croire, à Constantinople, que l'ambassadeur français fût soutenu par son gouvernement. Puisqu'il avait perdu la confiance de tous et suscitait sans cesse des difficultés, ne valait-il pas mieux, se disait-on, mettre un terme à une situation si pénible en sollicitant le retour de M. de Ferriol en France ? Le Grand Vizir et le Capitan pacha décidèrent, d'un commun accord, qu'un sujet du Grand Seigneur serait envoyé secrètement à Versailles pour se plaindre des agissements du diplomate et demander son rappel.

On choisit pour remplir cette mission difficile l'aga Bahry Mehemet. L'officier turc partit sans éveiller l'attention, sur l'un des vaisseaux turcs faisant voile vers Candie.

Le départ de la flotte commandée par l'amiral turc n'avait pas échappé à l'attention de l'ambassadeur ; celui-ci se fiant aux bruits que le Grand Vizir avait fait courir à dessein, annonçait au Roi



au commencement du mois d'août 1708, que la flotte devait aller à Tripoli de Barbarie et de là à Tunis « pour déposer les Bey qui ont chicané la Porte sur le tribut de la Mecque et du Grand Seigneur. » Il n'oubliait pas, bien entendu, dans sa lettre, d'accabler le Capitan pacha, en assurant « que celui-ci se proposait, après cette expédition, de visiter les côtes d'Italie, qu'ainsi il avilissait son grade d'amiral en se faisant pirate. » En réalité, les mouvements de la flotte ottomane avaient pour but de laisser planer sur la mission de l'aga le plus grand mystère. Bahry s'étant embarqué à Candie sur un bâtiment maltais, s'arrêta à Malte, où il pût avec le consentement du Grand-Maître Raymond Perellos de Roccafoull, prendre passage sur un vaisseau à destination de Livourne (Toscane) : il y arriva le 20 septembre 1708, après avoir échappé aux corsaires et à l'escadre anglo-hollandaise. Mais sa mission était si périlleuse, faute de passeports, le manque d'égards pour sa personne était si grand, que le découragement s'empara de lui. Sa lettre écrite le 20 septembre à Djeanum Mehemet pacha, commandant le vaisseau du Grand Seigneur, sur lequel le pauvre turc avait pris passage à Constantinople, est une curieuse peinture des hommes de cette époque ; elle montre l'intelligence et l'habilité de cet envoyé pour qui l'isolement était un supplice : « Je vous prie d'avoir soin de mes intérêts et de faire votre possible pour avoir une lettre de l'ambassadeur par laquelle il dise qu'on ait à renvoyer au plus tôt un homme qui a été expédié en France sans savoir pourquoi et une autre de mes seigneurs et maîtres, adressée à nous, pleine de reproches et de menaces

sur mon retardement ; vous m'enverrez ces lettres en droiture. »

Dans une autre lettre écrite le même jour, au Kiaya du Capitan pacha, il disait : « c'est que partout où j'ai passé, on demande si j'ai quelques lettres de l'ambassadeur qui est à la Porte ; je ne pouvais pas, comme vous le savez, révéler le secret de ma mission ; j'ai passé partout avec adresse et comme j'ai pu. Il aurait fallu user de quelques subterfuges pour avoir, avant mon départ, une lettre de l'ambassadeur. On n'a fait aucun cas, par tous les endroits où j'ai passé, de celles dont je suis porteur, et on n'a eu aucune considération pour moi. Si ces choses allaient de même en France, je me trouverais très embarrassé. Dieu me veuille conserver cependant. Employez, je vous prie, tous vos soins et faites tous vos efforts pour avoir une lettre de l'ambassadeur qui dise qu'on ait à terminer incessamment les affaires pour lesquelles l'aga va en France, et qu'on ait à le congédier et à le renvoyer le plus tôt qu'il sera possible. Faites-moi écrire aussi une lettre de reproches et de menaces par le Capitan pacha, mon seigneur et maître, et l'obligez en même temps d'écrire à l'amiral de France. »

Ces deux lettres où se trouvent décrites les inquiétudes de toute nature que l'envoyé turc ressentait sur le succès de sa mission, furent remises par lui à un sieur Lomacca qu'il avait mis dans ses confidences, avant le départ de ce dernier pour Constantinople. Mais au lieu de les remettre au destinataire, le marchand préféra les faire parvenir à l'ambassadeur par un intermédiaire tout en donnant les renseignements suivants sur Bahry Mehemet : « C'est



un petit homme très mal fait, passablement entendu dans les affaires, et qui ne paraît pas avoir grand esprit, sinon un laconisme et uue froideur mystérieuse qui le font quelquefois paraître spirituel à ceux qui ne connaissent pas le génie de la nation ; c'est un simple chiaoux, j'ai eu deux conversations avec lui et il m'a confié ces paquets pour Constantinople, mais je n'ai pu tirer de lui le véritable sujet de sa députation. Tout ce que j'en sais : c'est qu'il est parti à l'insu de M. de Ferriol, et un de ses domestiques m'a assuré qu'il était député du Grand Vizir pour se plaindre au Roi de M. de Ferriol et pour demander un autre ambassadeur. Il serait difficile d'en trouver un dans toute la France de l'humeur du Vizir d'aujourd'hui, cet homme fier et capricieux, brutal au dernier point ; il a maltraité l'ambassadeur de France ; en plusieurs occasions il a insulté chez lui celui de Moscovie et il a chassé à coups de poings celui de Hollande d'une belle maison qu'il avait auprès de Constantinople ; il a fait donner la bastonnade en plein divan à plusieurs officiers et drogmans des ambassadeurs sans aucun sujet ; mais malgré son humeur altière et impérieuse, il n'a pas osé se frotter à celui de France et il est au désespoir qu'il soit le seul qui lui tienne tête et qui lui résiste. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre ; cet envoyé partira dans deux jours pour se rendre à la Cour ; j'ai appris que les Arméniens latins et schismatiques se sont réunis et que la persécution a cessé. »

Quelle que soit l'exagération des termes employés, la lettre du marchand génois permet de se faire une idée de l'hostilité latente qui régnait alors entre le Grand Vizir et M. de Ferriol ; d'ailleurs les blessures



réciproques d'amour propre augmentaient de jour en jour. Une telle rivalité se propageait déjà au dehors, menaçant de jeter la diplomatie française dans le plus profond désarroi.

Quelques semaines après le départ de l'envoyé turc, l'ambassadeur apprend la nouvelle de la conspiration tramée contre lui par les officiers de la Porte pour hâter son rappel en France. Ces machinations l'alarment et l'inquiètent ; il en prévient le marquis de Torcy, le 27 septembre 1708, et cherche à justifier longuement sa conduite pour diminuer la fâcheuse impression que la mission turque a pu faire à Versailles. Sa correspondance constitue, dès ce moment, un véritable plaidoyer *pro domo sua*.

« J'apprends avec une surprise extrême que le Capitan pacha a envoyé de Candie un de ses agas en France avec des lettres pour M. l'amiral de France et le Ministre pour se plaindre de moi. Or, que peut-il dire, si ce n'est que j'ai refusé de le voir publiquement et recevoir son caftan. »

Quand M. de Ferriol eut reçu de plus amples informations, à la réception des lettres détournées de l'aga, il commença à craindre que cette mission n'exerçât de l'influence sur l'esprit du comte de Pontchartrain. C'est sous l'impression de ces pénibles prévisions qu'il se hâta, le 2 janvier, d'écrire au Roi pour se justifier des accusations de la Porte :

« L'envoyé turc que le Grand Vizir et le Capitan pacha ont fait passer en France contre les règles ordinaires, n'ayant ni passeport ni lettres de ma part pour la sûreté de son voyage et pour être reconnu, me fait soupçonner que cette mission enveloppe quelque mystère et que le Vizir a cherché à me nuire



par des voies détournées pour m'ôter tous moyens de défense.

« Cette considération m'a engagé à examiner ma conduite de plus près pour prévenir l'intention de mes ennemis et pour me justifier auprès de Votre Majesté.

« Les accusations générales et sans preuve ne servent qu'à faire voir la malice des accusateurs. Quel sujet ai-je donné au Vizir de se plaindre de moi ? Un seul : c'est ma résistance à sa tyrannie ; que le Vizir traite les sujets du Grand Seigneur comme des esclaves, ce n'est pas là mon affaire, mais qu'il veuille traiter l'ambassadeur de Votre Majesté et les Français comme ses sujets, c'est ce qu'on ne doit pas souffrir. On lui *a entendu dire* qu'il mettrait les ambassadeurs sur le pied d'aller à la Porte avec deux valets, et cet Empire dans un état à ne rien craindre que de Dieu, et que ceux qui avaient fait les Capitulations étaient des bêtes.

« Quel affront n'a-t-il pas fait à tous les ambassasadeurs ? Il a chassé d'Angora les nations étrangères contre les Capitulations ; il reste encore dans les prisons quinze marchands moscovites. Il a rompu le tarif des Échelles pour la douane qui était établi depuis 60 ans, disant qu'il n'y avait aucune justice que les chrétiens fussent mieux traités que les musulmans, et les étrangers que les sujets. Je rapporterais mille autres choses.

« Il est vrai que les ambassadeurs, à l'exception de celui de Moscovie, ont fait voir dans toutes les occasions, une grande faiblesse ; leur indolence d'une part, la crainte et l'avarice de l'autre les rendront responsables à leurs maîtres de leur lâcheté ; mais



l'ambassadeur de Votre Majesté, qui tient ici le premier rang, devait-il suivre un si mauvais exemple? Je n'ai que trop souffert et si j'ai un reproche à me faire, c'est sur ma patience.

« Le Capitan pacha, qui n'a pas la raison en partage, est un de ces hommes que la fortune élève par caprice. Je ne puis faire attention à ses plaintes ; il voulait me mettre en public et me donner son caftan quand je n'ai pas encore vu le Grand Seigneur et que je demande à Sa Hautesse et au Grand Vizir un caftan doublé de martre zibeline, ainsi qu'il a été donné au comte d'Ottingham. Comment pouvait-il s'imaginer que pour flatter sa vanité, je prendrais audience si contraire à la dignité de mon caractère. Il faut que sa faveur auprès du Grand Vizir l'ait aveuglé.

« Je viens présentement me justifier. Que peut-on dire de moi? Que je suis un homme *difficile, brouillé avec tout le monde,* que j'ai eu ici plus d'affaires que mes prédécesseurs ensemble, et que, connaissant le caractère du Vizir, je devais refuser à l'ambassadeur de Hollande la protection qu'il me demandait pour ne pas m'exposer à sa colère? Qu'enfin, je veux m'enrichir et que je prends indifféremment sur le commerce et sur les marchands?

« Si j'étais d'humeur difficile, et brouillé avec tout le monde, aurait-on été si longtemps sans s'en apercevoir? Il y a dix-sept ans que je suis en Turquie. J'ai fait en Hongrie sept campagnes avec le Grand Seigneur ou ses Vizirs. N'ai-je pas bien vécu avec tous les Grands de la Porte? Et lorsque Votre Majesté m'a fait l'honneur de me nommer à l'ambassade, quelle joie n'en a-t-on pas témoigné dans tout l'Empire?



Si j'ai trouvé dans la suite quelques Grands Vizirs fâcheux comme Altaban et Calaïlicos par un orgueil naturellemont attaché à la dignité de cet emploi, ne les ai-je pas bientôt rendus capables d'écouter la raison ?

« Pour le Vizir d'aujourd'hui, j'ai tout mis en œuvre pour l'arrêter : les paroles douces et flatteuses dont je me suis servi ont été inutiles ; mes lettres pleines de louanges n'ont fait que l'aigrir ; c'est un tyran qui veut régner par la force, un torrent qui a rompu toutes ses digues, un homme qui a commencé son ministère avec les ambassadeurs, par les injustices et les injures, qui l'a continué par les outrages, et que la seule crainte et une juste résistance peuvent contenir...

« La source de nos démêlés ne vient que de ma fermeté, lorsque sans aucun égard pour Votre Majesté, il a attaqué les intérêts de ses sujets et ceux de la religion si chère à Votre Majesté.

« Convenait-il à l'ambassadeur du plus grand prince qui soit sur la terre, aimé du ciel et dont la gloire se conservera toujours pure, de se soumettre à la volonté d'une personne née du peuple et qui ne paraîtra peut-être pas longtemps sur la scène. Enfin Votre Majesté ne m'aurait-elle pas demandé compte de mes bassesses ? Je me souviens de ce qu'Elle me fit l'honneur de me dire en prenant congé d'elle, que je connaissais ici ses intérêts comme elle-même. Les ai-je oubliés avec l'expérience de dix années de plus ? Ai-je moins de zèle qu'alors ? Moi qui n'ai jamais voulu prendre d'engagement dans le monde, afin d'être plus hardi et moins distrait dans le service de Votre Majesté que j'aime uniquement.



« Si j'ai eu ici plus d'affaires que tous mes prédécesseurs et si j'ai accordé protection à l'ambassadeur de Hollande, malgré la connaissance que j'avais du caractère du Vizir, les raisons en sont claires.

« J'ai toujours évité autant qu'il m'a été possible toutes sortes de querelles, mais je les ai fini glorieusement lorsqu'on m'en a fait mal à propos. Je me suis trouvé dans cet Empire, au milieu de la paix quand toute l'Europe était armée contre votre Majesté. Les Turcs, bien loin d'entrer dans leurs intérêts, voulaient encore se servir de cette conjoncture pour nous ôter la plupart de nos privilèges, ce qui aurait été un malheur sans ressource, devais-je y consentir ?

« Pour M. l'ambassadeur de Hollande comment lui refuser ?

« Le palais de Votre Majesté n'a-t-il pas été de tout temps l'asile des ambassadeurs, des princes, des patriarches et de toutes les nations ? Les étrangers ont approuvé ma conduite. Se trouverait-il un Français qui pût m'en faire un crime auprès de Votre Majesté, et pouvais-je dire à l'ambassadeur de Hollande : retirez-vous, je crains ce Vizir, il n'y a point ici de protection pour vous ?

« A l'égard de l'intérêt, si j'étais attaqué là-dessus, certainement Votre Majesté ne croirait pas mes accusateurs.

« En tous cas, je lui dirai que quand je serais avide, je n'aurais pas ici les occasions de prendre, bien au contraire. Je dois avoir toujours les mains ouvertes avec le ministère présent, et je puis assurer Votre Majesté qu'il ne se passe pas de jours que je ne fasse des présents.



« Ce n'est pas assez, j'invoquerai à Votre Majesté, si elle l'ordonne, des attestations du commerce et de tous les marchands qui sont au Levant, qui prouveront que je n'ai jamais rien pris de personne et j'ajouterai encore que je n'ai jamais eu aucun commerce d'intérêt avec nos marchands que pour les remises de Hongrie et que si j'ai pris leur argent pour des avances qu'il fallait faire au prince Rakoczy, je leur en ai payé 15 o/o ; ils auraient pu en prendre moins !

« Je ne doute pas que Votre Majesté ne soit informée de la dépense que je fais ici, aucun ambassadeur n'en a fait une si grande et mieux soutenue. Ce n'est pas là le moyen de s'enrichir. Mais devais-je par mes épargnes, justifier les discours de nos ennemis qui publiaient partout que la France était aux abois ?

« J'avouerai, cependant à Votre Majesté, que j'ai un grand défaut par devers moi, je n'ai jamais pu plaire à l'un de ses Ministres, quoique j'ai tout fait pour y parvenir. »

Il n'est rien de plus exagéré que cette lettre qui déborde d'éloges et de calomnies outrés, mais elle est motivée par la crainte d'une disgrâce et s'excuse ainsi.

Le ministre dont parle l'ambassadeur n'était autre que le comte de Pontchartrain, celui qui réussissait, selon l'expression de Saint-Simon, à conserver la faveur du Roi « par l'amusement malicieux des délations de Paris, qui était de son département. » Appelé au ministère de la marine et de la maison du Roi, en 1699, comme successeur de son père nommé Chancelier, le comte de Pontchartrain

joignait à une rapacité sordide une incapacité notoire ; c'était en outre une méchante langue. Au nombre de ses ennemis il comprenait le marquis de Ferriol, et c'est pourquoi l'ambassadeur présumait qu'il devait s'attendre à tout de ce ministre d'État. Il s'efforçait d'en convaincre son protecteur, le marquis de Torcy pour se garantir contre tout danger ; c'était un sujet inépuisable de plaintes.

« Comment M. le comte de Pontchartrain, écrivait-il à M. de Torcy, le 6 février 1709, pouvait-il chercher à me détruire dans l'esprit du Roi, et faire passer des plaintes frivoles forgées dans le cerveau de quelque moine pour des faits graves et constants, dans le temps qu'il m'écrivait des lettres de douceur et pleines d'approbation sur ma conduite ?

« Que le Vizir et le Capitan pacha, vrais tyrans, hommes sans foi et sans raison m'attaquent, je n'en suis pas surpris, mais qu'un ministre du Roi se joigne à eux pour opprimer mon innocence, il fait dire que toute l'infidélité du monde n'est pas renfermée par Constantinople. Continuez, Monsieur, à défendre votre choix, d'une part votre cause est bonne, et de l'autre vous êtes une fois du moins plus éclairé que mon accusateur !... »

L'envoyé turc avait reçu du comte de Pontchartrain le meilleur accueil ; le marquis de Torcy s'ingénia à dissiper dans l'esprit du Roi l'impression défavorable produite à l'égard de l'ambassadeur par les plaintes de Bahry Mehemet aga. Et c'est à l'époque même où M. de Ferriol, tourmenté d'inquiétude, écrivait à son protecteur qu'il recevait de celui-ci une lettre de consolation en date du 16 décembre. M. de Torcy lui annonça qu'il ne devait



point être en peine de tout ce que l'aga avait pu dire à la Cour.

Une nouvelle lettre suivit de près celle qu'on vient de lire : le diplomate y développe les arguments de sa justification : « Je vous aurai, Monsieur, un surcroit d'obligation si vous voulez bien m'apprendre le sujet de mes accusations. Je me flatte d'avoir eu une conduite irréprochable devant les hommes, et je ne puis m'imaginer quels peuvent être les griefs du Vizir, si on en excepte la seule affaire d'Anedik. » Il faut dire à ce sujet que l'aga avait reçu mission de protester contre l'enlèvement du patriarche Anedik que l'ambassadeur considérait comme la source des persécutions, et auquel il attribuait cette parole que les missionnaires pervertissaient les Arméniens et les faisaient français pour en tirer du secours, quand les princes chrétiens luttaient contre le Grand Seigneur.

Le marquis de Ferriol ajoutait : « cependant le bon traitement que M. le comte de Pontchartrain a fait à Bahry rendra le Vizir et le Capitan pacha, plus fiers ; sans cela Bahry m'aurait vengé par ses artifices dans la mauvaise volonté de M. le comte de Pontchartrain... »

Et il reprenait la série de ses accusations contre le Grand Vizir pour diminuer l'effet que le bon accueil de l'aga avait pu produire à la Cour.

« Le Grand Vizir n'a d'autre soin que de flatter le Grand Seigneur dans ses passions et de l'entretenir dans la mollesse ; il cherche par là un long règne. Le trouverait-il dans la guerre ? L'a-t-il fait ? Est-il capable de le faire ? S'il commandait l'armée en personne, ne serait-il pas responsable des événements ?



Et s'il la donnait à commander à d'autres généraux, ne seraient-ils pas en état de le détruire ? Ainsi, pour gouverner longtemps et sincèrement, la paix lui est nécessaire. Il ne se met pas en peine de l'ancienne splendeur de cet Empire, de réparer les pertes passées et de reprendre les pays cédés par le traité de Carlowitz...

« N'a-t-il pas déposé deux Kans de Tartares, pour avoir sollicité trop vivement une déclaration de guerre, a-t-il répondu un seul mot à tous les mémoires que je lui ai présentés sur ce sujet ?... A-t-il promis la levée d'un seul albanais pour le prince Rakoczy ? L'affaire de Keskemet est-elle terminée depuis deux ans ? Dans d'autres temps, la Porte se serait faite raison d'une semblable injustice au lieu de l'attendre de la volonté des Allemands, et lorsqu'il a écrit au pacha de Belgrade en faveur du prince Rakoczy ne lui a-t-il pas dit de se garder sur toutes choses de donner la moindre atteinte au traité de Carlowitz ?... Mais, pourquoi le Vizir a-t-il dit au sujet de l'ambassadeur de Hollande que tous ceux qui avaient eu part au traité de Carlowitz méritaient les derniers supplices, et qu'il n'est pas toujours d'accord avec lui-même ? Comment engagerait-il le Grand Seigneur à la guerre contre l'Empereur, s'il garde des mesures avec la République de Venise, malgré le désir qu'il aurait de reprendre la Morée où étaient les principaux apanages des Grands de la Porte, de sorte qu'il est manifeste que Bahry en a imposé en tout à M. le comte de Pontchartrain. »

Un tel langage donne beaucoup à penser. Quelle acrimonie dans ces paroles ! M. de Ferriol ne garde plus de mesure, tant il craint une disgrâce. Ce n'est



pas sur la connaissance des hommes, des intérêts généraux ou particuliers qu'il base ses raisonnements, mais bien sur des faits secondaires, alors que ses fonctions diplomatiques auraient du l'engager plus que jamais à user de ménagements envers la Porte. Au point de vue français, une attitude hostile chez l'ambassadeur était contraire au programme d'une saine politique. Quel que soit le haut caractère dont il est revêtu, il y a des éventualités qu'un diplomate doit en effet prévoir, des incartades qu'il doit prévenir, malgré les entraves qu'on lui oppose et les obstacles qu'il rencontre à chaque pas pour servir utilement sa patrie à la merci de l'étranger.

M. de Ferriol devait montrer plus tard par sa réconciliation avec le Grand Vizir et le Capitan pacha quelle lourde faute il avait commise en laissant la Porte ottomane prendre l'initiative d'une mission diplomatique à la Cour de Versailles.

XIII

Nous venons de voir dans le précédent chapitre, que l'aga Bahry Mehemet était arrivé à Livourne, dans les premiers jours de septembre. Après avoir fait la connaissance du marchand Lomaca qui s'empressa de faire parvenir à l'ambassade les plis confiés qu'il aurait dû remettre à diverses personnalités turques, l'envoyé turc s'était embarqué sur un vaisseau français à destination de Marseille. Pour prendre son passage il avait réussi auparavant à gagner par ses discours, les bonnes grâces du Bailli de Tincourt. Ce dernier s'était empressé de payer une partie du passage à Livourne et d'ordonner à M. de



Rioncourt de payer le reste, y compris les dépenses nécessitées par le voyage, du port italien à Marseille.

A la nouvelle des facilités accordées, M. de Ferriol conçut contre le Bailli une telle irritation qu'il ne put s'empêcher d'écrire à M. de Pontchartrain.

Dans cette lettre du 12 novembre 1708, il se plaint amèrement des bons traitements accordés aux Turcs : « les Turcs ne m'ont-ils jamais donné un verre d'eau depuis 17 ans que je suis dans cet Empire, ni en qualité d'ambassadeur, ni dans celle d'envoyé ?... On se rendrait par là leur tributaire. » Et il supplie le ministre de mettre toutes ces dépenses à la charge du Bailli et de M. de Rioncourt, « car l'envoyé regarderait cela comme un hommage de la nation française à la Turquie. » Certes, ce n'est ni la grandeur d'âme ni le jugement politique qui inspire ici M. de Ferriol, hostile de plus en plus à un rapprochement avec la Sublime Porte.

Cependant, l'aga débarquait heureusement à Marseille, le 6 octobre 1708. Son arrivée, à laquelle personne ne s'attendait, fit grand bruit dans la ville ; et le lendemain, le maire s'étant rendu auprès de lui dressa, après l'entrevue, un rapport très circonstancié ; nous le soumettons à la curiosité du lecteur :

« Bahry Mehemet aga, se disant capigi-bachi, arriva hier en cette ville ; je l'allai voir aussitôt que j'appris qu'il était descendu dans une hôtellerie que l'on appelle *Le Suisse*. Il me dit qu'il était parti de Constantinople depuis environ trois mois, que le Grand Vizir l'envoya appeler deux jours avant son départ et lui dit d'aller trouver le Capitan pacha lequel lui donna une lettre adressée à M. le comte de



Pontchartrain pour la lui porter en France, sans lui dire de quelle part elle était, et le fit embarquer sur une galère du Grand Seigneur, qui était à partir pour Chio, où le commandant des vaisseaux lui a procuré un passage en Candie sur un vaisseau du Grand Seigneur ; il a trouvé celui du capitaine Cortès, sur lequel il a passé à Malte, ayant cependant été obligé de retarder à Tripoli de Barbarie pour éviter un corsaire. Le dit Mehemet aga ayant déjà pris quarantaine à Malte, est venu à Libourne, où il s'est embarqué sur le vaisseau du capitaine Ferrand, pour se rendre à Marseille. Je lui ai demandé s'il avait vu l'ambassadeur de France avant son départ, et il m'a dit qu'il n'en avait pas eu le temps et que le Capitan pacha l'avait d'abord fait embarquer sur les galères. Je me suis informé auprès de lui, s'il avait entendu parler de l'affaire de M. l'ambassadeur de France ; il m'a répondu qu'il en avait vu le commencement, mais qu'il ignorait comme elle s'était terminée.

« Je l'ai prié de me dire ce qu'il en savait : il m'a répondu que le Grand Vizir avait voulu empêcher l'ambassadeur de Hollande de demeurer à sa maison de Crushumé et que, lui ayant fait dire de louer une maison à Péra comme les autres ambassadeurs, il envoya son secrétaire et son drogman au Vizir, ne pouvant y aller lui-même pour lui représenter ses raisons et l'engager de lui permettre de rester à Crushumé ; mais le Vizir s'étant fâché de ce que l'ambassadeur n'était pas venu en personne, et de ce que le secrétaire et le drogman lui parlèrent vivement, il leur fit donner la bastonnade à tous les deux et il envoya des ordres réitérés à l'ambassadeur de sortir de sa maison de Crushumé, lequel

craignant que la mauvaise humeur du Grand Vizir ne retombât sur sa personne, alla demander retraite à M. l'ambassadeur d'Angleterre qui ne jugea pas à propos de la lui accorder pour ne se point attirer le Grand Vizir contre lui. L'ambassadeur de Hollande, dans cette extrémité, ne put faire autrement, (m'a-t-il dit), que de recourir a M. de Ferriol qui est le plus puissant des ambassadeurs et celui pour lequel on a le plus de considération à la Porte, pour le prier de faire sa paix avec le Vizir, Voilà, m'a-t-il dit, ce que j'ai su de cette affaire et je ne doute point qu'elle ait été accommodée par l'entremise de M. l'ambassadeur de France.

« Voilà tout ce que j'ai pu savoir. M. de Montmaur lui fit rendre visite hier au soir : je l'y accompagnai et j'entendis, sur la demande qu'il lui fit du sujet de sa mission qu'il lui répondit qu'il n'en savait rien, qu'on lui avait donné une lettre pour la remettre en mains propres à M. de Pontchartrain et que cette lettre parlerait. Il a dit qu'il n'avait point de caractère et qu'il était surtout chargé comme un homme de confiance de cette affaire : il doit écrire aujourd'hui au comte de Pontchartrain et remettre ses lettres et instructions à M. de Montmaur. Ce Turc doit attendre ici la réponse de M. le comte de Pontchartrain ; il est logé au *Suisse* et on lui a fait une chambre ; il n'a que deux personnes avec lui, un cuisinier et un valet. M. de Montmaur lui a demandé s'il avait quelque présent ; il lui a répondu que le Vizir, en l'envoyant vers M. le comte de Pontchartrain, lui avait donné quelques pièces d'étoffe et quelques peaux d'hermine pour les lui présenter, que ce sont les présents ordinaires que le Grand Vizir fait aux



gens pour lesquelles il a de la considération, et que quoique ce soit peu de chose, il ne laissera pas de les lui offrir, espérant qu'il regarderait moins la qualité du présent que la sincérité de l'assurance de l'amitié du Grand Vizir. M. de Montmaur l'interrogeant sur diverses choses, il lui a répondu que la coutume des Français était de s'embarrasser de tout ce qui se passait par toute la terre, mais que les Turcs songeaient uniquement à ce qui les regardait.

« M. de Montmaur croit que l'on se dispensera de le faire venir à la Cour quoiqu'il s'obstine de vouloir rendre sa lettre en mains propres et d'en prendre de même la réponse. »

La nouvelle causa grande impression à la Cour. Il y eut un mouvement de curiosité générale. Dès lors on ne saurait s'étonner que contrairement aux prévisions de l'intendant royal, Mehemet aga ait été appelé auprès de M. de Pontchartrain pour accomplir sa mission, sans que M. de Torcy toujours dévoué aux intérêts de M. de Ferriol put l'empêcher. L'envoyé turc reçut le meilleur accueil du ministre et des Parisiens. Et c'est sous l'empire de ces agréables impressions qu'il écrivait, quelques jours après son arrivée à Paris, cette lettre adressée à son père, le 16 décembre de la même année. Nous en donnons ici la traduction :

Mon très cher et heureux père,

« Me voici arrivé en parfaite santé au lieu de ma destination, content au delà de mes espérances ; heureuses, les lumières du Capitan Pacha et le choix qu'il a fait du ministre auquel il m'a adressé ! Il est moins instruit de nos affaires que nous ne le sommes



à Constantinople de celles de France, et j'ai trouvé en lui toutes les dispositions que je pouvais désirer pour croire au delà de tout ce que j'ai voulu lui dire, grâce à sa crédulité et peut-être à la douceur de mes paroles : je tirerai un assez bon parti d'une commission que j'ai cru moi-même fort mauvaise, et que je n'ai acceptée que par obéissance : je salue nos amis et ceux qui sont à votre noble service. Je baise les mains de ma très heureuse mère, et je salue mon frère Ahmed aga. Je lui raconterai à mon retour des choses qui dépassent les romans que nous avons lu ensemble... »

Bahry Mehemet aga était un esprit fin, cultivé (1), rusé et d'autant plus adroit qu'il savait le cacher sous les dehors naïfs de la douceur et de l'enjouement. C'était le digne devancier du spirituel Nedim Coggia, secrétaire de l'ambassadeur Mehemet Effendi à la Cour de France en 1721, dont les lettres charmantes éclaireront dans notre tome II le lecteur, sur la civilisation turque au XVIII[e] siècle. Sa diplomatie lui avait conseillé de ne rien révéler de sa mission tant qu'il n'aurait pas eu d'entrevue avec M. de Pontchartrain; c'était habile. Et dans les diverses audiences, il sut avec tact et sans laisser échapper de paroles acrimonieuses contre M. de Ferriol, formuler les remontrances de la Porte et demander le rappel d'un ambassadeur qui allait à l'encontre des intérêts de la politique traditionnelle des deux pays.

(1) Il excellait à écrire des chansons fort tendres en l'honneur de sa jeune femme laissée à Stamboul. La lecture de ces chansons apportées à l'Ambassade avait faire dire à M. de Ferriol « que les maris turcs ne sont pas aussi mauvais qu'on le dit! » Lettre à M. de Torcy (4 janvier 1709).



XIV

M. de Torcy avait suivi avec attention les démarches de la mission turque ; il fit connaître à l'ambassadeur du Roi la nécessité qu'il y avait de sa part à renouer des relations cordiales et sincères avec le Grand Vizir et le Capitan pacha. Les intérêts de la France n'étaient-ils pas lésés par cette tension de rapports diplomatiques, véritable obstacle s'opposant en partie à la réalisation de projets entrevus depuis le commencement de la guerre de succession d'Espagne ? Un tel état de choses ne pouvait-il pas à la longue devenir tel, que le Roi fût un jour obligé de nommer un nouvel ambassadeur à la Porte ? M. de Ferriol le comprit, et sur les exhortations du marquis de Torcy, il fit alors, en prévision d'une réconciliation, tous ses efforts pour préparer un terrain d'entente avant le retour de Mehemet aga à Constantinople. La tâche n'était pas aisée, car les difficultés survenues entre l'ambassadeur et le gouvernement turc avaient eu pendant près de huit mois un fâcheux contre-coup sur les affaires de Hongrie et sur celles intéressant le commerce : nous l'indiquerons brièvement.

Depuis l'aventure arrivée à l'ambassadeur de Hollande, le Grand Vizir avait appris que M. de Ferriol continuait dans ses dépêches au Roi à le combattre et à le couvrir de propos diffamants. Le premier ministre considérant dès lors celui-ci comme un ennemi ne laissait échapper aucune occasion de lui prouver son aversion. Il était donc à prévoir que le diplomate français rencontrerait dans ses négocia-

tions de toute nature une opposition irréductible. M. de Ferriol fit cependant présenter au Grand Vizir, en janvier 1709, une requête sur le succès de laquelle il fallait, en de telles circonstances, fonder un faible espoir : en voici la traduction :

« Il est représenté à Votre Excellence que quelques barbaresques ont ci-devant pris et enlevé une barque française dans le port de Tripoli de Syrie, tué le capitaine nommé Durand et une partie de l'équipage; ils l'auraient menée et fait échouer à Derna, endroit situé sur le côté de Barbarie, et auraient retiré toutes les marchandises qui étaient dedans, qu'ils auraient ensuite portées à Alexandrie et vendues à des marchands barbaresques établis sur ledit lieu, ce qui étant venu à la connaissance du consul de France résident en cette ville, il en aurait aussitôt donné avis au Consul du Caire qui l'aurait représenté à Assan Pacha, gouverneur d'Egypte, qui aurait dépêché par un sujet un tchaouch au dit gouverneur d'Alexandrie, lequel y étant arrivé et les susdits bandits l'ayant su, ils auraient fui et se seraient évadés, à la réserve d'un certain Abdoullah, surnommé le Grand Noir qui aurait été pris, et mené par devant la justice où il aurait déclaré et confessé être un des susdits complices. De quoi on aurait pris acte; qu'ensuite il aurait été traduit au Caire et mené par devant le susdit Pacha en la présence duquel il aurait confessé la même chose. Sur quoi, il aurait été mis en prison, où il est encore actuellement.

« Ceci considéré, Votre Excellence est suppliée de vouloir bien accorder un noble commandement adressé au Cadi du Caire pour que ledit Abdoullah soit puni et châtié, et serve ainsi d'exemple aux au-



tres. Au reste, Seigneur, Votre Excellence est le maître ».

Le Grand Vizir ayant lu cette requête avec flegme fit répondre que le chef des bandits qui avait tué le capitaine Durand et enlevé sa barque serait mis en liberté !

Par une telle réponse, était-il permis de douter que la requête suivante, présentée dans le même moment, aurait un meilleur sort que la précédente, tant que les rapports diplomatiques ne prendraient pas par ailleurs une meilleure tournure ?

« Il est représenté à Votre Excellence que la nation française établie à Alexandrie avait toujours depuis un temps très considérable enterré ses morts dans un endroit qui était autrefois l'église des Chrétiens, appelée Saint-Georges, dans la même ville, que par la suite des temps la muraille qu'entourait ladite église étant venue à tomber, les voleurs arabes tirent les corps de leurs fosses, prennent leur linceuil et les laissent sur la terre ; ce qui fait que lesdits corps servent de nourriture aux chiens et aux bêtes.

« Ceci considéré, Votre Excellence est suppliée de vouloir bien accorder un noble commandement adressé au gouverneur et aux cadis du Caire, pour qu'il soit permis d'enclore et fermer d'une muraille le dit lieu où on enterre les morts de notre Nation en laissant le haut du dit endroit couvert, comme il était par ci-devant, afin que les corps soient dorénavant à couvert et à l'abri des insultes des Arabes, des chiens et autres bêtes. Au reste, Seigneur, Votre Excellence est le maître ».

Le Vizir repoussa la requête avec dédain en disant que « les corps des *Djeaous* n'étaient bons qu'à



être jetés à la voirie et mangés des chiens ! »...

Une telle réplique dépeint la nature des sentiments qui animaient alors le premier ministre envers M. de Ferriol ; la haine l'emportait sur l'équité. Mais si l'indélicatesse diplomatique du Vizir fut incontestable, il faut reconnaître cependant, que la faute incombait en grande partie à l'ambassadeur dont les mouvements d'animosité fournissaient l'occasion d'exciter la discorde : l'âcreté des propos qu'il semait contre son puissant adversaire dans la conversation familière comme dans les dépêches diplomatiques était entre tous un aliment de haine.

A l'insuccès des démarches concernant le commerce et la religion s'ajoutait celui des affaires de Hongrie, dans un temps où la France, alors à deux doigts de sa perte, aurait tiré profit d'une diversion des Turcs du côté de la Hongrie.

De l'aveu même de l'ambassadeur de France, les affaires du prince Rakoczy tombaient en décadence, quoique les mécontents eussent élu ce chef comme prince de Transylvanie à la diète d'Onod, laquelle avait en même temps proclamé la déchéance de Joseph Ier d'Allemagne. La Porte était décidée plus que jamais à ne pas fournir des secours, dans la crainte d'être entraînée dans le tourbillon de la guerre. La lutte entreprise par Charles XII de Suède contre le Tsar de Moscovie l'obligeait à des ménagements envers ses voisins. Et c'est pourquoi, en présence des incertitudes de l'avenir, elle faisait traîner en longueur la solution des difficultés pendantes avec l'Empereur.

Ce n'était point malheureusement ce qu'on espérait à Versailles où l'on venait de remarquer par la



mission diplomatique de Mehemet aga et les doléances de la Porte, que la politique de M. de Ferriol aboutissait aux pires résultats.

Dans les affaires de Keskemet et de Durazzo, véritables motifs de rupture, le gouvernement turc s'ingéniait toujours à faire prévaloir des vues pacifiques. Un événement fit naître de nouveaux embarras dans les négociations : ce fut la mort d'un sincère ami de la cause française, d'Ibrahim pacha, au moment même où ce gouverneur chargé du règlement des litiges allait peut-être sous sa propre responsabilité ouvrir les hostilités à l'instigation de l'ambassadeur français. M. de Ferriol assure que le Grand Vizir le fit périr par le poison, dès que l'entente qui devait aboutir à une diversion contre les Allemands fut ébruitée...

Telle était, après huit mois de conflit diplomatique, la situation grave causée par l'animosité de M. de Ferriol autant que par la rancune et les lenteurs calculées du gouvernement ottoman.

Sur les conseils de M. de Torcy, l'ambassadeur comprit comme nous l'avons dit précédemment, qu'il fallait ou changer de tactique avec les Turcs, ou bien se résigner à un rappel immédiat. Comme son amour-propre aurait subi dans le second cas une profonde blessure, il s'évertua donc tout en sauvant les apparences, à renouer dès le mois de février 1709 de cordiales relations avec le Grand Vizir, avant le retour de Barhy Mehemet aga.

Il suffisait de s'entendre par quelques accommodements pour aboutir à un bon résultat. Déjà le premier ministre qui regardait avec raison le bon accueil fait à son envoyé par M. de Pontchartrain



comme une condamnation de la politique de l'ambassadeur à l'égard de la Porte, s'était lassé de sa mauvaise humeur et par condescendance envers la France il était entré dans de meilleures dispositions d'esprit, sans toutefois abdiquer sa dignité. Nous en avons un témoignage irrécusable dans la lettre datée du 17 février 1709, par laquelle M. de Ferriol annonce à M. de Torcy qu'il a gagné deux grands procès, nouveaux jalons dans la voie de l'apaisement. L'ambassadeur eut, en effet, gain de cause contre la douane qui voulait rompre le tarif de Smyrne et formulait d'autres prétentions considérables contre les marchands français, en leur refusant même des passavants pour leurs draps à destination d'Andrinople. Il réussit en outre à maintenir intact l'accord de la Mézéterie contre le gré du Capitan pacha et du Kizlar aga.

Ces deux succès permettaient de faire entrevoir la fin du conflit, pourvu que M. de Ferriol fît tous ses efforts pour engager les autres affaires dans la bonne voie. Une circonstance heureuse vint confirmer les espérances de tous.

Des matelots du Grand Seigneur ayant assassiné un horloger genevois, protégé du Roi, l'ambassadeur le fit arrêter par le Bostangy bachi et emprisonner. Le Capitan pacha l'ayant réclamé, M. de Ferriol avec une clairvoyance très nette de la situation, ne crut pas devoir repousser la demande, ce qui eût été de sa part une faute irréparable, puisque l'entente avec le Grand Vizir se resserrait peu à peu. Mais, le diplomate insinua au Kiaia que « si le matelot n'était pas puni, on croirait que c'est par ressentiment contre l'ambassadeur. » Il écrivit néanmoins à



l'amiral turc une lettre conçue en termes polis par laquelle l'ambassadeur s'en remettait à lui. (Lettre du 1er mars 1709).

Le Capitan pacha fut « content de cette politesse » ; il fit répondre par son interprète que le matelot serait puni, selon le désir de M. de Ferriol.

Bien que les relations entre la Porte et le diplomate français devinssent meilleures après une longue période d'hostilité, ce n'était jusqu'alors qu'une simple trêve. Il fallait que la querelle latente suscitée autant par l'opposition de caractères que par la maladie nerveuse du diplomate français eût une solution satisfaisante et définitive.

Le rapprochement pacifique mit un mois à s'accomplir. On devait d'ailleurs s'y attendre ; c'était l'impression de tous. L'ambassadeur explique dans sa lettre au Roi du 14 mai 1709, les moyens employés par lui pour réaliser ses desseins. « Le 8 mai, il fit dire au Capitan pacha, écrit-il, qu'on avait été content à la Cour, des manières de Bahry Mehemet aga ; mais que Votre Majesté avait approuvé toute ma conduite, que par conséquent nous devions faire la paix avant le retour de son envoyé pour ne pas donner occasion à de nouvelles brouilleries. » En même temps, il lui remit une déclaration dans laquelle se manifestaient des désirs de réconciliation : la tactique était habile. Le Capitan pacha, faisant trêve à ses griefs, accueillit avec faveur la démarche de son ennemi d'hier ; et dans une longue entrevue, l'amiral turc s'écria que « la journée de cette réconciliation était marquée dans le ciel ! » En présence de tels épanchements, l'ambassadeur crut la Porte sur la pente des concessions ; la question

de l'audience devenait d'actualité et devint le point saillant. M. de Ferriol sollicita donc en cette matière l'assistance du Capitan pacha, comme preuve d'une amitié nouvelle, dont les deux hommes venaient de sceller les fondements. L'amiral turc ayant acquiescé, l'ambassadeur lui dit alors, qu'un mémoire lui serait remis par son drogman pour être présenté à la Porte. « Le Capitan pacha l'a présenté au Grand Vizir et l'a appuyé, le Grand Vizir en a fait un rapport au Grand Seigneur. Je n'attends, écrit M. de Ferriol, que la réponse de Sa Hautesse, pour voir le Vizir. Si cette affaire réussit, je conviendrai de tout avec le premier ministre. » Et parlant ensuite de cette diversion des Turcs, qui eût servi les intérêts de la France, il opine ainsi : « il est certain qu'on aurait inutilement proposé un renouvellement de guerre ; il fallait y venir par degré et engager insensiblement les Turcs à se déclarer ; on sait assez quelles sont les suites du refus d'une médiation ; le point essentiel est d'ôter aux Turcs le scrupule qu'ils ont de renouveler la guerre avant que le terme de la trêve soit expiré et le scrupule s'accorde fort avec l'amour que le Grand Seigneur a pour le repos et les plaisirs. Après cela, si Sa Hautesse ferme les yeux et les oreilles sur ses intérêts et que l'agrandissement de l'Empereur sur notre ruine lui devienne indifférent, on se dépouillera de toute espérance de ce côté-ci. »

Bien que la volonté inflexible du Sultan doive peut-être déjouer ses plans, M. de Ferriol ne s'effarouche pas, il veut encore pousser la Turquie à sortir de cette réserve obstinée, car à ce prix il pourrait écarter le péril grandissant dont la France est



menacée : il croit encore au succès. Au fond, la plus grande satisfaction du diplomate était d'avoir fait avec le gouvernement turc une réconciliation sincère. D'ailleurs, la fin de sa lettre dépeint la nature de ses sentiments à cet égard, et comme il tient à prouver au Roi que l'heureux événement a tourné au profit de la France, M. de Ferriol donne la certitude que l'amiral turc et le Grand Vizir ont promis d'accorder tout ce qui leur serait demandé selon la justice, comme d'autoriser les bâtiments français à charger les blés de Turquie et de l'archipel. Cette concession lui avait paru, à juste titre, si importante, alors que la récolte s'annonçait mauvaise en France, qu'il avait fait dire à Maurocordato que « le Capitan pacha aurait du faire sa paix un an plus tôt ; cela aurait évité à Bahry Mehemet aga les fatigues d'un voyage en France ! » (Lettre 14 mai 1709).

M. de Ferriol était donc satisfait. Il s'empressa d'en informer le marquis de Torcy, dans une intéressante dépêche en date du même jour. Son langage accuse sans raison une imperturbable fierté dans un rôle heureux qu'il s'appropria en entier et qu'il ne fut pas seul à jouer.

« Je me suis enfin raccommodé avec le grand Vizir et le Capitan pacha avant l'arrivée de Bahry aux conditions que je l'ai désiré, ce qui prouve manifestement leur tort, et je dois cet avantage à la protection que vous m'avez donnée en me soutenant auprès de Sa Majesté, plus qu'à la bonté de ma cause. Il eût été bien douloureux, après m'être sacrifié en toute manière pour le service du Roi de n'avoir pour toute récompense que la disgrâce. C'est vous, Monsieur, qui avez justifié mon innocence et qui avez ouvert

les yeux à deux hommes que l'orgueil aveuglait, et qui ne connaissent d'autre loi que leur volonté ; vous avez un cœur également sensible et généreux et vous entrez dans la peine d'un ambassadeur qui traite avec une nation barbare et dans des temps difficiles. Je tâcherai de mettre cette réconciliation à profit pour le plus grand avantage de Sa Majesté et de la patrie et de tirer quelques bénéfices des moyens que le Vizir et le Capitan pacha ont employé pour me nuire. » (Lettre 14 mai 1705).

Quelques jours après l'envoi de ce courrier, l'aga Bahry Mehemet arrivait à Constantinople ; l'une de ces premières visites, après avoir pris conseil du Grand Vizir, fut pour l'ambassadeur auquel il déclara avec beaucoup de bonne humeur « qu'il était ravi du mauvais succès de sa mission. »

La paix était donc revenue : il ne restait plus à l'ambassadeur qu'à profiter de cette accalmie dans l'intérêt de la France. L'affaire des blés et la guerre du Roi de Suède vont occuper toute son activité. Mais les efforts tentés dans cette voie devaient être désormais de courte durée. M. de Ferriol se faisait illusion sur lui-même, il comptait trop sur sa santé chancelante en ces heures si critiques pour la fortune de notre patrie !

XV

La situation de la France était en 1709 singulièrement grave. Louis XIV comprenant l'imminence du danger avait entamé des négociations à la Haye vers le mois de mai de cette même année, afin de terminer l'effroyable guerre que son ambition avait allumée.



Le marquis de Torcy était allé, sous un nom d'emprunt, trouver les adversaires de la France, le prince Eugène, le duc de Marlborough et le grand pensionnaire Heinsius : il fit part à tous de l'intention du Roi de renoncer à l'Espagne. Mais ceux-ci voyant le monarque prêt à tous les sacrifices en arrivèrent à exiger qu'il chassât son petit-fils de la péninsule ibérienne dans l'espace de deux mois. Le marquis de Torcy humilié transmit à la Cour de Versailles cette outrageante condition. « J'aime mieux faire la guerre à mes ennemis qu'à mes enfants » fut la réponse du Grand Roi. Les horreurs de la guerre se déchaînèrent à nouveau sur le continent. A ces calamités vint s'ajouter une disette affreuse, conséquence d'un hiver rigoureux. Ainsi la France était menacée dans son indépendance et dans sa vitalité. Il fallait que la diplomatie française cherchât au dehors à susciter un ennemi, le *Turc* ou le *Suédois*, contre la coalition triomphante, et à faciliter l'entrée des blés étrangers permettant d'enrayer la famine, au moment même où une armée nouvelle formée dans les Flandres à l'appel du vieux monarque s'apprêtait à seconder ses efforts sous le commandement de Villars et de Boufflers, Ces vaillantes troupes, aussi héroïques que celles de 1792, devaient disputer le sol de la patrie avec l'ardeur du désespoir aux plus grands hommes de guerre de l'époque, au prince Eugène et au duc de Marlborough : la bataille de Malplaquet livrée le 11 septembre 1709 fut sans doute à l'avantage des alliés, elle sauva néanmoins la France de l'invasion étrangère, grâce à la bravoure et à l'impétuosité de l'infanterie française. Ainsi, le Grand Roi fut vengé de l'affront qu'il avait

essuyé d'Heinsius par les pertes énormes qui furent infligées au corps d'armée hollandais par l'armée du Roi. Nos ennemis ne pensèrent plus à conquérir les provinces du territoire dont ils avaient espéré le prochain démembrement.

XVI

Tandis que de graves événements se produisaient en France, la diplomatie du cabinet de Versailles s'engageait en Orient dans des négociations de nature à contrebalancer les avantages partiels de la coalition européenne : l'ambassadeur était redevenu à la Porte *personna grata*.

M. de Ferriol ne dissimulait pas ses hautes visées à son entourage, dès le mois de mai 1709. Les négociations relatives à une offensive des Turcs en Hongrie présentaient cependant de singulières difficultés, à mesure que les nouvelles de la lutte engagée par Charles XII contre le Tsar de Moscovie parvenaient à Constantinople.

L'ambassadeur estimait malgré tout que ses peines seraient bientôt accompagnées d'un heureux succès.

On était alors arrivé à la fin de mai 1709. M. de Ferriol s'efforçait d'exciter de nouvelles inquiétudes chez les Turcs qu'alarmait l'insuccès des Suédois dans leur marche sur Pultawa, quand subitement, il tomba très dangereusement malade d'une attaque d'apoplexie, ce qui fit craindre que les affaires en cours avec le Grand Vizir ne traînassent en longueur au grand détriment des intérêts français. Le chancelier Blin pensa qu'il était urgent de prendre la direction de l'ambassade, puisque le mauvais état de santé



du diplomate persistait sans amélioration ; c'est pourquoi « voyant la maladie de l'ambassadeur à un tel point qu'il ne pouvait plus agir, que la Porte était instruite par les nations étrangères de l'état où il se trouvait, que les affaires languissaient d'une manière à faire craindre qu'elles ne reçussent un notable préjudice, si leur cours demeurait plus longtemps interrompu, et que les marchands le sollicitaient vivement de prendre en main les intérêts de leur commerce qu'ils disaient être en quelque danger, il convoqua, le 26 juin, une assemblée générale de la nation et des interprètes du Roi, afin de savoir ce qu'il y avait à faire dans cette fâcheuse conjecture. Il fut convenu que M. Blin devait, comme premier secrétaire de M. l'ambassadeur, se charger des soins des affaires de l'ambassade jusqu'au rétablissement de sa santé, ou jusqu'à l'arrivée de son successeur ou à celle des nouveaux ordres du Roi. » Il faut reconnaître que Blin eut conscience de la charge qui lui incombait ; plusieurs audiences furent obtenues du Kiaya, du Grand Vizir, du Reis Effendi ou Grand Chancelier, et en échange de la bienveillance que le secrétaire d'ambassade et les députés de la nation montrèrent au gouvernement turc en accordant les ancres nécessaires à la flotte ottomane, une grande faveur échue à la France si dignement représentée.

Le Grand Vizir était en effet désireux de prouver également sa gratitude. Sachant que la disette allait se faire sentir en France, il fit savoir à l'ambassade « qu'il serait heureux d'offrir à M. l'ambassadeur des commandements pour enlever du blé des côtes de la Macédoine, autant que l'on en aurait besoin. »

Les négociations du chancelier Blin avec la Porte se poursuivirent ainsi pendant plusieurs semaines, à la satisfaction de tous : le drogman Brüe fut dépêché en France pour annoncer la maladie de M. de Ferriol.

Cependant, l'ambassadeur avait été en quelque sorte mis en prison dans sa chambre, sur le conseil des médecins et des principaux députés de la nation. Tous ses effets et papiers lui avaient été enlevés; il vivait dans l'isolement, ne pouvant voir personne à l'exception de ses domestiques familiers. Or, à la fin de juin, le résident de Hollande auquel M. de Ferriol avait rendu service quelques mois auparavant, étant à l'une des fenêtres qui donnaient sur le palais de France, aperçut l'ambassadeur attaché sur un fauteuil dans sa chambre, par la malice de ses gens. Intrigué par les signes que le diplomate français lui faisait, l'ambassadeur de Hollande se rendit en toute hâte au palais de France, et forçant la porte de l'appartement, délivra le marquis de Ferriol de ses liens. La santé était d'ailleurs revenue à celui-ci, et c'est en pleine possession de son esprit qu'il reprit la direction des affaires, non sans garder de la rancune contre ceux qui l'avaient séquestré. Nous passerons sous silence tous les mémoires que le représentant du Roi fit parvenir à la Cour, pour se plaindre surtout du secrétaire d'ambassade Blin et de l'interprète Brüe qu'il soupçonnait d'avoir voulu pour eux-mêmes s'approprier son autorité. Pendant le reste de sa mission diplomatique à Constantinople, il s'évertua, par vengeance, à rechercher tous les fils de l'intrigue ; il y réussit en partie.

Le gouvernement turc était resté indifférent à



cette triste affaire dont le palais de France avait été le théâtre. L'ambassadeur s'en était aperçu avec satisfaction. Il tint à l'annoncer au comte de Pontchartain le 27 avril 1907 : « J'avais d'abord cru que le Grand Vizir était entré dans cette affaire, mais j'ai appris au contraire qu'il avait détesté le procédé de la nation et de mes domestiques, et depuis que je suis rentré dans les fonctions d'ambassadeur, il ne m'a rien refusé de tout ce que je lui ai demandé, tant pour l'extraction des blés, que pour les autres affaires que j'ai eu à traiter avec lui, et s'il en avait toujours usé de même, je n'aurais eu aucun lieu de m'en plaindre. » L'appréciation du marquis de Ferriol sur les intentions du premier ministre était juste ; tous les avantages accordés par la Porte à notre diplomate donnait la preuve d'une évidente partialité des Turcs pour la France.

Ces avantages se manifestaient principalement par l'expédition des blés dont le royaume avait le plus pressant besoin, puisque la famine s'y propageait, aggravée par le fléau de la guerre continentale.

L'ambassadeur rendait ainsi compte des mesures extraordinaires prises pour remédier à la famine : « Pour le blé, je ferai charger 100.000 charges de Marseille avec un commandement de 50.000 charges que j'ai dans la seule ville de Rodosto, laquelle est à 15 lieues de Constantinople... On charge presque partout dans cet Empire ; qu'on envoie seulement des bâtiments de France, aucun ne retournera vide.

» Et si l'on empêche que nos capitaines ne portent ailleurs les blés, la Provence en aura dans une telle abondance qu'elle pourra en fournir aux provinces



voisines. Je m'intéresserai même dans tous les chargements qu'on fera dans la mer de Marmara, moins par l'espoir du profit que pour animer tout le monde à concourir à la même fin et à donner du blé au royaume... Je puis vous assurer, monsieur, qu'on a chargé plus de 800 bâtiments de blé en Turquie, depuis le commencement de cette année et plus de 6000 depuis mon ambassade, et que si les derniers blés ne sont pas arrivés en Provence, on n'en doit attribuer la faute qu'à l'avarice ou à la négligence de ceux qui doivent y veiller... Si quelqu'un a eu la témérité de dire qu'il n'y avait qu'à s'adresser à moi pour avoir la négative du Vizir pour l'extraction des blés, il en répondra devant Dieu et les hommes, ne pouvant avancer un plus grand mensonge, ayant eu non seulement des commandements de blé pour Candie et pour Chypre où l'on en n'avait jamais donné, mais encore pour toutes les côtes d'Europe et d'Asie, et le chargement des blés n'ayant point discontinué depuis le ministère du Grand Vizir d'aujourd'hui, malgré plusieurs défenses que j'ai toutes fait lever. Le commandement, même de 100.000 quillots (1) que le Vizir a promis pour des ancres, n'est qu'une suite du traité que j'avais fait avec le Grand-Vizir et le Capitan pacha. »

Le marquis de Ferriol insiste à dessein sur ce sujet, dans la crainte que le drogman Brüe, envoyé par la nation à Versailles, ne fasse prévaloir que la récente maladie de l'ambassadeur empêche celui-ci de prendre souci des intérêts matériels de la France.

(1) Mesure pour les grains équivalant à 31 kil. 50, dont on se sert encore à Constantinople et à Smyrne.



« Brüe ne saurait le désavouer, continue-t-il ; ne doit-on pas s'étonner si les capitaines turcs ont quelquefois rançonné nos bâtiments chargés de blé quand ils les ont trouvés en mer ou à la charge, leur avarice est connue, ni si le Vizir a souvent fait des défenses pour l'extraction des blés. Les Français n'étaient pas les seuls qui en chargaient, les Anglais, les Hollandais, les Vénitiens, les Génois, les Livournois, toutes les nations amies et ennemies étaient venues en charger, et cette grande quantité qu'on en a enlevé était telle qu'on en pouvait mettre la cherté et la disette dans le pays. Le Grand Vizir ne voulait pas aussi donner du pain aux ennemis de la Porte ; mais je puis dire être le seul ambassadeur qui ait eu des commandements, le Vizir m'en ayant encore promis un de 50.000 quillots, dès que les blés de Rodosto seront enlevés. Il faut aussi satisfaire à notre parole pour les ancres : j'en ai écrit à mon frère, et vous n'en aurez, monsieur, aucun embarras.

» Les deux vaisseaux de guerre et les deux frégates qui viennent charger du blé pour la Provence ou le Languedoc; sont arrivés à Smyrne avec 45.000 feuillanes de fond. Comme ce chargement sera d'un grand éclat et qu'il pourrait souffrir quelque difficulté sur les côtes d'Asie, j'ai écrit à M. Fontenu, notre consul, qu'en ce cas là il les fit passer dans cette mer, où je le ferai charger à Pontegrande, pour ainsi dire aux yeux du peuple de Constantinople, pour faire voir à tout l'Empire qu'on ne court aucun risque à vendre du blé aux Français. Celui que j'ai fait acheter, est de la mosquée du Sultan Bajazet ; c'est la Kiaia du Mufti qui me l'a vendu et à qui j'en ai donné le commandement au Grand Seigneur,



et l'on ne peut pas dire que ce soit à un haut prix, ne coûtant que 17 paras le quillot, celui de Barsillon qui était en petite quantité en ayant coûté 23, et le blé est augmenté depuis ce temps de la moitié. Ce sont des faits constants que personne ne peut contredire et qui doivent confondre mes ennemis; n'est-ce pas une honte qu'on ne voit en Provence, ni blé, ni bâtiment, et que nos ennemis profitent des blés dont je facilite la sortie, en disant que l'extraction des blés est refusée. »

M. de Ferriol était tout entier à ses négociations avec les Turcs sur la question des blés : il profitait avec habileté de toutes les circonstances favorables pour augmenter dans ce but son crédit à la Porte. Ses peines furent enfin couronnées d'un heureux succès ; et c'est avec fierté que l'ambassadeur pouvait écrire les lignes suivantes au marquis de Torcy, dans sa lettre du 24 septembre 1709 :

« Je crois être parvenu à mes fins, le Vizir m'ayant fait dire par le Grand Chancelier, qu'il ne nous laisserait pas manquer de blé, qu'il ne pouvait pas donner à Sa Majesté une plus grande marque de considération, qu'en partageant avec la France le blé de la Capitale et qu'il m'accorderait volontiers des commandements pour charger au dehors, s'il ne craignait de vendre cette grâce charmante aux nations étrangères par l'avarice des pachas, des gouverneurs et des cadis, même des agas qui feraient indifféremment charger toutes les nations, sous prétexte des dits commandements, mais que pour éviter ces abus, il voulait nous faire charger sous ses yeux. En effet, on va commencer aux îles des Princes par « *la Vestale* », « *l'Enflammé* » et quelques barques qui enlè-



veront au moins 100.000 mesures de blé ; on n'a pas cessé de charger beaucoup hors des Dardanelles ; on y charge encore, le Capitan pacha ayant dissimulé sur tous ces chargements et fait observer que les seuls bâtiments français pussent charger. »

M. de Ferriol jugeait avec raison que le temps pressait de fournir à la France le blé nécessaire ; ses efforts avaient abouti à des succès décisifs, il en informait aussi le Roi le 24 septembre 1907 :

« J'ose me flatter que Votre Majesté sera satisfaite de mes soins pour pourvoir le royaume de blé, puis que l'on charge au golfe d'Enos et en plusieurs autres lieux de cet Empire, même à l'Echelle d'Alep ; la Provence pourra en fournir aux provinces voisines si nos bâtiments y arrivent heureusement. Le Grand Vizir m'a donné un commandement pour en charger 100.000 mesures à Rodosto, avec lequel j'en ferai charger plus de 500.000 ; il me fit encore dire avant hier par le Grand Chancelier, qu'il m'aurait donné un commandement général s'il n'avait craint que sous ce prétexte, les pachas, les gouverneurs et les cadis ne laissassent charger les bâtiments des autres nations par un principe d'avarice ; mais qu'il me ferait donner ici, à la vue de Constantinople, tout le blé dont la France aurait besoin, parce qu'il serait du moins assuré que nous profiterions seuls de cette grâce.

» Le Capitan pacha ne s'est point démenti durant toute la campagne ; il a laissé charger dans tout l'Archipel tous nos bâtiments avec la dernière tranquillité, sans permettre qu'aucun fût rançonnné et il vient de faire deux actions qui font voir qu'il s'est sincèrement réconcilié avec moi, et qu'il m'a tenu



parole : la première, c'est l'observation des limites, ayant fait reprendre tout récemment aux Anglais deux barques qu'ils nous avaient prises, et la deuxième d'avoir fait décharger aux Mosconisses, le blé d'un vaisseau vénitien pour nous le donner, avec défense expresse aux Vénitiens de venir davantage charger dans les ports et golfes de la dépendance du Grand Seigneur. »

La bienveillance de la Porte à l'égard de l'ambassadeur français ne se démentit pas désormais un seul instant, au grand mécontentement de l'Angleterre et de la Hollande dont les croisières en Méditerranée ne parvenaient pas à arrêter tous les convois de blé à destination de Marseille. Ce crédit se maintenait à tel point que M. de Ferriol annonçait encore au Roi de nouveaux chargements de blé, six mois après le rétablissement de sa santé.

« Les vaisseaux de Sa Majesté qui sont venus charger du blé à Constantinople, ont achevé leur chargement et mettront à la voile ; tout s'est passé dans un grand ordre par les soins de M. le chevalier de Feuquières et les miens. Il prendra dans l'Archipel 40 bâtiments pareillement chargés de blé par une permission secrète, qu'il escortera et si cette flotte arrive heureusement en France, comme il y a lieu de l'espérer, elle mettra l'abondance pour quelque temps en Provence et dans les provinces voisines.

» Je crois pouvoir encore me flatter de favoriser cette extraction de blé durant cet hiver, à moins qu'il n'enchérisse considérablement ou qu'il n'arrive un changement que je ne prévois pas. »



XVII

Au moment où M. de Ferriol écrivait ces lignes si conformes à la vérité, le drogman Brüe dont l'arrivée à Versailles eut lieu en septembre 1709 avait déjà annoncé à la Cour, depuis plusieurs semaines, la nouvelle de la maladie de l'ambassadeur, ce qui mit les ministres en émoi. Louis XIV craignant que cet événement ne servît les projets de ses ennnemis, ordonna le 17 septembre, à M. de Fontenu, consul de France à Smyrne, de prendre la direction de l'ambassade jusqu'à l'arrivée d'un nouvel ambassadeur à Constantinople; le comte de Pontchartrain écrivit dans le même sens au secrétaire d'ambassade Blin, mais M. de Fontenu ne jugea pas utile de se rendre à l'ambassade, ayant eu la certitude que le marquis de Ferriol était en bon état de santé depuis le mois d'août 1709.

Les mémoires adressés par l'ambassadeur, à partir du 27 août, étaient d'ailleurs une preuve de son rétablissement. On conservait cependant à Versailles, quelques doutes sur sa guérison complète, tant il manifestait de rancune contre les officiers de l'ambassade qui avaient jugé la séquestration nécessaire pendant un mois; aussi, sans attendre l'arrivée du comte de Rossa, envoyé par le prince Rakoczy à la Cour, que M. de Ferriol avait chargé d'un courrier dans lequel était expliquée la façon dont le diplomate avait été traité pendant sa maladie, le Roi ordonna au comte des Alleurs, alors en Hongrie, de se rendre à Constantinople pour y succéder comme ambassadeur, avant même que les lettres de

créance l'accréditant auprès de la Porte, parvinssent à son adresse.

Néanmoins, il était indéniable, à la lecture des mémoires de M. de Ferriol, que le diplomate français avait des droits aux félicitations royales, en raison des services rendus au royaume à partir du mois d'août. Tandis que son activité assurait l'approvisionnement en céréales du sud de la France, il songeait en outre à améliorer le sort du roi de Suède réfugié à Bender, et surtout à pousser les Turcs dans une guerre avec le Tsar, car M. de Ferriol en revenait toujours à cette idée de déjouer les plans de la coalition. Louis XIV pouvait, cette fois, être enfin satisfait des mesures prises par son représentant à Constantinople. Le comte de Pontchartrain tint à faire connaître lui-même son contentement dans une lettre datée du 5 novembre 1709.

« J'ai été très affligé, Monsieur, et très inquiet de la maladie dont vous avez été attaqué et j'attends avec beaucoup d'impatience M. le comte de Rossa pour en savoir toutes les circonstances aussi bien que celles de l'état où il vous a laissé. J'ai cependant reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 27 août. M. votre frère me l'a envoyée et le Roi a vu par la lecture que j'ai eu l'honneur d'en faire à Sa Majesté, la conduite sage et prudente que vous avez tenue à l'égard de deux affaires aussi importantes que celles de la traite des blés pour la France, et celle de l'assistance que les Turcs sont disposés à donner au roi de Suède. Vous avez prévenu à l'égard de ce prince les ordres que Sa Majesté était sur le point de vous donner, et qu'Elle vous aurait données plus tôt, si Elle n'avait été persuadée que l'extrémité de votre

maladie vous mettait hors d'état de les exécuter.

» Il est certain, Monsieur, que les nouvelles en ont été si fâcheuses que Sa Majesté a jugé qu'il était nécessaire pour son service, de faire passer promptement un ambassadeur à la Porte pour y prendre le soin de ses affaires. Quoique depuis votre rétablissement, Elle ait compris qu'elles ne pouvaient être mieux administrées qu'en demeurant entre vos mains, Elle a cependant fait attention aux chagrins continuels que vous serez obligé d'essuyer de la part des marchands même de la nation, soulevés par les mauvais traitements qu'ils vous ont fait et que les punitions inusitées achèveraient d'irriter contre vous. Elle a donc cru qu'Elle ferait plus aisément justice de ceux qui ont manqué à votre égard lorsque vous ne seriez plus sur les lieux et qu'Elle devait même avoir égard à vos services de vous laisser jouir du repos que vous n'auriez jamais tant que vous demeureriez à Constantinople. C'est pour ces raisons, Monsieur, que le Roi a ordonné à M. des Alleurs de s'y rendre promptement pour vous succéder au caractère et aux fonctions de son ambassadeur. Il ne peut mieux faire que de suivre exactement les lumières et les instructions que vous lui donnerez et Sa Majesté est persuadée que vous communiquerez à ce nouvel ambassadeur toutes celles que vous jugerez nécessaires pour le mettre en état de la bien servir. »

La résolution que le Roi venait de prendre fut une déception pour le marquis de Ferriol qui comptait rester encore longtemps à Constantinople, autant pour servir les intérêts de la France que pour assouvir sa haine contre ses ennemis ; il accueillit cepen-

dant la lettre avec toute la résignation qui convenait en la circonstance. Sa réponse du 24 décembre 1709 est correcte et digne :

« Sire, j'ai reçu avec tout le respect que je dois, les ordres de Votre Majesté qui me rappellent auprès de sa personne, heureux pour le moment où je pourrai embrasser ses genoux. J'espère de sa bonté infinie un pardon pour mes manquements ; si je n'ai pas rempli les fonctions de mon ministère aussi dignement que je l'aurais désiré, ce n'est pas par défaut de zèle, ni d'applications aux affaires que je les laisserai à mon successeur dans un aussi bon état qu'elles peuvent l'être dans des temps difficiles et sous le gouvernement d'un Vizir du caractère de celui d'aujourd'hui... »

XVIII

Tout en se conformant à l'ordre du Roi, M. de Ferriol était décidé à ne pas se désintéresser de la politique européenne. Après s'être résigné à quitter la Turquie dès qu'il aurait reçu ses lettres de récréance, il insista vivement auprès du marquis de Torcy pour que son successeur ne vînt prendre la direction des affaires qu'au mois de juin 1710, tant il avait à cœur de vaquer aux affaires du roi de Suède qui avait en lui la plus grande confiance.

Les affaires de Suède occupaient déjà la diplomatie française au point de compter principalement dans les calculs de M. de Ferriol.

Nous conformant cependant à la méthode adoptée dès le principe, pour l'intelligence de ce sujet, nous n'avons passé en revue, dans les précédents chapi-



tres, que les documents diplomatiques relatifs à la traite des blés et à la maladie de M. de Ferriol ; mais notre but, en procédant ainsi, était de nous cantonner ensuite exclusivement dans l'étude si intéressante des grands événements politiques qui se sont déroulés en Orient depuis le mois de juillet 1709, jusqu'à la fin de la mission de l'ambassadeur à Constantinople.

A ce moment, les relations diplomatiques de la France et de la Turquie présentent le plus vif attrait : Charles XII de Suède, fugitif, vient de mettre le pied sur le territoire ottoman. Désormais une grande question se pose : les Turcs garderont-ils encore une attitude réservée, passive, alors que Pierre le Grand, vainqueur à Pultava, ébranle l'équilibre oriental et affecte comme conséquence, celui de l'Europe ? Vont-ils demeurer sourds aux appels de la diplomatie française, insensibles à ses efforts tendant à leur montrer les catastrophes prochaines que présage la puissance grandissante des Moscovites, ou bien se décideront-ils enfin à se prononcer, après une longue paix, en faveur du roi de Suède et à opérer contre le Tsar de Moscovie ou l'Empereur d'Allemagne des mouvements militaires qui bouleverseraient avantageusement pour la France les plans des alliés?

Ainsi, la diplomatie française s'évertuait en Orient, à remédier par la sortie des blés, à la famine dont la France était menacée, elle cherchait en même temps, avec la reprise des opérations militaires, à susciter des embarras à la coalition ; la triste situation ou se trouvaient alors les armées de Louis XIV nécessitait cette politique.

La nouvelle était arrivée à Constantinople du désastre de Pultava infligé à Charles XII de Suède par Pierre le Grand. L'armée suédoise avait été virtuellement anéantie et le Roi de Suède, obligé de fuir avec quelques soldats pour échapper à son ennemi triomphant, était parvenu à Oczakow, ville située sur le Bogh, à la frontière turque. Son arrivée pouvait servir les projets du cabinet de Versailles en engageant les Turcs à rompre avec le Tsar, à défaut d'hostilités avec l'Empereur. Vers la fin d'août 1709, M. de Ferriol informait le marquis de Torcy de ces événements qu'il espérait faire tourner au profit de la France : « Je ne pouvais jamais rentrer dans les affaires avec le Vizir par une plus belle porte. Le roi de Suède, après la bataille perdue en Ukraine, s'est retiré sous Oczakow, forteresse turque en deça du Borysthène où commande Abdourrhaman, pacha à deux queues ; peu de gens l'avaient suivi ; plusieurs l'ont rejoint depuis, au nombre de 3 à 4.000 de toute sorte de nations, Tartares, Moldaves, Polonais et Suédois... Abdourrhaman pacha a permis que des Turcs aient pris quelques pages du roi de Suède ou des jeunes gens de sa Cour qu'ils ont enfermés à mauvais dessein et qu'ils ont prétendu faire mahométans. Le roi de Suède s'en étant plaint à la Porte, le Grand Vizir a envoyé des ordres fulminants à Issouf, pacha de Babadec, séraskier sur la frontière, qui s'est transporté de Bender à Oczakow pour faire rendre les dits Suédois et pour châtier les Turcs qui les avaient volés... »

La Porte ottomane entendait en effet remplir à l'égard du roi de Suède et de ses soldats, les devoirs sacrés de l'hospitalité. De Oczakow on conduisit le



monarque et sa suite à Bender, et là « tout ce monde fut nourri, logé aux frais du Grand Seigneur. »

Dès que la nouvelle de son arrivée fut connue à Constantinople, le marquis de Ferriol fit offrir spontanément à Charles XII les moyens de le ramener avec sa suite en France par la voie de Marseille. La proposition du diplomate français n'avait guère de chances d'être accueillie favorablement, car le roi de Suède méditait le projet d'engager les Turcs à faire la guerre à son ennemi juré, le Tsar de Moscovie.

L'ambassadeur pensait tout le contraire : il ouvrit à ce sujet des négociations avec la Porte : « J'ai fait dire au Grand Chancelier, écrit-il à M. de Pontchartrain, que j'étais surpris que le Grand Vizir ne me parlât point du roi de Suède pour le remettre dans ses Etats. Le Grand Chancelier a demandé si j'en trouvais le moyen. J'ai répondu que je pouvais le faire passer en France, où l'Empereur, mon maître, pourrait lui donner des vaisseaux pour le porter en Suède. Le Grand Chancelier a dit qu'il en parlerait au Vizir et m'a prié de faire un mémoire sur ce sujet, que je joins ici et qui a été approuvé du Vizir, de sorte qu'il a envoyé un Capigy bachi en poste, pour faire venir ici le roi de Suède. Je demandai avant-hier, au Vizir, si je devais faire arrêter les quatre vaisseaux qui vont à Smyrne, jusqu'à son arrivée, ou les faire venir à Tenedos. Il répondit qu'il n'était pas certain si le roi de Suède prendrait ce parti de passer en France, qu'il venait d'arriver un courrier d'Oczakow qui rapportait qu'il avait laissé en chemin un envoyé de ce prince qui paraîtrait ici dans cinq à six jours, que

nous apprendrions par lui, ses véritables intentions, qu'il ne fallait pas douter qu'il n'eût de lettres pour moi, et que nous prendrions alors de justes mesures, ajoutant qu'il voyait bien que le Grand Seigneur serait obligé, d'une manière ou d'autre, de se déclarer. J'ai fait dire au Vizir que je serai toujours disposé à faire ce qui conviendra davantage pour les intérêts communs et pour la sûreté de la personne du Roi de Suède. La parole que le Vizir a dit : « que le Grand Seigneur serait obligé de se déclarer » est très forte. Il veut peut-être encore dire par là, qu'il ne sera pas nécessaire de faire passer le roi de Suède par la France pour se rendre dans ses États et qu'on le peut par un chemin plus court, qu'on lui ouvrira les armes à la main, c'est-à-dire par la Pologne, pour aller en Poméranie d'où il pourrait passer en Suède, mais ce chemin n'est pas si sûr que le Grand Vizir le pense ; il faut traverser toute la Pologne où l'on trouvera les armées du Tsar et de la République, que le palatin de Beltz commande ; il y a encore la Poméranie ducale à passer où l'Electeur de Brandebourg ne laissera pas entrer les Turcs et les Tartares. Pour moi, je ne cherche qu'à rendre service au Roi de Suède, persuadé que c'est la volonté de Sa Majesté ; et il semble que Dieu nous ait envoyé ici quatre vaisseaux pour y parvenir ; il peut retourner dans ses États avec plus de sûreté et de diligence ; j'en serai très content ; le roi de Suède n'en sera pas moins obligé à mes soins qui n'ont d'autre but que la gloire ou le service de Sa Majesté. Je vous supplie cependant, Monsieur, de considérer dans cette rencontre, le caractère du Vizir... humain et traitable dans les



difficultés qui peuvent faire sa disgrâce, car il est constant qu'il ne pourrait pas se soutenir dans la guerre ; aussi ne la veut-il pas non plus que le Grand Seigneur, et ils ne la feront qu'à la dernière extrémité ; c'est ce qui me fait suspendre mon jugement pour une rupture. Les ambassadeurs ne laissent pas d'être à plaindre quand le succès de leurs affaires dépend de l'état de prospérité ou de crainte où le Vizir se trouve. »

Il est un fait certain : avant même d'envisager la possibilité d'une guerre de la part des Turcs, M. de Ferriol tenait à proposer ses bons offices au roi de Suède pour le rapatrier dans ses États par la voie de Marseille.

A son avis, les circonstances l'exigeaient ; le général Poniatowski, envoyé de Charles XII à la Porte ottomane, avait été pressenti sur ce sujet par le Grand Vizir ; sa réponse fut « qu'il n'était pas assez avant dans sa confiance pour pénétrer un dessein d'une si grande importance, que ses blessures n'étaient même pas guéries, qu'il se trouvait hors d'état d'entreprendre aucun voyage ». Néanmoins, le premier ministre turc fit dire que les quatre vaisseaux du Roi, chargés de blé pour le Languedoc, seraient bientôt en partance et que par suite, si le Roi de Suède avait l'intention d'aller en France, il devait en profiter aussitôt.

M. de Ferriol attendit la réponse du souverain suédois jusqu'aux premiers jours de novembre ; elle fut négative, comme il était facile de le prévoir.

Charles XII voulait que la Porte lui donnât des secours non pour rentrer en Suède, mais bien pour se lancer à nouveau en Moscovie, contre le Tsar. Ce



désir avait, dès l'abord, quelque chance de se réaliser ; l'influence du comte Poniatowski sur l'esprit du Grand Vizir augmentait à tel point que celui-ci en vint un jour à s'écrier devant l'envoyé suédois : « je prendrai votre Roi d'une main et une épée dans l'autre, et je le mènerai à Moscou, à la tête de deux cent mille hommes. » De son côté, M. de Ferriol prodiguait ses conseils, multipliait ses efforts pour maintenir Ali pacha dans ces intentions belliqueuses ; les affaires suédoises formaient l'unique sujet de ses entrevues avec les officiers de la Porte. Dans une lettre au Roi du 24 septembre 1907, le diplomate énonçait les probabilités d'un prochain conflit ; mais c'est à tort, comme nous l'avons reconnu, qu'il s'attribuait tout le mérite d'avoir décidé le Vizir à prendre l'offensive dans un délai prochain : « Je dirai même à Votre Majesté que je crois déterminé le Grand Vizir à faire la guerre aux Moscovites ; on verra les Tartares recommencer leurs courses cet hiver, et le Turcs se mettront en campagne au printemps prochain. Toutes les apparences y sont, et le Grand Chancelier m'a confirmé que Sa Hautesse ne pouvait plus se dispenser de se déclarer. C'est pour cette raison qu'on n'a pas accepté les quatre vaisseaux du Languedoc qui chargent du blé dans le golfe de Smyrne et que j'avais offert pour faire passer le roi de Suède en France, d'où Votre Majesté, comme protectrice de tous les princes malheureux, aurait pu le restituer dans ses Etats, le Vizir se flattant qu'à la faveur des armées de Sa Hautesse, il trouvera un chemin plus court pour l'y remettre... »

Tout en faisant part de son activité apportée à la réalisation de projets belliqueux, M. de Ferriol émet-

tait ensuite les appréciations suivantes sur les conséquences qui pouvaient résulter pour la France d'une offensive des Turcs : « J'ai excité le Grand Vizir autant que j'ai pu par de nouveaux mémoires, pour l'engager à cette guerre. Voyant qu'il était impossible de le déterminer à une rupture contre l'Empereur, ce sera toujours beaucoup de tirer les Turcs de leur indolence ; ce changement ne peut que nous être avantageux. Les ministres de la Porte en seront moins fiers et nous accorderont plus facilement ce que nous leur demandons, dans la crainte de nous obliger à faire la paix, et l'Empereur pourrait prendre quelque parti dans cette guerre... Je me suis encore servi d'un écrit que M. l'abbé de Pomponne m'a envoyé fort à propos pour ouvrir les yeux au Grand Vizir, et cela, joint aux lettres interceptées du Tsar à l'Empereur que l'envoyé du roi de Suède a présentées au Grand Vizir pour attaquer cet Empire découvert, a fait tout l'effet que je pouvais espérer. »

La Porte semblait, en effet, à ce moment, se préparer aux éventualités de la guerre. Le Sultan Galga, Kan de Tartarie, venu à Constantinople pour demander l'ouverture des hostilités, venait d'être renvoyé avec toutes sortes de présents et d'honneurs. De grands préparatifs militaires se faisaient dans les arsenaux avec une extrême diligence ; et graduellement de nombreuses troupes convergeaient à la frontière moscovite ; enfin Abdourrhaman, pacha d'Oczakow, avait été nommé vizir à trois queues, seraskier des provinces frontières de Moscovie et inspecteur général de toutes les troupes de Romelie. En même temps, dans le but évident de suivre de part et d'autre une marche parallèle, le Grand

Vizir engageait Poniatowski « à écrire à son maître d'envoyer à Constantinople un ambassadeur, ou de lui donner un caractère et des instructions pour le rendre capable de voir le Grand Seigneur et de traiter les affaires. » La France pouvait prévoir les plus heureuses conséquences de cet acte très favorable à la politique du moment. Mais l'ambassadeur de France et le roi de Suède comptaient sans les agissements secrets du Tsar auprès du gouvernement turc.

L'ambition de Pierre le Grand n'avait alors plus de bornes. Obligé, cependant, de subordonner ses projets aux agissements des Turcs, le Tsar voulut savoir à quoi s'en tenir sur les intentions de la Porte à l'égard du Roi de Suède. Le prétexte fut tout trouvé : il envoya son ambassadeur, Tolstoï, chez le Grand Vizir, pour lui représenter que le Grand Seigneur étant en paix avec les Moscovites, ne pouvait donner asile à son ennemi, que tout au moins l'ayant donné par quelque considération, il devait mettre fin à leur différend. Ali pacha, auquel M. de Ferriol avait insinué une réponse énergique, déclara que « la loi musulmane commandait de donner asile aux princes qui avaient recours à la Porte et qu'en pareille occasion, on en aurait fait autant à son égard, que la même loi défendait de mettre en paix les princes chrétiens, que le Grand Seigneur avait bien plus sujet de se plaindre du Tsar qui avait construit une forteresse sur son terrain, quoi qu'on lui ait dit plusieurs fois de se désister de ce dessein, et d'avoir fait entrer les troupes dans les terres de cet Empire pour tuer et faire prisonniers une partie des débris de l'armée suédoise qui s'y était refugiée... »



Cette réponse ne pouvait satisfaire le Tsar qui méditait en secret la perte complète du souverain suédois avant d'entreprendre sur les Turcs de nouvelles conquêtes ; mais il fallait, coûte que coûte, apaiser leur ressentiment. Des démonstrations militaires de leur part en Russie étaient en effet de nature à contrarier ses vues ambitieuses autant que celles de la coalition avec laquelle Pierre le Grand suivait secrètement contre la France une politique d'entente.

Le seul moyen de calmer les susceptibilités du Grand Vizir consistait à recourir aux présents : le Tsar réussit à merveille, et d'autant mieux que Charles XII et M. de Ferriol n'avaient pas à leur disposition des sommes aussi élevées que celles dont il était le dispensateur. Pierre le Grand se servit du trésor de guerre suédois capturé à Pultawa ; ces libéralités détruisirent à la Porte tout l'effet des négociations que l'ambassade avait dirigées avec tant de tact et d'habileté. En quelques semaines, il ne fut presque plus question, chez les Turcs, de déclarer la guerre aux Moscovites. A tous les mémoires présentés par M. de Ferriol à partir du mois de novembre 1709 « pour remettre, avec sûreté, le roi de Suède à la tête de son armée de Pologne (1), le salut des ses affaires, même de la cause commune étant pour ainsi dire attaché à sa seule personne », le Grand Vizir répondait évasivement. On était loin des séduisantes suggestions sur lesquelles l'ambassadeur français fondait, au commencement des pourparlers, le plus grand espoir. Ali pacha comptait jouir en paix des largesses

(1) Cette armée suédoise, qui tenait la campagne en Poméranie, ne pouvait en effet opérer sa jonction avec le roi de Suède, les troupes moscovites coupant toutes communications.



dont le Tsar l'avait gratifié : l' « espoir de vivre et de gouverner quelques jours de plus devait l'emporter sur le bien public ».

Comme le Grand Vizir demeurait inébranlable dans ses idées pacifiques, Charles XII conçut inévitablement une grande irritation, tant il avait peine à calmer dans son cœur l'ambition et la haine qui l'agitait : d'accord avec l'ambassadeur de France, on s'ingénia, dans l'entourage du Sultan, à faire tomber du pouvoir le premier ministre turc dans l'espérance qu'un nouveau Vizir imprimerait une direction plus favorable aux affaires, par une rupture avec le Tsar. En toute hâte, on rédigea un mémoire que M. de Ferriol fit traduire en turc ; et un jour de Selamlik, un Grec payé par Poniatowski s'étant mêlé parmi les gardes qui accompagnent le Sultan à la Mosquée, se fit tellement remarquer avec ce placet qu'il levait très haut, que le Grand Seigneur prit lui-même le mémoire. Mais la plainte contre le Grand Vizir n'eut pas l'effet attendu : Sa Hautesse répondit simplement aux plaintes de Charles XII par un envoi de vingt-cinq chevaux richement harnachés que le Roi refusa fièrement en disant à l'envoyé turc : « Retournez vers votre maître, et dites-lui que je ne reçois point de présents de mes ennemis. » Le Grand Seigneur se rappelant les services rendus à l'Empire par son premier ministre, ne voulait pas sacrifier Ali pacha à l'animosité d'un prince étranger.

Louis XIV reconnaissait lui-même les avantages signalés que ce serviteur avait accordé tardivement à la France ; il lui fit parvenir dans le même moment, la lettre suivante datée du 20 mars 1710 : « Illustre et magnifique Seigneur, nous avons appris par les



lettres de notre ambassadeur, que lorsqu'il a eu recours à votre crédit et à votre autorité pour faciliter le transport des grains que nous avons fait acheter dans l'Empire ottoman, vous avez agi comme un ministre fidèle de l'Empereur votre maître, et que vous avez contribué autant qu'il a dépendu de vous, à faire trouver toutes les assistances que nous devions nous promettre de l'ancienneté de nos alliances avec la Porte. Vous ne devez pas douter que nous n'ayons remarqué avec plaisir ce que vous avez fait en cette occasion, avec autant de sagesse que de désir de fortifier cette ancienne union.

» Nous souhaitons aussi de la confirmer par toutes les marques que nous pouvons donner de bonne et parfaite correspondance avec l'Empereur votre maître et en même temps d'une parfaite estime de toutes les qualités qui sont en vous et qui vous ont élevé au poste que vous occupez ». Cette lettre rappelle en termes chaleureux, tous les services rendus à la France et à l'Empire par Ali pacha. .

Tout semblait présager que ce Vizir désireux d'assurer une longue paix à son pays, se maintiendrait au pouvoir avec d'autant de facilité qu'il avait le don de satisfaire le Grand Seigneur par l'habileté avec laquelle il remplissait les coffres de l'État « au dépens du bien et du sang des Grands de cet Empire ».

L'époque fixée pour l'entrée à Constantinople du successeur de M. de Ferriol était en outre arrivée : et le Grand Vizir, fort de la noblesse de ses intentions, comptait bien trouver auprès du nouvel ambassadeur français, tous les moyens de fortifier son influence dans les voies pacifiques.

DEUXIÈME PARTIE

AMBASSADE DU COMTE DES ALLEURS

(1710 A 1716)

I

Le comte des Alleurs était arrivé à Constantinople le 24 avril 1710, pour prendre possession de son poste d'ambassadeur. Il revenait de Bender où plusieurs entrevues avec le roi de Suède l'avaient mis au courant du différend de ce prince avec le Grand Vizir Ali pacha. Mieux éclairé que personne sur l'opportunité d'une diversion armée de la part des Turcs, le nouveau diplomate devait, de concert avec M. de Ferriol, offrir immédiatement ses bons offices dans la crise que Charles XII avait fait naître, irrité de ne pas recevoir les 50.000 hommes promis par le Sultan. Il importait de mettre fin au plus tôt à ces difficultés pour pouvoir insinuer ensuite à la Porte combien étaient inquiétantes les sourdes ambitions du Tsar. La diplomatie française, de même que le roi de Suède, n'avait qu'un but basé sur un intérêt personnel : pousser la Turquie à déclarer la guerre aux Moscovites.

L'arrivée du comte des Alleurs coïncidait précisément avec le plus fort de la crise. Indépendamment de l'inexécution de certaines promesses, Charles XII ne pardonnait pas surtout au Grand Vizir d'avoir

16

laissé vendre des soldats suédois sur le marché d'esclaves de Constantinople et de les avoir fait embrasser la religion mahométane. Cependant Ali pacha cherchait à faire sa paix avec le souverain. C'est qu'une grave nouvelle venait de se répandre au Sérail : Charles avait refusé les chevaux envoyés en présent, pour montrer ainsi son mécontentement de voir le premier ministre travailler contre les intérêts suédois. Le Grand Seigneur pouvait être froissé d'un tel refus et s'en prendre à son Vizir. Ali pacha, se rendant compte du danger qui le menaçait, se mit en quête de trouver un conciliateur à Constantinople. Il sentait, avec raison, que les plaintes de ses ennemis et les intrigues du puissant Poniatowski parviendraient tôt ou tard à le faire tomber du pouvoir. M. des Alleurs offrit l'appui demandé : c'était pour le diplomate français un moyen de se concilier les bonnes grâces du gouvernement turc, avant que les lettres de créances attendues l'accréditant auprès de la Porte lui fussent parvenues.

Dans de telles conjonctures, le Grand Vizir avait fait demander au nouvel ambassadeur par l'entremise de Maurocordato père, quels étaient les moyens de se mettre d'accord avec le roi de Suède ; et il laissait à M. des Alleurs le soin de décider s'il avait tort ou raison. « Je lui répondis, rapporte l'ambassadeur, qu'il ne m'appartenait pas de me prononcer sur cela, mais que, puisque le Grand Vizir désirait que je lui fis savoir mon sentiment, je lui disais en premier lieu que j'estimais de faire une chose très agréable à l'Empereur mon maître, si je pouvais contribuer à accommoder le différend, que je voyais avec peine qu'une affaire si importante pût refroidir une

alliance d'amitié qui me paraissait avantageuse à la Porte et à la Suède. Pour parvenir à cet accommodement, continuai-je, je crois qu'il faut commencer par dire que c'est l'affaire des cinq Suédois que le Grand Vizir a contraint l'envoyé de Suède de rendre en le menaçant d'un arrêt, qui a obligé le roi de Suède à ne pas recevoir les présents, parce que ce prince regardait le Grand Vizir comme un homme porté pour ses intérêts depuis cette affaire. Il me paraît que ce ministre doit chercher à contenter le roi de Suède à ce sujet, et il le peut aisément.

« Il y a quatre de ces Suédois qui ont embrassé la religion mahométane; si l'on ne peut pas les rendre, le Grand Vizir peut donner quatre autres esclaves de cette nation à leur place et pour le cinquième qui a été rendu à l'ambassadeur de Moscovie, le Grand Vizir peut le faire remettre à l'envoyé de Suède.

» Le Grand Vizir peut encore écrire au roi de Suède pour l'informer lui-même de la manière que cette affaire s'est passée et lui faire connaître qu'on ne lui en a pas rendu un compte juste, que cependant pour ne pas commettre le Grand Vizir, j'enverrai, s'il le juge à propos, ces propositions au roi de Suède pour savoir ses intentions... Maurocordato m'écouta attentivement et me dit ensuite qu'il ne voyait rien dans tout ce que je venais de dire, qui put faire de la peine au Grand Vizir et qu'il le rapporterait mot à mot. » (Lettre au Roi en date du 8 mai 1710).

Le comte des Alleurs cherchait, d'autre part, un terrain d'entente pour régler la question du retour de Charles XII dans ses Etats : il soumit, à cet effet, diverses propositions au Reis Effendi, lequel connaissant l'humeur du Vizir n'avait pas jugé à propos



de communiquer le compte rendu de son entretien avec Maurocordato. Il assura cependant le diplomate qu'Ali pacha ferait le nécessaire pour ramener le roi de Suède dans ses Etats et exécuter les promesses plusieurs fois renouvelées.

Le premier ministre turc soupçonnant les intrigues dirigées contre lui, allait sans doute être forcé de se soumettre, s'il voulait éviter une disgrâce. Mais pour mieux réussir dans ses desseins, il recherchait l'appui de M. des Alleurs : nous venons de le voir. Une seule chose l'inquiétait pourtant, alors qu'il était aux prises avec d'autres difficultés : M. de Ferriol continuait à diriger les affaires de France. Comme le Vizir réprouvait les demi-mesures, son désir était de négocier directement avec le nouvel ambassadeur et de sonder dans le plus bref délai ses intentions sur la question de l'audience qui avait excité tant de passion dès le début de la mission de M. de Ferriol.

Malheureusement, les lettres de créance n'étaient pas encore arrivées : il ne pouvait être encore question pour l'ambassadeur de demander audience. Néanmoins Ali pacha fit dire à M. des Alleurs par le Reis Effendi « que la Porte souhaiterait fort d'avoir à traiter au plus tôt les affaires avec lui et qu'il était prêt à recevoir ses audiences. » A la Porte, on attendait impatiemment cet événement, dont l'effet serait de nature à resserrer les liens d'amitié. Le Grand Seigneur lui-même, se départissant de ses habitudes, voulut connaître, à l'insu de son Vizir, les intentions du diplomate français. En présence des faits récents qui s'étaient produits, il mit tacitement un effendi à la disposition de M. des Alleurs : une première entrevue eut lieu le 29 mai 1710.



L'effendi avait en réalité l'ordre de presser l'ambassadeur à se faire accréditer officiellement par le gouvernement turc ; dans cette entrevue, il déclara que la Porte était étonnée de ce que M. des Alleurs retardait sa présentation, puisque le Roi l'avait fait ambassadeur. Le diplomate répondit qu'il attendait par mer les lettres de créance qui lui étaient nécessaires pour prendre ses audiences publiques. « L'effendi m'assura aussitôt, écrit M. des Alleurs, que je trouverai la Sublime Porte disposée à m'accorder tout ce que je pourrai raisonnablement désirer, qu'elle était persuadée qu'étant dans ce pays, je ne voudrais pas m'attacher à changer les coutumes de l'Empire, n'y rien innover comme avait voulu faire M. de Ferriol, en voulant être admis à l'audience du Grand Seigneur avec l'épée, qu'enfin je réussirai dans toutes mes négociations, pourvu que je fusse plus liant et moins difficile que mon prédécesseur... »

M. des Alleurs profita de cet émissaire mis par le Grand Seigneur à sa disposition, pour expédier diverses affaires urgentes ; et au cours de diverses entrevues, il le mit dans le secret de la diplomatie française, se doutant bien que les entretiens seraient scrupuleusement rapportés au Sérail où les intrigues contre le Grand Vizir se donnaient de plus en plus libre cours : le fait de mettre secrètement un Turc au service de M. des Alleurs ne présageait déja rien de bon en faveur d'Ali pacha.

Les ambassadeurs d'Angleterre, de Hollande et le résident d'Allemagne se montraient cependant très empressés auprès du Grand Vizir pour l'empêcher d'arriver avec le roi de Suède, à une entente qui eût



été funeste aux intérêts de la coalition. Dans le but de donner plus de poids à leurs insinuations, ils menaçaient même le gouvernement de moyens coercitifs, parlant de les mettre à exécution, si la Turquie prenait un jour fait et cause pour Charles XII; ils ajoutaient que ce serait renouveler la guerre avec le Tsar et le roi de Suède.

L'ambassadeur de Moscovie, mis au courant de cette intervention diplomatique, avait donné la promesse au sultan Ahmed que le Tsar son maître laisserait passer Charles XII pour rentrer dans ses Etats. Mais le souverain suédois, qui ne respirait que vengeance contre Pierre le Grand, s'était décidé, dès le principe, à ne pas accepter une telle proposition. Il entendait, toutefois, sortir de l'impasse où il se trouvait depuis quelques mois par ce séjour prolongé à Bender ; et c'est dans la conviction qu'une guerre était des plus probables entre les Turcs et les Moscovites qu'il invita expressément son envoyé, le général Poniatowski, à soulever le Sérail contre le Grand Vizir qui se refusait à fournir les secours en hommes qu'il avait promis au prince depuis si longtemps.

Les efforts de l'ambassadeur de France tendaient vers le même but que la force même des choses semblait rendre inévitable. M. des Alleurs informait, d'ailleurs, le marquis de Torcy, dans une lettre datée du 27 mai 1710, du résultat de ses démarches combinées avec l'envoyé suédois: « L'on fait de grands préparatifs et de grands amas de grains et de fourrages dans le Romélie ; l'on répare les chemins et les ponts ; et les troupes s'assemblent vers Bender. »



Le gouveruement turc, chez lequel l'influence du Grand Vizir prévalait toujours, était encore opposé, malgré tout, à une intervention armée en faveur du roi de Suède ; cependant, il y inclinait, il s'y préparait. C'était déjà beaucoup. Mais le temps d'entrer en campagne approchait : il fallait que la Porte se déclarât au premier jour. Allait-elle enfin profiter de l'occasion ?

II

C'était compter sans les scrupules et les lenteurs d'Ali pacha. Poniatowski qui ne craignait pas de cabaler, au péril de sa vie, contre le premier ministre de l'Empire ottoman, résolut alors sa perte ; il réitéra l'envoi de ses mémoires et de ses lettres au Sélictar aga Ali Coumourgi, ce jeune favori du Sultan que la fatalité devait faire périr, en 1716, à la bataille de Péterwaradin. Ce dernier s'unit au parti de la sultane Valide pour faire destituer le Grand Vizir qui s'était attiré la haine de tous, tant il avait mis d'âpreté à pressurer le peuple au profit du Trésor. Le 15 juin 1710, le Grand Vizir était sacrifié au ressentiment général et exilé à Caffa de Théodosie. « Il avait la physionomie la plus belle et la plus spirituelle du monde, dit M. des Alleurs, l'esprit fin et délicat, mais trop d'ambition et d'avarice, il ne voulait pas la guerre. » Cette répulsion pour la guerre ne fut pas précisément la cause de sa disgrâce, mais plutôt l'avarice. Sans le vouloir, ses ennemis du Sérail avaient favorisé les desseins de Charles XII.

Nouman Kœprülü (cinquième de nom), le petit-



fils du Grand Kœprülü qui s'empara de Candie, fut élevé à la dignité de Grand Vizir. Le nouveau ministre était d'un tempérament aussi pacifique que son prédécesseur, ce qui devait procurer, dès le début, un singulier déplaisir à notre diplomatie, encore plus au roi de Suède. Mais c'était un grand caractère, un observateur inflexible du Coran.

M. de Ferriol le jugeait comme un homme très désintéressé, doux, traitable, humain, sans aversion pour les chrétiens, très équitable avec tout le monde, simple en apparence, mais prudent et habile, prévoyant et rusé contre ses ennemis, attentif à les surprendre et à n'en être pas surpris : « Nouman Kœprülü, écrit le diplomate, se trouvant sans occupation digne de ses mérites, s'était attaché à la lecture de toutes les histoires et à reconnaître les forces et les intérêts des princes voisins de cet Empire, à quoi aucun de ses prédécesseurs n'a jamais songé ; il s'est fort appliqué à s'instruire de la religion qu'il sait mieux qu'aucun Turc ; il s'est fait instruire dans la religion chrétienne, il sait les controverses qu'il y a entre les catholiques et les hérétiques. » Tel fut l'homme qui suscita, dès son arrivée au pouvoir, l'animosité du roi de Suède, en raison de ses intentions pacifiques. Comme le Vizir était, d'ailleurs, un observateur scrupuleux de la loi musulmane, la diplomatie franco-suédoise ne pouvait guère compter sur lui pour parvenir à ses fins. Aux représentations qui lui furent faites par le général Poniatowski, par le comte des Alleurs et M. de Ferriol, au sujet des 50.000 hommes à fournir au roi de Suède, il répondit que son devoir était d'accorder la plus large hospitalité à Charles XII, mais qu'il serait

contraire à l'équité d'ouvrir des hostilités contre le Tsar, avec lequel la Porte avait signé une trève de longue durée.

C'est à ce moment que le nouveau Vizir conseilla au prince, ce que M. de Ferriol avait offert à maintes reprises, de prendre passage sur un vaisseau du Grand Seigneur ou sur les navires français qui, chargés de blé, allaient mettre à la voile pour Marseille. Mais le Roi, persuadé que tôt ou tard la Turquie se relâcherait de cette réserve en se décidant contre les Moscovites, refusa cette autre proposition, alors même que la guerre ne semblait pas encore prochaine ; et quand l'ambassadeur lui eut fait derechef de pressantes instances à ce sujet, Charles XII le pria « d'assurer Sa Majesté très chrétienne de la parfaite estime et amitié qu'il lui porte et du désir qu'il a de pouvoir lui en donner des preuves certaines. »

Toutes ces négociations confuses parvenaient à la Cour de Vienne, et c'était pour elle un nouveau sujet d'inquiétude de voir que la diplomatie française essayait même sans succès de décider en faveur de la Suède, le Grand Seigneur à rompre avec le Tsar. Mais l'intérêt de la France était aussi évident. Il importait de susciter de nouveaux embarras à l'Allemagne et d'en tirer profit en cas de victoires des armées ottomanes : un fait surtout nécessitait cette politique.

L'Empereur Joseph I[er], concevait, en effet, de jour en jour, beaucoup moins d'inquiétude des mécontents de Hongrie, dont la réussite eût causé tant de profit à Louis XIV. Malgré les subsides incessants fournis par la France, malgré la présence toute récente en Hongrie, du comte des Alleurs, les



affaires de Rakoczy périclitaient de plus en plus, au point que le prince fut obligé peu après le départ du nouvel ambassadeur, de s'enfuir en Pologne.

M. de Ferriol envisageait ainsi les raisons de cette défection : « Les hommes ne manquaient pas à Rakoczy, il en eut jusqu'à 80.000 sous les drapeaux ; mais ils n'étaient pas soldats, et ayant demandé au Roi un officier général, M. le comte des Alleurs fut choisi pour cette commission. Au lieu de flatter les Hongrois et de les laisser combattre à leur manière, selon l'ancien usage de leurs pères, il s'obstina à les réduire à une discipline dont ils n'étaient pas capables. Ce n'était pas connaître les intérêts du Roi et du prince Rakoczy. J'ai vu avec douleur tomber le parti qu'on avait formé et soutenu avec tant de dépenses, dans le temps qu'on devait en retirer le plus d'avantages ».

Le parti de mécontents étant près de succomber, l'Empereur ne pouvait plus rien craindre, si ce n'est du côté des Turcs ou des Suédois. A ce dernier point de vue, les agissements de la France ne le rassuraient guère, et c'est pourquoi il s'efforça de se prémunir contre un danger éventuel.

Treize mille Suédois tenaient la campagne en Poméranie. Pierre le Grand allait sans aucun doute s'y porter pour conquérir une province qu'il convoitait ; de même le roi de Danemark devait envisager aussi la possibilité de s'emparer, des duchés de Brême et d'Holstein. Dès lors, les alliés s'alarmaient de telles éventualités. Le roi de Suède faisant partie du corps germanique à raison de ses possessions territoriales, les lois d'Empire déclaraient que « quiconque attaque une de ses provinces, est

réputé l'ennemi de tout le corps germanique. »

Les conjonctures étaient donc graves. Que la guerre se déchaîne en Poméranie et dans les duchés de Brême ou d'Holstein, les puissances confédérées au nombre desquelles se trouvaient les plus puissants ennemis de Louis XIV seraient obligées, d'après la constitution germanique, de protéger par les armes l'intégrité de ces territoires. Or, la France se défendait avec vigueur ; la glorieuse bataille de Malplaquet montrait à tous la vitalité de ses forces militaires ; les alliés n'allaient-ils pas souffrir de cette lutte entreprise par le Tsar sur les provinces suédoises, s'ils étaient forcés d'envoyer à l'Est de l'Empire une partie de leurs effectifs. Il était facile d'entrevoir, une fois les Flandres dégarnies de troupes suffisantes, que la continuation de la guerre de succession d'Espagne tournerait rapidement à l'avantage de Louis XIV.

Ce fut dans cette crainte que la coalition fit un traité aux termes duquel l'Empereur, les princes d'Allemagne, les Etats des Provinces-Unies et l'Angleterre défendaient aux ennemis du roi de Suède de porter la guerre en Poméranie et dans les autres provinces de l'Allemagne : elle pourrait avoir lieu partout ailleurs.

En somme, d'accord avec Charles XII et le roi Stanislas, on voulait immobiliser l'armée suédoise de Poméranie, et laisser les coudées franches à la coalition sur le Rhin. Pour l'exécution du traité, on stipula bien qu'une armée serait fournie par les princes allemands et par l'Empereur ; mais, en réalité, le contingent fourni fut infime et chacun des ennemis du roi de Suède eut toute liberté d'action.

Si ce plan des alliés n'échappait pas à l'observation de la diplomatie française, celle-ci n'en concevait pas une grande inquiétude, dans l'attente où elle était de la déposition prochaine du nouveau Vizir, le parti franco-suédois devenant de plus en plus prépondérant à la Porte ottomane. M. de Ferriol employait avec des Alleurs et Poniatowski, toute son influence pour décider les Turcs à mettre à la disposition du roi de Suède, des forces considérables qui lui permissent de rentrer en sûreté dans ses États : on rappelait à la Porte la promesse qu'elle avait donnée par l'organe d'Ali pacha à Charles XII, au commencement de son séjour à Bender. Elle avait promis toute l'assistance possible en troupes et en argent, et subitement les idées pacifiques prévalurent dans l'entourage du Grand Seigneur : Ali pacha dut céder à l'influence du Tsar qui s'étendait peu à peu à Constantinople. Esti-mant même qu'après tout, la paix était préférable aux intérêts de l'Empire, il signa avec Pierre le Grand une trêve nouvelle pour vingt années, et quand au mois de juin 1710, le Grand Vizir Nouman Kœprülü prit en mains le pouvoir, la face des choses resta la même.

Les largesses incessantes du Tsar de Moscovie prélevées sur la caisse militaire de son ennemi, faisaient goûter aux grands officiers de la Porte, les bienfaits de la paix. Le cabinet de Versailles en fut informé; il crut à la nécessité d'imiter l'exemple des Moscovites. Vu les circonstances présentes, le comte de Pontchartrain manda à M. de Ferriol que le drogman Brüe retournerait incessamment à Constantinople, avec des présents dignes de la libéralité de Sa Majesté pour les principaux ministres otto-

mans. L'ambassadeur conservait pour Brüe un tel ressentiment de ce qu'il avait été envoyé en France par la nation pour rendre compte de la maladie du diplomate, qu'il s'empressa, dès la réception de cette lettre, de démontrer toute l'inutilité des présents. Notre impartialité nous oblige à relater sa réponse qui est en contradiction absolue avec les sentiments qu'il avait exprimés sur ce sujet, dans ses précédentes dépêches.

« J'admire la témérité de Brüe qui n'a songé qu'à vous surprendre, vous inspirant, monsieur, qu'il était nécessaire de faire des présents aux principaux officiers de la Porte pour avoir leur secours et leur protection dans la conjoncture présente, rien ne serait d'une plus dangereuse conséquence. D'ailleurs, n'étant que passager, ce qu'on leur donnerait un jour serait perdu le lendemain ; et quelle prostitution serait-ce pour la gloire du Roi de faire des présents en son nom... Brüe connaît mieux les Turcs qu'il ne le dit. On fera des présents à un Turc tous les jours de l'année, et si le dernier on lui demande un léger service, il faut un présent nouveau, de manière qu'on ne doit leur donner qu'à mesure qu'on a besoin d'eux... Et quel honneur serait-ce pour Sa Majesté de faire un présent au Kiaya du Capitan Pacha déposé (1) qu'il avait chassé de son service, au retour de la campagne, et qui se trouve actuellement garde magasin des poudres ; il ne manque pas d'esprit et il pourrait un jour parvenir aux charges ; mais si Sa Majesté voulait prévenir par

(1) Le Capitan Pacha, avec lequel M. de Ferriol avait eu tant de démêlés, avait été déposé vers la fin de 1709.



des présents tous ceux qui peuvent y monter, les revenus de son Royaume ne seraient pas suffisants. »

En outre M. de Ferriol dont l'humeur capricieuse due à la maladie portait une fâcheuse atteinte à son jugement, affirmait bien à tort à M. de Pontchartrain que Brüe voulait garder les présents pour lui... Ces cadeaux étaient cependant indispensables et s'ils ne pouvaient avoir aucune influence sur la volonté de l'intègre et pacifique Nouman Kœprulü, ils pouvaient du moins servir à gagner l'amitié des officiers de la Porte.

Nous venons de voir que la diplomatie française ne devait guère espérer, à la faveur des présents, que le Vizir Kœprülü pacha donnât, de son propre mouvement, une tournure favorable aux négociations entreprises par le général Poniatowski et le comte des Alleurs. A l'activité de ces deux diplomates se joignait toujours celle de M. de Ferriol, dont l'esprit inquiet s'accommodait mal de l'initiative prise par son successeur dans les relations diplomatiques. Les lettres de créance confiées au sieur Brüe n'arrivant pas, ce diplomate entendait conserver jusqu'à leur réception, la direction de l'ambassade, comme M. des Alleurs en informait le marquis de Torcy, le 31 juillet 1710. Il y eut donc deux ambassadeurs de France dans le même temps, et rien n'était plus funeste au succès des négociations. Justifiant une fois de plus les conjectures de tous, M. de Ferriol s'opposait directement aux vues de son nouveau collègue par la haine méthodique avec laquelle, sans se soucier de la gravité de la situation, il poursuivait de ses assiduités les capucins, les médecins et les marchands de la nation, pour les obliger



à fournir des attestations comme quoi il n'avait jamais eu de maladie « mais que des grésillements et de légères vapeurs ». Ne voulait-il pas, en particulier, écorcher vif le médecin da Fonseca et en envoyer la peau au Kiaya du Grand Vizir ! M. des Alleurs cherchait le moyen d'apaiser ces querelles, il poussait la condescendance jusqu'à manger quotidiennement à la table de Ferriol pour calmer un esprit troublé. Ses inquiétudes percent dans sa correspondance, où il demande instamment avec les lettres de créance l'arrivée des vaisseaux qui permettront à son prédécesseur de revenir en France.

Celui-ci sentait d'ailleurs son crédit bien ébranlé depuis l'arrivée du comte des Alleurs. Il lui fut facile de constater que tout s'opposerait à ce qu'il fit quoique ce soit sans la participation de son collègue : l'affaire de Galata le fortifia dans cette idée. La Porte ayant voulu faire déloger dix-huit familles françaises qui occupaient depuis 80 ans un endroit de ce quartier, les marchands français, directement lésés, vinrent trouver M. de Ferriol pour le prier de demander audience au Grand Vizir à ce sujet. Le diplomate ne voulut pas s'y rendre dans la crainte, selon lui, de se brouiller davantage avec le ministre, « et il n'a pas eu tort, ajoute M. des Alleurs, puisqu'il lui est toujours arrivé quelque chose de fâcheux dans les audiences, à cause de sa fierté... » (Lettre à M. de Torcy du 31 juillet 1710.

On sut par la suite, que le marquis de Ferriol s'était rendu précédemment chez Kœprülü pacha ; celui-ci croyant recevoir la visite de l'ambassadeur des Alleurs avait alors revêtu ses habits de cérémonie, mais il les quitta aussitôt, dès qu'on lui



annonça la présence de M. de Ferriol. La surprise du Grand Vizir fut comble à tel point qu'il lui demanda à quelle époque il avait fixé son départ pour la France ! Piqué au vif, M. de Ferriol jugea bon d'abandonner l'affaire de Galata à l'activité de son successeur.

Cette dualité d'ambassadeur gênait donc la marche des négociations. Pourtant au commencement, M. des Alleurs avait été satisfait de ses relations avec son collègue français : tous deux, au début, agissaient l'un à l'égard de l'autre avec la plus entière confiance et la plus grande loyauté.

Dans les lettres au Roi datées du 16 et du 23 juin 1710, relatives au changement de Vizir, le nouvel ambassadeur exprime cette satisfaction et formule en conséquence les prévisions les plus favorables pour les affaires de Suède, si intimement liées à celles de la France.

La réponse du Grand Roi témoigne de la confiance qu'il attachait aux appréciations du comte des Alleurs et aux conjonctures du présent : elle est datée du 21 juillet 1710.

« M. des Alleurs, les lettres que j'ai reçues de vous depuis votre arrivée à Constantinople, sont datées du 8 de mai, du 10, du 16 et du 23 de juin. Je vous ai depuis envoyé l'instruction contenant mes institutions et des lettres que j'écris en créance sur vous au Grand Seigneur et aux principaux de la Porte ottomane suivant l'usage. Le double de ces expéditions vous sera remis par le sieur Brüe que je renvoie auprès de vous. »

Il faut dire que tous les documents dont parle le Roi furent jetés à la mer par Brüe, au moment où



les Anglais firent celui-ci prisonnier, près du cap Spartimento (côte de Calabre), et l'obligèrent à retourner à Marseille. Le duplicata de ce courrier diplomatique avait été remis au capitaine d'un voilier allant à Smyrne. Quant à Brüe, il était reparti pour Constantinople avec de nouvelles lettres.

« J'ai vu avec plaisir par vos lettres, continue le Roi, que le commencement de votre ambassade donne lieu de croire que les suites en seront utiles pour mon service et agréables pour vous. Le changement arrivé dans le gouvernement depuis que vous êtes à Constantinople semble promettre plus de facilités dans les affaires que vous aurez à traiter, et peut-être des événements capables de contribuer à la pacification de l'Europe. Il paraît déjà que l'Empereur et ses alliés sont alarmés des préparatifs que les Turcs faisaient pour conduire le Roi de Suède dans les provinces de sa domination. Il ne le sont pas moins de la réputation du nouveau Grand Vizir. Ils ne peuvent croire qu'un homme de son nom et qui d'ailleurs possède de bonnes qualités dont vous me rendrez compte, laisse perdre une conjoncture aussi favorable de relever la gloire de l'Empire ottoman...

» On verra bientôt si les raisonnements qu'ils font sur ce sujet sont justes, et si l'Empereur agit avec prudence lorsqu'il sollicite les Vénitiens à renouer la ligue qu'ils avaient faite avant le traité de Carlowitz, car il est certain que ce prince n'oublie rien pour y parvenir et pour surmonter l'opposition qu'il trouve dans le Sénat de Venise à former cette nouvelle union.

» Les Anglais et les Hollandais agissent de leur



côté pour affaiblir le Roi de Suède, et pour lui ôter tous moyens de faire la guerre dans le Nord. Ils profitent de son éloignement et de l'embarras où se trouve le prince, pour l'engager à leur vendre une partie des troupes suédoises qui sont en Poméranie... On prétend même que l'envoyé de Suède à la Haye, plus attaché aux Hollandais qu'au Roi son maître, est sur le point de signer le traité malgré les ordres contraires qu'il a reçus de ce prince. Enfin l'on assure que les émissaires de l'Angleterre et de la Hollande à la Porte sont parvenus à faire garder ce prince comme prisonnier dans le temps même que les Turcs marquent le plus de déférence pour lui et qu'ils lui promettent de le conduire dans ses Etats à la tête d'une armée. Ce dernier bruit est si contraire à ce que vous m'écrivez aussi bien qu'au caractère du nouveau Grand Vizir, que je ne puis croire qu'il y ait aucun fondement à cette nouvelle. Je suis donc persuadé que l'on publie ce que les Anglais et les Hollandais ont véritablement dessein de faire, plutôt que ce qu'ils ont obtenu en effet. On a su par eux que le Roi de Suède avait trouvé le crédit nécessaire à la Porte pour emprunter la somme d'argent dont vous me rendez compte. Ainsi le secret qu'il voulait garder sur cet article n'a pas été longtemps observé.

» Au reste, je suis persuadé qu'aussitôt que ce prince se sera mis en marche, les Anglais et les Hollandais n'oublieront rien pour l'attirer dans leurs intérêts. Ils se flattent même de réussir, persuadés qu'aucune puissance de l'Europe n'ose refuser les offres de leur amitié, ni s'opposer à leur ressentiment. Ils veulent présentement apaiser, à quelque

prix que ce soit, les troubles du Nord et lever de nouvelles troupes pour augmenter leurs armées, depuis que les demandes injustes qu'ils ont faites pour la paix en ont rendu la négociation inutile. — Il s'élève cependant des troubles en Angleterre capables de produire une grande révolution dans ce Royaume et peut-être qu'avant qu'il soit longtemps, les Anglais auront chez eux trop d'occupation pour se mêler des affaires du dehors. »

Louis XIV fait ici allusion à l'arrivée des Tories au pouvoir et à la disgrâce en Angleterre du duc de Marlborough : ces deux événements devaient changer bientôt les dispositions du gouvernement britannique et les rendre favorables à la paix.

« Les espérances de mes ennemis se sont encore augmentées par ce malheur que le Roi mon petit-fils a eu de perdre une bataille auprès de Saragosse, le 20 du mois dernier. Toutefois, la perte que ses ennemis ont faite n'est guère inférieure à la sienne. Ils ne sont pas en état de la réparer comme il peut lui-même rétablir les forces dans son propre pays et je vois qu'il n'oublie rien pour les empêcher de profiter de leur avantage.

» Vous avez su par le sieur de Bezennat lequel a passé par mes ordres auprès du Roi Auguste (1) et lequel a trouvé auprès de ce prince des dispositions dont on pourra peut-être profiter pour le bien de mon pays ; il s'est plaint de ceux que vous avez rendus au Roi de Suède à la Porte (2). Je ne vois pas que le

(1) Le Roi Auguste était remonté sur le trône après la bataille de Pultava, protestant ainsi contre son abdication imposée par Charles XII.

(2) Le comte des Alleurs, tout en invitant les Turcs à opérer



Roi de Suède en témoigne aucune reconnaissance. Il est bon que vous ménagiez vos offices de manière que les démonstrations d'une partialité qui serait d'ailleurs inutile, ne puissent causer du préjudice à mes intérêts... »

Cette lettre donne un aperçu général de la situation des affaires européennes. Le Roi envisage les événements comme très favorables à sa cause ; les premiers succès du comte des Alleurs à Constantinople coïncidant avec le changement de Vizir sont pour lui de bon augure. Cependant tout ne dépendait pas de la diplomatie française : le malheur était de l'aveugler sur les intentions véritables de Kœprülü pacha. Le Grand Vizir se basant sur la foi des traités et sur le devoir de procurer aux peuples de l'Empire une longue paix s'opposait, dès le début, aux projets qui lui étaient présentés chaque jour par les représentants de la France et de la Suède. Le comte des Alleurs en informa le gouvernement de Versailles le 26 juillet, pour dissiper toute illusion. Le Roi devait juger dès lors d'une manière moins optimiste la situation créée par la politique du premier ministre turc.

« M. des Alleurs, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 26 du mois de juillet. Les ministres du Roi de Suède publiaient depuis quelque temps qu'il devait incessamment se mettre en marche à la tête d'une puissante armée de Turcs et de Tartares. Mais je vois, par le compte que vous me rendez, que le temps se passe sans que la Porte se mette en devoir

une diversion en faveur du Roi de Suède, avait réussi à lui faire obtenir du Grand Seigneur un prêt de 400.000 écus.



d'accomplir les espérances qu'elle lui avait données... Je croyais que l'administration des affaires de l'Empire ottoman étant passée entre les mains d'un homme dont la réputation est aussi bonne que celle du nouveau Vizir, on verrait désormais plus de force dans les résolutions et plus d'attention à profiter des conjonctures propres à réparer les pertes que cet Empire a souffertes. Plus la guerre dure en Europe, et plus ces occasions sont favorables. Il sera même bien difficile de les retrouver, si la paix vient à se conclure, mais le rétablissement en paraît bien éloigné ».

De fait, toutes les négociations du général Poniatowski et du comte des Alleurs n'arrivaient pas au but proposé. Cependant le nombre des Turcs favorables à une rupture avec les Moscovites, augmentait de jour en jour ; et dans l'entourage du Sultan, on se familiarisait déjà avec l'idée d'une grande guerre : mais le Grand Vizir, tout en levant selon les ressources du trésor des troupes prêtes à faire face à une agression du dehors tant du côté de la Romélie que du côté de la Morée, se refusait à déclarer une guerre plus que périlleuse pour les finances de l'Etat déjà obérées par les avances faites au Roi de Suède et par les frais de mobilisation. C'est même cet esprit d'économie, de probité qui amena sa disgrâce, tant il répugnait à sa conscience de faire rentrer l'argent dans les caisses du Grand Seigneur par des moyens illicites, par la force ou par les menaces : il ne connaissait que l'impôt légalement perçu et bien réparti. Son prédécesseur avait pris l'habitude, pendant quatre ans, de prélever la solde des janissaires sur des contributions illégales, fruit d'extorsions avides.

Kœprülü pacha paya avec l'argent du Trésor qu'il appauvrit d'autant ; c'est cette manière de procéder qui lui attira ce reproche injuste du Sultan Ahmed, qu'il sacrifiait les intérêts du Grand Seigneur à celui des sujets. « Ton prédécesseur savait bien trouver d'autres moyens de payer mes troupes. »

Le premier ministre avait la franchise et la conscience d'un Sully : il répondit « S'il avait l'art d'enrichir Ta Hautesse par des rapines, c'est un art que je fais gloire d'ignorer. Les milices doivent être payées des revenus de l'Empire, et non du sang des peuples. » Sa disgrâce arriva dans le moment même où l'envoyé de Suède travaillait, de concert avec l'ambassadeur de France, à fortifier dans le sérail le parti de la guerre, à l'insu d'un ministre qui, par sa vertu et par sa justice, devait exciter pendant de longues années, l'admiration de tous ses contemporains. Son ministère n'avait duré que soixante-deux jours, du 15 juin au 16 août 1710.

Dans le but de ne pas retarder l'expédition des affaires courantes, Soliman pacha, vizir de route, fut nommé par intérim au poste de Grand Vizir en attendant que le pacha de Syrie, Méhemet, qui avait été premier ministre avant Ali pacha, fût arrivé pour prendre à nouveau les rênes du gouvernement.

Ce changement de ministre avait provoqué quelque étonnement à Constantinople, car on était loin de s'y attendre si tôt.

Du côté des ennemis du Roi de Suède, les dangers d'une nouvelle guerre persistaient, malgré tout.

L'ambassadeur de Moscovie voyait particulièrement avec inquiétude les symptômes de rupture s'annoncer, car le général Poniatowski augmentait sans



arrêt son crédit dans l'entourage de la reine Validé. L'envoyé du Roi de Suède découvrait ouvertement ses desseins ; il faisait mille démarches pour décider la Porte à ouvrir les hostilités contre les Moscovites, tandis que M. des Alleurs se servait habilement de l'émissaire que le Sultan Ahmed avait mis à sa disposition, pour influer sur les conseillers de Sa Hautesse. Ces manœuvres n'échappaient pas à la perspicacité du résident de Moscovie, qui se préoccupait déjà des moyens d'imposer à la Porte, la puissance de son maître ; il était impatient de prévenir le commencement des hostilités ; or, en réveillant à l'avance les craintes de la Turquie, il avait peut-être quelques chances d'apaiser des velléités belliqueuses. La déposition du Grand Vizir lui en fournit l'occasion.

Contrairement aux droits de la France, l'envoyé du Tsar se rendit le premier chez Soliman pacha, et grâce à des présents offerts au Reis Effendi et au Kiaya, obtint une audience. A la nouvelle de cet acte, qui était une violation de la préséance accordée de tout temps à l'ambassadeur du Roi, M. des Alleurs insista pour que son collègue, M. de Ferriol, pût parer le coup que le diplomate moscovite méditait contre lui, à l'arrivée du Grand Vizir Mehemet Batalgi.

Il importait de ne pas laisser établir un précédent au profit des Moscovites. En l'absence des lettres de créance, M. de Ferriol devait être reçu le premier par le Vizir. On composa donc un mémoire à ce sujet. Le sieur Fornetti porta le document chez le Mufti pour le donner en communication. L'infraction de l'envoyé du Tsar était flagrante : le docteur de la loi mahométane comprenant la gravité de

l'acte, n'hésita pas un instant à assurer qu'il prenait sur lui le soin d'empêcher que pareil fait arrivât dans l'avenir... On sut plus tard que l'audience n'aurait jamais eu lieu, si, selon son habitude, M. de Ferriol ne s'était pas trouvé en mésintelligence avec le Reis Effendi.

Bien que l'envoyé de Moscovie n'eût désormais plus d'embarras à provoquer de ce côté, M. des Alleurs crut opportun de faire présenter à la Porte un mémoire sur la préséance, à l'insu de Ferriol qui semblait négliger cette affaire. Nous donnons ici le texte de ce document :

« Comme l'Empereur de France, mon maître, m'a nommé pour résider à la Porte en qualité de son ambassadeur et que je dois dans peu de temps prendre le gouvernement des affaires, je crois être dans l'obligation de lui représenter que rien n'est plus agréable de maintenir l'amitié et l'union entre deux Empires que l'observation des traités qu'ils ont ensemble et que rien aussi ne peut plus y préjudicier que d'y contrevenir.

» L'ancienne alliance, la sincère et constante amitié aussi bien que la considération que mérite le plus puissant des princes chrétiens, ont engagé de tout temps les Grands Seigneurs à donner à ses ambassadeurs la préséance sur ceux de tous les autres princes chrétiens, comme il se peut voir dans les Capitulations. L'intérêt même de deux Empires qui demandent entre eux une étroite alliance autorise cet usage.

» Il n'en est pas de même des Moscovites dont l'intérêt est de voir cet Empire brouillé avec les princes chrétiens, principalement avec l'Empereur



de France, pour entreprendre plus aisément leur ancien dessein ; et c'est sans doute pour ce sujet que l'ambassadeur de Moscovie, depuis qu'il a renouvelé les traités que le Czar son maître a avec la Porte, prétend à cette préséance et a pris déjà deux audiences, la première de Nouman pacha, Grand Vizir, la deuxième de Soliman pacha, Caïmacan.

» J'espère que la Porte, réfléchissant sérieusement sur l'injustice et les conséquences d'un tel procédé voudra bien donner son attention pour prévenir les entreprises que pourrait encore faire l'ambassadeur de Moscovie à l'arrivée du nouveau Vizir, afin d'éviter par là tout ce qui pourrait interrompre l'amitié et la bonne correspondance qui est entre les deux Empires. »

Il n'y a, dans ce document, aucun de ces termes de colère dont M. de Ferriol était coutumier ; c'est que la violence n'entrait pas dans le caractère du comte des Alleurs : sa ligne de conduite était basée sur ce principe fort sage qu'un diplomate doit toujours commencer à traiter les affaires par la douceur avant d'en venir aux extrémités.

Comme il importait de tenir le Sérail au courant de ce mémoire, le plus promptement et le plus sûrement possible, M. des Alleurs en remit la traduction turque à l'Effendi que Sa Hautesse semblait lui avoir envoyé depuis son arrivée à Constantinople ; il le pria de communiquer le document au Mufti et ensuite au Grand Seigneur.

Le Mufti avait eu déjà une entrevue avec Soliman pacha : son entretien ayant porté sur la question de préséance, il avait obtenu comme réponse que l'am-



bassadeur de Moscovie avait surpris la Porte « en se faisant citer pour communiquer au Caïmacan les ordres qu'il avait reçus du Czar son maître », mais que ce fait ne se produirait plus. Enfin on gourmanda vertement le Reis Effendi qui avait accédé aux injustes prétentions de l'envoyé du Tsar. Ce langage était clair. Il eut lieu de satisfaire M. des Alleurs, lequel fit transmettre ses remerciements au Mufti. Celui-ci, flatté de la démarche, voulant encore faire obstacle aux projets ambitieux des Moscovites, promit de soumettre le cas au Grand Vizir Mehemet, dès son entrée à Constantinople.

Le gouvernement de Versailles eut de la peine à croire aux faits et gestes de l'ambassadeur de Moscovie. « Jamais prétention n'a été plus mal fondée et plus ridicule que celle que l'ambassadeur de Moscovie formait à la Porte, écrivait M. de Torcy, le 16 décembre 1710. J'ai même peine à croire qu'il soit approuvé par le Czar qui a témoigné, en différentes occasions, sa vénération pour le Roi et combien il croyait Sa Majesté élevée au-dessus des autres monarques. Elle est bien persuadée que vous n'oublierez rien pendant le cours de votre ambassade pour maintenir la Porte dans les mêmes sentiments qu'elle a toujours fait paraître à l'égard de la France. »

M. des Alleurs avait donc utilisé avec habileté son talent et ses forces dans une affaire où l'ambassadeur de Moscovie comptait infliger à la diplomatie française une irritante déconvenue. C'était au contraire pour Pierre le Grand un gros échec, l'indice d'un prochain conflit... Son agent diplomatique, sans renoncer cependant le moins du monde à ses prétentions, résolut la perte de ceux qui suscitaient tant d'en-

traves à la politique ambitieuse du Maître. Voulant avoir avant l'arrivée du nouveau Vizir, un adversaire de moins, il s'attaqua au général Poniatowski qu'il considérait, avec M. des Alleurs, comme l'ennemi le plus acharné des intérêts moscovites. Comme il ne pouvait soulever le gouvernement turc contre cet envoyé du Roi de Suède, en raison de l'influence acquise, il résolut de le faire empoisonner : mais le domestique du général, dont l'ambassadeur avait cru faire un complice, dévoila l'affaire : et le 15 septembre 1710, au moment où un comparse versait le poison dans la tasse de café de Poniatowski, les agents du Caïmacan l'appréhendèrent et le jetèrent en prison. Cet acte inqualifiable commis à Constantinople, allait irriter bien davantage les sentiments des Turcs à l'égard des Moscovites et hâter le dénouement. L'ambassadeur Tolstoï préparait lui-même au tsar Pierre Ier tous les éléments d'une mauvaise affaire !

III

Le 26 septembre 1710, le Grand Vizir Méhemet Baltagi pacha fit son entrée à Constantinople.

Comme il y avait encore à craindre des démarches intrigantes des représentants étrangers hostiles à la France, M. des Alleurs engagea le marquis de Ferriol, toujours ambassadeur en titre jusqu'à l'arrivée des lettres de créance, à envoyer au devant du premier ministre turc, l'interprète Fornetti, pour l'entretenir des entreprises extravagantes de l'agent moscovite. Déjà, le Caïmacan avait mis Mehemet pacha au courant de la question. Le Grand Vizir ré-

pondit qu'il recevrait M. de Ferriol avant tout autre ambassadeur. Cette déclaration rassura pleinement le comte des Alleurs, et le diplomate, comptant à nouveau sur les bons offices des ministres de la Porte, même de ceux avec lesquels son collègue avait eu des dissentiments, se mit en mesure de faire des honnêtetés au Reis Effendi qui, satisfait de manières aussi obligeantes, affirma que « les démêlés qu'il avait avec M. de Ferriol étaient personnels et qu'il espérait que la France ayant changé de ministre, le nouveau changerait de maxime et qu'avec cela il était persuadé que nous serions bons amis. »

Les lettres de créance et les instructions (1) que M. des Alleurs attendait depuis six mois avec tant d'impatience, arrivèrent enfin le 2 novembre 1710.

Le nouvel ambassadeur allait donc pouvoir prendre ses audiences publiques en même temps que la direction générale des affaires. Déjà M. de Ferriol avait quitté le palais de France pour se retirer, jusqu'à son départ définitif, dans la maison du drogman Fonton, non sans avoir « pillé, saccagé le Palais, ne laissant que les murailles et quelques orangers achetés par la nation, et de mauvais meubles de bois ! »

Le Grand Vizir avait prié le comte des Alleurs de remettre, après les fêtes du Baïran, sa visite de compliments ; celui-ci tint alors à profiter de ce laps de temps pour composer un mémoire sur les affaires de la religion, de la politique et des Echelles « étant persuadé qu'on y a plus employé de palliatifs que de

(1) Les instructions du Roi contenaient, en grande partie, les instructions adressées à MM. de Girardin, de Castagnères et de Ferriol.



véritables remèdes et qu'il y a eu beaucoup d'erreurs et peu de résultats. » Mais ce qu'il voyait surtout de plus urgent à faire, c'était de bien pénétrer les desseins politiques de Mehemet pacha à l'égard des Moscovites et du roi de Suède, afin de poursuivre, s'il y avait lieu, avec plus d'activité que jamais, l'œuvre entreprise avec le général Poniatowski dans l'intérêt de Charles XII et par suite de la France ; il était dans les chances possibles que la guerre éclatant contre le Tsar fût portée en Hongrie.

Dès les premiers jours, M. des Alleurs avait pu reconnaître que ses conjectures semblaient se justifier ; et c'est pourquoi il tint à profiter habilement des circonstances favorables. Le nouveau Vizir avait, en effet, trouvé le parti du roi de Suède plus puissant que jamais à la cour du Grand Seigneur. La Sultane mère, le favori Ali-Coumourgi et les principaux officiers de la Porte, irrités de l'attitude du Tsar de Moscovie dont Poniatowski dévoilait l'insatiable ambition, demandaient la guerre. Le sultan Ahmed envisageait déjà la nécessité d'une rupture et avec d'autant plus de clairvoyance que l'ancien Vizir, Ali pacha, lui avait caché, pendant plusieurs années, la gravité de la situation produite par l'accroissement de la puissance moscovite aux portes de Constantinople. Il déclarait même que « son seul chagrin était de n'avoir pas commencé la guerre, il y a quatre ans, mais que son infidèle vizir Ali pacha qui en était la cause, en ferait la pénitence. »

Telles étaient les dispositions qne Mehemet pacha trouva à son arrivée dans l'entourage du Grand Seigneur ; il devait, bon gré mal gré, y conformer sa politique.

M. des Alleurs fit au Roi ce tableau de la situation, dans une lettre datée du 7 octobre 1710.

« ..... Les affaires des Turcs et des Moscovites commencent à se brouiller, il y a eu, de part et d'autre, quelques menaces ; on verra dans peu ce qu'elles produiront : et tout l'argent que l'ambassadeur du Czar a répandu parmi les Turcs, principalement depuis que le roi de Suède est sur les terres de cet Empire, ne sert qu'à augmenter l'ombrage et la défiance de la Porte. »

Le représentant du Roi constate, en outre, avec satisfaction, que le Grand Vizir, sûr de l'appui de son souverain, a donné des ordres précis pour que des troupes nombreuses soient envoyées du côté de Bender. Certes, il y avait lieu de prendre ces précautions.

Quarante mille Moscovites venaient, en effet, de pousser leur marche en avant jusqu'à la frontière de Moldavie. Le diplomate prévoit « qu'on verra bientôt si ces deux puissances voudront en venir aux mains après s'être menacées. (Lettre à M. de Torcy, 12 octobre 1710).

Les ennemis de la France, au moment où celle-ci luttait avec vigueur contre leurs armées, concevaient les plus grandes inquiétudes de la tension des rapports entre les Moscovites et les Turcs ; ils auraient voulu que l'Empire ottoman fût toujours en paix ; aussi considéraient-ils ce mouvement incessant des troupes turques vers la frontière comme des plus préjudiciables à leurs intérêts. C'était là l'un des grands résultats de la diplomatie française en Orient d'avoir suscité des embarras aux puissances coalisées.

Malgré les légitimes sujets de guerre, « l'Empe-



reur craint, écrit le Roi, qu'une guerre excitée entre les Turcs et les Moscovites ne soit bientôt portée en Hongrie ; cette appréhension l'oblige à refuser des troupes que les alliés lui demandent pour les secours de l'archiduc d'Espagne. Il suffit de vous informer de l'effet que cette crainte produit pour vous faire connaître l'importance dont il est que mes ennemis puissent demeurer longtemps inquiets des résolutions des Turcs, que la répugnance du Grand Seigneur témoignée jusqu'à présent pour la guerre empêche qu'il ne la déclare aux Moscovites. »

Une sorte de fatalité tournait les événements d'une telle manière, que les puissances coalisées contre la France n'avaient pu concevoir la réalité jusqu'à la dernière heure. Le Grand Seigneur, frappé par les révélations du général Poniatowski et de M. des Alleurs se préparait, au contraire, afin d'être en mesure de s'opposer énergiquement aux mouvements des Moscovites à la frontière ; seuls, les effectifs importants prévus pour la campagne prochaine, n'étaient pas encore au complet. Le 10 novembre 1710, le Grand Seigneur réunit le conseil des principaux officiers de la Porte. Achmed III déclara qu'il avait promis au mois de juin 1709 de reconduire le Roi de Suède dans ses Etats, « qu'il y allait de son honneur et de sa gloire, d'effectuer sa parole et de l'intérêt de son Empire ». Et s'adressant au Mufti déposé : « Et toi, qui de concert avec Ali, Grand Vizir, m'a caché que les Moscovites eussent enfreint plusieurs articles du dernier traité que j'ai fait avec eux, je te demande si je puis, suivant la loi, déclarer la guerre au Czar s'il ne conclut pas à toutes les satisfactions que je suis en droit de lui



demander pour les infractions qu'il a faites, ou s'il veut m'empêcher de remettre le Roi de Suède dans ses Etats, comme je m'y suis engagé. » Le Mufti déposé répondit affirmativement ; c'est alors que le nouveau Mufti donna son *fetva* et ordonna la levée en masse des contingents albanais, cosaques et tartares. En même temps, l'ordre fut donné à des fonctionnaires de la Porte de composer un manifeste. Ce document fut envoyé à toutes les Cours d'Europe ; il justifiait la conduite de la Turquie. Trois légitimes sujets de guerre motivaient l'ouverture des hostilités : 1° le Tsar avait bâti des forteresses hors de son territoire ; 2° il avait massé des forces considérables sur les confins de Moldavie, sans cause légitime ; 3° et même violé le territoire ottoman par la capture récente de huit cents suédois en Moldavie ; 4° le Tsar s'opposait au passage du Roi de Suède à travers des pays qui ne lui appartenaient pas. Ces raisons étaient solides, et les Turcs pouvaient, selon le droit des gens, entreprendre la lutte contre Pierre le Grand. N'hésitant plus à s'engager dans cette voie, ils s'y préparèrent par la levée en masse de 200.000 hommes.

Le comte des Alleurs cherchait tous les moyens de maintenir la Porte dans ces excellentes dispositions. Il profita du séjour du Kan de Tartares à Constantinople, pour voir ce prince et réchauffer ses sentiments belliqueux ; sa démarche réussit à merveille. Quant à Mehemet pacha, il découvrait ainsi sa pensée à M. des Alleurs qui le rappelait, dans une visite, au souci des véritables intérêts de l'Empire : « Je l'assurai de l'amitié de Votre Majesté, écrit l'ambassadeur, qu'Elle m'avait envoyé pour resserrer plus

étroitement l'union qui existe entre la France et l'Empire ottoman... Je lui remarquai un air plus ouvert. Il prit la parole et me dit que la Porte ne devait avoir que Votre Majesté pour véritable ami, que l'Empereur faisait faire au Grand Seigneur de continuelles protestations d'amitié, mais qu'il ne pouvait être regardé que comme l'ennemi naturel de cet Empire, et qu'il était la cause des guerres du Roi de Suède, de Pologne et de Moscovie, qu'il avait souvent représenté à Sa Hautesse qu'Elle devait rentrer en Hongrie, que si l'Empereur apaisait les troubles qui y sont, le roi Auguste, qui est un prince de l'Empire, conservant la Pologne et étant allié avec le Czar, il ne manquerait pas, étant unis, de retomber sur cet Empire dès que l'Empereur serait libre de la guerre qu'il a contre Votre Majesté, et qu'il troublerait toujours cet Empire. Il ajouta que la Porte avait dessein depuis longtemps de se déclarer, qu'il l'avait pressée de le faire quand le Roi de Suède entra en Moscovie, qu'elle avait voulu attendre d'en voir le succès ; qu'ayant appris la défaite de ce prince, elle lui envoya des ordres qu'il n'était plus temps. » Il affirma que ce n'était pas le pillage mais l'intérêt seul de cet Empire qui l'avait engagé à montrer la nécessité au Grand Seigneur de se déclarer contre le Czar. Votre Majesté connaîtra par cet entretien que la Porte, s'étant déclarée contre le Czar, est résolue si l'Empereur veut entrer dans cette guerre, à la soutenir. » (Lettre au Roi, 22 novembre 1710).

Si le général Poniatowski, de l'aveu de M. des Alleurs, eut une grande part à cette rupture, il est aussi certain que l'ambassadeur de France joua un rôle très actif, car tous deux agissaient d'un com-



mun accord. Dans cette même lettre du 22 novembre 1710, le comte des Alleurs nous donne d'ailleurs la preuve de son influence personnelle.

« Les Suédois qui sont ici veulent que j'aie beaucoup de part à la déclaration de guerre du Grand Seigneur contre le Czar qui fut résolue il y a deux jours. Si j'y ai contribué, ce ne peut être que par les conférences que j'ai eues à Bender avec le Roi de Suède et avec Issouf pacha, Séraskier de cette frontière, par la bonne intelligence que j'ai entretenue avec les Grands de cet Empire depuis que je suis à Constantinople, et par les mouvements que je me suis donnés dans une affaire de la préséance que l'ambassadeur de Moscovie avait surprise deux fois sur M. de Ferriol et dont j'ai rendu compte à Votre Majesté. » En réalité, M. des Alleurs était un modeste ; les services rendus par ce diplomate éclairé furent si considérables que le Tsar conçut, par la suite, une grande irritation contre lui.

Ainsi, la guerre était sur le point d'être déclarée aux Moscovites par le Sultan Ahmed, à la suite du conseil d'Empire réuni le 10 novembre 1710 ; tout semblait présager l'ouverture de la campagne pour le printemps de l'année suivante.

IV

M. des Alleurs ne désirait pas s'arrêter en si bon chemin : il avait contribué à la décision prise par le Sultan de rompre avec les Moscovites. Son but était désormais de faire hâter la déclaration de guerre. L'ambassadeur français désirait être reçu au plus tôt en audience par le Grand Vizir : il regardait cette en-



trevue quasi-officielle comme des plus nécessaires pour régler les affaires relatives à la religion et au commerce, qui étaient encore en suspens ; et cette démarche devait surtout lui permettre de sonder les véritables intentions politiques de la Porte, par le canal même du premier ministre turc. Tandis qu'il travaillait dans ce but, un événement attendu se produisait le 28 novembre. L'ambassadeur de Moscovie, malgré les présents distribués dans l'entourage du Grand Seigneur, avait été conduit aux Sept Tours : c'était chez les Turcs l'acte par lequel le gouvernement déclarait la guerre à une nation étrangère.

M. des Alleurs fut alors de plus en plus impatient de voir le Grand Vizir. Mehemet pacha était un homme qui rehaussait, par son esprit, la modestie de sa condition première : quand le Grand Seigneur lui eut ordonné d'aller combattre le Tsar de Moscovie il s'écria : « Ta Hautesse sait que j'ai été élevé à me servir d'une hache pour fendre du bois, et non d'une épée pour commander tes armées : je tâcherai de te bien servir, mais si je ne réussis pas, souviens-toi que je t'ai supplié de ne pas me l'imputer. » Tel était le ministre dont M. des Alleurs sollicitait une audience.

Le Reis Effendi avec lequel l'ambassadeur entretenait les meilleures relations, ayant été pressenti à ce sujet, déclara que le comte des Alleurs pourrait voir le Vizir quand bon lui semblerait. Mehemet pacha reçut M. des Alleurs, le 29 novembre, en grande solennité, comme s'il se fût agi d'une audience publique. Le Grand Vizir prit le premier la parole : « il me dit que j'étais le très bienvenu et qu'il me voyait



avec joie. Je lui fis faire le compliment que je joins ici ; j'y ajoutais seulement que je voulais commencer par gagner son estime et ensuite son amitié. Il répondit de la manière du monde la plus obligeante, et en des termes très respectueux et très avantageux pour la personne de Votre Majesté et pour la France, et il finit en m'assurant qu'il avait toujours de l'empressement à rechercher de son côté mon amitié et qu'il espérait qu'à l'avenir tous les différends qui surviendraient, se termineraient de lui à moi, sans qu'il fût nécessaire d'en informer les Empereurs nos maîtres.

» Je lui dis, rapporte le diplomate, que j'avais à lui parler de quelques affaires : il répondit volontiers, mais qu'il avait auparavant à m'entretenir de quelque chose. On ne peut douter, me dit-il, que nous ne soyons en guerre avec les Moscovites : je dois vous communiquer ce qui a fait prendre cette résolution au Grand Seigneur, ce n'est pas que la Porte veuille rompre les traités qu'Elle a avec les puissances amies, ni attaquer aucune des puissances qui les ont observées.

» Le commencement de la guerre que la Porte a eue avec le Czar, il y a 14 ans, fut au sujet des Saints-Lieux qui sont entre les mains de l'Empereur de France. Le Czar voyant le Grand Seigneur Sultan Mustapha en guerre contre l'Allemagne, la Pologne, et la République de Venise, prit ce temps pour demander au Grand Seigneur que les Saints-Lieux fussent remis aux Grecs : il continua ses instances pendant deux ou trois ans, et comme la Porte ne lui accordait point sa protection, ce qu'elle ne pouvait faire qu'au préjudice de l'alliance et de l'amitié qui

sont entre la France et l'Empire ottoman, il déclara la guerre à cet Empire, attaqua Orkalesi, et Dogankalesi, forteresses proches d'Azof et Azof même. La Porte n'étant pas en état de secourir ces places, elles se vendirent par capitulations ; les Moscovites n'en firent aucun cas et passèrent au fil de l'épée les garnisons, sans exception des femmes et des enfants. La France fit ensuite la paix de Ryswick ; les affaires de la Porte ne lui permettant pas de continuer la guerre, celle-ci employa les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande pour traiter à Carlowitz avec l'Allemagne, la Pologne et les Vénitiens. Le Czar demanda à être compris dans ce traité. La Porte ne le put empêcher dans l'état où étaient ses affaires, et elle y consentit. Depuis ce traité, la Porte n'a pas eu à se plaindre de l'Empereur d'Allemagne, des Vénitiens et des Polonais. Il n'en est pas de même du Czar qui, depuis ce traité, n'a pas discontinué de faire ses infractions. »

Et le Grand Vizir après avoir indiqué les infractions que nous avons énoncées dans un précédent chapitre, déclara que pour toutes ces raisons et beaucoup d'autres, la Porte était obligée de rompre avec le Tsar et de lui déclarer la guerre. Il pria ensuite M. des Alleurs de lui dire si ce n'étaient pas de légitimes sujets de rupture. « Je lui dis, rapporte le comte, que les résolutions que le Grand Seigneur avait prises étaient très justes et équitables, et que c'était tout ce qui se pouvait faire dans une pareille conjoncture que d'avertir ce prince qui contrevenait aux traités... Je lui dis aussi que j'enverrai un courrier à Durazzo, pour informer Votre Majesté de la résolution du Grand Seigneur, que j'étais persuadé qu'Elle la recevrait avec plaisir et qu'elle prenait part

à tout ce qui était avantageux à cet Empire... Le Vizir me répondit qu'il croyait que cette nouvelle serait agréable à Votre Majesté se trouvant en guerre, et d'autant plus que les intérêts des deux Empires étaient communs... »

Dans le cours de cette même entrevue, Mehemet pacha questionna M. des Alleurs sur l'état des affaires européennes, et particulièrement sur celles de Hongrie.

Depuis son départ de Hongrie, l'ambassadeur avait eu de rares nouvelles du prince Rakoczy ; c'est pourquoi il ne put satisfaire le Grand Vizir sur ce point, mais il l'assura qu'il avait un homme de confiance que l'on pouvait faire passer en Hongrie, lequel rapporterait au juste ce qui s'y passait. Le Vizir parut satisfait de la proposition.

Le comte des Alleurs s'empressa d'en conclure que la Porte portait à nouveau une grande attention aux affaires du prince Rakoczy. Aussi, quelques jours après, il écrivit au prince de lui faire savoir l'état où elles étaient présentement pour que la France pût le servir et lui procurer les secours de la Porte, qui lui seraient nécessaires. Mais le diplomate français se berçait d'un vain espoir lorsqu'il se figurait obtenir des secours en hommes et en munitions, et des nouvelles devaient bientôt lui annoncer que le prince Rakoczy avait été obligé de s'enfuir en Pologne et d'abandonner son parti, voué à une ruine irrémédiable. Dès le mois de janvier 1711, en effet, les officiers et les soldats français au service de la Hongrie repassent la frontière en mauvais équipage et engagent l'ambassadeur dans de grandes dépenses pour leur rapatriement. Tous répandent la nouvelle

de la fuite du prince en Pologne ; et ce bruit devient une réalité.

Entre temps, survient à Constantinople l'arrivée du baron de Talaba, envoyé de Rakoczy auprès du Tsar. Les entretiens de ce diplomate, la lutte sur le point d'être engagée par la Porte contre les Moscovites changent alors complètement la façon de penser du comte des Alleurs sur les affaires de Hongrie, et quand Talaba l'engage au nom de son maître à pousser les Turcs à envahir la Hongrie, l'ambassadeur juge à propos de ne pas encore faire d'ouvertures à cet effet, l'issue du conflit restant encore incertaine. Il pensait avec raison qu'une guerre ne pourrait avoir des chances de s'allumer contre l'Empereur que si les Turcs remportaient quelques succès sur les troupes moscovites ; or à ce moment, la guerre, bien que décidée, n'avait pas encore amené le choc des deux armées belligérantes. Le diplomate français avait bien remarqué que de nombreux officiers de la Porte désiraient une rencontre, la jugeant nécessaire parce que les Janissaires et les milices la demandaient, mais, d'un autre côté, les Moscovites répandaient de grosses sommes dans l'entourage du Grand Vizir pour gagner certains personnages à la cause du Tsar. M. des Alleurs devait donc « ménager ses instances avec beaucoup de circonspection, car si elles n'étaient pas écoutées à présent, je pourrais, disait-il, trouver par la suite, des difficultés pour des choses que je pourrais leur proposer ailleurs... »

Ainsi, une invasion en Hongrie était à ses yeux subordonnée à une guerre heureuse contre les Moscovites. L'ambassadeur avait d'ailleurs découvert depuis son arrivée, que les Turcs ne perdaient pas de



vue la Hongrie. Son dessein était donc d'entraîner la Porte à en venir aux prises au plus tôt avec les Moscovites : c'était l'essentiel à l'époque présente. M. des Alleurs fit l'impossible dans l'entretien du 29 novembre 1710, pour décider le Grand Vizir à mettre immédiatement les troupes turques en mouvement vers les frontières de Pologne. Le ministre, assuré de la pureté des intentions de son interlocuteur, promit de faire agir aussitôt l'armée de Tartares. Disons-le, Mehemet pacha avait la plus entière confiance dans les conseils de l'ambassadeur de France, et il l'avait en telle estime, préférablement à tout autre, qu'il cherchait toutes les occasions de lui témoigner son attachement. C'est ainsi que des Alleurs, voulant profiter d'aussi cordiales relations, présenta dans le cours de cette entrevue, de nombreuses requêtes en faveur du commerce et de la religion dont la situation était devenue plutôt mauvaise vers la fin de la mission de M. de Ferriol :

« Les marchands français chassés de leur maison de Galata, ceux d'Angora chassés aussi bien que les missionnaires de Babylone, de Diarbekir, de Bassora, ceux de Damas et d'Alep à la veille de l'être, tous les religieux du Levant en guerre les uns contre les autres, un désordre inconcevable dans le négoce et entre les négociants, tous les officiers de la Porte irrités et mécontents de mauvaises manières qu'on avait avec eux et de ce qu'on leur avait retranché leurs prétendus droits ! » (Lettre au marquis de Torcy).

M. des Alleurs réussit, par ses négociations avec la Porte, à ramener la paix parmi les catholiques, à raffermir les missions et à donner un nouvel

essor au commerce national. Mais ce qu'il faut surtout bien mettre en relief dans la conduite de cet homme intelligent et heureux, c'est l'habileté diplomatique qu'il déploya pour obtenir le commandement autorisant la réparation de la voûte du Saint-Sépulcre au sujet de laquelle M. de Ferriol essuya toujours, auprès des Grands Vizirs les plus cinglants refus. Il fallut au comte des Alleurs une dextérité singulière pour aboutir à un aussi brillant résultat, bien que le général Poniatowski se souvenant des grands services rendus par son collègue à la cause suédoise, contribuât quelque peu, par ses instances, à faire obtenir cette insigne faveur.

Les schismatiques n'avaient épargné ni l'argent ni le mensonge dans le but de faire échec aux prétentions du diplomate français : M. des Alleurs triompha de tous, même du patriarche de Jérusalem, lequel avait tout d'abord obtenu un premier commandement autorisant la réédification du Saint-Sépulcre par les trois nations française, grecque et arménienne.

Pour réussir, ce prêtre schismatique sans scrupules n'avait-il pas déclaré que M. des Alleurs voulait enlever les pierres du Saint-Sépulcre afin de le rebâtir en France ! Mais l'ambassadeur eut tôt fait d'envoyer un drogman à Andrinople pour montrer à Méhemet-pacha, l'inanité de telles faussetés. Le Grand Vizir ayant aussitôt reconnu que sa bonne foi avait été surprise, rapporta le premier commandement, en donna un second « tel que je pouvais le désirer, écrit le diplomate, ce qui me comble de joie, persuadé que j'ai fait une chose qui sera agréable à Votre Majesté. » Le commandement obtenu



était un grand succès pour la diplomatie française.

Il est ainsi facile de voir, par cette concession, quelle était la situation privilégiée du comte des Alleurs. Celui-ci put en apprécier davantage la valeur dans une circonstance particulière, au moment de l'emprisonnement de l'envoyé de Moscovie aux Sept-Tours. La Porte avait décidé, à la suite d'un conseil de guerre, d'appeler les ambassadeurs résidents pour les instruire des raisons qui obligeaient le Grand Seigneur à rompre avec le Tsar.

Or, après l'audience du 29 novembre 1710, Sa Hautesse changea d'avis ; elle décida que seul, l'ambassadeur de France en serait instruit : une telle politique faisait bien augurer de l'avenir en faveur de la mission diplomatique. Le diplomate pouvait, dès lors, écrire au Roi avec une légitime fierté : « J'ai la satisfaction d'être agréable à la Porte, ce qui me fait espérer que mes négociations y seront heureuses, et d'abord quand j'aurai terminé les affaires que mon prédécesseur a laissées, je commencerai à traiter celles que Votre Majesté m'a données par les instructions qu'il lui a plu de m'envoyer. »

M. des Alleurs ne revit le Grand Vizir que le 19 décembre 1710, tant ce premier ministre avait d'occupations par suite de la déclaration de guerre. Toutes ces marques de sympathie de la part de Mehemet pacha suscitaient la jalousie des ambassadeurs étrangers qui, conscients de la gravité de la situation, cherchaient par tous les moyens, à raccommoder les parties belligérantes, mais sans succès apparent ; chez les Turcs, cette rupture avec le Tsar était un acte parfaitement étudié.

Sur ces entrefaites, le sieur Brüe que M. de Torcy avait recommandé à l'ambassadeur pour le poste de chancelier arrivait à Constantinople, le 16 février 1711, sur le vaisseau « *l'Eclatant* » après plus de deux mois de navigation. Il portait, avec les instructions, les deuxièmes lettres de créance pour le Grand Seigneur et les principaux de la Porte. Des Alleurs jugea à propos de supprimer les premières reçues en novembre pour se servir de celles-ci ; et comme la nouvelle était parvenue « que l'on devait exposer incessamment les queues de cheval, ce qui est le signal d'une guerre déclarée et le coup de partance » (1), l'ambassadeur considérant le départ du Grand Vizir comme très rapproché, se hâta de demander une audience publique pour la présentation de ses lettres de créance. Il était de règle que l'ancien ambassadeur prît audience avec le nouveau avant de quitter Constantinople. M. de Ferriol, contre toute attente, refusa de s'y rendre avec son collègue, afin de n'être pas obligé de recevoir un caftan ordinaire alors qu'il en avait demandé un de martre zibeline ! A cet égard, et dans le but que rien ne conspirât au succès de l'audience, le comte des Alleurs pressentit le Kiaya du Grand Vizir et le Reis Effendi sur cette épineuse question du caftan. « Ils répondirent, rapporte le diplomate, que les

(1) A l'époque, on exposait chez le Grand Vizir, des queues de cheval, en observant certaines cérémonies ; on les portait ensuite au bout de plusieurs jours à quelques lieues de Constantinople, pour y rassembler ceux qui devaient suivre le Grand Vizir à la guerre. — Un Vizir à une queue, à deux queues ou trois queues, était celui qui avait le droit de faire porter devant lui une, deux ou trois queues de cheval comme marque de sa dignité.



prétentions de M. de Ferriol étaient si contraires aux lois et au cérémonial de cet Empire, qu'ils espéraient que je ne les renouvélerai, et que je considèrerai qu'elles avaient empêché le succès de toutes les affaires que mon prédécesseur avait tentées à la Porte, que la Porte suivait toujours les anciens usages, qu'Elle ne donnait de caftan doublé de martre zibeline qu'aux ambassadeurs *extraordinaires* de quelques puissances voisines qui venaient pour faire des compliments sur le rétablissement de la paix.

« Le Kiaya et le Reïs Effendi assurèrent que si la Porte pouvait, sans changer le cérémonial ottoman, accorder le caftan doublé de martre zibeline aux ambassadeurs *ordinaires*, ou permettre qu'ils fussent admis à l'audience du Grand Seigneur avec l'épée, je devais être persuadé qu'on le ferait en faveur de l'ambassadeur de l'Empereur de France préférablement à tout autre, qu'ils me priaient de ne point jeter la Porte dans de nouveaux èmbarras par des prétentions mal fondées et qu'ils pouvaient m'assurer si je voulais me conformer aux anciens usages, que je trouverais des facilités dans les affaires qui empêcheraient que je ne me repentisse jamais de les avoir suivies. »

M. des Alleurs fit un enquête auprès de tous les interprètes de la nation française, lesquels confirmèrent l'exactitude des faits allégués par les officiers de la Porte. Il crut alors utile, pour ne point compromettre le caractère dont il était revêtu et éviter tous les inconvénients qui pouvaient survenir, d'adhérer aux désirs de la Porte au sujet du caftan et de l'épée.



La lettre de créance fut remise au Grand Vizir le 3 mars 1711 : « tout s'y passa, dans cette audience, à la gloire du Roi et à la satisfaction de l'ambassadeur ». Mais ce fut seulement le 24 mars que le Grand Seigneur consentit à recevoir M. des Alleurs. Mehemet pacha s'étant assuré que le diplomate français ne soulèverait à l'audience aucune difficulté, promit à celui-ci qu'il aurait lieu d'être content, qu'il n'opposerait aucun refus aux demandes qui seraient présentées à la Porte ottomane.

M. de Ferriol n'avait pu, en 1700, par ses prétentions injustifiées, pénétrer dans la salle du trône. Le nouvel ambassadeur auquel on venait de rendre les plus grands honneurs jusqu'aux portes du Sérail, eut la satisfaction d'être reçu par Sa Hautesse : il raconte ainsi cette réception :

« Le Grand Seigneur était assis sur le bord d'un grand trône, placé à l'une des extrémités de la chambre, du côté opposé à la porte par où je suis entré, et c'est la raison pourquoi on ne voit le Grand Seigneur que de côté. On ne voyait que perles et pierres précieuses sur les coussins et les tapis qui étaient sur ce trône... Le Grand Seigneur avait ses deux mains sur ses genoux et regardait fixement à terre. Je l'ai salué en me baissant médiocrement et j'ai prononcé mon compliment que je joins ici :

« L'Empereur de France, mon maître, le plus puissant ami de cet Empire, m'a ordonné de me rendre auprès de Votre Hautesse pour lui donner des assurances de la haute estime que Sa Majesté a conçue de ses éminentes qualités et du désir sincère qu'Elle a d'entretenir l'ancienne correspondance établie entre son Empire et l'Empire ottoman.



» Comme les intérêts de la France sont communs avec ceux de cet Empire et que le commerce réciproque des sujets peut rendre plus étroite l'union qui dure depuis près de 200 ans entre les deux Empires, Sa Majesté veut bien, en toute occasion, contribuer à la cimenter, en excitant ses sujets à s'attacher plus fortement au commerce du Levant, malgré la guerre qu'Elle soutient contre la plupart des puissances de l'Europe. Elle ne doute point que Sa Hautesse ne soit dans les mêmes sentiments, et qu'Elle n'apporte aussi toutes les facilités qui pourraient augmenter cette union et le commerce.

» Sa Majesté a vu avec beaucoup de plaisir la résolution que Votre Hautesse a prise de faire passer le Roi de Suède dans ses États, et elle prendra d'autant plus de part à la gloire que Votre Hautesse retirera d'une généreuse et louable entreprise que ce magnanime Roi et ses glorieux ancêtres ont toujours été amis intimes et alliés constants de la France. J'ose encore dire à Votre Hautesse, avec tout le respect que je lui dois, que j'emploierai avec tout le zèle possible, mes soins pour affermir cette union, et mériter pendant tout le temps de mon ambassade, son approbation et sa bienveillance. J'espère aussi que pendant son auguste règne, les impériales Capitulations seront observées, que le commerce fleurira entre les deux nations et que les sujets de Sa Majesté jouiront de toutes sortes de respect et de tranquillité sous l'ombre de sa puissance protectrice. »

» Le sieur Maurocordato qui était préparé, m'avait prié de lui permettre de me servir de drogman dans cette fonction d'interprète. Après quoi, le sieur Brüe, interprète de Votre Majesté et mon



chancelier, m'a présenté la lettre de créance. Soliman pacha s'est avancé vers moi pour la recevoir. Je la lui ai remise entre les mains et il la porta au Grand Vizir qui s'est jeté à genoux avec précipitation ; il l'a présentée avec un profond respect au Grand Seigneur et l'a mise à côté de lui sur son trône. Sa Hautesse a mis la main droite dessus et a levé les yeux qu'Elle avait tenu baissés jusqu'alors. Le Grand Vizir s'étant levé, s'est tenu auprès du Grand Seigneur qui lui a parlé d'un ton si bas que l'on n'a entendu que la dernière parole qui a été celle-ci : *dites*. Le Grand Vizir se tournant vers moi me dit que l'Empereur son maître observerait les impériales Capitulations, qu'il accorderait avec plaisir ce qu'on lui demanderait en conformité, que les sujets de Votre Majesté seraient protégés dans l'étendue de l'Empire ottoman et qu'il y avait lieu d'espérer qu'ils ne feraient rien qui pût altérer la bonne correspondance. Il ajouta ces paroles que je tairais, si je ne voulais rapporter exactement tout ce qui s'est passé : « Sa Hautesse est persuadée que l'union sera augmentée entre les deux Empires, par les soins d'un ministre aussi agréable et aussi prudent que vous. »

M. des Alleurs, après avoir salué le Grand Vizir, s'en retourna avec les deux capigis bachis qui étaient à ses côtés. Il put reconnaître qu'en cette journée du 24 mars, il avait eu raison de se conformer aux usages établis, en ne soulevant aucune des prétentions de M. de Ferriol : « Lorsque j'ai affecté de ne point chercher de difficultés, les Turcs se sont fait un plaisir de me donner des distinctions pour assurer Votre Majesté que de l'aveu de tout le monde, on n'a jamais vu d'audience où il y ait passé tant de



joie, et où l'on eût marqué tant d'empressement de la part des Turcs qui s'efforçaient tous à me faire connaître leur joie et leur satisfaction dans le Sérail et dans les rues de Constantinople. (Lettre au Roi, 31 mars 1711.)

Ce respect absolu des usages reçut peu après la récompense méritée qui jeta dans la confusion tous les ennemis de la gloire de la monarchie française. Le diplomate obtint, en mai 1711, nous l'avons dit précédemment, un commandement autorisant la réparation de la voûte du Saint-Sépulcre, au dépens des Grecs et des Arméniens schismatiques. Quelque difficile que dut en être l'exécution par la suite après la déposition de Mehemet pacha, c'était un grand succès, une preuve de l'influence prépondérante de l'ambassadeur français à la Porte ottomane. Bien plus, M. des Alleurs comptant avec raison sur son crédit si fortement accru, se flattait déjà d'obtenir, au retour du Grand Vizir à Constantinople, le rétablissement dans l'Ile de Chio, de la liberté de conscience que Sa Hautesse avait supprimée en 1698, parce que des Latins avaient été accusés d'avoir favorisé les Vénitiens. Quoi qu'il en soit, l'entente avec la Porte était complète, et toute l'activité de l'ambassadeur devait se porter désormais vers les affaires de Suède et de Moscovie. C'est dans ce but, d'ailleurs, que le diplomate français avait pris la résolution d'envoyer l'interprète de la Perrière à Andrinople, où campait déjà l'armée ottomane, commandée par le Grand Vizir en personne. Rien ne pouvait distraire désormais son attention du spectacle des complications actuelles, alors qu'il était débarrassé de mille tracasseries, surtout depuis le départ de M. de

Ferriol en France, survenu le 30 mars 1711. Le développement des faits nous fournira la preuve de ses laborieux efforts.

V

A ce moment précis, l'ambassadeur attachait la plus grande importance aux événements qui se déroulaient en Orient. Un fait entre tous frappait vivement son esprit d'homme politique : les divers entretiens qu'il avait eus avec l'envoyé de Suède Poniatowski, lui donnaient la certitude que Charles XII croyait à une alliance de la France avec le roi Auguste. Les incertitudes dont le souverain suédois était agité à cet égard, indisposaient quelque peu celui-ci envers la France. Bien que Louis XIV eût une sympathie naturelle pour le nouveau roi de Pologne, M. des Alleurs estimait, dans les conjonctures présentes, qu'il était de la plus grande imprudence de ne pas donner au Roi de Suède d'ardentes manifestations de sollicitude et de confiance ; l'intégrité de la Pologne à laquelle le cabinet de Versailles était si fortement attaché, exigeait même cette politique, quel que fût le caractère du monarque fugitif. Et c'est en prévision d'avantages dont la Pologne et la France pourraient, comme nous le verrons, tirer profit dans l'avenir, que l'ambassadeur tint à assurer le roi de Suède que dans le cas où Louis XIV aurait des liaisons avec le roi Auguste, ce ne serait pas, en tous cas, pour préjudicier à ses interêts. Il lui promit à nouveau de multiplier ses démarches pour réaliser ce rêve : amener les Turcs à ouvrir au plus tôt les hostilités contre le Tsar.

L'éventualité d'une guerre orientale était aussi le sujet des préoccupations des grandes puissances.

Leurs vues ambitieuses, conséquence de la lutte dirigée contre la France, ne pouvaient admettre à l'extrémité de l'Europe, une guerre qui ne manquerait pas de contrecarrer les plans de la coalition. On cherchait donc, chez les alliés, à opérer un rapprochement entre le Tsar de Moscovie et le Grand Seigneur, tandis qu'on faisait à Charles XII des propositions avantageuses. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande se flattaient même de réussir, de concilier les intérêts réciproques. Mais les temps étaient changés, et si les Turcs étaient, cette fois-ci, décidés à refuser toute médiation, le Roi de Suède donnait un exemple saisissant de fermeté en jurant de reprendre bientôt sa revanche éclatante sur les Moscovites.

Quand les alliés firent part à Charles XII, au mois de juin 1711, qu'ils étaient prêts à ménager une entente entre lui, les rois de Danemark et de Pologne et le Tsar, le monarque suédois, enhardi par les encouragements de M. des Alleurs, répondit « qu'il serait toujours disposé à écouter les propositions de paix qu'on voudrait lui faire, pourvu qu'elles fussent raisonnables et conformes aux traités d'Altranstadt et de Travendahl, et qu'à l'égard de la paix entre lui et le Tsar, il ne s'en éloignerait pas aussi, pourvu que la Porte ottomane, à qui il avait de grandes obligations, y fût comprise et satisfaite ; sans quoi, il ne pouvait écouter aucune proposition. »

La réponse était nette. Dès que la Porte fut informée de la communication transmise aux alliés, elle



fit répondre, d'après les conseils du comte des Alleurs, « *que Sa Hautesse ne ferait aucun traité avec le Tsar sans la participation du Roi de Suède, et qu'il n'y soit compris*, qu'Elle était résolue de soutenir la guerre contre les Moscovites tant qu'il y aurait dans son Empire, un homme en état de porter les armes, et qu'Elle n'agirait pas dans cette guerre sans le conseil du Roi de Suède ». Sur ces paroles, l'ambassadeur d'Angleterre auquel avait été donnée la réponse, fut rudement congédié.

Le gouvernement turc acceptait une bien lourde responsabilité en prenant un tel engagement, mais il était alors sincère ; et Charles XII avait raison de compter sur une promesse qui faisait honneur aux deux parties.

Nous verrons dans un prochain chapitre, quelles circonstances néfastes empêchèrent le sultan Ahmed de rester fidèle à la parole donnée.

Quoi qu'il en soit, c'était déjà un grand succès pour M. des Alleurs. Grâce à son tact, à son savoir faire, à son zèle, le diplomate avait réussi à faire prendre à la Porte ottomane des dispositions conformes à ses intérêts respectifs : d'un côté la Turquie s'apprêtait à la guerre, et de l'autre elle se liait avec le roi de Suède pour ne traiter la paix que d'un commun accord. Tels sont les grands faits extérieurs dont il est impossible de n'être pas frappé quand on étudie les rapports diplomatiques de l'époque : ils vont nous occuper désormais.

Toutes les inquiétudes de l'ambassadeur n'étaient pas dissipées cependant, car les représentants étrangers avaient continué leurs démarches auprès du roi de Suède.

Le sieur Jeffries, envoyé à Bender par ordre de la Hollande et de l'Empereur d'Allemagne, insistait pour que le Roi de Suède acceptât l'un des accommodements proposés, en vue d'une entente avec le Tsar et le Roi de Pologne ; en outre, il ne cachait pas au souverain suédois que toutes les puissances coalisées contre la France craignaient « que Sa Majesté Suédoise ait pris quelques engagements avec Louis XIV ». A ce sujet, un sentiment général de crainte régnait en Europe. C'est que les alliés avaient les plus sombres pressentiments : comme les difficultés de la guerre entreprise contre la France étaient alors considérables, ils tremblaient d'avoir encore à lutter contre de nouveaux périls. Mais le Roi de Suède, en habile politique, évitait de dévoiler ses sentiments sur ce point et la tentative ne pouvait réussir. Il répondit que la conduite tenue par les alliés pourrait bien l'obliger à prendre des mesures et à chercher des amis qui s'intéresseraient véritablement à tout ce qui pourrait lui être avantageux.

Ainsi, on ne doit donc pas s'étonner des démarches tentées par les alliés. Ils cherchaient à se prémunir sans cesse contre tous les embarras qui pouvaient influer défavorablement sur leurs plans militaires. Ils se refusaient à perdre le fruit de dix années de guerre.

Quant à M. des Alleurs, il se faisait une idée très juste de la situation politique. L'entente entre Charles XII et le Grand Seigneur se raffermissait et c'est pourquoi l'ambassadeur sentait déjà que dans le cas où le sort des armes tournerait à l'avantage des armées ottomanes, les hostilités pourraient se

porter dès le printemps 1712, vers les Etats héréditaires d'Allemagne. C'était son suprême espoir, mais il était encore difficile de dire à l'avance quel résultat ménagerait la lutte imminente : les chances étaient pourtant inégales.

VI

L'armée turque qui devait se mesurer avec les troupes moscovites comptait environ deux cent mille hommes. Tous les soldats étaient animés du meilleur esprit militaire, et le Grand Vizir Mehemet pacha se flattait « comme Alexandre, d'aller tout droit à l'ennemi. »

Le départ des milices pour la frontière eut lieu à Andrinople, le 9 juin 1711 ; le Grand Vizir prit cette détermination, dès que la nouvelle lui parvint de la défection du prince de Moldavie, Démétrius Cantemir. L'arrivée inopinée des Turcs contint facilement dans le devoir les habitants de la principauté, de même que ceux de la Valachie. Moldaves et Valaques sympathisaient d'ailleurs avec la domination turque ; et bien qu'ils fussent de même religion que le Tsar qui se posait en libérateur des peuples chrétiens, sujets du Sultan, ils craignaient que la barbarie de ces Moscovites leur fût un jour fatale. Tous refusèrent de fournir à Pierre Ier les vivres et les fourrages sur lesquels il comptait pour assurer le ravitaillement de son armée.

Aussi, quand l'armée ennemie, forte de quarante mille hommes, vint camper sur les bords du Pruth, elle se vit perdue. Deux cent mille Turcs ou Tar-



tares se trouvaient sur la rive opposée. Après plusieurs combats meurtriers, dans lesquels les troupes ottomanes firent preuve de la plus grande bravoure, le Tsar, cerné de toutes parts, sans provisions, n'avait plus qu'à périr de faim ou à demander la paix : il prit ce dernier parti, le 11 juillet 1711, à l'instigation de sa femme Catherine, qui partageait avec son mari, les pénibles fatigues de la guerre.

Il s'agissait de se ménager la clémence du vainqueur pour sauver l'armée moscovite : le Tsar eut une décision rapide. Tous les bijoux réunis de la Tsarine et des généraux constituèrent un présent considérable qui fut adressé à l'aga Osman, Kiaya du Grand Vizir. La vue de ces richesses réussit à corrompre cet officier félon, au point que l'intègre Mehemet pacha, cédant par faiblesse aux insinuations mensongères de son lieutenant, convint de conditions qui, pour être avantageuses aux Turcs, n'en étaient pas moins favorables aux Moscovites.

Le Tsar s'engageait à rendre Azow, à démanteler les forteresses de Taganrock, de Samara et de Kamienska ; il acceptait aussi de remettre au Sultan tous les canons et munitions de ces citadelles et de payer aux Tartares un lourd tribut. Telles étaient les clauses du traité. Quant au roi de Suède, un article additionnel stipula que la paix se ferait entre le Tsar et lui, si tous deux le voulaient.

Au moment de la cessation des hostilités, l'envoyé du roi de Suède, Poniatowski, avait jugé tout d'abord la perte du Tsar irrémédiable. Se trouvant au camp turc, il fut vite au courant des conditions que le Grand Vizir avait décidé d'imposer aux Moscovites : sa surprise fut extrême. Il s'empressa de



rappeler au premier ministre en termes véhéments, la promesse du Grand Seigneur de ne pas consentir à une paix, sans le consentement de Charles XII. L'aga Osman l'emporta sur des remontrances pourtant légitimes ; la félonie prévalut.

Jugeant la situation désespérée pour les intérêts du monarque suédois, le général Poniatowski se souvint que l'ambassadeur de France l'avait instamment prié, sur les ordres venus de Versailles, de tenter l'impossible pour faire insérer, en cas de victoire des Turcs, deux clauses libératrices en faveur de la Pologne, dont le territoire était alors occupé par les troupes moscovites ; il insinua à Mehemet pacha et à son lieutenant le traitre Osman, qu'il était tout au moins nécessaire, pour la sécurité de l'Empire ottoman, d'obliger le Tsar à retirer toutes ses troupes de la Pologne et à ne plus inquiéter les tribus tartares qui se trouvaient sous la protection polonaise ou dépendaient de la Turquie. Autant qu'on en peut juger par les relations, l'habileté de Poniatowski triompha sur ce point des efforts du Kiaya, lequel soutenait les Moscovites par intérêt personnel. Le Grand Vizir crut devoir condescendre aux nouvelles conditions libératrices auxquelles la diplomatie française, soucieuse de l'intégrité de la Pologne, attachait tant de prix. Il est douteux qu'un tel résultat se serait produit sans l'intervention de l'envoyé de Charles XII ; mais ayant fait une promesse à M. des Alleurs, il avait tenu à la remplir.

Dès lors, toutes les préoccupations de l'ambassadeur français allaient se dissiper, puisque par son activité infatigable, le sort de la Pologne semblait assuré définitivement.



Le traité du Pruth devait, dans sa pensée, maintenir sous la garantie ottomane, une barrière complète entre les États du Tsar et ceux de l'Empereur d'Allemagne, et empêcher sur le territoire polonais le passage ou la jonction de leurs armées; c'était un moyen d'empêcher les usurpations futures. Je ne saurais entrer pour le moment dans ces détails : nous remarquerons seulement que M. des Alleurs n'avait plus désormais qu'à veiller au sort du roi de Suède, lequel voyait, la rage dans le cœur, s'échapper sain et sauf son plus mortel ennemi, le Tsar de Moscovie. Tous ses efforts vont tendre précisément à assurer le retour du souverain dans les États de Suède. C'est là ce qui caractérise la fin de sa mission diplomatique à Constantinople.

VII

Quand le comte Poniatowski fit connaître à Charles XII les conditions du traité, il souleva dans l'âme de ce prince une grande irritation. La Porte n'avait-elle pas promis de ne signer un traité avec le Tsar qu'après avoir obtenu l'approbation du Roi ? Charles XII se rendit aussitôt auprès du Grand Vizir et manifesta d'une façon violente sa mauvaise humeur pour le manque d'égards et de confiance dont il était victime ; mais ses plaintes amères ne semblèrent pas toucher le premier ministre, car il ne put obtenir de modifications aux clauses de la capitulation. Quelques semaines après, le sultan Ahmed se laissant faiblir par les suggestions de l'aga Osman, porteur du traité, ratifiait les conditions de paix.

Charles XII n'eut désormais qu'un but, il résolut d'amener la perte de ceux qui avaient été gagnés par des présents à la cause de Pierre I[er]. M. des Alleurs l'aida dans cette tâche : tous deux obtinrent enfin les preuves que le Kiaya du Grand Vizir et quelques officiers s'étaient laissés corrompre à prix d'argent (1). Le Sultan ne vit pas d'un œil indifférent la trahison démasquée : le 11 décembre 1711, les coupables reçurent la punition de leur forfait. Le Roi de Suède était vengé, mais le crime avait été consommé, car depuis longtemps déjà, le Tsar était libre, hors d'atteinte.

La nouvelle de ces graves démêlés ne fut pas plutôt parvenue à Versailles, que Louis XIV s'empressa d'acquiescer dans sa lettre du 29 octobre 1711, aux représentations énergiques que le souverain suédois transmettait journellement à la Porte ottomane. Dans les circonstances présentes, il trouvait, à juste titre, que la situation du prince restait toujours dangereuse, son retour en Suède de plus en plus précaire, tant que celui-ci ne serait pas à portée d'être secouru promptement et puissamment par le gouvernement turc. Le mal pouvant devenir pressant, le Roi insistait donc auprès de M. des Alleurs pour qu'il rendît à Charles XII tous les offices qui dépendaient de lui : l'ambassadeur devait faciliter ce départ avec toute la sûreté possible, en presser l'entière exécution.

La rentrée du Roi de Suède par la Pologne était sans doute de nature à réveiller les inquiétudes des

(1) On retrouva la bague de la Tsarine dans les bagages d'Osman aga.



ennemis de la France, à l'opposé du théâtre des opérations militaires, mais le cabinet de Versailles ne la considérait plus comme un moyen de diversion. C'est que la guerre de succession d'Espagne était sur le point de finir. De nouvelles négociations étaient engagées à cet effet, tandis que Philippe V d'Espagne continuait en Catalogne la série de ses succès militaires sur les troupes impériales. D'autre part, de graves événements annonçaient l'apaisement comme probable : la disgrâce du duc de Marlborough, l'arrivée des Tories au trône d'Angleterre avaient changé en faveur de la paix les dispositions du gouvernement britannique. Enfin l'archiduc Charles prétendant à la monarchie espagnole, venait d'être élu Empereur d'Allemagne ; et les alliés se refusant déjà à ce que l'Autriche s'annexât l'Espagne, commençaient à l'abandonner. C'est pourquoi Louis XIV laissait entrevoir dans ses dépêches diplomatiques, la fin de la crise. Cependant, comme il continuait la guerre dans l'attente d'une dissension prochaine entre les puissances, il engageait son ambassadeur à saisir toutes les occasions de nuire aux ennemis de la France, tout en se mettant à la disposition du Roi de Suède. D'ailleurs, la gloire, l'honneur, l'intérêt commun ne permettaient pas d'abandonner ce prince dont le représentant avait si dignement servi la politique française en faveur de la Pologne.

Telles étaient les dispositions de la Cour de Versailles. M. des Alleurs, fort de l'approbation royale, prit en mains avec une ardeur nouvelle la cause de Charles XII. Il transmit d'énergiques réclamations à la Porte, laquelle n'avait pas encore donné satisfac-

tion au monarque réfugié. Le gouvernement turc avait tout d'abord assuré l'ambassadeur qu'une armée conduirait le roi de Suède dans ses États, par la Pologne. Il fit ensuite répondre que la loi musulmane ne permettait pas de pacifier les princes chrétiens, que le véritable intérêt des Turcs était de fomenter leurs divisions plutôt que de les terminer puisqu'elles ne sauraient leur apporter que de grands avantages.

A vrai dire, la Porte cherchait un prétexte pour se justifier de son étrange conduite à la paix du Pruth. Trahie dans ses sentiments honnêtes par des négociateurs perfides captés par l'argent moscovite, elle avait, à l'époque, adopté envers le roi de Suède, une politique peu généreuse, pour ne pas dire déloyale.

L'innocence du Grand Vizir Mehemet avait été proclamée par tous : le souverain suédois continuait cependant l'envoi de ses mémoires au Grand Seigneur pour hâter la chute d'un ministre qui se refusait, en raison de ses habitudes pacifiques, à fournir les secours stipulés. Mais Charles XII avait, en l'occurrence, peu de chances d'obtenir une réponse positive, tant le gouvernement turc s'inquiétait avant tout des affaires de Moscovie. Le Tsar n'ayant pas encore évacué Azow et Taganrok, on craignait déjà à Constantinople d'être tombé dans un piège grossier.

Néanmoins, M. des Alleurs cherchait à obtenir pour le Roi de Suède une solution satisfaisante, malgré la gravité des conjonctures. Sa condescendance, sa sympathie pour lui n'étaient-elles pas déclarées ? Malheureusement, un fait ne rassurait pas le diplomate sur ses tentatives : il existait au Sérail un parti nettement hostile. C'était l'indice que le Tsar travail-

lait avec succès, à saper le crédit de la France à la Sublime Porte.

Le Reis Effendi, ami intime de l'ambassadeur, était tombé en disgrâce, remplacé par un autre dont les affections se tournaient du côté des Moscovites. Il n'est que trop vrai que ce changement influait défavorablement sur toute la politique ; il préjudiciait même aux intérêts de la France, dans l'ordre économique et religieux. En effet, le comte des Alleurs fut, à cette date, dans l'impossibilité de faire exécuter le commandement qui lui avait été accordé par le Grand Seigneur au mois de mai 1711, pour la réparation des Saints-Lieux, le Reis Effendi, favorable aux Grecs, ayant réussi à faire obtenir au patriarche un commandement analogue ; et c'est la raison pour laquelle l'ambassadeur pria le Roi d'envoyer une lettre au Sultan et au Grand Vizir pour soutenir ses instances en vue de l'exécution du commandement précité. Les deux lettres demandées parvinrent le 9 septembre 1712 : en les envoyant, le monarque tint à faire connaître à son représentant tout l'intérêt qu'il attachait au succès de ses négociations.

« Comme vous savez que le principal intérêt qui me porte à entretenir un ambassadeur à Constantinople est de protéger les chrétiens répandus dans le Levant, et de maintenir les Religieux latins, vous devez en faire le principal objet de votre attention, et j'ai été entièrement satisfait des vives instances que vous avez faites pour obtenir la permission de faire réparer la grande voûte du Saint-Sépulcre. Cette demande, juste en elle-même, est encore fondée sur les capitulations entre ma couronne et la Porte. Ainsi les obstacles qui s'y rencontrent de la

part des Grecs schismatiques ne devraient pas suspendre l'effet du commandement que vous avez obtenu au mois de mai de l'année dernière et que vous croyez qu'elle vous sera accordée si vos instances sont soutenues de mes lettres au Grand Seigneur et au Grand Vizir. Je vous envoie celles que vous me demandez, et je remets à votre prudence d'en faire usage lorsqu'elles ne seront pas sans effet. »

Dans cette même lettre, le Roi faisait connaître les changements qui s'étaient produits en faveur de la France, depuis que les armées françaises avaient remporté l'éclatante victoire du 20 juillet 1712 à Denain.

Les dispositions personnelles de certains officiers de la Porte à l'égard de la France et de la Suède ne facilitaient pas, il faut l'avouer, l'exécution des projets d'ordre politique ou religieux au sujet desquels Louis XIV avait marqué à M. des Alleurs une entière approbation. L'ambassadeur y borna pourtant tous ses efforts, malgré les atteintes d'une maladie grave qui l'avaient obligé, dès le 13 août 1712, à demander son rappel en France.

Vers la fin de septembre, M. des Alleurs prit à nouveau le parti de demander au Grand Vizir une audience qui lui fut accordée le 10 octobre 1712. Précisément le Sultan Ahmed avait ordonné à son premier ministre de voir le diplomate pour l'entretenir des affaires du roi de Suède « qui causaient tant de peine à la Porte, parce qu'elle voyait l'impossibilité où il y avait de faire repasser ce prince dans ses États par la Pologne, à cause du grand nombre de troupes que les Moscovites, Danois et Saxons



avaient dans ce royaume pour s'opposer au passage du roi de Suède, et que l'Allemagne était encore une voie très périlleuse pour ce prince, surtout quand il approcherait de ses frontières, ce qui avait fait prendre la résolution au Grand Seigneur de faire repasser le Roi de Suède dans ses États par la mer et que Sa Hautesse ne doutait pas que Sa Majesté ne voulut bien envoyer pour cet effet, trois ou quatre de ses vaisseaux pour y transporter ce prince, que l'on devait s'attendre par un pareil service à obtenir tout ce que nous pourrions désirer de plus avantageux dans cet Empire et à une reconnaissance étendue. »

Indépendamment des considérations politiques qui invitaient les Turcs à ne pas se laisser subordonner dans le moment à une impulsion étrangère quelconque en faveur du roi de Suède, le Grand Vizir se faisait une fausse idée du caractère de Charles XII « qui aimait mille fois mieux perdre mille vies que de rien faire qui fut indigne de la couronne et de son courage. »

M. des Alleurs était bien sûr que la proposition du retour par mer ne serait pas acceptée, et il ne voulait pas se mettre dans le cas d'essuyer un second refus de Charles XII. La demande de vaisseaux était d'ailleurs assez embarrassante ; l'ambassadeur fit observer au Grand Vizir que des difficultés s'opposeraient très probablement à l'envoi de navires de guerre, car il faudrait une forte escorte « de crainte que les ennemis de la France, en Méditerranée, n'insultent un petit nombre de nos vaisseaux, et que le Roi de France serait inconsolable s'il arrivait malheur à son ami et allié. » Néanmoins le diplomate promit de réfléchir sur cette importante question.



Les raisons exposées par le diplomate firent sans doute une certaine impression sur l'esprit du Grand Vizir et du Sultan, car, dès le lendemain, le premier ministre demandait une nouvelle audience. En prévision de cet entretien, l'ambassadeur avait préparé un mémoire où la question du départ du Roi de Suède était traitée à fond :

« Il ne faut point douter, expliquait M. des Alleurs, que l'Empereur de France ne se fasse un grand plaisir d'accorder, s'il est possible, les vaisseaux que le Grand Seigneur demande pour faire repasser le Roi de Suède dans ses États, non seulement à la considération de l'ancienne amitié qui est entre la France et la Porte mais encore pour obliger le Roi de Suède, son ancien ami et allié ; cependant, avant d'écrire en France sur ce sujet, je croyais qu'il était à propos de savoir si le Roi de Suède consentirait à cette proposition, parce que l'Empereur de France, mon maître, n'enverrait point ses vaisseaux pour embarquer ce prince contre son gré, ne voulant point s'exposer à se faire un ennemi irréconciliable d'un bon ami et ancien allié, et aussi afin que la France ne fit pas un armement inutile. » Et M. des Alleurs n'hésita pas à affirmer que le Roi de Suède ne prendrait le parti de s'embarquer qu'après avoir tenté toutes les autres voies pour rentrer dans ses États.

La Porte commençait à comprendre ce qu'il y avait pour elle d'infructueux à tenter une démarche contraire aux dispositions du Roi de Suède. Mais les ennemis de la France, principalement l'Angleterre et la Hollande, lui conseillaient tout le contraire de ce qui devait résulter de mesures politiques avanta-



geuses à Charles XII ; et leurs représentants s'imaginaient tout bonnement en imposer par leur contenance, quelle que fut la position prépondérante de la France à Constantinople.

Le Grand Vizir ne put en effet se soustraire à l'influence des diplomates étrangers : le 22 octobre 1712, il fit prévenir le général Poniatowski que le Sultan Ahmed ne pouvait faire conduire le Roi de Suède par la Pologne, qu'il devait donc songer à une autre voie et il déclara que l'empereur d'Allemagne et les puissances médiatrices du traité de Carlowitz s'opposaient à la traversée de la Pologne par une armée ottomane.

Il résulte de cet exposé que les conseils des alliés avaient vaincu les hésitations du gouvernement turc qui se croyait en but à des dangers peut-être inévitables.

C'est qu'à la difficulté de l'entreprise s'ajoutait l'inquiétude causée par l'inexécution du traité du Pruth, sur lequel on ne pouvait se reposer avec confiance et certitude. Dès lors, de nouveaux germes de haine et d'animosité apparaissaient dans des milieux militaires, et les officiers de la Porte concluaient que l'Empire avait besoin de toutes ses armées pour marcher à nouveau contre le Tsar, s'il le fallait ; qu'ainsi l'escorte importante promise au Roi de Suède ne pouvait être accordée à moins que les affaires ne changeassent promptement de face.

Ces nouvelles considérations n'avaient pas échappé à la perspicacité de M. des Alleurs. Comme il convenait, dans l'intérêt du Roi de Suède, d'éloigner de plus en plus le concours de circonstances et d'opérations fâcheuses qui ne serviraient qu'à augmenter chez

les Turcs le refroidissement, le diplomate résolut de discuter cette dernière question dans un nouveau mémoire qu'il communiqua au Mufti après en avoir donné connaissance au général Poniatowski ; c'était, en réalité, une réponse écrite à toutes les demandes qui lui étaient faites par les officiers de la Porte.

« Avant que de répondre positivement à la proposition qui m'a été faite, je dois savoir si les Moscovites ont exécuté leur dernier traité avec la Porte ou s'ils ne l'ont pas accompli, mais encore qu'ils aient manqué à leur parole, il faut savoir si la Porte est dans l'intention de les obliger à la tenir ; cela étant, il me paraît que le moyen le plus efficace serait de donner au Roi de Suède un corps considérable de troupes tartares. Les Polonais avec leur véritable roi Stanislas que la Porte a reconnu après l'abdication du Roi Auguste, de même que l'Empereur d'Allemagne, se rangeraient tous de leur côté pour chasser et exterminer tous les Moscovites qui les tyrannisent et les accablent d'impôts depuis longtemps aussi bien que le Roi Auguste, en observant toutefois une exacte discipline pour empêcher les Tartares de maltraiter les Polonais dans leurs biens ou dans leurs personnes : ainsi l'on abatterait ces deux puissances qui ne sauraient être que très nuisibles à la Porte, et l'on rétablirait les affaires de deux princes qui seraient toujours amis de cet Empire.

» Si la Porte n'est pas dans le dessein de donner ce corps de Tartares au Roi de Suède pour son passage, je ne crois pas qu'il y ait d'autre parti à prendre que celui de la patience jusqu'à ce que ses propres troupes puissent le venir prendre à Bender, parce



que la voie de la mer et celle d'Allemagne sont remplies de beaucoup d'obstacles, au lieu que la voie de la Pologne est naturelle; elle regarde le Roi Stanislas pour son légitime souverain, et elle reconnaîtra en tous temps les obligations que ce Prince aura à la Porte, si elle donne ce corps de Tartares au Roi de Suède, son ami : d'ailleurs, la Porte ne pourra entrer en guerre avec la Pologne, puisque son véritable souverain Stanislas lui demande le même secours que le Roi de Suède et par cette raison les puissances intéressées au traité de Carlowitz ne pourront imputer à la Porte d'avoir donné atteinte à ce traité.

» Il me semble encore que la Porte, sans déclarer la guerre aux Moscovites, pourrait donner des ordres secrets aux Tartares que s'ils trouvaient les Moscovites en Pologne, ils pourraient les attaquer et les pousser ; et comme il en viendrait infailliblement des plaintes à la Porte, elle pourrait leur demander l'endroit où l'on les a chargés, et s'ils disaient que c'était en Pologne, on leur répondrait que suivant le dernier traité avec la Porte, ils ne devaient pas y être et que l'on les avait pris pour des troupes ramassées. »

Tels étaient les conseils qui, sans prévaloir complètement, comme nous le montrerons tout à l'heure, impressionnaient de plus en plus les officiers de la Porte et surtout le sultan Ahmed.

On était étonné de l'intelligence avec laquelle l'ambassadeur français jugeait la situation présente ; et il semblait que l'influence de ce dernier sur les délibérations du gouvernement dût aboutir en faveur du Roi de Suède à un heureux résultat. Le 4 novembre 1712, le bostangi bacha (émissaire du Sultan) ayant

demandé un rendez-vous, affirma que le Grand Seigneur avait une entière confiance en M. des Alleurs et sollicitait en conséquence un avis sur l'opportunité d'une guerre avec les Moscovites et sur le meilleur moyen de faire repasser Charles XII dans ses Etats.

Cette démarche était trop importante aux yeux du diplomate pour ne pas être aussitôt accueillie. La Porte allait-elle faire preuve de promptitude et d'énergie ? M. des Alleurs pensait à nouveau que son influence serait beaucoup plus efficace, plus salutaire qu'il ne se l'était figuré jusqu'à ce jour.

Le comte insista auprès de l'officier turc pour que la Porte mit en demeure les Moscovites d'exécuter les clauses du dernier traité dans le délai d'un mois ; il fit en outre observer qu'il était nécessaire, en vue des éventualités, de masser les troupes à la frontière et de donner l'ordre au Kan des Tartares d'escorter, cet hiver, le Roi de Suède avec un corps d'armée considérable, tandis que les troupes suédoises agissant du côté de la Poméranie, favoriseraient le passage.

Enfin l'ambassadeur réitera la demande d'une grosse somme d'argent en faveur de Charles XII. Le chambellan du Sultan prit congé du diplomate en formulant l'espoir d'un entier succès dans les négociations.

C'est que l'idée d'une guerre avec les Moscovites faisait de plus en plus l'objet des préoccupations du gouvernement turc, depuis que les divers mémoires remis par M. des Alleurs avaient justifié combien les réclamations des Turcs étaient bien fondées. La perspective d'un péril lointain, quoique inévitable,

semblait le frapper assez pour lui inspirer le parti de le prévenir.

Les intrigues de l'envoyé du Roi de Suède jouaient aussi un grand rôle : leur principal effet était d'inspirer à tous la nécessité d'une guerre. A tout prendre, l'influence de M. des Alleurs et de Poniatowski fut égale ; et tous deux parvinrent, par leurs manœuvres occultes, à démontrer au sultan Ahmed ce qu'il y avait d'incohérent et de dangereux dans la politique suivie par l'honnête Mehemet Baltagi, depuis le jour où furent signés les préliminaires de paix avec le Tsar, sur les bords du Pruth.

D'ailleurs, une nouvelle venait d'éclairer le Grand Seigneur sur l'inexécution des clauses de ce traité. L'aga qu'il avait envoyé en Pologne, sur les instances de l'ambassadeur de France et du Roi de Suède, était de retour ; son rapport donnait la preuve irréfragable que Pierre I[er] maintenait toujours une armée importante sur le territoire polonais dont l'Empire ottoman s'était en quelque sorte constitué le gardien.

Cet événement grave avait pour effet de semer la défiance et les soupçons, surtout à la Cour de Constantinople. L'ambition du sultan Ahmed n'était autre que de gouverner sous les auspices d'un traité qui avait augmenté sa considération, son influence dans la balance de l'Europe : or, la conduite du Tsar lui inspirait les craintes les plus sérieuses pour l'avenir. Voulant prévenir une attaque certaine et frapper les premiers coups, le Grand Seigneur prit alors une détermination : le Grand Vizir Mehemet fut déposé le 11 novembre 1712 ; et le 19, la guérre était déclarée aux Moscovites.

M. des Alleurs était loin de désapprouver les inclinations présentes du Sultan, manifestement conformes aux vues, aux desseins du cabinet de Versailles. En outre, l'arrivée au ministère du nouveau Vizir Yousouf pacha permettait de juger ce qu'on pouvait attendre des Turcs : de nombreux commandements concernant le commerce et la religion furent accordés. C'était une preuve que la Porte était reconnaissante des services rendus par le diplomate français à la cause ottomane. L'affaire des Saints-Lieux restait encore à régler, il est vrai, mais le diplomate avait cru devoir en différer le règlement, devant l'insuffisance des ressources nécessaires à la réparation du Dôme.

Cependant les conjonctures permettaient d'entrevoir une solution prochaine. Le 18 novembre 1712, l'ambassadeur écrivait au marquis de Torcy : « Je me flatte d'obtenir bientôt les commandements nécessaires pour la préséance et ensuite celui pour la réédification de la grande voûte du Saint-Sépulcre ».

Le bostangi bacha qui continuait à être l'émissaire du Grand Seigneur, avait, d'autre part, informé M. des Alleurs que Sa Hautesse entendait suivre les résolutions émises par lui dans les divers mémoires concernant le Roi de Suède et la Pologne. Déjà l'armée ottomane se préparait à Andrinople, sous le commandement du Grand Vizir, pour une prochaine campagne contre les Moscovites.

Charles XII et le comte des Alleurs applaudissaient à cette nouvelle politique ; ils jouissaient déjà d'un spectacle dont ils suivaient avidement les apprêts. L'activité que montrait, dans ce but, l'ambassadeur, avait même irrité le Tsar, au point que les plénipo-



tentiaires Schafiroff et Scheremetoff se plaignirent directement à l'ambassade que l'on soupçonnait fort, en Europe, le représentant de la France d'avoir contribué à la déclaration de guerre. On rejetait sur lui tous les malheurs que l'on se figurait d'avance devoir s'abattre sur les Moscovites. M. des Alleurs était un diplomate avisé, il sut faire une réponse conforme à sa dignité, au caractère dont il était revêtu. Et sans s'étonner outre mesure que les ennemis de la France fissent courir le bruit qu'il favorisait les Suédois dans l'intention de pousser les Turcs à déclarer la guerre au Tsar, sans se laisser intimider, il se consolait en disant que « c'était une vieille habitude pour nuire à la France ».

Louis XIV approuvait au contraire la politique de son représentant à Constantinople, et il insistait toujours pour que M. des Alleurs rendît tous les services possibles au Roi de Suède : en effet, les vues de ce prince avantageaient la France, puisqu'elles étaient en opposition complète avec les desseins du Tsar et surtout de l'Empereur d'Allemagne, lequel se refusait encore à entamer des négociations pour la paix, bien que le traité d'Utrecht, à la veille d'être signé entre la France, la Grande-Bretagne, le Roi de Portugal, la Prusse, le duc de Savoie et la Hollande, dut attribuer la monarchie d'Espagne au petit fils de Louis XIV et laisser la Maison d'Autriche presque isolée.

Dans les conjonctures présentes, tout ce qui pouvait favoriser le Roi de Suède nuisait au cabinet de Vienne. Il n'y avait donc pas de mesures que la diplomatie française ne devait prendre en Orient pour arrêter le triomphe de l'Autriche ; elle n'avait pas en outre à ménager le Tsar de Moscovie dont les liai-

sons secrètes avec l'Empereur ne faisaient aucun doute. Il faut le dire, Louis XIV était au courant des projets profonds et ténébreux de Pierre le Grand. « Il avait été facile de s'apercevoir, disait-il, que le Tsar, en traitant avec empressement avec les Turcs, n'avait en vue que de donner des secours à l'Empereur d'Allemagne contre la France, afin que par reconnaissance, ce dernier lui en donnât contre les Turcs lorsqu'il en aurait besoin ».

Mais avant de solliciter à Vienne des secours, le Tsar mettait tout en œuvre avec une activité infatigable pour désarmer le courroux du sultan Ahmed. C'est que le Grand Seigneur était irrité que Pierre Ier foulât impunément aux pieds le traité du Pruth, par le maintien de troupes moscovites sur le territoire polonais.

Ce n'est pas tout : son honneur, sa dignité l'incitaient à accomplir la promesse faite au Roi de Suède. M. des Alleurs connaissait la duplicité notoire du Tsar Pierre Ier, son mépris pour la parole donnée. Il s'était efforcé d'éclairer les ministres de la Porte, de les mettre en garde contre les intrigues moscovites. Rien y fit, car après de longues négociations, à l'étonnement de tous et particulièrement du Roi de Suède, la paix fut subitement renouvelée, après avoir été en moins de six mois jurée, puis déclarée. Le Sultan, ignorant la partialité avec laquelle son premier ministre avait agi envers le Tsar, s'était estimé heureux d'éviter à son Empire de nouveaux malheurs, sur la foi que les clauses du traité du Pruth seraient exécutées ; Pierre le Grand s'engageait à nouveau à faire évacuer la Pologne et à ne pas troubler le retour du Roi de Suède.

Si le Tsar, en ratifiant les conditons de paix, avait été loyal et scrupuleux de ses engagements, M. des Alleurs se serait réjoui. Mais la Turquie avait subi tant d'avanies et de déprédations de la part des Moscovites, essuyé tant d'affronts, de violations de territoire qu'il devait tout craindre de l'avenir, surtout à l'égard du Roi de Suède.

Il en résulta, en effet, ce que l'on ne peut nier, des conséquences plus tristes encore que celles que le diplomate avait tout d'abord soupçonnées.

Se basant sur la bonne foi du traité avec le Tsar, le Grand Seigneur donna tous pouvoirs au Grand Vizir pour que Charles XII quittât Bender et retournât en Suède, avec une escorte de sûreté que le Kan des Tartares devait fournir ; mais comme le souverain suédois s'était refusé à quitter Bender sous prétexte que le chef tartare et le seraskier de Bender voulaient le liver au Roi de Pologne, le Vizir cédant aux intrigues de la Cour de Dresde, se mit en mesure de forcer le souverain à partir ; il obtint dans ce but un commandement impératif du Sultan fort mécontent d'une telle résistance.

Le Kan des Tartares et le pacha de Bender obéissant aux ordres rigoureux du ministre turc, sommèrent alors le Roi de Suède de quitter l'Empire ; mais Charles s'y refusa. Il préféra subir, dans sa demeure, avec trois cents domestiques ou soldats, un siège de plusieures heures contre une armée tout entière : il fut fait prisonnier. Et peu de temps après, le Roi Stanislas était arrêté à quelques lieues de Bender.

Cet acte de violence souleva l'indignation du comte des Alleurs : le principal coupable n'était autre que le Vizir Yousouf pacha, lequel cherchait, de connivence



avec le favori Ali Commourgi, à se débarrasser du Roi de Suède, pour réaliser les desseins ambitieux que tous deux méditaient secrètement du côté de la Morée, toujours occupée par les Vénitiens.

A peine la nouvelle de l'attentat fût-elle connue, l'opinion même prit fait et cause contre le premier ministre et ses partisans, tandis que l'ambassadeur de France formulait ses plaintes. Le caïmacan de Constantinople, le Capitan pacha et le bostangi bacha également outrés des tragiques événements de Bender parvinrent, à l'insu du Grand Vizir, à éclairer le Grand Seigneur sur le mécontentement général. D'autre part, un gentilhomme français, M. de Villelongue, réussit avec une rare audace, à remettre au Sultan la protestation indignée de Charles XII. Le châtiment ne se fit pas attendre : le pacha de Bender et le Kan des Tartares qui avaient coopéré tous deux à l'assaut de Bender, le Mufti qui, inconsciemment, avait donné son fetva, prirent le chemin de l'exil. Yousouf pacha conserva sur le moment les rênes du pouvoir, mais avec la certitude d'être frappé à son tour. Il était en effet déposé peu après et remplacé au Grand Vizirat par Soliman pacha.

M. des Alleurs profitant de ce concours d'événements imprévus, se hâta d'écrire au nouveau Vizir une lettre de protestation où perçaient cependant encore quelques doutes sur les graves incidents qui s'étaient produits à Bender.

« A Soliman pacha, Grand Vizir : Les bruits qui se sont répandus depuis quelques jours, m'ont jeté dans la consternation, en apprenant les extrémités où il semblait qu'on était prêt de venir avec le Roi de Suède. L'Empereur mon maître, étant ami de cet

20



empire depuis plusieurs siècles, je me trouve obligé de représenter à la Porte que si on a pris quelque résolution contre la personne du Roi de Suède, on ne la doit point exécuter, parce qu'un procédé violent à l'égard d'une tête couronnée intéresserait non seulement les princes amis du Roi de Suède, mais même ses ennemis, et les autres regarderaient les offenses qu'on lui ferait comme des outrages qui blessent la majesté attachée à leurs augustes personnes. Ainsi pour cette raison, et après tant de marques de générosité données au Roi de Suède, on doit considérer que le Grand Seigneur ne peut pas l'abandonner sans diminuer la réputation que Sa Hautesse s'est acquise dans tout l'univers, en assistant si généreusement un prince qui est venu se réfugier chez lui. Enfin s'il était arrivé quelque malheur, je prie Votre Excellence, au nom de Dieu, de vouloir bien y apporter un prompt remède. Au reste, si Votre Excellence veut être plus particulièrement informée des sentiments de l'Empereur mon maître, elle pourra les apprendre, si elle le juge à propos par la bouche du sieur de Fierville, son envoyé auprès de ce prince, lequel est présentement à Andrinople. »

Quelques jours après l'envoi de cette lettre, M. des Alleurs recevait la communication officielle des violences exercées sur la personne du Roi de Suède ; et c'est pourquoi, dans la crainte d'un plus grand malheur, le diplomate fit les plus grandes instances auprès du caïmacan de Constantinople et du Capitan pacha pour que la Porte revint envers Charles XII à ses principes de grandeur d'âme et d'hospitalité.

Il fut facile à l'ambassadeur de démontrer que la Turquie perdait aux yeux de l'Europe son crédit, sa considération, sa dignité même, si elle ne conjurait pas de nouveaux dangers, par des mesures énergiques : l'heure était venue de mettre un terme à tant de malheurs et de fautes.

Le comte des Alleurs avait travaillé à faire rentrer le Divan dans le droit chemin ; il s'était épuisé en démarches pour assurer le sort du Roi de Suède. Après avoir lutté contre des obstacles sans cesse renaissants, allait-il assister à la ruine de l'infortuné souverain ? C'est cet esprit de crainte qui le porta à solliciter l'influence de ceux dont Ali Coumourgi supportait la présence auprès du Sultan. Un événement accrut, dans le moment, la confiance du diplomate français : au lendemain de l'affaire de Bender, le Grand Seigneur affirma que le Roi de Suède pouvait compter sur son appui. Il pria même le prince de venir jusqu'à Andrinople, où se trouvait la Cour et l'armée.

Comme le sieur de Fierville et le général Poniatowski avaient écrit à M. des Alleurs pour l'informer exactement de la situation des affaires, ce dernier s'empressa de faire demander au Sultan l'autorisation qu'il lui avait précédemment accordée de se rendre aussi à Andrinople. De quelle importance ce voyage ne serait il pas ? N'était-ce pas un moyen de travailler avec plus de chances de succès au sort de Charles XII ?

Si la réponse était favorable, le comte espérait continuer ses démarches à Andrinople, avec d'autant plus de courage que le caïmacan et le bostangi bacha l'avaient assuré que le souverain suédois serait à



bref délai vengé de l'insulte. Un personnage surtout lui donnait l'espoir d'écarter tous les orages dont le monarque suédois était menacé : c'était le capitan pacha Ibrahim, homme remarquable qui rachetait par l'étendue de ses connaissances et par son habileté, la médiocrité de sa condition première. Cet officier de la Porte avait acquis une grande autorité dans les conseils, et il fallait déjà prévoir le jour prochain où il succèderait à l'intègre, mais incapable Soliman pacha : tout semblait l'annoncer.

M. des Alleurs connivait avec le Capitan pacha par intérêt autant que par inclination ; et c'est au milieu de telles conjonctures qu'il reçut l'autorisation impériale de se rendre à Andrinople, au devant du Roi de Suède nouvellement arrivé à Démotica. Le sort de Charles allait être fixé, sous peu de jours : après avoir souffert plusieurs années d'avanies, de menaces et d'affronts, le monarque pouvait entrevoir la fin de ses tribulations. A cet égard, il y avait lieu de compter sur l'activité de l'ambassadeur.

VIII

L'ambassadeur de France quitta Constantinople le 23 mars 1713. A son arrivée à Andrinople, il annonça au cabinet de Versailles « qu'il allait travailler à trouver des tempéraments pour concilier, faciliter les choses et aplanir les difficultés. »

Ces dificultés restaient malgré tout très nombreuses. Les agents du Tsar et du Roi Auguste cherchaient à compromettre la considération que le diplomate avait acquise auprès du Grand Vizir, afin de continuer la série de leurs vexations contre

Charles XII. Fort heureusement, un ami de la France put prévenir ou arrêter le cours de ces attaques : le Capitan pacha qui était impatient d'adopter contre les Moscovites une politique de représailles, empêcha le premier ministre d'écouter les nouvelles propositions des ennemis du Roi de Suède. Aussi, quand les plénipotentiaires du Roi Auguste de Saxe, vinrent demander à la Porte que leur maître fût reconnu comme souverain légitime de la Pologne, le Grand Vizir croyant avoir de fortes raisons pour agir avec beaucoup de circonspection, donna cette réponse évasive, sur les instances du général Poniatowski : « Il faut attendre que l'ambassadeur de France, qui est de nos amis, soit ici, et nous combinerons alors toutes choses avec lui. »

Cette réponse faite par le premier ministre de l'Empire ottoman présageait d'avance le succès complet des opérations diplomatiques de M. des Alleurs. Celui-ci se mit aussitôt à l'œuvre. « Je vais, écrit-il, travailler et profiter pour y parvenir de la confiance que le Grand Seigneur et la Porte paraissent tenir, avoir en moi. Dieu veuille que je réussisse et que Votre Majesté approuve ma conduite ».

Tout semblait concourir au succès final.

L'autorisation qui lui avait été accordée de se rendre à l'armée était déjà une preuve qu'une communauté de sentiments existait entre la Porte ottomane et la diplomatie française, sur la question du retour de Charles XII dans ses États. On reconnut bientôt que ce point de vue formait l'un des objets les plus intéressants des spéculations présentes : quelques jours après son arrivée, le 31 mars 1713, l'ambassadeur fut prié par le Grand Vizir de donner



son avis sur les derniers moyens de ramener en Suède le monarque suédois :

« L'Empereur de France étant le plus ancien et le meilleur ami de cet Empire qui désire conserver l'ancienne correspondance établie entre la France et la Porte, et sachant que l'Empereur, votre Maître, prend un grand intérêt à ce qui regarde le Roi de Suède, je vous prie de me dire sincèrement si vous croyez que ce prince ait l'intention de retourner dans ses États, et votre avis sur les moyens de l'y faire repasser en sûreté. »

M. des Alleurs, satisfait de la demande, ne pouvait avoir une meilleure occasion, étant à Andrinople, de soumettre les officiers de la Porte à une impulsion plus énergique qui assurât par ce moyen le départ de Charles XII. Il répondit au Grand Vizir que le Roi de Suède était décidé plus que jamais à quitter la Turquie « mais avec une escorte digne de ce prince et de la majesté de cet Empire », et que trente mille homme suffiraient.

L'ambassadeur soupçonnant en outre que les envoyés moscovites et polonais se concertaient pour faire échec à ce projet, tint à bien démontrer au premier ministre que le Roi Auguste et le Tsar faisaient l'impossible, par leurs intrigues occultes, pour se saisir du Roi de Suède, que le but de leurs entreprises était en outre de faire entrer l'Empereur d'Allemagne dans une alliance offensive, dirigée contre le Grand Seigneur. Il fit enfin observer que Pierre le Grand tenait à maintenir en Pologne son ami, le Roi Auguste, afin d'assurer une étroite union entre l'Empereur et lui ; qu'ainsi les Turcs auraient un jour à soutenir la plus terrible des

guerres s'ils ne parvenaient pas à séparer la Pologne de l'Empire d'Allemagne et du Tsar ; qu'au contraire en favorisant le Roi Stanislas, la Porte jouirait certainement d'une longue paix, que ce prince occuperait toujours les Moscovites de manière qu'ils ne pourraient attaquer l'Empire ottoman conjointement avec l'Empereur d'Allemagne, lequel n'ayant point la Pologne pour alliée, ne pourrait plus avoir une correspondance si étroite avec le Tsar.

M. des Alleurs put se flatter de la grande impression produite par ses paroles sur le Grand Vizir ; le ministre pria le Reis Effendi de se bien souvenir des indications données.

Le premier mouvement de l'ambassadeur avait été de remettre, dès le lendemain, au Capitan pacha le compte rendu écrit de la conversation ; mais l'amiral turc « homme actif, intelligent » connaissait l'incapacité notoire autant que la pusillanimité de Soliman pacha, lequel tenait avant tout à n'encourir aucun mécontentement du Grand Seigneur. Il l'avertit qu'il ne fallait pas s'arrêter aux paroles d'un ministre « qui n'avait pas le secret des affaires ». « Il me pria, dit M. des Alleurs, de ne point aller chez le Roi de Suède sans lui, que les intérêts de ce prince demandaient que nous le vissions ensemble, que ce serait incessamment mais que nous avions à nous entretenir auparavant ». L'ambassadeur avait tout à espérer du Capitan pacha. C'était en effet, l'espoir, la certitude même d'un puissant secours en faveur de Charles XII qui tournaient vers Ibrahim les inclinations du diplomate. L'entretien projeté eut lieu le 10 avril 1713. Après avoir eu connaissance des moyens préconisés par le comte, le Capitan pacha proposa,

en homme avisé, un expédient de telle nature que l'exécution des projets du Roi de Suède pouvait se réaliser avec toute la sûreté possible. La Porte ferait passer Charles XII en Pologne avec huit mille hommes, après avoir réclamé vingt otages polonais et de nouveaux otages au Tsar qui s'était engagé tout récemment à évacuer la Pologne. Ibrahim pacha se persuadait qu'avec de telles conditions, aucune difficulté ne pourrait survenir pour le passage du Roi de Suède, dès que les otages tant moscovites que polonais se seraient rendus à l'armée ottomane. Il ajoutait, il est vrai, que si le Tsar et le Roi Auguste n'exécutaient pas leurs promesses, le gouvernement turc ferait passer Charles XII avec quarante mille hommes « à condition, toutefois, que le Roi de Suède promette, par écrit, et M. des Alleurs aussi, qu'au cas où par quelque malheur ou contretemps imprévu l'on ne réussit pas à le faire passer, qu'il se rendrait dans ses États par des voies plus sûres, *étant nécessaire qu'il se trouvât à la tête de son armée pour agir de concert avec les Turcs.* »

Les idées du Capitan pacha étaient fort judicieuses ; elles concouraient à réaliser précisément le dessein de M. des Alleurs, c'est-à-dire à assurer l'intégrité de la Pologne tout en facilitant le retour du Roi de Suède dans ses États. On y reconnaissait déjà l'inimitié qu'Ibrahim devait montrer contre les Moscovites, lors de sa prochaine élévation au poste de Grand Vizir.

La pensée de servir Charles XII augmentait, à vrai dire, chez l'ambassadeur, le besoin de fortifier le Capitan pacha dans de telles dispositions, de tout ramener enfin à des circontances favorables. Le



comte des Alleurs promit de signer aussitôt l'engagement demandé pourvu que la Porte voulût suivre les avis des Suédois et faire comme eux. L'armée suédoise de Poméranie pouvait être un facteur important dans la lutte future engagée contre le Tsar, mais il était nécessaire que les deux États fussent d'accord pour agir de concert ; c'est pourquoi le diplomate fit observer « que l'armée ottomane entrant en Pologne, le général suédois qui est en Poméranie y entrerait aussi de son côté, qu'il n'y avait pas d'apparence que les Saxons et les Moscovites vinssent se mettre entre les deux armées et qu'il ne fallait pas douter de l'heureux passage. » Le Capitan pacha accéda de bonne grâce à cette proposition ; il assura même l'ambassadeur que la Porte ne se brouillerait pas avec le roi Auguste, mais que lorsque le Roi de Suède serait en Pologne, celui-ci pourrait l'obliger à abdiquer, et que la Porte lui faciliterait le passage. »

Les négociations entre M. des Alleurs et Ibrahim pacha avaient abouti à une entente sur tous les points. Il ne restait, pour réussir, que l'acceptation de Charles XII aux propositions de l'amiral turc auquel le Sultan Ahmed ménageait de plus en plus sa confiance. La fortune semblait enfin favoriser le monarque suédois avec un soin particulier : tout paraissait s'être réuni pour faciliter son départ et dissiper le souvenir des voies de rigueur employées à Bender. Cependant, malgré une situation si propice, Charles XII repoussa avec mépris les propositions qui eussent conduit ses desseins à une heureuse issue. En vain l'ambassadeur lui conseilla d'user de ménagements envers le Capitan pacha ; ce fut peine perdue.



Dans le même moment, il fallait s'y attendre, le Grand Vizir Soliman tomba en disgrâce; la place de premier ministre échut à Ibrahim pacha, dont le principe permanent, nous l'avons vu, avait été depuis longtemps de servir les intérêts du Roi de Suède et de sauvegarder l'intégrité de l'Empire et de la Pologne. Autant que l'on pouvait juger de l'avenir par cette nomination, la conduite du nouveau Vizir relativement aux affaires de Suède devait être favorable à ce que la diplomatie française était en droit d'attendre d'un ami sincère de la France. Mais combien de difficultés ne restait-il pas à résoudre? Le refus de Charles XII, en particulier, donnait prétexte à mille conjectures, et il pouvait être difficile d'arriver à un bon résultat si le prince suédois continuait à faire preuve d'intransigeance outrée et de fierté.

Quoi qu'il en soit, Ibrahim pacha restait fort bien disposé : il avait déclaré au comte des Alleurs « qu'il croyait que son élévation lui faisait plaisir, qu'il fallait que tous deux fussent unis pour finir les affaires du Roi de Suède. » Il l'avait en outre prié de faire un nouveau mémoire sur les avantages que la Porte pourrait retirer d'une guerre si elle se l'attirait, et qu'elle aurait dessein de faire pour le Roi de Suède.

Le Grand Vizir Ibrahim avait un programme politique nettement déterminé. Dans l'état actuel des choses, son but était en accordant sa faveur aux vues, aux désirs de M. des Alleurs, de satisfaire ses sentiments belliqueux contre le Tsar de Moscovie; il comptait bien vaincre l'opposition qu'il rencontrait sur ce point de la part du favori Ali, partisan d'une guerre avec les Vénitiens pour la conquête de la Morée.

Les secours demandés par l'ambassadeur dans l'intérêt de Charles XII semblaient être définitivement acquis, mais avant de s'engager dans une intervention qui déchaînerait probablement les hostilités pour assurer l'intégrité de la Pologne autant que le passage du souverain suédois, Ibrahim pacha, avec une parfaite connaissance des dangers dont il devait se prémunir crut devoir s'informer si la France avait fait la paix avec l'Empereur d'Allemagne. « Je lui ai répondu, rapporte M. des Alleurs, que je n'en avais point d'avis certain, mais que les dernières nouvelles portaient que les conférences se continuaient à Utrecht » ; « il est nécessaire, reprit le Vizir, pour assurer les dispositions que le Grand Seigneur fait pour le passage du Roi de Suède, que l'Empereur de France votre maître, voulût prolonger les conférences et différer au moins jusqu'à la fin de cette campagne, de conclure la paix avec l'Empereur d'Allemagne, afin qu'il ne pût point, cette année, envoyer de troupes de ces cotés ci » ; ce qu'il me démandait de la part de Sa Hautesse d'en écrire incessamment à Votre Majesté. »

M. des Alleurs ayant fait observer que la réponse mettrait au moins trois mois à parvenir, le Grand Vizir reconnaissant la justesse de la répartie pria l'ambassadeur d'écrire au cabinet de Versailles et au gouvernement britannique « que les démarches faites par la Porte pour remettre le Roi de Suède dans ses Etats, ne tendaient qu'à assurer la personne de ce prince contre les pernicieux desseins de ses ennemis. »

Cette déclaration prouvait que la Porte désirait rendre service à Charles XII, par considération pour



Louis XIV, ami et allié du souverain suédois ; elle tenait aussi à éviter les dangers de la coalition. Mais ce que le Grand Vizir avait surtout en perspective, c'était d'être en état de garantir le passage du Roi de Suède contre toute vexation, contre toute agression des Moscovites.

Des Alleurs encourageait Ibrahim dans ces dispositions. Entre temps, il lui avait remis, le 18 avril, le mémoire demandé : et le ministre y avait puisé de précieux renseignements sur la conduite à tenir.

Le dispositif de ce document est très remarquable, il dénote une profonde pénétration du diplomate français qui cherchait alors à flatter les vues du Grand Vizir :

« Si le Grand Seigneur donne une armée digne de la Majesté de l'Empire ottoman pour faire passer le Roi de Suède dans ses États par la Pologne, il n'y a que les ennemis de ce prince qui puissent s'y opposer présentement. Ils sont si faibles que depuis que le Roi de Suède est dans cet Empire, ils n'ont pu faire de conquêtes considérables sur les États de ce prince dont les troupes ont, depuis peu, remporté plusieurs grands avantages sur tous ses ennemis.

« On doit regarder comme ennemis naturels de l'Empire ottoman, les Moscovites, le roi Auguste, tant qu'il restera roi de Pologne, l'Empereur d'Allemagne et les Vénitiens : ces quatre puissances jointes ensemble pourraient donner de l'ombrage à cet Empire : il faut donc songer à les désunir, ce qui ne peut se faire qu'en maintenant sur le trône de Pologne le roi Stanislas ou un prince qui soit ennemi des Moscovites et ami de la Suède et de la Porte ; ces deux puissances unies ensemble seront plus que



suffisantes pour occuper les Moscovites et les empêcher de se joindre à l'Empereur d'Allemagne qui, seul, ne pourra rien entreprendre contre cet Empire, n'ayant plus de secours à espérer ni des Polonais, ni des Moscovites.

« Quant à la République de Venise, l'armée navale de Constantinople est aussi plus que suffisante pour abattre cette petite puissance si elle voulait se joindre à l'Empire d'Allemagne.

« Outre tous les avantages d'avoir rompu la ligue dont on vient de parler, il reviendra encore à la Porte ceux d'obliger les Moscovites, par un traité, de raser et de démolir entièrement les places qu'ils ont construites sur le Tanaïs et de lui céder l'Ukraine.

« La Porte doit être persuadée que si dans l'occasion qui se présente, elle donne au Roi de Suède les secours dont il a besoin, la France, en cette considération, redoublera l'ancienne amitié qui subsiste depuis depuis deux cents ans entre les deux Empires: la France ne pouvant jamais souffrir ni permettre que l'Empereur d'Allemagne fasse des conquêtes sur l'Empire ottoman ; c'est sur quoi l'on peut assurément compter. »

Les raisons péremptoires alléguées en faveur de Charles XII furent admises par Ibrahim pacha qui déclara ne pas pouvoir se dispenser de prendre un parti énergique dans une affaire qui traînait en longueur depuis si longtemps ; la situation paraissait cependant des plus en plus embarrassantes par l'attitude étrange du monarque ; le prince se refusait à accepter les propositions pourtant très raisonnables que M. des Alleurs avait fait approuver par la Porte.

Le nouveau Kan des Tartares avait offert son appui



pour assurer le passage du Roi du Suède, mais à la condition que Charles ne traitât pas avec hauteur les officiers de la Porte et qu'il s'en remit enfin à Sa Hautesse de régler elle-même les secours qu'elle jugerait nécessaires. Les nombreuses démarches de l'ambassadeur auprès du Kan avaient réussi à fortifier ce dernier dans les meilleures dispositions à l'égard du roi fugitif. L'intérêt de sa personne, le désir de rentrer dans ses États, ne devaient-ils pas engager Charles XII à profiter de conjonctures aussi favorables ? La saison était propice à beaucoup d'égards ; il ne dépendait plus de la Porte pour agir. C'est alors qu'eut lieu, par la faute du prince, un pénible incident qui devait changer par la suite la face des choses, malgré l'adresse et l'activité du comte des Alleurs.

Le Grand Vizir avait fait dresser une tente à Andrinople, non loin du Sérail : il pria le Roi de venir l'y trouver avec le Kan des Tartares et l'ambassadeur de France pour arrêter les dernières dispositions en vue du départ et de la guerre à entreprendre contre les Moscovites si ces derniers s'opposaient au passage à travers la Pologne.

Charles XII était un prince fier même dans le malheur. Il fit mine d'être malade « pour ne faire aucune civilité à ceux qui voulaient le voir » ; au drogman de M. des Alleurs qui était allé prendre sa réponse, à sa résidence de Demotica, il répondit qu'il ne pouvait venir, ajoutant « qu'il aurait pourtant cru que si le Kan et le Grand Vizir avaient jugé nécessaire de conférer avec lui sur son passage, ils auraient bien voulu prendre la peine de se rendre auprès de lui. » Cette réponse mortifia au plus haut

point le Grand Vizir Ibrahim, comme il fallait s'y attendre. Le diplomate français invoqua toutes les raisons qu'il put imaginer pour montrer l'impossibilité où le Roi de Suède avait été d'exécuter ce qu'on lui avait demandé. Mais le premier ministre avait pu facilement se convaincre que le Roi de Suède, en se prétendant malade, saisissait par orgueil un fallacieux prétexte de ne pas se rendre au rendez-vous. Il n'admit aucune de ces raisons, « et répartit, relate M. des Alleurs, que la Porte avait décidé de faire la guerre aux Moscovites, mais que Charles XII ne serait pas informé de ce qu'on avait dessein de faire, qu'il n'était nullement fâché contre moi, que tout ce qui se ferait désormais ne serait que par rapport à l'honneur et à la considération de Votre Majesté, mais qu'il me conseillait de ne plus me mêler des affaires de ce prince ».

L'expérience et les difficultés ne tardèrent pas à justifier les inquiétudes que l'ambassadeur concevait déjà sur le succès de ses démarches en faveur du Roi de Suède. Tous les moyens tentés par la diplomatie française devaient en effet rester inutiles au milieu des graves démêlés qui survinrent à la Porte par suite de la rivalité du Grand Vizir et du favori Ali Coumourgi.

Ibrahim pacha avait décidé le sultan Ahmed à déclarer la guerre au Tsar, afin de renverser enfin par une attaque soudaine et bien dirigée, le colosse de puissance moscovite. Au fond, le premier ministre avait de solides raisons pour agir ainsi : l'intérêt, la propre conservation de l'Empire ottoman exigeaient une rupture avec Pierre I[er] qui constituait un danger permanent pour la Turquie et pour la



Pologne dont la première était la protectrice. M. des Alleurs avait réussi, pour sa part, à exciter cette confiance, cet enthousiasme patriotique, car c'était l'un des meilleurs moyens d'assurer le passage du Roi de Suède autant que l'intégrité du territoire polonais.

Malheureusement, bien loin d'encourager le Grand Vizir dans ces sentiments belliqueux, le favori du Sultan, Ali pacha, travaillait secrètement contre Ibrahim, cherchant quelque guet-apens pour perdre ce partisan d'une rupture avec les Moscovites, tandis que l'ambition et l'intérêt le portaient au contraire à faire déclarer la guerre aux Vénitiens en vue de la conquête de la Morée qui constituait avant le traité de Carlowitz, l'apanage des principaux officiers de la Porte.

La conduite sage, ferme et soutenue d'Ibrahim ne put conjurer l'orage ; Ali-Coumourgi, gendre du Grand Seigneur, triompha de son redoutable, adversaire ; il réussit à faire déposer l'homme qui voulait mettre la Turquie en état de protéger pour l'avenir contre la puissance moscovite déjà redoutable la dignité du trône et l'intégrité territoriale.

IX

Le triste événement se produisuit le 11 mai 1713 : Ali pacha prit les fonctions de Grand Vizir par intérim. M. des Alleurs perdit en un jour tous les avantages qu'il avait acquis depuis deux mois par son séjour à Andrinople. On lui fit aussitôt dire que le Grand Seigneur avait accordé à l'ambassadeur de France l'autorisation de venir à Andrinople pour

voir le Roi de Suède, et lui communiquer quelques affaires, mais que sa mission était terminée et qu'en tous cas Sa Hautesse désirait qu'il retournât à Constantinople.

Des Alleurs voulait au moins retirer un bénéfice de ses deux mois de séjour ; il fit répondre fort justement au Reis Effendi que son voyage avait été nécessité non seulement par les affaires de Suède, mais encore pour obtenir un commandement tendant à la réparation du Saint-Sépulcre.

L'officier de la Porte repartit que cette affaire ne pourrait se régler que le jour, peut-être encore lointain, où un Grand Vizir serait nommé. En réalité, le nouveau gouvernement turc tenait à éloigner l'ambassadeur du voisinage de Charles XII, dans la crainte qu'il incitât le prince à n'écouter aucune des propositions qu'on lui faisait en vue de son départ. Le Grand Vizir voulait aussi, de cette manière, éviter tout motif de guerre avec les Moscovites qu'il croyait supérieurs en puissance ; une lutte contre la République de Venise le tentait par dessus tout, et il commençait même à faire à cette puissance des démonstrations des plus hostiles, desquelles on ne devait espérer bientôt rien de bon.

C'est au milieu de telles conjonctures que M. des Alleurs quitta Andrinople, pour se rendre à Constantinople où il arriva le 26 mai ; avant de partir, il avait tenu à adresser à Ali pacha, une lettre où il rappelait que « l'Empereur son maître, étant ancien ami et allié du Roi de Suède, apprendrait avec plaisir la continuation de l'amitié et de la générosité de la Porte pour ce prince et qu'il ressentira vivement le bon ou le mauvais traitement qu'il sera fait. »

Le diplomate souhaitait que cette lettre eût autant d'effet que celle qu'il avait écrite à Soliman pacha à l'occasion des violences exercées à Bender contre Charles XII ; mais c'était trop compter sur l'appui du Vizir.

A son arrivée, il apprit par le caïmacan que le premier ministre avait ouvert de nouveaux pourparlers avec les agents du Tsar en faveur de la paix : c'était le renversement de la politique antérieure. M. des Alleurs en acquit bientôt la certitude : le 17 juillet 1713, un traité d'amitié fut signé entre la Porte et les plénipotentiaires moscovites, malgré les intrigues du Roi de Suède et du Kan des Tartares. Le Tsar Pierre le Grand et le sultan Ahmed s'étaient à nouveau réconciliés.

Bien que l'influence d'Ali pacha fût prépondérante au Sérail, comme les événements le démontraient, l'ambassadeur n'en continuait pas moins d'excellentes relations avec le fidèle bostangi bacha (chambellan du Grand Seigneur), et il profitait de cette étroite liaison pour manifester au Sultan tout le mécontentement que lui causait le favori, par les entraves multipliées apportées au commerce européen. C'était, à vrai dire, un moyen, en défendant les intérêts économiques de la France, de rappeler au souverain les liens que l'amitié avait noués depuis si longtemps entre les deux nations, de faire ainsi appel à plus de condescendance dans les négociations.

Sur les côtes d'Europe, les navires naviguant sous le pavillon du Roi étaient en effet saisis par les Turcs comme corsaires maltais. Ces vexations se produisaient à tel point que le diplomate fut obligé d'é-

crire plusieurs fois au Vizir pour lui réclamer l'exécution des capitulations. Il faut dire qu'Ali pacha était devenu insupportable aux Turcs comme aux autres nations : « sa dureté faisait regarder son ministère comme l'un des plus violents et des plus injustes qu'il y ait eus dans l'Empire. » Indépendamment de ces entraves que M. des Alleurs ne perdait pas de vue, malgré toutes ses occupations, se joignaient des difficultés d'ordre religieux que la diplomatie française était encore impuissante à aplanir : la mésintelligence existant entre les supérieurs des religieux de Terre-Sainte, empêchait toujours l'ambassadeur d'obtenir les commandements nécessaires pour la réparation des Saints Lieux. A cet égard, il n'y eut jusqu'au milieu de l'année 1714, aucun progrès dans ses entreprises. Le comte des Alleurs en était très affecté, dans le moment même où sa santé devenait de plus en plus précaire, au point que le Roi dut se résigner à nommer le marquis de Bonnac, comme successeur à Constantinople.

Nous avons suivi pied à pied les négociations de l'ambassadeur avec le Grand Vizir : elles se caractérisent par des résultats le plus souvent infructueux. Les affaires de Suède principalement aboutissaient à un échec certain. Avec le gouvernement d'Ali pacha, il ne fallait presque plus compter sur le succès, car l'incident d'Andrinople avait exercé la plus déplorable impression sur les sentiments des officiers de la Porte à l'égard de Charles XII.

Il paraissait bien difficile de reconquérir une estime perdue

Le Roi de Suède vivait toujours à Démotica dans un état voisin du dénuement. Il était même tombé



malade après avoir feint de l'être pendant plusieurs mois. Le séjour en Turquie commençait à lui peser. D'autre part, ce n'est pas sans peine qu'il avait appris les graves nouvelles de Suède et la perte de la Poméranie suédoise et du Holstein ; son autorité souveraine lui parut alors si menacée qu'il se décida enfin à partir après onze mois d'inaction. On était arrivé à la fin de juillet 1714 : le baron de Grothusen, envoyé du Roi de Suède, vint à Constantinople pour réunir les sommes nécessaires au voyage. L'ambassadeur de France ne put obtenir du Grand Vizir qu'un emprunt fût consenti au monarque, car la loi musulmane défendait le prêt à intérêt. L'attitude hostile de la Porte ottomane manquait d'être redoutable à Charles XII : grâce aux efforts de M. des Alleurs qui prêta quarante mille écus, quelques riches habitants de Constantinople acceptèrent cependant d'avancer à cinquante pour cent de quoi faire face aux dépenses du voyage.

Le gouvernement turc, satisfait de la détermination du prince, s'était toutefois décidé à fournir une escorte jusqu'à la frontière. Et c'est à la faveur de telles circonstances que le 1er octobre 1714, Charles XII osa courir enfin les risques d'être pris par ses ennemis dans sa course vers Stralund, où il arriva après les péripéties les plus extraordinaires.

Son séjour en Turquie avait abouti aux pires résultats, puisqu'il avait consacré sa ruine. Quant au comte des Alleurs qui s'était engagé à secourir le Roi de Suède, son habileté n'avait pu vaincre l'opposition de la Porte après trois années de négociations suivies; mais il avait tout au moins tiré la diplomatie

française de la crise où le marquis de Ferriol l'avait plongée. Les affaires de Suède furent, à ce point de vue, d'une utilité incontestable : M. des Alleurs y déploya une activité infatigable dont le plus beau résultat fut d'augmenter notre influence à la Porte ottomane. C'est ainsi que la France avait recouvré pour longtemps la principale branche de sa puissance en Orient.

X

L'ambassadeur avait suivi pendant plusieurs années la politique suédoise dans tous ses replis. Cette conduite put mettre en évidence le dessein prémédité de faire servir Charles XII par le moyen des Turcs, à l'exécution des projets de Louis XIV sur la Pologne.

L'intégrité du territoire polonais étant momentanément assurée par traité entre le sultan Ahmed et le Tsar de Moscovie, M. des Alleurs avait lieu d'espérer que Pierre le Grand ferait enfin honneur à son engagement de retirer ses troupes. L'intégrité de la Pologne était un des objets qu'il s'était proposés sur les ordres venus de Versailles ; ce fut certainement le motif le plus fort qu'il ait eu pour favoriser le Roi de Suède et décider les Turcs à fournir au monarque une armée capable de chasser les Moscovites.

Le diplomate français ne considérait pas cependant sa mission comme terminée, par le départ du souverain suédois. Sans attendre l'arrivée toute prochaine du marquis de Bonnac qui devait le remplacer au poste d'ambassadeur, et malgré les atroces



souffrances qu'il ressentait de la maladie dont il était affecté, M. des Alleurs continua à porter une attention incessante à tous les événements touchant la politique européenne comme à toutes les affaires intéressant le commerce et la religion.

Chaque fois que son intervention fut nécessaire pour protéger les marchands naviguant sous le pavillon du Roi, il n'hésita pas et souvent avec succès à demander au Vizir Ali pacha de remplir les engagements que la Porte avait pris par la signature des capitulations.

Un objet, d'autre part, ne pouvait être qu'agréable à l'ambassadeur. Cet objet, c'était avant de quitter Constantinople, de réaliser la grande idée entrevue depuis le 11 mai 1711, de faire réédifier la voûte du Saint-Sépulcre. Mais il lui fut impossible de solliciter à cet effet un second commandement depuis que le patriarche schismatique de Jérusalem en avait obtenu un autre en faveur des Grecs.

Les intrigues des hérétiques à la Porte avaient donc usurpé les avantages concédés tout d'abord à la France.

Nous ne reproduirons pas ici les nombreux mémoires remis au Grand Vizir par des Alleurs dès la fin de septembre 1714, pour obtenir l'autorisation de réparer les Saints-Lieux ; nous pourrions même nous dispenser de tout commentaire, car tous rappellent par la forme et le sens, les mémoires que M. de Ferriol soumit à diverses reprises à l'agrément du Divan. Ils tendent à prouver que le Sépulcre était juridiquement la propriété des religieux latins et que la réparation au Dôme s'imposait à bref délai.



Le diplomate n'eut pas la satisfaction, avant son départ, d'aboutir à un heureux résultat, tant les Grecs schismatiques mirent d'âpreté dans leurs intrigues à faire retarder le règlement de cette affaire si importante cependant pour le prestige séculaire de la France en Orient, mais il prépara la voie à son successeur ; M. de Bonnac obtint cette faveur sollicitée en vain pendant plus de soixante ans.

L'un des mémoires présentés à la Porte se terminait ainsi : « M. l'ambassadeur étant à Andrinople pour traiter cette affaire, le Grand Vizir lui fit dire qu'elle se terminerait à Constantinople, et M. l'Ambassadeur voyant à présent la Porte débarrassée de plusieurs affaires importantes qui l'occupaient, souhaiterait, pour resserrer davantage la bonne correspondance qu'il y a entre les deux nations, ne plus retarder une affaire qui y peut beaucoup contribuer et qui fait une des principales attentions de l'Empereur de France. »

A la lecture de ce document, le Grand Vizir avait fait répondre au drogman de l'ambassade : « Votre ambassadeur peut écrire en France que cette affaire se terminera dans peu, comme il le peut souhaiter. »

M. des Alleurs aurait préféré voir les effets avant de croire à ces assurances.

Le favori Ali Coumourgi qui avait pris officiellement le titre de Grand Vizir après avoir laissé la place vacante pendant plusieurs mois, différait toutefois une réponse positive. C'est que toute son attention était absorbée par les affaires extérieures.

L'ambassadeur avait bien perçu cet état de choses : les symptômes de refroidissement dans les rapports de la Porte avec la République de Venise augmen-



taient de jour en jour. Mais il pensait avec raison que les Turcs ne seraient pas assez imprudents pour rouvrir les hostilités de ce côté. Les traités d'Utrecht et de Rastadt, en effet, avaient mis fin à la guerre de succession d'Espagne et laissé les coudées franches à la Maison d'Autriche, dans ses projets d'expansion territoriale vers l'Orient. De plus, une alliance offensive et défensive existait entre la Cour de Vienne et la République de Venise. Dès lors, n'y avait-il pas lieu de concevoir les craintes les plus sérieuses sur l'issue d'une guerre entreprise contre les Vénitiens? Sans doute, la Porte était en droit de leur reprocher, entre autres griefs, d'avoir donné asile aux révoltés Monténégrins que les troupes du pacha de Bosnie avaient poursuivis jusqu'à Cattara, ville située en territoire vénitien; la pénétration, la prévoyance, les bonnes mesures commandaient impérieusement de ne rien laisser à la fortune, au hasard, au moment où l'Europe était en paix ; ou du moins, il était trop tard pour prendre l'offensive contre la République, alliée de l'Empereur. Pendant la guerre de succession d'Espagne, une telle rupture eût au contraire inquiété la maison d'Autriche, les mécontents de Hongrie eussent secondé les efforts des Turcs ; les conjonctures étaient mauvaises aujourd'hui et ne pouvaient servir la puissance ottomane.

M. des Alleurs fit l'impossible auprès des officiers de la Porte pour que l'on épargnât à l'Empire les malheurs qui semblaient certains. Mais le Grand Vizir était attaché à son plan : avide de conquêtes, heureux de trouver des légitimes sujets de rupture pour provoquer un conflit qui remit le Péloponèse sous le joug ottoman, le premier ministre réussit, au

moyen de ruses et d'artifices, à obtenir du sultan Ahmed, l'autorisation d'envahir la Morée dès le printemps prochain.

Ali pacha ne comptait pas cependant s'en tenir à la conquête du Péloponèse : il entrevoyait un projet plus grand et plus vaste que celui dont nous venons de parler. Cédant aux insinuations des envoyés du cardinal Alberoni, lequel voulait par le moyen des Turcs, rétablir la domination de l'Espagne en Italie aux dépens de l'Empereur Charles VI, il avait conçu le dessein, si les armées ottomanes étaient victorieuses comme il fallait s'y attendre en Morée, de porter le flambeau de la guerre jusqu'en Italie!

C'est dans cette intention que le premier ministre turc avait fait signer à la Haye un engagement secret aux termes duquel le marquis de Langhallerie et le prince de Linange s'engageaient à venir, aux frais de l'Empire, à Constantinople, pour indiquer les moyens de s'emparer des Etats d'Italie. Cet accord fut même, par la suite, publié en langue italienne, dans une gazette, sous le titre : *copia dell'accordia della Capitolazione del Marchese de Langhallerie et del Principe di Linange con il Gran Turco, il piu grande et il piu potente Imperatore delli Turcho, Corono del Soli, et della Luna...*

Dans le même temps, des espions aussi courageux qu'expérimentés étaient envoyés par le Vizir en Italie. L'un d'eux se faisant passer comme ingénieur, débarqua même à Malte, et réussit à reconnaître exactement l'état de l'île. Cette aventure insolite fit naître précisément dans l'esprit du Grand Maître Raymond Perellos de Roccafoull la résolution d'envoyer un homme sûr à Constantinople pour êtr



parfaitement instruit des vues du sultan Ahmed.

On peut juger par ces faits, quelles pensées ambitieuses se donnaient libre cours dans l'esprit d'Ali Coumourgi ; l'on peut concevoir aussi la crainte que la chrétienté ressentait de l'activité qui se remarquait dans les arsenaux du Bosphore. De toutes parts, l'on armait pour résister aux flottes ottomanes. M. des Alleurs mis au courant, dès l'origine, de tous ces faits, se préoccupa de montrer aux officiers de la Porte ce qu'il y avait de dangereux dans la hardiesse du premier ministre. Ce fut là, l'un des plus beaux succès de ses négociations ; il réussit par ses démarches, à détourner le gouvernement turc d'exécuter en Italie des plans qui, tout en satisfaisant l'ambitieux ministre de Philippe V d'Espagne, pouvaient affaiblir davantage la puissance ottomane et même précipiter sa chute.

Une partie de la chrétienté avait été sauvée du fléau de la guerre, grâce à l'intervention énergique du comte des Alleurs auprès d'Ali pacha. Celui-ci n'ayant en vue que l'intérêt présent et les avantages éventuels, s'était décidé, en retour, à envahir le Péloponèse, après avoir refusé la médiation de l'Empereur avec lequel la République de Venise était liée par un traité d'alliance offensive et défensive.

Sur ces entrefaites, le diplomate français s'employait vainement à la délivrance du baile de Venise André Memmo, emprisonné aux Sept Tours, et les troupes ottomanes opéraient en peu de temps la conquête de la Morée par l'occupation de Corinthe, clé de la péninsule. Mais la Turquie n'était pas à couvert des entreprises d'un puissant voisin.

L'Empereur d'Allemagne se sentit menacé par



d'aussi rapides succès : il déclara la guerre au sultan Ahmed : et peu après, le prince Eugène remportait sur l'armée ottomane la grande victoire de Peterwaradin, le 4 août 1716. Le courage héroïque n'avait pas manqué aux Turcs dans cette rencontre fameuse ; le corps des Janissaires avait réussi à culbuter l'infanterie autrichienne, mais les talents militaires du prince Eugène et l'intrépidité du français de Bonneval eurent enfin raison de la confusion et de l'indiscipline d'une armée encore étrangère à la tactique moderne, luttant sans ordre avec la fureur du désespoir. Le Grand Vizir Ali pacha périt glorieusement dans la mêlée.

Ainsi se réalisaient les prévisions de l'ambassadeur ; les avertissements d'un ami sincère de la Turquie ne furent pas écoutés. Cette campagne de 1716 eut pour principal résultat la prise de Temeswar ; les Turcs durent même s'estimer heureux que le prince Eugène ne profitât pas complètement comme il l'aurait pu, de sa victoire et de ses talents.

XI

Tandis que les opérations militaires se poursuivaient en Morée et dans le banat de Temeswar, M. des Alleurs fortifiait ses amitiés dans l'entourage du Grand Seigneur, dans le but d'obtenir les avantages que réclamaient le commerce et la religion. Sa liaison avec le bostangi bacha qui conservait toujours la confiance du Sultan lui était particulièrement précieuse. Avant même le départ d'Ali pacha pour l'armée, c'est-à-dire au printemps de 1716, il avait profité de la présentation de ses nouvelles lettres de



créance résultant de la mort de Louis XIV, pour dissiper les quelques malentendus qui persistaient encore entre l'ambassadeur et le Divan depuis le départ de Charles XII.

La nouvelle de la mort du souverain, aussitôt parvenue à Constantinople, souleva l'émotion de tous les officiers de la Porte.

Et lorsque M. des Alleurs eut sollicité du Grand Vizir une audience pour notifier le décès du Monarque en même temps que l'avènement de Louis XV, Ali pacha, que chacun s'était habitué à considérer comme un ministre dur, presque cruel, fit entendre un langage exempt de belles phrases peut-être, mais à coup sûr plein d'épanchement et de noblesse ; il manifesta publiquement la peine éprouvée par la mort du Grand Roi : c'est un point qu'il faut faire ressortir :

« Je sais, dit-il au drogman de l'ambassadeur, tout ce que Louis XIV, votre Empereur, toujours heureux, a fait de grand et de signalé. Sa Hautesse, de même que moi, n'ignorions point sa mort que nous avons pleurée ; vous avez perdu un Grand Empereur et nous un grand ami et bon allié ; nous espérons que celui qui lui a succédé continuera un jour l'étroite union qu'il y a toujours eue entre vous et notre Sublime Porte ; si votre perte est grande, votre consolation doit être en la personne de votre illustre prince, le Régent, de qui les vertus sont parvenues jusqu'à nous. Témoignez à ce grand prince, de même qu'à votre ambassadeur, la part que nous prenons à la perte qu'ils ont faite ; rien ne sera capable de nous faire changer l'estime que nous faisons d'une si noble alliance. Votre Empe-



reur est mort : il est vrai. *Edgel gheldi* ! (c'est-à-dire son heure était venue).

Au milieu des graves complications qui survenaient en Orient, la réponse du premier ministre était un incident dont la valeur permettait de mettre en lumière les dispositions du gouvernement turc à l'égard de la France. Preuve d'amitié sincère dont M. des Alleurs pouvait être fier, cette réponse laissait entrevoir qu'avec la Régence du duc d'Orléans coïnciderait une ère nouvelle de communauté d'intérêts et de sentiments

Si le tact, le savoir faire et le zèle du comte des Alleurs ramenèrent vers la France les sympathies de tous ceux qui formaient l'entourage du Sultan, le gouvernement de la Régence contribua au début, il n'en faut pas douter, à renouer avec les Turcs des relations plus intimes que précédemment, en comblant de témoignages d'amitié les divers officiers de la Sublime Porte ; les lettres que le Régent fit parvenir à Constantinople le démontrent nettement.

Les événements subsèquents dévoilèrent la sincérité des sentiments du Divan à l'égard de la France, malgré les désastres militaires que l'ambassadeur avait pressentis avec tristesse. Après la défaite de Peterwaradin qui termina la campagne de 1716, le nouveau Vizir, Kalil pacha, succédant à l'infortuné Ali Coumnergi suivit une ligne de conduite sincère et droite. Avant de quitter Constantinople, M. des Alleurs put ainsi obtenir, en octobre 1716, divers commandements des plus précieux pour le développement du commerce. Il eut même l'indicible satisfaction de recevoir du Grand Vizir le témoi-

gnage qu'en toutes choses, pendant sa mission diplomatique, il avait agi avec le souci de ménager les intérêts de la France et de la Turquie, amies et alliées.

« Après vous avoir salué, lui écrivait le Vizir, je veux vous faire savoir en ami que la lettre que vous avez écrite à défunt Ali pacha, mon prédécesseur, et les deux mémoires que vous avez envoyés à Mustapha Effendi, ci-devant Reis Effendi, nous sont parvenus. Mais parmi l'embarras des affaires, les susdits mémoires n'ayant pu être présentés, le Reis Effendi d'aujourd'hui, nommé Suleiman Effendi, les a fait voir à moi, votre véritable et sincère ami, et pour correspondre à la véritable amitié qui est contractée depuis si longtemps entre la Porte et l'Empereur de France, et surtout pour correspondre aussi à l'amitié singulière qu'il y a entre nous deux, et que vous vous êtes acquise, j'ai fait expédier un commandement adressé aux pachas de Candie et de la Canée pour que vos marchands qui sont aux dits royaumes puissent acheter comme auparavant des huiles sans y apporter aucun empêchement.

» J'en ai fait expédier un autre adressé au Seraskier de la Morée afin que la milice du Caire qui se trouve maintenant en Morée, ait à restituer les 25.000 feuillanes qu'ils ont ci-devant pillé à Alexandrie. Et enfin, j'ai fait expédier un troisième ordre au Beylerbey de l'Epire, pour qu'il n'empêche pas que vos marchands fassent débarquer leurs marchandises après qu'elles auront été vérifiées n'être pas marchandises de Venise. Je vous fais aussi savoir par cette lettre que j'ai expédié un commandement au pacha de Tripolie de Syrie, qui le défend d'em-

pêcher les marchands d'acheter tout ce dont ils auront besoin.

» Vous ne devez nullement douter que lorsque je serai arrivé, Dieu aidant, au trône impérial, je m'emploie, autant qu'il me sera possible, à mettre toute mon attention à vous faire obtenir les demandes que vous ferez, et cela non seulement en considération de la sincère et parfaite amitié qui est entre les deux Empires, et en conformité des nobles capitulations, mais encore par la considération particulière que nous avons pour votre personne. »

Il est facile de juger, par les propres termes du Grand Vizir, quelles furent la réputation de droiture et la haute considération dont M. des Alleurs bénéficia vers la fin de sa mission. Homme de conscience, habile diplomate, il garda toujours dans ses relations avec la Porte ottomane, une attitude conforme aux circonstances ; c'est ainsi qu'il fit les suprêmes efforts en 1716 pour servir la cause de la France autant que celle de la Turquie à laquelle notre patrie devait tant de gratitude en raison des services passés.

Qu'on se rappelle les démarches incessantes qu'il tenta, malgré l'acuité de ses infirmités, pour éclairer le Divan sur la situation politique, sur les conséquences graves qu'une guerre avec les Vénitiens ménageait à la Turquie. Bien que l'ambassadeur ait poursuivi sans atteindre complètement le résultat espéré, puisqu'il ne fut pas écouté, les ministres du sultan Ahmed III, surtout le Grand Vizir, lui furent reconnaissants de ses services, lors de la funeste campagne de 1716 où l'Empire compromit gravement sa force au dehors, par la défaite de



Peterwaradin. On ne peut contester le rôle éminemment honorable que le comte des Alleurs joua dans cette grande crise : la correspondance échangée, les commandements obtenus apportent des preuves certaines à ce que j'ai dit sur les affections sincères qu'il était parvenu à conquérir à la Sublime Porte.

Sous ce point de vue politique, il y a un fait sur lequel il faut appeler l'attention, car c'est peut-être le fait le plus remarquable que l'histoire diplomatique ait à enregistrer durant cette période. L'ambassadeur est arrivé, à force d'habileté dans les négociations, à faire de la Turquie la gardienne et la protectrice de la Pologne. C'est à cela qu'il a travaillé et réussi. Son œuvre devait être malheureusement éphémère : la fausse politique de Louis XV facilita plus tard la plus inique des spoliations.

Le comte des Alleurs eut un autre mérite : il aurait voulu que la Turquie devînt un État puissant, capable d'en imposer à la Maison d'Autriche et à l'Empire des Tsars, un État qui put servir notre pays par de puissantes diversions faites à propos. C'était suivre une saine politique, agir dans l'intérêt de la France et de son alliée naturelle. Si sa diplomatie n'obtint pas le succès qu'elle méritait par suite de l'aveuglement du gouvernement turc de l'époque, elle prépara du moins la voie à ses dignes successeurs. Les marquis de Bonnac et de Villeneuve suivront cette politique. Vingt-trois années s'écouleront encore avant que le nom ottoman devienne à nouveau redouté et respecté de l'Europe entière : le traité de Belgrade, comme nous le verrons, consacrera cette rénovation remarquable de l'Empire turc.

Il n'en est pas moins vrai que l'activité du comte des Alleurs donna l'essor à cette évolution qui devait sauver, en 1739, la Turquie de ses pires ennemis et porter la France au plus haut degré de son prestige.

A son départ de Constantinople survenu au mois d'octobre 1716, il en résultait déjà pour la France un grand crédit de considération, à la Sublime Porte; l'influence acquise sans intrigues excitait l'envie des puissances européennes. La position de la diplomatie française devenait ainsi de plus en plus brillante et le marquis de Bonnac, successeur de M. des Alleurs, pouvait avoir l'insigne avantage d'être recherché en 1724, comme médiateur entre le Tsar et le Grand Seigneur.

FIN DU PREMIER VOLUME



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

AMBASSADE DU MARQUIS DE FERRIOL

(1700-1710)

I

II





VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

XV



XVI

XVII

XVIII

DEUXIÈME PARTIE

AMBASSADE DU COMTE DES ALLEURS

(1710-1716)

I

II

III

IV

V

VI

VII

IX

X

XI

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

CHATEAUROUX. — IMPRIMERIE LANGLOIS

ERRATA

Page 11, ligne 32 : *différent*, lisez *différend*.
Page 22, ligne 34 : *gourmande*, lisez *gourmanda*.
Page 28, ligne 11 : *avaient*, lisez *avait*.
Page 60, ligne 22 : *besoigneux*, lisez *besogneux*.
Page 77, ligne 14 : *5 mai*, lisez *5 mars*.
Page 102, ligne 7 : *Youp*, lisez *Eyoub*.
Page 105, ligne 22 : *Assan*, lisez *Ahmet*.
Page 108, ligne 25 : *1704*, lisez *1703*.
Page 108, ligne 33 : *1705*, lisez *1704*.
Page 116, ligne 19 : *Aly*, lisez *Assan*.
Page 124, ligne 2 : *Ahmet*, lisez *Assan*.

(*Assan Grand Vizir* qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme *Assan grand trésorier* puis *beylerbey de Romélie*).

Page 126, ligne 18 : *idem*, lisez *idem*.
Page 128, ligne 13 : *idem*, lisez *idem*.
Page 130, ligne 2 : *idem*, lisez *idem*.
Page 189, ligne 13 : *1707*, lisez *1706*.
Page 217, ligne 15 : *Assan*, lisez *Ibrahim*.
Page 251, ligne 11 : *1705*, lisez *1709*.
Page 256, ligne 5 : *Avril 1907*, lisez *Juillet 1709*.
Page 271, ligne 13 : *1907*, lisez *1709*.




MICHIGAN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
3 1293 02882 9723